This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

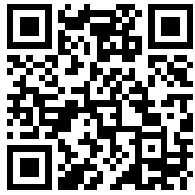

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AP20
R314
ser.2
v.39

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXIV

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45
—
1898

Digitized by Google

Digitized by Google

AP20
R314
ser. 2
v.

A PROPOS DU MESSAGE DU CZAR

EN FAVEUR DU DÉSARMEMENT.

La presse presque unanime du monde entier a accueilli avec un enthousiasme débordant le noble manifeste et la généreuse initiative du jeune Czar tout-puissant de toutes les Russies proposant le désarmement des peuples, proposant en même temps la réunion d'une Conférence internationale en vue d'étudier les moyens pratiques pour réaliser ce désarmement et pour garantir la paix de l'univers.

Mais en lisant, entre les lignes, les appréciations de la presse, l'on ne peut s'empêcher de remarquer que dans les sentiments inspirés par le rescrit impérial il entre encore plus de stupéfaction que d'admiration. Ce qui a surpris l'Europe, ce n'est pas seulement le manifeste en lui-même, ce n'est pas seulement le moment où il paraît : ce qui déconcerte l'opinion, c'est l'auteur même du manifeste. Car celui qui propose le désarmement, ce n'est pas un vieil homme d'État désabusé, calmé par les orages et avide de repos, ce n'est pas le chef ou le premier ministre d'une monarchie constitutionnelle ou d'une république démocratique, ce n'est pas un Gladstone, ni le Roi des Belges, ni le Président de la Confédération helvétique. Non, celui qui propose le désarmement, c'est un potentat, arrivé à l'âge des effervescences et des ardeurs belliqueuses, l'âge où l'on rêve de lutte et de gloire, c'est un autocrate irresponsable, et ce qui est plus, c'est un Russe,

Digitized by Google

c'est-à-dire un Borusse, c'est-à-dire un cosaque, un tartare et un barbare ; c'est le chef d'un colossal empire militaire et réactionnaire, un empire qui n'appartient plus à l'Europe et qui n'appartient pas au XIX^e^ siècle, un empire qui est un anachronisme vivant et flagrant à côté de notre civilisation occidentale et en opposition avec elle. Que ce soit ce Czar qui propose le désarmement, pendant que là-bas au delà de l'océan, c'est le Président d'une République démocratique et industrielle qui déclare la guerre : voilà le paradoxe et l'ironie, et ce paradoxe et cette ironie du personnage s'ajoutent à la chimère et au paradoxe de la proposition.

Mais, en vérité, le message impérial n'est une surprise que si l'on s'arrête à la surface des choses. Que la proposition en elle-même soit chimérique ou non, il n'y a rien de paradoxal à ce qu'elle nous soit venue des bords de la Néva. Et ceux qui se sont étonnés que la pensée du désarmement ait pu surgir dans le cerveau de Nicolas II ne connaissent ni le caractère, ni les traditions novatrices des empereurs de Russie, ni les instincts pacifiques de l'âme nationale, ni surtout les nécessités urgentes de l'empire.

Et tout d'abord, ils connaissent bien peu la nature de ce régime autocratique qui n'est pas, comme le croit le vulgaire, un despotisme sanguinaire et cruel, régime d'exil et de knout, mais qui est en réalité une monarchie paternelle et religieuse, une monarchie qui est peut-être travaillée par la haine de quelques milliers de révolutionnaires, mais qui est certainement scellée de l'amour de 135 millions d'êtres humains.

Et encore ceux qui s'étonnent que cette initiative ait pu germer dans la cervelle d'un Czar moscovite, connaissent bien peu les traditions deux fois séculaires d'une dynastie qui n'est réactionnaire que par une illusion d'optique, mais qui est en réalité la plus révolutionnaire qui ait jamais occupé un trône et qui est arriérée vis-à-vis des autres monarchies occidentales, à peu près comme un

Digitized by Google

jeune homme de vingt ans est arriéré vis-à-vis d'un homme de cinquante, une dynastie qui a presque rattrapé en deux siècles dix-huit siècles de retard, une dynastie qui, avec Pierre le Grand, a lancé tout un peuple, malgré lui, dans la voie du progrès, qui a été humanitaire avec Alexandre I, libératrice avec Alexandre II, accomplissant en un seul jour, par un seul ukase, une révolution sociale que l'Europe avait mis des siècles à achever, une dynastie, enfin, qui a été, par conscience et par religion, gardienne de la paix du monde, avec ce malheureux Alexandre III, dont son fils aujourd'hui, ne fait qu'exécuter les suprêmes volontés.

Et encore, ceux qui se sont étonnés que la proposition en faveur du désarmement nous soit venue de l'Empereur de toutes les Russies, connaissent bien peu les instincts profonds du peuple russe. Sans doute, en apparence les Russes sont un peuple admirablement formé pour la guerre; ils fournissent d'incomparables soldats : incomparables par la discipline, l'obéissance passive et presque orientale, et surtout la capacité extraordinaire à endurer les privations et les souffrances. Mais, d'autre part, le fond et le tréfonds de l'âme nationale sont éminemment pacifiques. Les Russes sont pacifiques aussi naturellement que les Français sont naturellement belliqueux. Ceux qui ont lu les grands écrivains nationaux, Gogol, Dostoïewski, Tolstoï, doivent être frappés de ce trait du caractère ethnique. La religion des Russes aboutit naturellement au mysticisme, leur mysticisme se tourne naturellement en quiétisme. Les Russes me semblent, plus que toute autre nation, le peuple *évangélique* par excellence, dont l'idéal se résume le plus complètement dans les dix béatitudes du Sermon de la Montagne. L'Évangile russe, vous le retrouverez dans les romans et dans les derniers écrits de Tolstoï. Ces écrits de Tolstoï, de même que le rescrit de Nicolas II, ont déconcerté l'opinion européenne : ils ne sont pourtant tous deux que l'expression des aspirations et des instincts populaires.

Digitized by Google

Et enfin ce qu'il faut dire surtout, c'est que le rescrit impérial ne suit pas seulement les traditions réformatrices et souvent révolutionnaires de ses prédécesseurs, il n'obéit pas seulement aux profondes impulsions de l'âme nationale, il a encore conscience de servir les nécessités impérieuses, vitales de son gigantesque empire. Certes, tous les peuples éprouveraient un immense soulagement à pouvoir désarmer, tous souffrent de cette paix plus désastreuse que la guerre! Aucun n'en souffre autant que la Russie, aucun n'aurait autant à gagner à une paix véritable. La Russie est une terre vierge, d'où se lèvera, au grand soleil des Messidors futurs, une moisson magnifique. Ceux-là seuls qui connaissent les qualités solides, la foi et les désirs de ce peuple russe, ceux-là seuls qui savent ce que les Russes ont déjà accompli dans l'art, dans la littérature, dans les sciences, ceux-là savent aussi ce que ce peuple élu est destiné à accomplir un jour. C'est notre conviction profonde, conviction fondée sur une étude des diverses manifestations du génie russe contemporain, que ce peuple de barbares et de tartares est appelé à succéder aux Anglo-Saxons et aux Germains dans l'œuvre de civilisation,comme les Anglo-Saxons et les Germains ont succédé aux Latins, comme les Latins ont succédé aux Grecs, comme les Grecs ont succédé aux Orientaux. Les Russes, ce sont eux, les barbares, qui rajeuniront et qui sauveront peut-être un jour la civilisation occidentale menacée d'épuisement ou de décadence (1). Mais ce jour, s'il est moins éloigné qu'on ne le croit en Europe, ce jour pourtant n'est pas venu encore. Les neuf dixièmes des classes inférieures sont encore plongés dans les ténèbres de l'inconscience ou de l'instinct, les classes moyennes n'existent pas encore ou commencent seulement de se constituer, les classes supé-

(1) Cette thèse est démontrée avec beaucoup de force dans un très remarquable ouvrage, presque inconnu en Occident, *La Russie et l'Europe* de DANELEWSKI. La *Revue* consacrera prochainement une étude à cette œuvre monumentale, que l'on pourrait appeler la Bible des Panslavistes.

Digitized by Google

rieures sont encore largement atteintes des vices qui frappent partout au début les parvenues de la civilisation, enfin, les richesses nationales, matérielles, intellectuelles et morales attendent encore partout le coup de pioche des pionniers qui les feront jaillir du sol.

Or, pour que les ressources nationales puissent se développer, pour que la classe moyenne, le tiers état puisse se constituer et grandir, pour que l'agriculture elle-même puisse s'étendre, — étant solidaire de la prospérité du commerce et de l'industrie — ce qu'il faut à la Russie, c'est le capital nourricier et le travail organisateur. Il faut des capitalistes, il faut des capitaines d'industrie pour multiplier les voies de communication, pour achever les grandes entreprises comme le Transsibérien, pour exploiter les richesses minérales, pour opérer les réformes indispensables. Au point de vue économique, presque tout est à créer dans l'empire des Czars : à créer ou à développer! Et quand on voit d'ailleurs ce que quelques années d'activité industrielle ont fait en Pologne et dans le bassin du Donetz, quand on voit qu'une seule industrie, celle de la betterave, a suffi à transformer des provinces entières, l'on peut concevoir la révolution économique et sociale que le siècle prochain verra s'accomplir.

Le capital, je le repète, voilà ce dont la Russie à le plus besoin, et voilà précisément ce dont la Russie manque le plus. Pourquoi? Uniquement parce que la partie la plus considérable du capital disponible en Russie est engloutie par l'armée, parce que cette armée engloutit chaque année la somme effrayante d'un milliard quatre cent millions. Depuis cent ans, la Russie souffre de cette antinomie financière! Ses ressources sont celles d'un pays de second ordre, ses besoins sont ceux d'un empire en pleine croissance, ses dépenses militaires sont celles d'un colosse; en d'autres termes, ses ressources financières ont cru en raison arithmétique, ses dépenses militaires croissent en raison géométrique. Comme l'a si bien

Digitized by Google

démontré Anatole Leroy-Beaulieu, la Russie est victime de sa grandeur territoriale; son expansion politique a dépassé son développement économique, précisément parce que le poids écrasant de la paix armée a forcé le gouvernement de drainer et d'épuiser des ressources qui auraient dû être consacrées toutes entières à alimenter le commerce et l'industrie nationale. La Russie, en un mot, est acculée à ce dilemne fatal: ou bien il faudra mettre un terme au système de la paix armée, ou bien ce sera la banqueroute à bref délai. Les industries naissantes périront, les réformes entamées avorteront, le tiers état des marchands et des artisans sera ruiné. Ce serait pour l'empire des Czars un recul d'un demi-siècle peut-être.

Et voilà pourquoi il appartenait au Czar, plutôt qu'à tout autre potentat, de faire entendre sa voix impériale en faveur du désarmement et de la paix de l'univers. Conscient à la fois des traditions de sa dynastie, des instincts et des besoins de son peuple, le Czar n'était pas seulement guidé par une idée humanitaire, il était poussé par l'intérêt national, par les nécessités les plus urgentes, les plus criantes, les plus vitales de ses peuples.

II

Maintenant cette voix impériale qui parle au nom de 135 millions hommes, sera-t-elle entendue? Nous ne le croyons pas. A dire franchement notre pensée, ce manifeste n'est rien autre chose que le vain rêve d'un jeune utopiste couronné, qui voit nettement et qui sent profondément les souffrances de ses sujets, qui voudrait y porter remède, mais qui n'a pas encore mesuré la force invincible des obstacles et qui n'a pas encore appris par l'expérience que ce n'est pas la raison qui guide les peuples, mais que la déraison les mène et que la passion les égare.

Et pour se convaincre combien ces craintes sont

Digitized by Google

justifiées et combien ce rêve est illusoire, il suffit de considérer un instant à quel moment ce manifeste a éclaté soudain au milieu de la stupéfaction universelle. Hélas ! ce manifeste en faveur de la paix a éclaté en pleine conflagration, en pleine effervescence belliqueuse. Ce manifeste est couvert par le grondement lointain des derniers coups de canon américains et par le hurlement des luttes intestines déchaînées parmi les alliés du Czar. Ce manifeste a éclaté dans l'année de disgrâce 1898, qui s'est ouverte par une guerre entre la Grèce et la Turquie, qui s'est continuée par une guerre entre l'Espagne et les États-Unis et qui a menacé de se terminer par une guerre dans l'Extrême-Orient. Et c'est dans cette année de disgrâce et de guerres incessantes que l'on nous fait espérer l'âge d'or prochain, la paix universelle descendant sur la terre. Par une ironie suprême du destin, qui prouve que la force des choses est plus forte que la volonté du Czar, au moment même où Nicolas II propose le désarmement, il se voit contraint d'augmenter ses armements et surtout sa flotte dans des proportions énormes, forçant l'Angleterre d'augmenter à son tour ses forces navales.

De deux choses l'une : *ou* la Conférence internationale trouvera une solution des diverses questions internationales qui ont jusqu'ici rendu obligatoires les armements progressifs, et s'entendra à remanier la carte du monde de façon à satisfaire toutes les grandes puissances, *ou* la conférence proclamera la prescription des droits acquis et le maintien du *statu quo*.

Ces deux alternatives sont impossibles, elles sont inconcevables.

Et tout d'abord ce serait folie d'espérer la première alternative, d'espérer un remaniement de la carte de l'Europe qui donnerait satisfaction à tous, d'espérer la solution de la question d'Alsace-Lorraine, de la question d'Orient, de la question d'Égypte, de la question polonaise, de la question chinoise. Ce remaniement ne serait pas seulement un remaniement de la carte de l'Europe,

Digitized by Google

ce serait un remaniement, une transformation, une transfiguration de la nature humaine. Ce remaniement n'impliquerait rien moins qu'une rivalité de sacrifices entre les grandes puissances. Cette Conférence, ce serait une espèce de « nuit du 4 août » des nations européennes. Et à supposer que dans un moment d'enthousiasme, quelques nations consentent au sacrifice de certains droits acquis, comme la noblesse et le clergé en 1789 consentirent au sacrifice de leurs privilèges, qui ne sait que ces moments d'enthousiasme sont suivis de promptes et terribles réactions et que « les nuits du 4 août » sont presque toujours suivies de « massacres de septembre » ?

En vérité, c'est folie seulement que d'y songer! Quoi, par la simple discussion, par le simple échange de vues diplomatiques, sans sanction aucune, cette Conférence, cet aréopage trancherait à la fois toutes ces questions internationales — alors que des conférences analogues de ce même aréopage européen, alors que « le concert » des puissances n'a pas su résoudre en un siècle une seule de ces questions : la question d'Orient; alors que ce « concert » européen en ces mêmes années 1897 et 1898, s'est montré impuissant à prévenir les massacres et la guerre greco-turque et la guerre d'Arménie.

Quand on voit ce qu'ont pu accomplir les conférences antérieures, il est permis de prédire l'inanité de la Conférence annoncée.

Vous objecterez peut-être que l'autre alternative : le maintien du *statu quo,* aurait plus de chances de succès. Mais, au contraire, cette seconde alternative est, si c'était possible, plus impossible encore que la première, et tout simplement parce que aucune des nations contractantes n'aurait un intérêt égal au maintien du *statu quo*, parce que ce *statu quo* serait pour les uns la consécration de leur prépotence et pour les autres la sanction de leur déchéance. Par exemple, examinez ce que serait le désarmement avec *statu quo*, respectivement pour la France et l'Allemagne, pour l'Angleterre et la Russie. Qui ne voit que la France

Digitized by Google

aurait bien plus à perdre à ce désarmement que l'Allemagne? De même la Russie y gagnerait bien plus que l'Angleterre. La Russie manque de capitaux et ne saurait plus longtemps supporter sa détresse présente. L'Angleterre est immensément riche et pourrait porter le poids de dépenses militaires plus considérables encore. Au point de vue anglais, à quoi se ramène au fond le langage du Czar? Il se ramène à ceci : Chers rivaux d'outre-Manche, nous sommes à bout de forces, les armements épuisent rapidement la Russie. Soyez de loyaux ennemis. Laissez-nous le temps de reprendre haleine, de développer en paix nos richesses, de faire nos chemins de fer. Dans vingt-cinq ans, nous reparlerons de la Chine et de Byzance, et même, si vous voulez, des Indes. Vous trouverez alors des ennemis tout à fait dignes de vous, à moins que vous ne préfériez alors faire de nous de solides amis.

Et vous croyez peut-être que l'Angleterre écoutera ce langage! Et vous croyez que les Anglais, en chevaleresques rivaux, se prêteront à cette politique, à seule fin de retrouver dans vingt-cinq ans en face d'eux leur ennemi dix fois plus puissant, dix fois plus riche; un ennemi qu'en vérité les Anglais ne pourraient pas plus considérer comme leur ennemi que la Hollande ne saurait être l'ennemie de l'Allemagne.

III

Je conclus. A quoi donc aboutira le noble manifeste du jeune empereur. Il aboutira à faire couler des torrents d'encre, à faire tressaillir de béatitude les apôtres de la *Ligue internationale des amis de la paix*, et à inspirer de mélancoliques réflexions à ceux qui connaissent notre pauvre nature humaine. Que si le message impérial devait produire des résultats plus tangibles, il y a infiniment à craindre que ces résultats ne soient exactement le contraire de ce que propose et de ce qu'espère le Czar.

Digitized by Google

Au lendemain de son avènement, Guillaume II réunit une conférence pour amener la paix intérieure, la fin de la guerre sociale. Qu'est-il sorti de cette conférence? Elle n'aboutit qu'à renforcer le parti social, à rendre plus intense la guerre des classes.

Au surlendemain de son avènement, Nicolas II propose de réunir une conférence pour amener et pour organiser le désarmement et pour garantir la paix. Que sortira-t-il de cette conférence? Peut-être de nobles discours, des paroles sublimes, peut-être la guerre ou la vision nette de l'inéluctabilité de cette guerre.

Je le répète, le manifeste n'aboutira qu'à faire couler des torrents d'encre et des torrents de phrases, à moins que ce ne soient des torrents de sang.

Aussi bien que proclame le manifeste : c'est que les peuples périssent sous le fardeau des dépenses militaires, c'est que la situation présente est intolérable, c'est que la Russie est en détresse, c'est qu'il faut en finir coûte que coûte : la Conférence démontrera d'une façon irréfutable que l'on ne pourra en sortir par une entente cordiale, par des discussions humanitaires, que le désarmement est impossible; l'on en sortira donc par la guerre, par l'épée qui tranchera tous les nœuds gordiens que le bon sens a été impuissant à dénouer.

A montrer l'inéluctabilité de la guerre et à la précipiter, voilà à quoi servira peut-être la Conférence internationale. Et cela même peut-être sera encore un bien et par là encore la généreuse initiative du jeune Czar aurait servi la civilisation. On a peur de dire ces choses, mais après tout la guerre ne vaudrait-elle pas mieux peut-être que le maintien de cette atroce paix armée? La guerre au moins ne durerait que trois mois et trancherait des problèmes, la paix armée dure depuis trente ans et n'a rien tranché du tout. D'ailleurs, cette paix armée n'est pas la paix, c'est une guerre hypocrite qui coûte des milliards et qui fait des millions de victimes par la misère sociale. Cette paix armée est une guerre sourde qui repose sur la peur et qui

Digitized by Google

ne subsiste que sur un certain équilibre de forces. Et cette guerre sourde se dénouera par la guerre ouverte dès que l'équilibre des forces sera rompu, dès que l'un des adversaires se sentira plus fort que l'autre.

Et *si* la guerre doit être au bout de la paix armée, *puisque* la guerre est au bout de la paix armée, ne serait-ce pas un bien que le dénoument se précipite, que l'angoisse des peuples prenne fin? Quand un malade doit subir une opération inévitable, reculer devant cette opération, c'est plus que de la folie et de la lâcheté, c'est le suicide.

Gand, 5 septembre 1898.

CH. SAROLEA.

Digitized by Google

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

ET LA RESPONSABILITÉ PATRONALE

La question de la réparation des accidents du travail est certes l'une des plus importantes parmi celles qui se rattachent au grand problème indéfini de la réforme sociale. Outre les progrès matériels qu'un mode efficace de réparation apporte à la classe ouvrière, théoriquement, cette question nous intéresse aussi par les solutions cherchées et appliquées, par le grand débat qu'elles ont soulevé et qui a jeté des lueurs nouvelles sur la conception du régime d'exploitation capitaliste, précisant et sanctionnant les devoirs du patronnat.

Jusqu'à ces derniers temps le droit de l'ouvrier à la réparation des accidents survenus au cours de son travail avait sa base dans le droit commun; mais depuis une vingtaine d'années, et dans toute l'Europe, il s'est formé un groupe sans cesse grossissant d'économistes et de juristes pour proclamer l'insuffisance de cette base. L'anachronisme sauta aux yeux; le droit commun, c'est-à-dire la règle romaine, conçue à une époque économique où la responsabilité patronale n'existait point, ne pouvait plus régir une société où les procès qu'elle soulève encombrent les tribunaux, les accidents s'étant sans cesse accrus avec l'augmentation de la population ouvrière, les difficultés de l'entreprise industrielle, les risques périlleux d'un travail accompli en commun dans l'usine resserrée, enchevêtrée d'engins. Ces réformateurs ont tenu leurs assises dans quatre congrès — Paris en 1889, Berne en 1891, Milan en 1894, Bruxelles en 1897 — qui n'ont pas peu contribué à inté-

Digitized by Google

resser l'opinion publique et qui ont révélé un assez curieux mouvement d'internationalisme législatif. Car il est peu d'exemples, qu'en un espace d'une quinzaine d'années, une même réforme ait suscité l'attention de tous les parlements européens et dans tous les États, sauf de rares exceptions, ait pour ainsi dire simultanément fait tomber les législations existantes. On pourrait rattacher ce fait au phénomène plus général qu'en tous pays le capitalisme aux prises avec le collectivisme devient plus humanitaire et, abandonnant les modes empiriques d'organisation, s'engage dans les voies scientifiques, soucieux de ses devoirs, sous la tutelle de gouvernements à intervention limitée.

La Suisse, la première, réforma sa législation par les lois de 1875, 1877, 1881. L'Allemagne suivit et, après un émondage radical de ses lois de responsabilité, inaugura en 1884 une loi sur l'assurance obligatoire contre les accidents. En France la réforme date de cette année et en Angleterre de 1897. L'Autriche possède l'assurance obligatoire depuis 1887, la Norvège depuis 1894. Une loi danoise a été votée en 1897. Dans les autres pays, les lois sont encore à l'état de projet.

***

Au seuil de l'étude rapide que nous entreprenons de ces différentes législations, en les envisageant surtout au point de vue juridique de la responsabilité patronale, nous rencontrons naturellement les règles de la législation qui préexista à la réforme du droit commun.

Le principe de la réparation est simple. Un ouvrier est tué ou blessé au cours de son travail, est-ce de la faute du patron ou de l'un de ses préposés? Il aura droit à une indemnité à arbitrer par le tribunal, à condition de prouver cette faute : ne peut-il ou ne sait-il faire cette preuve, il n'aura rien. Il ne s'agit pas ici d'un domaine juridique spécial aux accidents survenus aux travailleurs, mais de la règle commune à tout dommage donnant lieu à réparation, — « *tout fait quelconque de l'homme* qui cause à autrui un dommage » dit le code civil, article 1382.

Digitized by Google

Ce n'est donc pas la réparation de l'accident du travail, c'est la réparation d'un accident. Cette règle était la loi commune avant la réforme que nous avons signalée, elle l'est restée pour les pays qui, comme le nôtre, n'y ont point encore adhéré, avec toutefois les modifications légères en droit, mais importantes en fait qu'y a introduites la jurisprudence.

Si nous l'analysons, nous avons d'abord le fait dommageable, l'accident arrivé à l'ouvrier, ensuite la responsabilité du patron qui peut être engagée de deux façons : soit par une faute personnelle qui lui est imputable, soit indirectement par le fait du préposé, contremaître ou ouvrier, dont il a à répondre selon l'article 1384. Mais il ne suffit pas que cette faute existe, encore faut-il qu'elle soit établie, prouvée par celui qui s'en prévaut. L'ouvrier doit montrer que l'accident est dû à l'imprudence, à la négligence du patron, à une circonstance que celui-ci avait le devoir d'empêcher, à un acte qu'il ne pouvait poser, et dans le cas de responsabilité patronale indirecte, que le fait du préposé qui a causé l'accident soit survenu au cours et dans l'exécution des fonctions auxquelles il est employé.

Telle est ce que la doctrine a appelé la théorie *délictuelle* de la responsabilité. Deux points critiques devaient bientôt montrer que ce n'était là qu'un système forcé, deux angles aigus sur lesquels, par la fréquence de l'emploi, devait s'user ce vêtement d'emprunt : la preuve à fournir par l'ouvrier de la faute patronale et l'étendue de la responsabilité de celui-ci, la mesure au delà de laquelle il peut être considéré comme négligent, fautif.

Une théorie nouvelle se fit jour, accusant les lacunes et prétendant les combler. C'est la théorie *contractuelle* qui eut comme principal représentant en Belgique, M. Sainctelette (1), en France, MM. Labbé et Sauzet. La base de responsabilité était toute autre. On laissait là l'article 1382. Le patron était tenu non pas comme ayant commis un quasi-délit, mais simplement en vertu du contrat de travail existant

(1) SAINCTELETTE, *De la responsabilité et de la garantie*, Bruxelles 1884.

Digitized by Google

entre lui et l'ouvrier. Dans ce contrat, l'ouvrier travaille sous l'autorité du patron, se confiant à lui. Le patron a l'obligation de le rendre à lui-même au sortir de l'usine sain et sauf de tout accident. Si un accident arrive, c'est à lui, patron, de prouver selon la règle des contrats qu'il est dû au cas fortuit où à la force majeure, circonstance qui le libère de l'obligation de réparer le dommage. Cette thèse éloquemment défendue par M. Sainctelette mit aux prises délictuellistes et contractuellistes; aujourd'hui elle semble définitivement repoussée par la jurisprudence. Plusieurs auteurs s'attaquaient à l'assimilation du contrat de travail au contrat de transport dont argumentait l'auteur de *Responsabilé et garantie*. Ils protestaient contre cette conception de l'ouvrier dépourvu de toute initiative, entièrement à la merci de l'autorité et de la vigilance patronale. Ces critiques étaient fondées, mais il ne faut pas oublier que M. Sainctelette considérait la *lex lata* et non une *lex ferenda* et que restreint était dans le code le domaine où il pouvait puiser des arguments à l'appui de sa thèse.

Pour nous, il nous semble que la base contractuelle est, comme disait M. Sainctelette, « ce qu'il y a de mieux indiqué, de plus logique est de plus clair ». Il est assez étrange, en effet, qu'un contrat régissant des relations entre deux personnes, certaines de ces relations soient réglées par les articles groupés dans le titre du code où il est précisément question « des engagements qui se forment sans convention »; qu'un patron ne soit pas autrement responsable vis-à-vis de ses ouvriers travaillant chez lui, quotidiennement, sous sa direction, que vis-à-vis du premier passant venu. Toutefois, cette théorie appelle une réforme radicale de la législation si incomplète dans le code du contrat de travail. On ne peut sans texte de loi présumer voulue par les parties la sanction d'engagements aussi graves.

Quoi qu'il en soit, la théorie contractuelle résolvait les deux questions signalées plus haut. Renversant l'obligation de la preuve, elle en ôtait le fardeau à l'ouvrier pour en charger le patron. Et fondé en droit, cela était juste en fait, car, outre

Digitized by Google

les difficultés nombreuses que cette obligation impose à l'ouvrier, il ne faut pas oublier que près de 50 p. c. des accidents sont dus au cas fortuit et doivent donc être supportés par celui qui doit prouver la faute de l'autre partie, cette faute n'existant pas.

Le nombre considérable d'accidents fortuits est la grosse difficulté de la question, car c'est l'écueil contre lequel viennent échouer tous les systèmes qui ne s'inspirent que du droit pur, où le problème est insoluble. Cette difficulté que l'on pourrait surmonter par une extension exceptionnelle de la thèse contractuelle, M. Sainctelette ne la tranchait pas, ou du moins il ne la résolvait qu'en partie, indirectement, dans les cas où le patron, ne pouvant prouver l'accident fortuit, restait tenu de l'indemnité. C'est la plus grave objection que l'on puisse faire à sa théorie, au temps présent où toutes les lois votées ou projetées sont des lois d'assistance, ou, si le mot déplaît, de justice sociale, et où l'on serait mal reçu de préconiser une réforme qui s'inspirât uniquement des rigoureuses règles du droit, et laissât de côté, dans son impuissance à les soulager, cette grosse part d'infortunes.

Quant au second point, celui qui concerne l'étendue des soins que doit apporter le patron à la sauvegarde de ses ouvriers, la mesure comme le principe de cette responsabilité trouve encore sa base dans le contrat. C'est comme contractant que le patron est tenu et c'est certes plus logique que le système délictuel.

Nous avons parlé plus haut de la jurisprudence. Dans le silence de la loi, elle fut souveraine, et il semble qu'on sent dans ses hésitations tout le poids des préoccupations de la haute mission qu'elle assumait. Les tribunaux se laissèrent séduire au début par la théorie contractuelle ; en 1884 et dans les années qui suivirent, nous trouvons une jurisprudence contractuelle qui est consacrée notamment par un arrêt de la cour de cassation de Belgique du 8 janvier 1886 (1). Puis ils la

(1) La jurisprudence francaise était depuis plusieurs années déjà entrée dans cette voie, et nous trouvons à cet égard, en remontant plus haut, un arrêt de Rouen (28 février 1868) isolé, mais curieux, car il prévoit la doctrine du risque

Digitized by Google

repoussèrent et en revinrent à la théorie délictuelle; mais en tempérant sa rigueur. On les vit préciser la notion de la responsabilité patronale, quoique l'article 1382 fût une règle de responsabilité générale et non de responsabilité particulière, et qu'il ne pouvait prévoir le manquement à des obligations qu'il n'établissait pas. La jurisprudence, établissant ainsi malgré elle la théorie délictuelle sur la base contractuelle qu'elle avait condamnée, a admis que le patron était tenu de veiller avec le plus grand soin à la sûreté des ouvriers qu'il employait, et de les protéger dans la mesure du possible contre les dangers inhérents au travail auquel ils se livraient. Une interprétation aussi étendue de la loi amena des abus. Les industriels frappés d'incessantes et excessives indemnités réclamèrent une loi qui arrêtât d'une manière fixe et prévue leur responsabilité. Depuis, et dans ces tous derniers temps, un revirement paraît s'être manifesté dans la jurisprudence; autant elle fut sévère pour les patrons, autant trouve-t-on aujourd'hui de rigueur dans la façon dont elle accueille les réclamations des victimes (1).

Comme on le voit, le système du droit commun ne peut plus satisfaire aux exigences de la situation. La jurisprudence n'a fait que lui prolonger une existence factice. On ne peut tirer des lois que ce qu'elles contiennent, or nos lois n'ont guère prévu la réparation de l'accident industriel, c'est là une lacune législative indéniable. Repoussant la théorie contractuelle qui, en somme, malgré son imperfection, était un progrès, on a dû s'acharner sur ce petit bout de loi de l'article 1382, et le vider jusqu'à la moelle pour édifier un système juridique très attaquable, dont les intéressés se plaignent et dont le moindre mal n'est certes pas l'incertitude du lendemain.

Mais par quoi remplacer la règle existante?

Ici se présente la grave difficulté que nous signalions plus

professionnel, admettant que les patrons doivent garantie si par « des circonstances fatales, *même indépendantes de leur faute*, la vie, la santé des ouvriers qu'ils emploient ou qu'ils surveillent venaient à être compromises ».

(1) Voir surtout la jurisprudence toute récente du tribunal de Charleroi, *Journal des Tribunaux*, 21 juillet 1898.

Digitized by Google

haut. On reconnaît l'insuffisance des règles juridiques actuelles, mais, d'autre part, ces règles sont le droit même, tel que l'ont développé et perfectionné de longs siècles de science et de pratique. En dehors d'elles, a-t-on dit, pas de solution logique et juste, puisque l'on sort de la justice et de la logique suprêmes. Et ceux que hantaient l'indifférentisme de la doctrine économique orthodoxe ajoutaient : « C'est là un mal inévitable pour la classe ouvrière, vous ne pouvez y remédier sans fausser le droit et faire œuvre de partialité ; la réparation des accidents fortuits du travail doit rester dans le champ libre de l'initiative privée, dans le domaine de l'assistance, de la bienfaisance. »

Certes, les juristes les plus audacieux devaient hésiter à abandonner les sentiers battus du droit pour entrer dans des voies juridiques toutes nouvelles, adopter des principes inconnus, consacrer une réforme qui renversait des règles unanimement admises et suivies comme des axiomes, accepter des notions et des termes barbares pour leurs oreilles, comme étrangers à leur habitude de raisonner. Et c'est cette hésitation qui a dû, pour une grande part, retarder la solution du problème, car il ne s'agit pas ici d'une résistance aux doctrines collectivistes, les concessions qu'on réclame ne consacrant en rien aucun point de leur programme ; tout au plus peut-on compter aussi comme cause de ce retard la méfiance du patronnat, sa crainte de lois abusives apportant de lourdes charges à l'industrie.

Cet obstacle d'ordre juridique, des nations, nous le verrons, l'ont franchi d'un bond, ou plutôt l'ont tourné. Pour ne pas modifier les principes de la responsabilité patronale, elles les ont abondonnés. Pour elles, l'obligation de réparer ne découle pas du droit, mais de l'arbitraire de la loi ; tel fut le cas pour l'Allemagne.

Nous croyons que la question peut être résolue autrement et que sans abandonner le droit on peut le compléter. Les notions strictes qui dans nos lois règlent l'attribution de la responsabilité ne s'accordent pas avec les besoins nouveaux ; mais c'est tout naturel, elles ne pouvaient régir des effets que ne pouvaient prévoir ceux qui les ont conçues. Pourquoi alors

Digitized by Google

ne pas les harmoniser avec les conditions sociales actuelles et s'accrocher désespérément au droit romain, qui est un droit, mais non tout le droit? Ne peut-on faire pour l'industrie ce qu'on a fait pour le commerce? Là aussi on a reconnu l'insuffisance du droit commun, aussi l'a-t-on approprié aux relations nouvelles qu'il devait régir. N'a-t-on pas créé des responsabilités exceptionnelles en matière de sociétés et d'effets de commerce? D'après le droit commun, le patron n'est tenu que de sa faute et, d'autre part, près de 50 p. c. des accidents sont dûs au cas fortuit, ne donnant droit à l'ouvrier à aucun dédommagement. C'est là une plaie sociale que tous reconnaissent, mais que l'interprétation stricte de la règle laisse sans remède. Ne pourrait-on justifier une exception à cette règle? La responsabilité, que la loi attribue à une personne vis-à-vis d'une autre, dépend de la manière dont le législateur a envisagé les relations qui existent entre elles. Or, on admet aujourd'hui une notion qui, reconnue fondée, jette un jour nouveau sur la nature des relations entre patrons et ouvriers, c'est la notion du *risque professionnel*, qui fut l'idée maîtresse des législations réformatrices.

Qu'est-ce que le risque professionnel? Au congrès de Paris, M. Dejace, l'éminent juriste, professeur à l'université de Liége, l'a défini en ces termes : « L'ouvrier n'est pas, comme autrefois, exposé aux accidents par suite d'une faute, d'une imprudence personnelle, mais par suite de risques inévitables par *la fatalité du milieu ambiant* ». Nous concevons donc le risque professionnel comme le risque dérivant des conditions dans lesquelles s'exerce aujourd'hui la profession ouvrière. Un risque perpétuel de mort, de blessure ou aussi de maladie professionnelle qui plane sur le travailleur, et contre lequel les mesures de sécurité les plus parfaites ne peuvent souvent le prémunir. Ce risque inhérent à la profession, ce n'est pas, comme on l'a dit, le salaire qui le paie, l'ouvrier le court donc gratuitement, et souvent forcément, la liberté des carrières étant somme toute relative, car fût-elle absolue, les métiers dangereux seraient désertés, ou du moins la demande de main-d'œuvre y surpasserait l'offre. Est-ce juste? On l'a nié

Digitized by Google

avec raison et humanité. On y a vu une charge qui devait peser sur l'industrie, qu'elle devait inscrire à son compte des profits et pertes. Nous sortons ici du droit pur; ce n'est pas une responsabilité nouvelle au sens juridique du mot, c'est une garantie civile que, dans un intérêt social, la loi inscrit d'office dans le contrat de travail.

Mais quelle sera la conséquence de l'adoption de la doctrine du risque professionnel? Certains se contentent de l'ajouter aux solutions de droit et d'en compléter ainsi les lacunes. D'antres, allant plus loin, la disent incompatible avec tout système juridique et aboutissent à la conclusion extrême de couvrir par l'indemnité la faute lourde de l'ouvrier. Ils adoptent un système qui non seulement s'écarte du droit, mais se retourne contre lui. Nous y reviendrons, mais ce qu'il importe de noter, c'est que, la thèse du risque professionnel admise, la solution du problème fait un pas énorme; le nœud de la question est délié, ce point aigu de responsabilité est aplani qui mettait aux prises interventionnistes et non-interventionnistes, séparant les fidèles du droit commun et les partisans de l'indemnité légale, forcée. La base des lois réparatrices est trouvée et indiquera la mesure des indemnités.

Cette base est double, empruntée à la fois au droit commun et au droit nouveau, industriel. Adoptant la théorie contractuelle, on suivra le droit commun dans les limites où il est applicable, dans le cas où une faute peut être établie donnant droit à une indemnité et à une pleine indemnité pour l'ouvrier si elle émane du patron, lui laissant la charge de son infortune si elle lui est imputable. N'a-t-il été commis aucune faute par aucune des parties, nous entrons dans le domaine de la responsabilité exceptionnelle nécessitée par le risque professionnel, et l'indemnité aussi sera exceptionnelle; comme elle ne dérive pas du droit commun elle ne sera pas la réparation du dommage subi par l'inexécution du contrat selon les articles 1147 et suivants, mais ce sera une indemnité réduite en vertu de son caractère d'exception et tarifée par la loi pour prémunir le patron contre l'arbitraire des tribunaux.

Digitized by Google

Et la faute légère? Faut-il en régir les effets selon le droit commun ou selon la base du droit exceptionnel? Dans le premier cas, commise par l'ouvrier, elle lui enlève droit à toute indemnité; il est préférable de faire ici encore exception à la règle stricte. Mais d'abord, qu'est-ce que la faute légère? C'est là une notion abstraite, fluctuante et qu'il est difficile de préciser. On pourrait, *a contrario*, appeler faute légère celle qui n'est pas une négligence grave, qui est, par exemple, la suite d'un moment d'inattention passagère et à laquelle il était naturel de se laisser aller. C'est la faute légère et inconsciente, tels sont les termes qui l'indiquent dans les travaux préparatoires de la loi anglaise. En somme, l'étendue de la faute sera une question de fait à laisser à l'appréciation des tribunaux. Mais il importe de poser le principe que la faute légère de l'ouvrier est couverte. Et c'est là un principe d'équité dans les conditions actuelles du travail industriel. On ne peut réclamer de l'ouvrier que le maximum de soins possible, et ce maximum est relatif vu le milieu où s'exerce sa profession, l'atmosphère de l'atelier, le voisinage de nombreux compagnons, l'appareil mécanique qui l'entoure, une nourriture souvent insuffisante ou peu reconfortante. Toutes ces circonstances influent naturellement sur la force morale du travailleur, la diminuent devant les périls auxquels il est exposé. Et ne serait-il pas d'une rigueur injuste d'exiger de lui une somme idéale de soins, d'attention, de diligence, de vouloir trouver en lui ce type abstrait de perfection absolue que les Romains disaient « agir en bon père de famille », de lui refuser le secours de la loi pour un fait que nul autre, peut-être, n'eût pu éviter? On a reproché à ceux qui défendaient cette thèse de faire de l'ouvrier un être dépendant, irresponsable. On l'a dénoncée comme un attentat à la dignité humaine. Cette objection que nous reprendrons pour notre compte contre le principe de la couverture de la faute lourde, n'a pas sa place ici, si l'on tient compte de ce fait que la liberté de l'ouvrier n'est que relative, et que, d'autre part, on ne lui enlève nullement la responsabilité des actes qu'il a posés volontairement ou qui sont la conséquence d'une négligence grave, d'une

Digitized by Google

faute dont, dans les conditions où il se trouvait, il pouvait et devait s'abstenir.

***

Nous avons vu quel système consacrait le droit commun, quelles améliorations avait voulu y apporter la théorie contractuelle, les lacunes qui subsistaient, et comment on pourrait les combler, en adoptant la thèse du risque professionnel et sans porter une loi qui s'écartât de tout principe de responsabilité. Si nous sortons à présent du domaine théorique pour parcourir l'ensemble des lois qui ont été faites dans les divers pays, nous voyons qu'on peut les classer en deux catégories : les pays à législation spéciale établissant une indemnité légale et forfaitaire, ressortissant du droit public, et dont le type est la loi d'assurance obligatoire, et ceux où le système adopté a été une extension du droit privé commun.

L'assurance obligatoire! On ne peut aborder la question des accidents du travail sans rencontrer cette formule magique. Pour beaucoup, c'est la seule solution rationnelle et équitable. Le mot a fait fortune; il séduit par les garanties de paix et de sécurité qu'il semble promettre aux patrons comme aux ouvriers, il séduit parce que c'est une formule, et comme telle, le verbe simple et sonore destiné à être claironné dans les programmes politiques à la mode du jour, il séduit encore parce que le système qu'il appelle fut appliqué pour la première fois dans une législation, celle de l'Allemagne, dont nous sommes assez près pour admirer les conceptions grandioses, les lignes audacieuses, — n'était-elle pas marquée de l'empreinte puissante du génie bismarckien? — mais dont aussi nous commençons à connaître les défectuosités. L'Allemagne prétend nous conduire, avec MM. Boediker, von Mayr etc., vers la terre promise du socialisme d'État, cette forme de gouvernement que M. Yves Guyot à appelée de façon si pittoresque une serre chaude pour le collectivisme.

L'organisation de l'assurance obligatoire, la discussion de ses effets et de ses bienfaits absorbe la plus grande part du temps des congrès. Les autres systèmes subissent à cause

Digitized by Google

d'elles une éclipse passagère. C'est là un ordre de préoccupations en harmonie avec les idées qui ont aujourd'hui la faveur de l'opinion. Les principes de droit et de justice opposent une barrière inopportune au désir d'apporter une solution hâtive aux revendications excessives; aussi ne les discute-t-on plus. Comme le poltron qui, dans la nuit, crie bien fort qu'il est là pour se donner du courage, de même ces législations avancées, et auxquelles certes on ne peut reprocher de n'être pas de leur temps, proclament vite et bien haut qu'il y a une indemnité pour l'ouvrier et dans tous les cas. Ce sont les premiers mots de la loi, comme si l'on voulait se hâter d'en finir avec cette question gênante de la responsabilité.

L'assurance obligatoire existe en Allemagne depuis 1884. On en connait le fonctionnement. L'assurance est mutuelle; la somme annuelle des indemnités dues par les patrons d'une même industrie est répartie entre tous les chefs d'industrie de cette branche groupés en corporations, et pour chacun, selon le nombre d'ouvriers employés, le montant des salaires et le tarif des risques. L'indemnité fixée par la loi constitue, en cas d'incapacité totale de la victime, une rente égale à 66 1/2 p. c. du salaire, en cas de décès, une rente au profit des survivants de la victime de 20 p.c. pour la veuve et pour l'enfant devenu par l'accident orphelin de père et de mère, de 15 p. c. pour l'enfant dont la victime était le père, jusqu'à l'âge de 15 ans, ces rentes pouvant être cumulées jusqu'à 60 p.c. du salaire; enfin, lorsque la victime était l'unique soutien de ses ascendants, ceux-ci ont droit à une rente de 20 p. c. du salaire. Les contestations sont vidées par deux institutions composées de fonctionnaires, de patrons et d'ouvriers qui sont les « tribunaux arbitaux » et, au-dessus desquels on a comme instance suprême, « l'Office impérial des assurances ».

Les critiques dirigées contre cette législation sont nombreuses (1). On l'a dit et redit, l'assurance obligatoire est une lourde charge imposée exclusivement à l'industrie allemande;

(1) Voir notamment *L'assurance obligatoire contre les accidents en Allemagne*, par M. TH. HEGENER, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, publié en 1897 par le comité central du travail industriel.

Digitized by Google

son organisation complexe nécessite des dépenses bureaucratiques excessives, absorbant une grande partie des capitaux versés, le nombre des accidents a augmenté, celui des procès n'a guère diminué. Tous ces faits, les statistiques officielles en établissent nettement la véracité. Mais ces critiques sont devenues des lieux communs, et nous bornant au point de vue spécial de la responsabilité patronale, nous retiendrons surtout la plus grave des attaques auxquelles l'institution prête le flanc, c'est l'irresponsabilité de l'ouvrier. Celui-ci a droit à l'indemnité même si l'accident est dû à sa faute lourde, c'est-à-dire à sa négligence, à son imprévoyance, fût-elle la plus grossière, la plus inexcusable. Il ne pourra rien réclamer au seul cas où il sera établi qu'il a causé volontairement l'accident. Tel est le caractère juridique étrange de cette législation.

Nous devons ici ouvrir une parenthèse. Cette question de la couverture de la faute lourde est actuellement la plus discutée, c'est la limite dernière des concessions que peuvent faire aux « étatistes » les juristes et les non interventionnistes.

Les partisans de la couverture de la faute lourde invoquent surtout les raisons suivantes. Ils font ressortir la difficulté de caractériser en fait cette différenciation doctrinale entre la faute lourde et la faute légère; ils disent qu'écarter cette exception de faute lourde, c'est couper dans la racine d'innombrables procès, résultat aussi heureux pour les industriels que pour les travailleurs. A ceux qui objectent que c'est une prime à la négligence de l'ouvrier, ils opposent que l'ouvrier n'en sera pas moins diligent et soigneux, car si sa négligence ne sera pas punie par le défaut d'indemnité, il se sait menacé par d'autres peines non moins efficaces (1): sanction *morale*, remords, regrets; *sociale*, peine édictée par le code pénal; *physique*, douleurs corporelles, craintes de la mort.

Nous ne pouvons nous dissimuler le poids de ces arguments, ni nous refuser à reconnaître qu'ils ont entraîné les convictions de hautes personnalités scientifiques et d'une foule d'hommes du

(1) M. H. Denis.

Digitized by Google

métier, pas plus que nous ne nierons que la tendance vers cette solution domine dans les congrès internationaux comme dans plusieurs parlements européens. Chez nous, beaucoup d'industriels s'y sont ralliés. Le grand succès d'une théorie, en opposition si violente avec la justice et le droit, éveille même de vives inquiétudes, et nous souffrons de voir devenir humbles et troublées, devant cette marche triomphale, nos croyances dans cette arche sacrée, ce cadre de morale supérieure où s'enfermaient jusqu'ici les législateurs. Qu'une loi déclare abolies ces notions juridiques de responsabilité jusqu'à présent reçues et acceptées par tous, que cette loi dise qu'il ne sera pas tenu compte à l'homme des fautes, quelque graves qu'elles soient, dont il s'est rendu coupable, que l'infortune survenue à l'ouvrier négligent, insouciant ou désobéisant, ou ivre même, lui ouvre les mêmes droits qu'à l'ouvrier consciencieux et zélé, irréprochable, que dans une usine il n'y ait plus de bons et de mauvais ouvriers, mais des êtres abstraits des choses, machines de travail qui peuvent se détraquer et qu'il faut indistinctement réparer, sans autres préoccupations que celles qu'on met à raccommoder un engin endommagé ou à en utiliser les débris, s'il est désormais hors d'usage, c'est là une énormité de déraison et d'injustice contre laquelle la conscience proteste. C'est décréter la banqueroute du droit, c'est fonder l'égalité sur l'iniquité même.

Et quels sont les grands bienfaits qui pourraient autoriser un tel sacrifice? La diminution du nombre des procès? C'est là notamment ce qui met le système en grande faveur chez nos industriels. Mais l'exemple de l'Allemagne nous montre que la couverture de la faute lourde ne diminue pas le nombre des procès, qu'au contraire elle les augmente. Et cela est fondé en nature, car la source de ces procès d'accidents est moins dans les vices d'une législation que dans l'antagonisme économique entre le salariat et le patronat; elle est dans la plaie saignante de la misère du prolétariat ouvrier. L'ouvrier blessé, frappé de douleur physique, menacé de l'indigence, se tourne aussitôt vers l'espoir d'une réparation qui le mette à

Digitized by Google

l'abri du besoin. C'est cette préoccupation-là qui est l'origine des procès. Qu'importe la loi? Si elle est défavorable à la cause, ne voudra-t-on pas, poussé par la force du besoin, lutter contre elle, et l'on trouvera toujours aisément des plaideurs; si elle est favorable, si elle accorde à coup sûr une indemnité, ne trouvera-t-on pas cette indemnité insuffisante, n'essayera-t-on pas de la faire majorer? Quelque étroite que soit la voie laissée ouverte aux procès, on s'y engagera toujours et parfois avec d'autant plus d'acharnement que la chance est plus petite. Et d'ailleurs, nous voyons que, dans ces législations, le patron demeure tenu civilement des conséquences d'un accident intentionnellement provoqué par lui. Quelle tentation pour la victime que de chercher à établir cette responsabilité qui, prouvée, lui donnera beaucoup plus que l'indemnité légale! Est-ce bien là le résultat de pacification sociale que poursuit le législateur?

On objecte aussi la difficulté de différencier en pratique la faute lourde des autres espèces de fautes. On écarte toute notion juridique comme appartenant à un droit suranné, purement doctrinal. Certes, nous l'avons reconnu, le droit commun ne peut plus régir ces contestations industrielles; en présence de la théorie admissible, et admise, du risque professionnel, il devient un anachronisme. Mais ne peut-on le modifier au lieu de proclamer son impuissance?

La question a soulevé au congrès de Bruxelles de longues et confuses discussions qui ont, malgré elle, emporté l'assemblée au fin fond du royaume de Dame scholastique, et l'on a cru pouvoir tirer argument de la vanité de ces subtiles débats. Évidemment, s'il est aisé en théorie de concevoir les nuances de responsabilité classées sous le nom de faute légère et de faute lourde, il est difficile de les trouver en pratique dans le réalisme des faits. Mais est-ce impossible? Tel acte prouvé étant de l'ouvrier, n'entraîne-t-il pas pour son auteur, et aux simples lumières du bon sens, tel degré de responsabilité? L'ouvrier, qui est victime d'un accident par suite de sa désobéissance à un ordre formel, n'est-il pas plus coupable que celui atteint dans l'exécution même des ordres qu'il a reçus?

Digitized by Google

N'est-ce pas un cas de faute lourde que celui de cet ouvrier qui, renvoyé de la fabrique pour ivresse, a réussi quand même à y pénétrer, à s'y mettre au travail et a été victime de son obstination? Le doute existera souvent, comme en beaucoup de contestations judiciaires, mais alors l'indulgence du tribunal sera justifiée. On a tiré grande gloire de l'insuffisance de la plupart des définitions de la faute lourde (1). Mais la difficulté de définir une chose n'empêche pourtant pas la notion que nous pouvons en avoir. Et à l'objection on a répondu très justement par cette vieille question : « Définissez-nous donc la vie ». D'ailleurs, il est à remarquer que nos adversaires maintiennent la responsabilité à raison du dol, or, il est souvent tout aussi difficile de différencier le dol de la faute.

Reste l'argument philosophique de la triple sanction morale, sociale et physique. Prenons encore l'exemple de l'Allemagne; la statistique officielle accuse l'augmentation du nombre d'accidents. N'est-ce pas la conséquence de la couverture de la faute lourde, l'indice de l'inefficacité préventive de ces sanctions? Ce qui tendrait à le prouver, c'est que le nombre des morts reste stationnaire, car ici l'instinct de conservation est la meilleure des sanctions, tandis que la proportion des accidents de peu de gravité s'est accrue. Personne n'ira soutenir que des ouvriers, consciemment, à la légère, se feront mutiler en vue de l'obtention d'une indemnité médiocre, mais la certitude que toute infortune sera réparée, n'entraînera-t-elle pas, malgré lui, l'ouvrier à un certain relâchement? Son état d'esprit ne sera-t-il pas modifié, n'aura-t-on pas contribué à écarter peu à peu de lui les préoccupations de garantie personnelle? L'existence d'un régime législatif prévoyant, réparant le plus grave manquement, n'endormira-t-il pas l'usine dans la torpeur d'une sécurité désormais assurée? Et ce relâchement, si nous le redoutons chez l'ouvrier, nous ne le craignons pas moins chez le patron qui, sans cesse, doit se tenir sur la défensive afin de conserver intact non pas son corps, mais celui de tous les hommes qu'il emploie. Peut-on

(1) Le Conseil supérieur du travail l'a définie « la violation consciente des devoirs essentiels de sécurité ».

Digitized by Google

d'ailleurs se reposer avec tant de confiance sur la force de cette triple sanction? La sanction morale, d'abord, ne peut avoir tout son poids que si l'ouvrier jouit de la plénitude de son libre arbitre ; or, les doctrines nouvelles, qui ont créé la notion du risque professionnel, n'accordent à l'ouvrier qu'une liberté limitée dans les conditions de l'exploitation moderne.

Et la sanction sociale, pénale? Quelqu'efficace qu'elle soit, elle ne s'exercera jamais que dans le domaine restreint de l'application de la loi pénale. Tous les cas de faute lourde ne sont pas des délits, il s'en faut de beaucoup. Et si l'ouvrier ne compromet que sa sécurité propre, de quelle peine pourrait-il se savoir menacé?

Reste la sanction physique. C'est évidemment la plus forte, elle s'exerce préventivement en mettant en jeu l'instinct de conservation, elle punit aussi l'ouvrier de sa faute par les douleurs que celle-ci lui occasionne. Mais il est assez étrange de se prévaloir de l'infortune de ces douleurs, alors que d'un autre côté on veut que cette infortune soit un titre pour l'ouvrier, et qu'il faille lui dire à la fois : « Vous avez été coupable, la douleur dont vous souffrez en est la juste punition; mais c'est elle aussi qui vous donne droit à l'indemnité que je vous accorde. » On a mis beaucoup d'humanité dans la conception de ce bâtard du châtiment et de la récompense, mais bien peu de logique.

Nous ne pouvons donc trouver suffisantes les raisons qu'on nous présente pour brûler nos idoles et nous convertir à cette hérésie juridique et morale de la couverture de la faute lourde.

Voilà quelques observations suggérées par la loi allemande. La loi autrichienne se rapproche de celle-ci, mais s'en écarte par cette notable différence de principe que les ouvriers supportent un dixième de la charge des indemnités. L'organisation qu'elle a établie est aussi moins centraliste. Dans la loi norvégienne, conçue également sur les mêmes bases, la tendance étatiste se manifeste plus fortement encore par l'institution d'un établissement unique d'assurance pour toutes les industries géré par l'État. Citons encore les projets de lois instituant l'assurance obligatoire présentés en Suisse, en Italie et en Hollande.

Digitized by Google

Dans cette catégorie de législations à indemnité légale et forfaitaire, on peut placer encore la loi française votée le 26 mars 1898. Mais le système consacré s'écarte considérablement du régime allemand dont il corrige la rigueur; on peut même y voir une transition entre ces législations radicales et celles dont la loi anglaise est le type et que nous avons considérées comme extensives du droit commun. L'élaboration de cette loi fut longue et ardue, et donna lieu à un grand débat entre la Chambre, qui voulait l'assurance obligatoire, et le Sénat qui inclinait vers des solutions plus modérées. Il en résulta ce caractère tempéré et transitoire que présente le régime de la loi du 26 mars.

Le bénéfice en fut réduit aux ouvriers exerçant un métier soumis à des risques habituels d'accident, ce qui était plus logique que la loi allemande, puisque la raison d'être de ces législations est la notion du risque professionnel. Mais la base de la responsabilité patronale y est aussi radicale, sauf cette atténuation que la « faute inexcusable » de l'ouvrier diminue le montant de l'indemnité, sans que pourtant celle-ci cesse de lui être due. Quant à l'organisation de cette responsabilité, le régime corporatif n'existe pas ici, l'assurance n'est pas obligatoire et les patrons restent tenus individuellement; mais le payement des indemnités est garanti contre le risque d'insolvabilité par un fonds de réserve géré par la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse et alimenté par l'adjonction de centimes additionnels à l'impôt des patentes frappant les industries auxquelles s'applique la loi.

***

La seconde catégorie de législations que nous avons mentionnée est celle à laquelle appartiennent les lois (anglaise, danoise) qui maintiennent à l'indemnité son caractère de réparation civile, mais modifient le droit commun en augmentant le nombre des cas où l'obligation à l'indemnité existe. C'est le droit commun modifié dans sa rigueur par l'adoption de la notion du risque professionnel.

La Suisse, qui, depuis, se tourne vers l'assurance obligatoire,

Digitized by Google

avait la première montré la voie. Deux lois, en 1875 et en 1877, étendirent la responsabilité, celle de 1881 a complété le système.

L'indemnité désormais enlevée à l'arbitraire des magistrats est tarifée par la loi et ne peut excéder un maximun égal à six fois le salaire de la victime. Nous ne trouvons pas ici la complexité des lois postérieures, notamment de la loi anglaise. Les principes en sont simples. Le patron est tenu de réparer pleinement (dans les limites du maximum de six fois le salaire) l'accident arrivé à l'ouvrier par sa faute à lui patron, ou par le fait de ses préposés. En cas de faute commune de la part du patron et de l'ouvrier, indemnité réduite à fixer par le juge. L'accident dû exclusivement à la faute de l'ouvrier n'oblige le patron à aucune réparation. Enfin, et c'est ici qu'apparaît pour la première fois dans les lois l'application de la doctrine du risque professionnel, l'accident dû au cas fortuit oblige le patron à une réparation à arbitrer équitablement par le juge, toujours dans les limites du maximum donné plus haut. Comme on le voit, si la réforme est importante en principe, nous n'y trouvons pas encore de différenciation de degrés pour la faute de l'ouvrier dont la responsabilité reste à sa charge, sauf le cas de faute commune.

L'Angleterre était la plus mal partagée sous le rapport du droit commun. La règle commune de responsabilité avait, de par la jurisprudence, subi cette modification exceptionnelle connue sous le nom de « *common employement* » qui consistait à exonérer le patron de l'obligation à l'indemnité quand l'accident subi par l'ouvrier était dû au fait d'un autre ouvrier de la même usine; disposition qui ne fut supprimée que par l'*Employers liability act* de 1880. La survivance de cette règle inique jusqu'à nos jours acceptée et considérée comme légitime montre bien quels préjugés grossiers obscurcissent la notion des droits de la classe ouvrière. Les changements de l'opinion publique en de telles matières, la destruction d'institutions traditionnelles dont personne ne soupçonnait le vice, même en des pays de grande liberté, mais qui se sont effondrées, car elles formaient obstacle à la marche de l'affranchissement du

Digitized by Google

travailleur, ce sont là des faits signalés à la méditation des esprits ultra-conservateurs.

Le caractère de la loi anglaise du 6 août 1897 est de laisser à l'ouvrier le choix entre le bénéfice du droit commun, une réparation civile complète, et la présente loi dans le cas où l'accident est dû au fait intentionnel ou à la négligence du patron (chap. I, art. 1, *b*); dans les autres cas, la loi est substituée au droit commun. Le manquement grave ou volontaire de l'ouvrier n'est jamais couvert. Les parties peuvent-elles, par des conventions particulières, déroger aux dispositions de la loi? En principe, la liberté dans l'espèce équivaut souvent à la destruction du droit de l'ouvrier; favorable au plus fort, le patron, elle lui permet de dicter ses conditions et de forcer l'ouvrier qui est à sa merci de renoncer aux bénéfices de la loi. Aussi est-il généralement admis que de telles dispositions sont d'ordre public, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas aux particuliers d'en écarter l'application. La loi anglaise, suivant les traditions d'individualisme inhérentes à l'esprit et aux mœurs britanniques, en a disposé autrement. Elle a admis la valabilité de conventions dérogatoires à la loi, mais sous certaines garanties. Ces conventions doivent être conclues pour un terme excédant au moins cinq années, et surtout, il faut un certificat du *registrar of friendly societies* (du receveur de l'enregistrement des sociétés mutuelles) approuvant le contrat et déclarant que le système « n'est pas, en somme, moins favorable à l'ensemble des ouvriers et de leurs ayants droit que les dispositions de la loi ». Un autre article de la loi prohibe tout système contenant « l'obligation pour les ouvriers d'y adhérer comme condition de leur engagement ». Ce régime a l'avantage de pouvoir substituer à l'application parfois inopportune de la loi une convention dans laquelle la liberté et les intérêts de l'ouvrier sont sauvegardés.

La loi danoise du 23 février 1897 est conçue dans le même esprit. Le Parlement danois s'est arrêté à cette solution après avoir écarté plusieurs projets établissant l'assurance obligatoire avec caisse unique d'assurance gérée par l'État, comme en Norvège.

Digitized by Google

Comme dans la loi anglaise, la faute lourde de l'ouvrier n'est pas couverte, mais ici l'indemnité est toujours limitée, que le patron soit responsable en vertu du droit commun ou à raison du risque professionnel. L'industrie trouvera dans ce système l'avantage de pouvoir prévoir les charges qu'elle aura à supporter, la suppression de cet arbitraire laissé aux tribunaux d'allouer des indemnités, que les industriels sont très humainement portés à trouver excessives. Mais cette disparition de toutes nuances dans la source de responsabilité patronale est-elle juste? Et si l'on admet une indemnité exceptionnelle fixée par la loi, — par exemple, en cas de mort le salaire moyen multiplié par 4, comme le fait la loi danoise — réduite à raison de cette circonstance même que le patron n'a commis aucune faute, peut-on également admettre que l'ouvrier n'a pas droit à une plus ample réparation de la part d'un patron convaincu de faute, de négligence? Il ne faut pas que l'intérêt des patrons détourne la réforme de sa destination première, l'intérêt des ouvriers. A quoi bon modifier la législation si c'est pour tomber dans les mêmes errements. Et s'il est mauvais de faire une loi exclusivement dans l'intérêt des ouvriers, il ne vaut guère mieux, sous couleur de légiférer pour eux, de faire une loi contre eux et dans l'intérêt surtout des patrons.

***

L'étude de l'application des deux grands principes de réparation que nous avons vus nous a fait parcourir les diverses législations européennes; il ne nous reste plus qu'à nous demander où en est notre pays.

Il faut bien le reconnaître, à part le rôle assumé par la jurisprudence, la question ne s'est pas dégagée encore du domaine idéal des projets de loi. Nous avons vu l'effort tenté par M. Sainctelette pour faire prévaloir le principe de la responsabilité contractuelle, et, par conséquent, le renversement de la preuve. Le 15 mai 1890, MM. Janson, Casse, Hanssens, Houzeau de Lehaye déposaient sur le bureau de la Chambre une proposition de loi constituant l'assurance obligatoire. Elle

Digitized by Google

présentait comme caractéristique de ne pas couvrir la faute lourde de l'ouvrier. Les patrons pouvaient s'assurer par collectivités, mais il leur était loisible aussi d'être leur propre assureur ou d'avoir recours à une compagnie privée, à charge dans ces derniers cas de déposer un cautionnement entre les mains de l'État ou dans une caisse garantie par lui.

L'année suivante, M. Lejeune, ministre de la justice, présentait au nom du gouvernement un projet issu des travaux de la commission instituée à l'effet de reviser la législation sur le contrat de louage de service. La base de la réparation était dans les obligations imposées au patron par ce contrat.

Le projet conciliait heureusement les principes du droit avec la doctrine du risque professionnel. Il s'inspirait de ce courant d'idées hostile aux solutions extra-juridiques qui présida à la confection de la loi anglaise. Le patron, aux termes du contrat, devait veiller à la sécurité de ses ouvriers, il était responsable de tous manquements à cette obligation qui couvrait aussi la faute légère de l'ouvrier, « les maladresses légères et accidentelles qui peuvent être amenées par l'âge ou par les conditions dans lesquelles le travail doit être exécuté ». Seulement, chose assez bizarre, et qui diminuait considérablement la portée de la réforme, quoique la commission ait franchement adopté la thèse contractuelle, elle écartait l'interversion de la preuve. Elle n'admettait pas que l'ouvrier eût à l'égard du paton un titre de garantie et lui imposait l'obligation préalable d'établir un rapport de cause à effet entre l'accident et un manquement aux obligations contractuelles du patron.

Le projet opérait enfin l'importante innovation d'obliger le patron à réparer, par une indemnité réduite dans les limites fixées par la loi, les accidents dus au cas fortuit, obligation que la loi inscrivait d'office dans le contrat. Pour certaines industries dangereuses, telle l'exploitation des mines, le paiement de l'indemnité était garanti par l'obligation à l'assurance.

Ce projet alla rejoindre dans l'oubli ceux de M. Sainctelette et de MM. Janson et consorts.

Depuis, le gouvernement a évolué vers l'assurance obliga-

Digitized by Google

toire qu'il a abandonnée pour se rapprocher de la loi française en un projet définitif déposé à la Chambre cette année.

Il faut dans l'étude de la loi proposée s'en référer au projet de loi déposé le 27 novembre 1896 sur le contrat de travail, dont elle doit être le complément.

Le système préconisé par le gouvernement est d'un radicalisme absolu; il ne distingue plus aucune nuance de responsabilité chez l'ouvrier, plus étendu en ce sens que la loi française. L'exposé des motifs nous apprend qu'on a voulu éviter « les procès irritants »; on l'a du moins cherché, mais au prix du sacrifice de toute notion de justice et d'équité.

L'article premier définit l'accident donnant lieu à réparation celui « survenu à l'ouvrier d'une entreprise industrielle dans le cours et par le fait de l'exécution du contrat de travail régi par la loi du... (c'est la loi sur le contrat de travail proposée le 27 novembre 1896) ». Cet article doit être rapproché des articles 20 et 21 (chapitre III, responsabilité) qui rétablissent l'empire des règles de la responsabilité civile, au seul cas où l'accident a été provoqué intentionnellement par le patron, et l'exonèrent au cas où il a été provoqué intentionnellement par la victime. Sauf ces deux dispositions, rien qui rappelle les principes de la responsabilité. Nous devons nous en tenir à la rédaction générale de l'article premier qui couvre donc la faute lourde.

Mais ne pourrait-on soulever une objection relative à ces procès irritants dont on s'est tant préoccupé? Elle résulte en effet de la corrélation voulue par le législateur entre ce projet et celui relatif au contrat de travail. L'article premier parle, nous l'avons vu, de la réparation de tout accident survenu « dans le cours *et* par le fait de l'exécution du contrat de travail régi par la loi ». On rentre ici dans le domaine du droit où les mots ont leur sens strict; « par le fait de l'exécution du contrat », veut donc dire, « par le fait de l'exécution des obligations imposées par la loi aux parties. » Il s'agit ici naturellement des obligations prescrites à l'ouvrier. Or, quelles sont-elles dans le projet du 27 novembre 1896?

« ART. 8. — L'ouvrier a l'obligation :

« 1° D'exécuter son travail *avec les soins d'un bon père de*

Digitized by Google

famille, au temps, au lieu et *dans les conditions déterminées par la convention ou l'usage;*

« 2° *D'agir, conformément aux ordres et aux instructions qui lui sont données* par le chef d'entreprise ou ses préposés, en vue de l'exécution du contrat;

. . . . . .

« 5° *De s'abstenir de tout ce qui pourrait nuire à sa propre sécurité et à celle de ses compagnons ou des tiers.* »

Par conséquent, l'ouvrier, coupable de quelque manquement à ces obligations, a-t-il été *par ce fait* victime d'un accident, cet accident n'est pas survenu « *par le fait* de l'exécution du contrat de travail », mais précisément par celui de l'inexécution du contrat. Supposons le cas d'un ouvrier ivre (dérogation au 1° et au 5°), il est blessé par maladresse résultant de son état d'ivresse, l'accident n'est pas arrivé par le fait de l'exécution du contrat, pas plus que l'accident de chasse frappant l'ouvrier qui, au lieu de se rendre à l'usine, aurait été braconner. Tout acte posé en dehors des obligations d'un contrat et par manquement à ces obligations n'appartient évidemment plus à l'exécution du contrat.

Voilà donc tout manquement de l'ouvrier à ses obligations, fût-il le plus légèrement culpeux possible, suffisant pour lui enlever tout espoir d'indemnité. Or, ce n'est certes pas le résultat qu'on a eu en vue. On nous objectera l'esprit de la loi, le texte de l'article 21, qui n'exonère le patron qu'au cas où l'accident « a été intentionnellement provoqué par la victime ». Nous répondrons par le texte de l'article 1er qui dit « et par le fait de l'exécution du contrat » et par l'interprétation juridique qu'il faut lui donner. On nous répondra que notre thèse est subtile, que les patrons ne s'en prévaudront certes pas. Tout se plaide et, en admettant que les patrons n'opposent pas cette exception, le sens et les effets d'une loi peuvent-ils être laissés à l'arbitraire de chacun?

Voilà le principe de la loi. Quant à l'indemnité, elle est toujours fixée par la loi et constitue une rente viagère représentant une proportion, variable selon les cas, du salaire moyen. Il est à remarquer que le taux est en général moins élevé que celui

Digitized by Google

adopté par les lois allemande et française. L'incapacité totale et permanente ne donne droit pour la victime qu'à une rente égale à 50 p. c. du salaire moyen, — la proportion dans la loi allemande est de 66 $^{2}/_{5}$ p. c. et dans la loi française des $^{2}/_{3}$ du salaire; en cas de mort de la victime, chacun des enfants n'a droit qu'à 5 p. c. du salaire, — la loi allemande leur accorde 15 p. c., et la loi française 15 p. c., s'il n'y en a qu'un, 25 p. c. s'ils sont deux, 35 p. c. s'ils sont trois, 40 p. c. s'ils sont quatre ou plus (il est utile de faire remarquer que, dans le projet belge, quel que soit le nombre des enfants, le cumul des rentes qui leur sont allouées ne peut dépasser 30 p. c. du salaire).

Les arrérages des rentes sont payables mensuellement dans les bureaux chargés du service de la caisse d'épargne ou des compagnies d'assurances qui auraient été agréées à cet effet par arrêté royal. La loi accorde, en outre, aux industriels la faculté d'établir des caisses communes d'assurances qui assumeront le service des rentes, sauf reconnaissance par le gouvernement. Le payement des indemnités est garanti par un privilège général sur les meubles du patron, prenant rang après celui attribué aux gens de service, commis et ouvriers, pour le payement de leurs salaires.

La loi, enfin, règle l'obligation pour le chef d'industrie de déclarer les accidents, attribue la juridiction des actions relatives aux indemnités aux juges de paix, ce qui en simplifie notablement la procédure, et institue une « Commission des accidents du travail ».

Quoi que devienne la loi en sortant du crible des discussions parlementaires auxquelles elle sera soumise, il est à espérer qu'il se formera, si pas à la Chambre des représentants, au moins à la Chambre haute, une opinion assez forte pour en tempérer les rigueurs, assez éclairée pour en redresser les errements et revenir à des conceptions plus saines et plus justes sur la notion de la responsabilité.

Août 1898. GEORGES HERLANT.

Digitized by Google

RATAGE

Quand Paul Fréson, fraîchement nanti du diplôme doctoral, advint à Famal par un matin frisquet de fin septembre, sa première visite fut pour M. le préfet dont l'habitation s'enclavait dans le collège, à l'autre bout de la ville.

Un domestique à l'œil soupçonneux l'introduisit en une pièce assez vaste, décorée d'un bureau-ministre, d'une couple de bibliothèques voilées de serge et de portraits pédagogiques ; en face, une cour s'étendait, semée de cailloutis et de gravier ; plus loin des cimes de marronniers surgissaient, dominatrices. Dans le silence de l'entour, des gloussements de poules s'élevaient, scandés par le battement d'une enclume.

La porte grinça.

« Monsieur le préfet.

— Ah ! monsieur Fréson, sans doute... notre nouveau professeur... mettez-vous, mettez-vous, soyez le bienvenu à Famal... Oh ! ça va vous faire un fameux changement... vous qui êtes habitué à la capitale... Mais vous serez vite acclimaté... et nous avons des promenades, vous verrez... Au reste, la réputation de notre pays est établie... Nous recevons des étrangers, et, chaque dimanche, ce sont des caravanes de Bruxellois... l'été est si gai... si gai... »

M. le préfet minaudait en des intonations persuasives et, d'un tic inlassable, se frottait les mains de frottées circulaires et douces, comme s'il y eût caressé du velours ; il continuait d'une voix recueillie :

« Autrefois j'ai demeuré à Bruxelles, quand j'étais surveillant... Eh bien ! je ne m'y plaisais que tout juste... les jeunes

Digitized by Google

gens ont des manières insolentes, et ils sont corrompus... Vous comprenez, quand on court les cafés-concerts de la rue des Bouchers... Je regrettais mon Famal... mes parents sont des environs... lorsque j'ai eu ma nomination ici, j'ai ressenti une joie... et vous, monsieur Fréson, aimez-vous la nature?

— Beaucoup, monsieur le préfet, quoique, à dire vrai, je ne la connaisse pas énormément... ici j'aurai l'occasion de faire mon apprentissage.

— Certainement, certainement... Venez donc voir mon jardin... Mais auparavant vous prendrez une petite goutte de « doux »... c'est stomachique et inoffensif. »

D'un geste mesuré, M. Trulin aveignit d'une bibliothèque un plateau de laque décolorée où reposaient, autour d'une carafe ébréchée, des verres microscopiques; et il versa en réitérant :

« Stomachique et inoffensif. »

Le couloir traversé, et la cuisine, le jardin apparaisait, un lopin exigu, hérissé d'une haie malingre et dominé d'un tertre coiffé d'un semblant de tonnelle; derrière le treillis connexe à la muraille, des poules picoraient, voisines de lapins grignotants; de l'autre côté s'arrondissait la cuve goudronnée du gazomètre.

M. Trulin s'épanouit d'un sourire béat.

« Oui, monsieur Fréson, j'ai passé ici de bien bonnes heures... je bêche, je ratisse, je plante, et, comme vous le voyez, je n'ai pas mis de fleurs... je suis pour le positif... les carottes, les oignons, les navets, de bons légumes qui nous viennent à point pour nos pensionnaires... Tenez, quand je goûte mon pot-au-feu du ménage, je reconnais mes légumes à moi, ceux que j'ai plantés et soignés... il me semble que ceux du marché n'ont pas le même parfum. Mes poules me donnent des œufs en abondance, des œufs superbes... Vous voyez, j'ai pris la précaution d'installer mes bêtes au midi, car au nord c'est terrible... le vent brûle tout... Mes lapins vont admirablement et ce n'a pas été sans peine... j'ai été obligé

Digitized by Google

de les nourrir à la cuiller... Maintenant qu'ils sont gros et gras, je suis d'autant plus heureux de les avoir sauvés... ils font partie de la famille... »

M. Trulin s'effusa d'hilarité, les paumes suavement entre-frottées; Paul Fréson, d'un air intéressé questionna :

« Vous avez des enfants, monsieur le préfet?

— Je n'en ai plus... j'avais une petite fille, elle est morte à huit ans... Aussi, quoique je n'attache pas grande importance aux mômeries religieuses, je n'aime pas à voir passer la procession... Ces enfants vêtues de blanc, cela me rappelle la mienne... Nous sommes restés à deux... Madame s'occupe beaucoup du pensionnat... on ne s'imagine pas les tracas que cela donne...

Après le jardin, ce fut la cour; M. Trulin s'extasiait sur son amplitude, faisait ressortir la commodité du gravier pour les jeux et les courses, puis il mena le professeur dans les dortoirs, vantant la hauteur des plafonds, la blanche gaieté des couchettes; et en repassant dans la cuisine, il lui présenta, sur la pointe d'un couteau, un morceau de beurre que M. Fréson dut finir par avaler devant l'insistance de l'invitation corroborée de cette demande insidieuse :

« Ne dirait-on pas de la noisette? »

Eh! oui, c'était de la noisette, mais Fréson, à la fin s'impatientait à la faconde melliflue du barbacole, et désenglué, les poumons gonflés d'air libre, il regagnait son « quartier » au bercement aimable de cogitations ironiques :

« Mon brave Trulin, vous êtes de la bonne année si vous pensez que je vais moisir ici *ad vitam æternam*... Le temps de me faire la main, de rapprendre ma syntaxe latine et grecque, que, par parenthèse, j'ai oubliée à l'université; puis après une inspection ou deux, je prends la poudre d'escampette... Brave Trulin, est-il amusant avec ses lapins et ses poules! Oui, mais il ne faut pas que cet amusement se prolonge trop pour moi... C'est égal, ils feront une tête quand je m'en irai, une tête... »

Digitized by Google

Et Paul Fréson souriait d'avance à son image, installée dans le coin d'un wagon, quittant la gare dans le brouhaha des étonnements et des envies ; il s'en récréait encore, lorsqu'il réintégra son « quartier », deux pièces meublées de façon à peu près convenable, au premier étage d'une maison bariolée d'un tumulte de couleurs discordantes, magnifiée de cette enseigne jumelle : « Auguste Poutiau, peintre. — *Café des Arts.*

Devant, une petite place s'étendait, irrégulièrement bordée de maisons tristes, encombrée de fumier, de charrettes, de carrioles; par derrière, au-dessus d'une venelle tortueuse et malodorante, les rochers surgissaient à pic, ouatés de sapins et de verdures, enclavés çà et là en des jardins abrupts, aboutissant aux campagnes.

Entre les promenades, la lecture des journaux, l'ordonnance, en les armoires, des livres, des vêtements et du linge, les heures insensiblement défluèrent jusqu'au matin de la rentrée, engrisaillé d'une brume pénétrante.

Le long de la route, les élèves s'échelonnaient, coiffés de casquettes neuves, et ils dévisageaient, d'un œil curieux, Fréson qui s'en allait tout seul, d'un pas digne, chapeauté de soie, enserré d'une redingote. M. le préfet, escorté des professeurs souriants, marchait à grandes enjambées, en se malaxant les paumes; il dépêcha les présentations, s'empêtrant dans des formules qui lui étaient insolites, au milieu d'un bourdonnement de bienvenue. Puis, au rythme pressé de la marche uniforme, les conversations reprirent, enroulées à l'emploi des vacances :

« Moi, disait l'un, j'ai parcouru les Ardennes, sac au dos... quelle belle excursion! Et il ne manque pas d'endroits où l'on a une pension chic pour quatre francs tout compris... et pas de la camelote, vous savez... chic, chic!

— Moi, contait l'autre, j'ai été à la pêche, et je ne sais si la faute en est à ma ligne ou à mes asticots, je n'ai pas été aussi heureux que d'habitude... Alors, pour me consoler, je me

Digitized by Google

suis mis à résoudre des problèmes, et j'en ai résolu au moins huit cents!

— Bah! déclarait un troisième, pourquoi sortir de chez soi, quand on s'y trouve bien; je ne change rien à mon petit train, et je suis content comme un dieu : mes petites chopes, mes petites gouttes, ma crasse pipe d'Obourg, n'est-ce point le bonheur ? »

Un quatrième acquiesçait à cette opinion, malicieux et rigoleur dans sa houppelande effilochée clamant la misère; il nichait à trois kilomètres du collège, dans un taudis suant l'humidité, avec une tourbe de marmaille; et jamais on ne l'avait vu que d'alerte humeur, éternellement prompt aux calembredaines.

« Et vous, M. Van Cromphout, interrogea M. le préfet, s'adressant à un grand gaillard dont la taille efflanquée ballait dans une jaquette trop large, avez-vous encore fait quelque voyage lointain ?

— Mon Dieu, Monsieur le préfet, les fonds étaient légèrement en baisse... j'ai poussé une pointe jusqu'à Londres, pendant une quinzaine, puis j'ai été passé quelques jours chez Pureur... vous savez, il s'est marié et il est à Bouillon. »

Ce fut une cacophonie d'interjection : Pureur à Bouillon!... et marié! Quelle histoire! Quelle affaire! Ils ne se fussent pas trémoussés d'un majeur émoi à la nouvelle d'un volcan jailli soudain en pleine terre famaloise, et ils dialoguaient encore sur l'hymen de Pureur et sa mutation de résidence, quand la cloche s'essora de vibrations grêles.

« Huit heures, Messieurs, il est huit heures », sentencia M. Trulin, stoppant soudain; et chacun prit congé, se dirigeant vers les classes devant la porte desquelles les potaches se rangeaient en doubles files, prolongeant des restes de jeux et de rires.

*
* *

Après un mois passé en l'accomplissement ponctuel des

Digitized by Google

devoirs et le dédaigneux isolement des collègues, jugés trop plats pour fraterniser avec eux, Paul Fréson est entré dans l'intimité du professeur de quatrième, M. Pierre Lembourg, qui, lui aussi, a passé par l'université de Bruxelles.

Lembourg demeure à deux pas du *Café des Arts*, chez un plombier qui le respecte infiniment; Fréson invité par hasard, après quatre heures, s'est étonné de rencontrer là un piano pas trop hurleur et du bourgogne exquis.

« Ah! ça, je ne m'attendais guère à cette surprise... à cette double surprise... C'est un coin de civilisation dans ce trou perdu... Mes félicitations à votre fournisseur...

— Mon fournisseur, c'est mon père... oui, ils sont gentils à la maison, ils m'expédient du vin et des galettes... Vous comprenez, il n'y a pas beaucoup d'agrément à Famal... c'est le moins qu'on se soigne, qu'on se dodine... »

En son for intime, Fréson jauge le trivial de la compensation, mais il se garde de s'en ouvrir, béatifié lui-même par l'aimable union du pomard et de la pâtisserie; ils en ont vidé une seconde bouteille, Lembourg a tapoté quelques arrangements d'opéras vétustes, et ils s'en sont allés à la taverne prochaine expédier quelques cognacs en ramant, d'un bras malhabile, une trentaine de points tardigrades sur un billard dépenaillé; quand ils sont partis, la tête fumeuse, ils se tutoyaient, se félicitant de l'aubaine qui les avait accordés; Fréson ruminait que son collègue, après tout, n'était pas tellement sot de simpliciser le bonheur, et Lembourg se sentait gagné d'une amitié déférente pour ce citadin, d'allure fine et distinguée, qui l'élisait camarade entre tous les autres barbacoles.

Ils voisinèrent à la table d'hôte, où le coup de midi et demie agrège professeurs, employés, gaudissarts, ruraux casquettés de loutre et patoisant un rude et guttural idiome; M. Van Cromphout est le boute-en-train de l'assemblée, patoise plus haut et plus fort que les autres, braille des plaisanteries de terroir, lance des calembours d'almanach, martelle du couteau

Digitized by Google

son verre pour accélérer le service ; les gaudissarts lui en veulent de les distancer, habitués de mener ailleurs la parlotte, mais le restant des convives s'esclaffe ; et lorsque M. Van Cromphout, le torse frétillant sous sa jaquette ballante, clame :

« Ah! voici l'soupe! ah! voici l'viande! ah! voici les canadas », c'est une bourrasque d'hilarité dont les vitres frémissent.

Le régime est violemment carnivore : rosbifs, gigots, côtelettes de porc; de lourds morceaux mijotés dans un beurre loyal ; le pain du fournil, épais et mat, du fromage blanc ou le Herve pestifère; là-dessus coule, des multiples carafes, une bière irrationnée.

L'engloutissement parachevé, M. Van Cromphout jette sa serviette et, reculant bruyamment sa chaise, barytonne :

« C'est bon, j'ai la panse pleine! »

On rit moins, tourné à la paresse de la digestion, et, en groupe, les professeurs s'acheminent vers le collège.

M. le préfet vauerre parmi la cour, flanqué des surveillants, l'œil aux aguets, le front chargé de soucis imaginaires ; on vient grossir le groupe et la déambulation continue, au battement régulier des mains qui s'entrefrottent.

La classe va sans malencombre; même Paul Fréson s'étonne de ce calme, de cette acceptation passive et résignée ; jamais une réplique, jamais une révolte ; ils sont alourdis et comme ankylosés par leur hérédité inintellectuelle, et Fréson serait heureux presque de la diversion de quelque farce, de quelque mutinerie, tant l'atmosphère se plombe d'ennui et d'indolence, par-delà les hautes fenêtres, il aperçoit la cime des marronniers, la cuve noircie du gazomètre, et entre les rochers, le ruban jaunâtre de la rivière ; un train parfois s'annonce en échos rocailleux et du jardinet montent les gloussements des poules préfectorales.

Fréson, d'abord, s'est irrité de cette ambiance d'apathie; des fourmillements d'impatience lui fouettaient les nerfs et une

Digitized by Google

envie le lancinait de fouler aux pieds ses livres et de fuir, à grandes enjambées, l'étouffoir; par degrés, il s'est assagi, apaisé, conformé au moule; et les ruelles étroites avec leurs visages bêtes sur le pas des boutiques, la cour, les marronniers, les collègues, le potager de M. Trulin, le *Café des Arts*, la pension, les calembredaines de M. Van Cromphout, le bourgogne de Lembourg, le cognac et le billard fourbu de la taverne, Famal tout entier s'est, d'une marche lente et implacable, installé dans son âme; il ne songe plus à ce joli matin septembral où, revenant du collège, il roulait d'allègres projets d'ironie; même il redoute cette inspection, jadis tant désirée, qui pourrait l'arracher au décor de ses habitudes; Paul Fréson mourra là comme Pierre Lembourg, qui grisonne et va se marier.

FRANZ MAHUTTE.

Digitized by Google

QUAND ET COMMENT L'IDÉE DE CHARITÉ

FIT SON APPARITION DANS L'HISTOIRE

I

L'esclavage fut la véritable plaie de l'antiquité. A l'époque de la grande prospérité de l'empire romain, sous l'empereur Auguste, on estime que l'humanité se divisait en deux parts à peu près égales : les hommes libres et les esclaves. Le monde romain qui comprenait le monde connu, à peu de chose près, comptait environ 120 millions d'âmes et l'on peut, sans exagérer, fixer le nombre des esclaves à la moitié. La population de Rome à cette époque est généralement évaluée à un million d'hommes, dont 500,000 citoyens seulement. Or, quelles horreurs comporte ce seul mot : *esclavage*, on le sait suffisamment pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister longuement sur ce point.

L'esclave était bien au-dessous de l'homme. Les plus généreux le considéraient comme une espèce intermédiaire entre la bête de somme et l'homme. C'était une chose, une propriété que l'on pouvait vendre et détruire. L'empereur Antonin fut le premier qui assimila d'une manière générale celui qui aurait tué son esclave sans motif, non pas au meurtrier d'un homme libre, mais au meurtrier de l'esclave d'autrui, c'est-à-dire qu'il avait simplement à payer comme amende la valeur de l'esclave. Le vieux Caton, qui se piquait d'être un honnête homme et un citoyen modèle, disait : « Sois bon ménager,

Digitized by Google

vends ton esclave et ton cheval quand ils sont vieux. » Un grand seigneur romain, Vedius Pollion, à qui un esclave brise une coupe de cristal, le fait jeter à ses murènes, et Pline le Jeune, qui raconte, le fait, ajoute, d'une manière inconsciente, cette remarque curieuse : « Genre de supplice qui seul lui » procurait le spectacle d'un homme déchiré en même temps » dans toutes les parties de son corps. » N'est-ce pas épouvantable? Et ces horreurs composaient la vie ordinaire de ce peuple romain, si grand, si sage sous d'autres rapports. La notion de charité, de fraternité humaine resta donc pendant très longtemps absolument inconnue du peuple romain. Quand et comment de nouvelles idées s'infiltrèrent-elles dans le monde romain? C'est là une question bien complexe et bien difficile à résoudre. En tout cas, ce ne fut pas l'œuvre de quelques années.

On attribue généralement le changement qui se fit peu à peu dans les idées à l'influence du christianisme, mais cette solution, bien que conforme à la vérité, laisse encore ouverte cette seconde question : Comment le christianisme parvint-il, à la longue, à exercer cette influence? Il est indéniable que le christianisme eut cette gloire sublime de prêcher la loi d'amour et de fraternité, et chercher à diminuer sa part d'influence dans la rénovation du monde serait à la fois ridicule et odieux. Mais la bonne semence, pour germer, devait être jetée sur un terrain préparé. Comment et par qui ce terrain fut-il préparé? Voilà la question intéressante à étudier.

II

Il paraît certain maintenant (les admirables travaux d'Ernest Renan ont fait la lumière sur ce point) que deux mouvements parallèles ont coexisté à cette époque de l'histoire; l'un dans les couches inférieures, l'autre dans les sphères élevées de la société.

Ces deux mouvements se sont produits d'abord indépendamment l'un de l'autre et ont suivi leur voie sans se pénétrer. Peu à peu les deux courants s'élargissant sans cesse, se sont

Digitized by Google

confondus et ont acquis la force irrésistible d'un torrent qui a tout emporté.

Le christianisme fut, à l'origine, une propagande qui venait d'en bas, des couches les moins élevées de la société. Les malheureux, les esclaves, tous ceux qui souffraient, et songez combien ils étaient nombreux, saisissaient avec avidité les paroles consolantes de ces apôtres obscurs qui allaient répandant partout la bonne nouvelle.

Mais à côté de cela, il y avait dans l'élite du monde romain un mouvement analogue, un mouvement philosophique puissant, intense, qui poussait, inquiétait la partie intelligente de la nation. L'âme humaine s'était modifiée peu à peu. Le contact et le mélange des civilisations étrangères avaient amolli cette dureté inflexible qui avait caractérisé les créateurs de la grandeur romaine. Les vieux républicains se plaignaient amèrement de cette invasion étrangère. Mais leur influence était annihilée par la puissance des nouvelles idées. Déjà, 150 ans avant Jésus-Christ, Térence avait remué profondément les esprits et avait lancé son vers immortel, tant répété depuis qu'il en est devenu banal :

Homo sum et nihil humani a me alienum puto.
(Je suis homme et j'estime que rien d'humain ne m'est étranger.)

Mais Térence était un esclave, une exception. Il était arrivé à la compréhension de cette grande idée de fraternité humaine à la suite de ses souffrances personnelles. Toutefois ses œuvres ne paraissent pas avoir marqué, à ce point de vue, une trace profonde sur l'esprit de sa génération et de la génération suivante. C'est le grand siècle, le siècle d'Auguste, qui ouvrit définitivement l'esprit humain à ces nobles et grandes idées. Ce fut surtout l'étude de la philosophie grecque qui amollit l'âme romaine jusqu'à la rendre capable de pitié.

Dès les premières années de l'ère chrétienne, on rencontre dans les historiens latins des faits caractéristiques qui prouvent que le cœur de la foule est accessible aux sentiments de charité.

Tacite raconte dans ses *Annales* (liv. XIV, ch. XLII) un inci-

Digitized by Google

dent de la vie romaine bien instructif à cet égard. Cela se passait en l'année 60 de notre ère, un an avant l'arrivée à Rome de saint Paul. C'était sous le règne de Néron. Le préfet de Rome, Pédanius Secondus, ayant été assassiné par un de ses esclaves resté inconnu, il fut question au Sénat de conduire au supplice, suivant la loi romaine encore en vigueur, tous les esclaves qui habitaient sous le même toit que la victime. Ils étaient 400! hommes, femmes et enfants. Pour la première fois, l'inhumanité d'une semblable mesure fut mise en relief en plein Sénat. Une opposition sérieuse s'éleva contre l'exécution du sanglant arrêt. « La pitié du peuple, émue en faveur de tant d'innocents, éclata par des rassemblements qui allèrent jusqu'à la sédition. » Ces mots sont de Tacite lui-même. Grâce à un vigoureux discours du célèbre jurisconsulte C Cassius, une lumière du barreau à cette époque, la loi fut exécutée et les 400 malheureux furent conduits au supplice. Le principe était sauf, mais il y eut bataille dans les rues de Rome et « l'on dut border de troupes tout le chemin par où les condamnés furent conduits à la mort ». Il est curieux de lire dans Tacite le discours du conservateur endurci qui prit, en cette occasion, la défense des vieilles coutumes barbares. Ce sont toujours les mêmes arguments dont on se sert encore de nos jours quand on veut s'opposer au progrès et aux réformes. Ah! si l'on voulait bien profiter des leçons de l'histoire!

J'ai relevé, avec quelques détails, ce fait symptomatique pour montrer que la conscience publique commençait à parler et qu'à cette époque déjà, l'on pouvait s'émouvoir même pour des esclaves!

III

« Tous les devoirs humains sont renfermés dans cette pensée: Nous sommes les membres d'un grand corps, parce que la société humaine se forme par notre union comme une voûte par l'union de ses pierres dont chacune tomberait si elle n'était soutenue par les autres; parce que la nature nous a fait sortir du même principe, nous a fait naître du même sang,

Digitized by Google

nous a destinés à la même fin, nous a inspiré un mutuel amour. »

Qui parle ainsi? Est-ce un père de l'Église, est-ce un philosophe chrétien? Non, c'est Sénèque, le précepteur et le ministre de Néron, celui que l'on pourrait appeler l'encyclopédiste des stoïciens (1); qui résuma toutes leurs doctrines; qui forma cette génération idéale dont sortirent Trajan, Antonin, Marc-Aurèle pour le bonheur du monde. Ailleurs, dans une de ses lettres à Lucilius, il s'écrie:

« Ce sont des esclaves? Dites des hommes, dites des commensaux, dites de moins nobles amis; dites plus, des compagnons d'esclavage; car la fortune a sur nous les mêmes droits que sur eux. Celui que tu appelles ton esclave est né de la même souche que toi; il respire le même air, il mourra de la même mort. Consultes-le, admets-le à tes entretiens; admets-le à tes repas. Vis avec ton inférieur comme tu voudrais que ton supérieur vécût avec toi. Ne cherche pas à te faire craindre; qu'il te suffise ce qu'il suffit à Dieu, le respect et l'amour. »

Sénèque, tant décrié à cause de ses complaisances pour Néron, est certes l'un des écrivains les plus intéressants et, somme toute, le plus sympathique du premier siècle de notre ère. Il est véritablement humain. Il aime la vertu; il est foncièrement bon. Il ne se détache que difficilement et peu à peu de ses faiblesses, qui sont celles de notre pauvre humanité. Mais il le sait et l'avoue sincèrement. Il dépouille le vieil homme à mesure qu'il avance dans la vie et la perfection morale à laquelle il arrive à la fin de sa carrière ne lui enlève jamais son indulgence pour les faiblesses d'autrui. Sa mort est sublime comme celle de tant d'autres stoïciens, et je ne sache pas de martyr chrétien qui ait montré plus de sérénité à ses derniers moments. Le récit de cette mort vaut la peine d'être lu dans Tacite (2), mais il est trop long pour que je le repro-

(1) Pour être tout à fait exact, je devrais dire les néo-stoïciens. On sait que l'école philosophique fondée par Zénon (300 ans avant J.-C.) prit le nom de stoïcienne de στοα portique. Épictète fut le chef de la seconde école néo-stoïcienne sous Néron.

(2) TACITE, *Annales*, livre XV, chap. LX-LXIV.

Digitized by Google

duise ici. On sait que Néron lui envoya par un centurion l'ordre de mourir. Sa femme Pauline voulut mourir avec lui. Tous deux s'ouvrirent les veines. Entretemps, Sénèque consolait et encourageait ses amis et leur prodiguait ses derniers conseils, ses dernières leçons. Comme la mort tardait à venir, il craignit que ses souffrances n'abattissent le courage de sa femme et que lui-même en voyant les tourments qu'elle endurait ne se laissât aller à quelque faiblesse; il la pria de passer dans une chambre voisine. Puis, retrouvant jusqu'en ses derniers moments toute son éloquence, il appela des secrétaires et leur dicta un assez long discours. » Pauline fut sauvée par ordre de Néron. Elle vécut quelques années encore, montrant par la pâleur de son visage et la blancheur de ses membres à quel point la force vitale s'était épuisée en elle. »

Sénèque était contemporain de Jésus-Christ et ses doctrines se rapprochent sur tant de points des maximes chrétiennes que l'on a essayé d'en faire un chrétien. Tertullien dit de lui: » Seneca sœpe noster, » et saint Jérôme l'a mis au nombre des auteurs sacrés. Mais cette thèse romanesque a été définitivement écartée. Connut-il du moins les chrétiens? Exercèrent-ils sur lui une influence sérieuse? Plus tard, après la prédication de saint Paul, il est vraisemblable que stoïciens et chrétiens ne restèrent pas étrangers l'un à l'autre et il dut y avoir bien des luttes oratoires entre les représentants des deux sectes. Mais il est difficile de croire que déjà à cette époque les chrétiens occupassent à ce point l'attention publique. Saint Paul, le grand apôtre des Gentils, fut amené, pendant qu'il prêchait en Grèce, devant le proconsul Gallion, le frère même de Sénèque. Plus tard il fut conduit prisonnier à Rome et remis à Burrhus, le collègue et l'ami de Sénèque.

C'était en 61. Le philosophe stoïcien (1) avait alors 59 ans. Il allait tomber en disgrâce et déjà il pratiquait la vie de renoncement qu'il avait adoptée, tant pour échapper aux tentatives d'empoisonnement de Néron que pour mettre sa vie en accord avec ses principes. Pendant deux ans, il est

(1) Sénèque, à vrai dire, était plutôt un éclectique, mais, à cette époque de sa vie, il se rapprocha des néo-stoïciens.

Digitized by Google

vrai, saint Paul put prêcher ses doctrines en toute confiance et sans empêchement. Il était seulement sous la surveillance de la police impériale et ce n'est que cinq ans après que Néron le fit décapiter. Mais comment concevoir que des hommes d'un caractère aussi élevé que Thraséas, Soranus, Musonius, Rufus et Sénèque lui-même, tous ces grands martyrs du stoïcisme, eussent dissimulé leurs attaches avec un parti de qui ils auraient emprunté leur vertu et leurs doctrines? Comment concevoir que Tacite, le consciencieux Tacite qui écrivait sous le règne de Trajan, n'eût fait qu'une mention distraite et superficielle d'une secte à ce point importante qu'elle aurait converti les plus illustres représentants du stoïcisme? Comment expliquer surtout, si l'on devait admettre cette hypothèse qui prévaut encore chez nombre d'écrivains catholiques, comment expliquer l'attitude des empereurs philosophes? Pendant près d'un siècle, le monde fut gouverné par des stoïciens, par les élèves d'Épictète, de Musonius Rufus, de Sénèque. L'histoire n'offre pas un second exemple d'une période de paix et de prospérité semblables pour l'humanité. Ce fut réellement l'âge d'or. Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, montés sur le trône le plus puissant que le monde ait jamais connu, montrèrent l'exemple de toutes les vertus civiques et morales. Ils mirent en pratique les théories prêchées par leurs devanciers et maîtres qui avaient payé de leur vie leur opposition à la cruauté des Césars. Pour se faire une idée exacte de la perfection morale à laquelle peut atteindre l'humanité par la seule force de la raison, il faut lire avec attention le *Marc-Aurèle*, d'Ernest Renan, le dernier livre et non le moins beau de la brillante série qu'il a publiée sur les origines du christianisme. Eh bien! ces philosophes couronnés qui mettaient au-dessus de tout l'estime d'eux-mêmes et le culte de la vérité, auraient puisé dans les prédications des apôtres chrétiens les grands principes d'où ils tiraient leur vertu et leur morale, et ils n'auraient éprouvé pour ces hommes qu'une indifférence hostile! Non, c'est absolument inadmissible! Cette belle idée de charité et de fraternité humaine devait germer à son heure, dans ces nobles

Digitized by Google

cerveaux qui remuèrent tant et de si généreuses pensées. Elle ne pouvait pas rester plus longtemps inconnue après le grand siècle d'Auguste qui vit l'une des plus magnifiques éclosions littéraires dont l'histoire ait gardé le souvenir. C'est le résultat où devaient aboutir les travaux des grands philosophes grecs admirés et continués par les stoïciens. La tyrannie même des Césars eut pour effet de hâter le moment où la nature humaine reprendrait ses droits sur la barbarie. Tous ceux qui s'élevaient au-dessus de la tourbe immonde des affranchis, des délateurs et des courtisans, se tournaient du côté des derniers représentants de la vertu romaine. Et ces représentants étaient alors tous des adeptes de la philosophie stoïcienne. Ils formaient l'opposition au Sénat, mais ne pouvaient protester que par leur silence contre le despotisme des empereurs. Tenus éloignés de la chose publique, ils employaient leur activité à l'étude des graves problèmes de la philosophie. Quelle était la nature de ces problèmes? Le jeune et enthousiaste Perse les résume assez bien dans sa troisième satire :

« Réveille-toi, soulève ta tête assoupie par les excès de la veille. As-tu un terme pour ton voyage? As-tu un but pour tes flèches? Ou bien vas-tu au jour le jour sans y penser? Qui sommes-nous? Pour quelle vie venons-nous en ce monde? Quelle règle nous est imposée? Quelle carrière nous est ouverte? L'or que nous recherchons, dans quelle mesure devons-nous le souhaiter? Notre patrie, nos parents, quels droits ont-ils sur nous? Enfin, qu'est-ce que Dieu a voulu faire de chacun de nous et quelle place nous a-t-il donnée dans l'ordre des choses humaines? Homme, voilà ce que tu dois apprendre. »

Nous avons déjà montré par des extraits de Sénèque à quel point ces grands esprits se préoccupaient du sort réservé aux esclaves. Aussi ce fut un souci constant, dès que le pouvoir passa entre leurs mains, d'adoucir dans la limite du possible la condition des esclaves; non seulement des esclaves, mais des faibles, des opprimés, des femmes et des enfants. Marc-Aurèle, comme dit Renan, se fit en quelque sorte le tuteur de tous ceux qui n'en avaient pas. L'enfant pauvre, l'enfant malade

Digitized by Google

eurent des soins assurés. L'état civil fut constitué, les registres des naissances commencèrent à être tenus. Tuer son esclave devint un crime et le traiter avec cruauté, un délit. Au fond, à partir d'Antonin, les jurisconsultes imbus de stoïcisme envisagent l'esclavage comme une violation des droits de la nature. « Ainsi fut définitivement constituée cette merveille, « le droit romain, sorte de révélation à sa manière dont « l'ignorance reporta l'honneur aux compilateurs de Justinien, « mais qui fut en réalité l'œuvre des grands empereurs « du IIe siècle (1). L'on pourrait ajouter l'œuvre aussi des maîtres de la philosophie stoïcienne : d'Épictète, de Thraseas, de Soranus, de Musonius, Rufus et surtout du plus populaire d'entre eux, de Senèque. On ne peut trop le répéter, la doctrine stoïcienne ne resta pas à l'état de rêve, d'utopie; ses adeptes occupèrent le pouvoir pendant près d'un siècle et, somme toute, ils mirent en pratique les préceptes enseignés par leurs maîtres de philosophie.

Que l'on ne voie pas dans mon plaidoyer en faveur des stoïciens une tentative sournoise de diminuer la juste part d'honneur qui revient au christianisme dans l'œuvre de régénération d'où date le monde moderne. Cette tentative serait puérile d'ailleurs; mais qu'il me soit permis de dire que l'histoire s'est montrée ingrate envers les stoïciens du Ier siècle. Elle n'a pas suffisamment tenu compte des services rendus à l'humanité par leur propagande désintéressée et courageuse.

Eux aussi payèrent de leur vie leurs spéculations savantes. Ils faisaient partie de l'élite de la société, ils étaient l'aristocratie à tous les points de vue. Ils avaient richesse, honneurs et il leur était loisible d'achever dans la mollesse une vie facile et plantureuse. Leur désintéressement dépasse presque les forces de l'humanité et ils seront l'éternel honneur de l'esprit humain. A leurs efforts, nous devons en grande partie les notions de droit qui nous régissent encore, mais ce que nous leur devons surtout, c'est la conscience qu'ils nous ont donnée de ce que vaut la raison humaine. C'est leur raison qui se révolte contre

(1) ERN. RENAN, *Origines du christianisme. Marc-Aurèle*, page 28.

Digitized by Google

cette grande iniquité : l'esclavage; c'est par leur raison qu'ils arrivèrent à la compréhension de l'idée de charité. Tandis que les humbles et admirables ouvriers de la bonne parole travaillaient les cœurs au nom de leur divin Maître dans les bas-fonds de la société et prêchaient partout la fraternité humaine, ces nobles ouvriers de l'intelligence, s'appuyant uniquement sur les forces de la raison, ébranlaient les esprits et combattaient les sauvages préjugés par leurs savantes dissertations. Aux premiers, le monde n'a ménagé ni sa reconnaissance ni son admiration et à juste titre. Mais l'œuvre des seconds est restée dans l'ombre et cependant l'histoire, si prodigue de gloire envers les conquérants et les guerriers, a peu de tentatives aussi héroïques à enregistrer. C'est cela qu'il m'a paru bon de mettre en lumière.

J'ai voulu protester contre l'indifférence imméritée de l'humanité à l'égard des pères de la civilisation moderne. Puisse-t-elle, cette modeste étude, attirer l'attention de quelques-uns sur les nobles efforts des philosophes stoïciens! Puisse-t-elle engager ceux qui restent fidèles au charme des lettres, à lire, à relire plutôt les œuvres immortelles de ces grands hommes qui ont touché à tous les problèmes et en ont résolu quelques-uns! Ce sera mon excuse d'avoir osé traiter, après Renan, ce point de controverse.

JULES VIEUJANT.

Digitized by Google

LA TRADITION DU MOYEN AGE DANS MOLIÈRE[1]

La Religion.

En matière de spéculation philosophique, la littérature gauloise a un horizon assez borné. Le sentiment religieux lui est étranger. Les hautes idées de la divinité, de la destinée humaine, du devoir l'indiffèrent et si, d'aventure, elle les rencontre, c'est pour les rapetisser par ses gausseries et son scepticisme gouailleur. Expression intellectuelle de l'humanité moyenne, c'est-à-dire de cette portion de l'humanité qui fait le gros œuvre social ou en jouit, sans plus, elle manque d'ailes pour s'élever du monde matériel, où la confine la nature de son inspiration.

Indépendamment des distinctions sociales, l'humanité se divise en deux parts : la masse qui agit et l'élite qui pense. Celle-ci est le cerveau et le cœur de l'humanité, la pensée qui rayonne et la sensibilité qui vibre. Elle joue, dans l'organisme social, le rôle qu'Aristote attribuait, dans l'organisme de l'individu, au *sensorium commune*, le centre où convergent toutes les sensations (2). L'humanité pourrait aussi se comparer à la scène du théâtre du moyen âge, où les deux mondes, celui du ciel et celui de la terre, se superposaient en deux étages. Au-dessus était le Paradis. Dieu le père, en somptueuse chasuble

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1898.

(2) « Les masses sont le fond de l'humanité ; c'est avec elles, en elles et pour elles que tout se fait ; elles remplissent la scène de l'histoire, mais elles y figurent seulement ; elles n'y ont qu'un rôle muet, et laissent, pour ainsi dire, le soin des gestes et des paroles à quelques individus éminents qui les représentent. » (VICTOR COUSIN, *Cours de philosophie*, introduction, 8e leçon.)

Digitized by Google

d'or, la crosse étincelante de pierreries à la main gauche, la main droite levée en un geste de bénédiction, siégeait hiératiquement sur son trône. Autour de lui se déployait la pompe céleste : les chœurs des anges, les pléiades des vierges, l'armée des martyrs, des docteurs et des pontifes. De toute cette foule, ravie dans l'extase du plein savoir et de l'amour suprême, s'élevait, magnifique et triomphal, un chant d'allégresse et d'adoration. Au-dessous, à l'étage inférieur, était représentée la Terre, avec son grouillement humain, son agitation et son tumulte, ses grandeurs et ses petitesses, ses drames et ses farces. Il en est ainsi de l'humanité. Dans les sphères supérieures, l'élite, dépositaire de la conscience humaine, domine son temps de toute la hauteur de sa pensée; le « profane vulgaire » se meut dans les régions inférieures ; il vit la vie ordinaire avec ses alternatives de tristesse et de joie. Or, cette foule, déprimée par l'âpre combat pour la bouchée de pain ou plongée dans les douceurs de l'oisiveté, ne se soucie guère de philosophie et de religion. La vie est bonne ou mauvaise selon les caprices de la fortune. Chacun, suivant son tempérament, accomplit sa petite tâche quotidienne, plus ou moins vaillamment et en raisonnant le moins possible, comme le Martin de *Candide*.

Cette conception pratique de la vie s'égaie, en pays gaulois, de jovialité naturelle. Cette tournure d'esprit se reflète dans une littérature spéciale qui, nous l'avons vu, survécut à tous les genres littéraires. C'est la littérature des fableaux, histoires de haute graisse et de plat réalisme, des chansons grivoises et des farces. Fableaux et farces ont, sous des noms divers, traversé les âges et font encore les délices du public d'aujourd'hui.

Les Gaulois ont toujours méprisé le rêve stérile et la métaphysique. Le monde extérieur existe pour eux et leur suffit. Les écrivains les plus populaires sont ceux qui furent le moins métaphysiciens et le moins lyriques, en entendant par lyrisme cette envolée de l'âme vers un idéal supra-humain. Considérez les assises philosophiques de l'œuvre des écrivains qui reflétèrent, le plus génialement, cet état d'esprit. Jean de Meung prône *Nature* et *Raison;* Rabelais prêche le retour à *Physis;*

Digitized by Google

ce qui ressort de l'œuvre de Molière, c'est la légitimité de l'instinct; La Fontaine a suivi toute sa vie et recommandé la « bonne loi naturelle »; Voltaire est rationaliste et irréligieux. On lit encore aujourd'hui Molière, La Fontaine et Voltaire, tandis que Corneille, Racine, Pascal, Bossuet, J.-J. Rousseau ne sont connus que des seuls lettrés, encore qu'ils soient commentés dans les classes. Au XIXe siècle, seul Béranger a joui d'une véritable popularité.

Au fond, — nous aurons l'occasion de le constater plus loin, — les Gaulois sont païens. Leur paradis est un compromis agréable entre cette terre et le paradis théologique; c'est, en quelque sorte, un prolongement de ce monde sublunaire, mais plus parfait que celui-ci, un lieu de repos éternel où nous serons accueillis par le Dieu des bonnes gens, par « le très bon, très grand Dieu, le Dieu de sainte bénignité » de Rabelais. Leur Christ n'est pas le Dieu implacable des rigoristes qui a dit que petit serait le nombre des élus, mais le doux pasteur évangélique aux cheveux blonds, inquiet de la brebis égarée; le convive souriant et pitoyable des Noces de Cana; le philosophe aux paraboles de clarté, qui laissa tomber de lentes paroles d'indulgence sur la femme adultère prostrée à ses pieds. Et encore cette conception de la divinité s'auréole-t-elle de trop de poésie. Pour peu, ils se représenteraient Dieu en manches de chemise, assis sous une treille, une bouteille de piquette devant lui et promenant sur le monde un regard bénévole et un sourire bon enfant (1). Ce bon Dieu n'eut pas été dépaysé dans la Confrérie de la Passion du moyen âge ou dans les *caveaux* du commencement de ce siècle. Aujourd'hui ce Dieu paterne et farceur, à la façon d'un épicier retiré qui possède son Béranger, irait, au dessert, de sa petite chanson sur le vin, le jeu, les belles.

Ce sentiment religieux plutôt médiocre, qui apparaît dans les mœurs du peuple (2), se décèle particulièrement dans une

(1) Lire le *Dieu des bonnes gens*, de BÉRANGER.

(2) « Au lieu d'une religion nationale, nous avons en France une sorte d'irréligion nationale : c'est là même ce qui constitue notre originalité au milieu des autres peuples. En France, les deux tiers au moins de la population masculine

Digitized by Google

chanson très connue à Liége, cette ville de race et d'esprit gaulois. C'est l'histoire de saint Aubin. Ce brave saint, le Bacchus de l'hagiographie populaire en pays wallon, après une vie toute d'intempérance, arrive à l'huis du ciel. En terre gauloise, l'ivrognerie n'est pas un vice, aussi Aubin est-il admis dans le séjour des bienheureux. Il entre en titubant dans les parvis célestes où ses manières débraillées et son langage trivial de Liégeois en goguettes durent apparemment choquer l'assemblée de choix qui s'y trouvait. Cependant, par déférence pour la volonté divine qui avait permis cette intrusion, on l'invite à prendre part au repas commun; mais le menu, composé de sucre (1), paraît bien fade à son palais accoutumé au feu des alcools. Il préférerait une nourriture moins divinement insipide: « J'aimerais mieux, dit-il, en buveur chevronné, un hareng ou des moules, je ne serais plus soûl. On accède à son désir. Aubin, grâce à ce repas reconstituant, est remis de son ébriété. Mais l'ivrognerie est un vice tenace. Tout saint qu'il est, Aubin ne peut résister aux suggestions de ses passions terrestres. Doué de moins de force morale que son collègue saint Antoine, il succombe à la tentation et le voilà de nouveau adonné à son péché mignon. Il boit, s'enivre, remplit le ciel de son humeur bachique. Les saints et les anges sont d'abord scandalisés du peu de mondanité, si l'on peut ainsi dire, de leur camarade. Décidément, le nouvel élu manque de tenue. Mais, peu à peu, la curiosité agissant sur eux comme sur de vulgaires mortels, ils finissent par goûter — oh ! rien qu'un doigt ! — au liquide étrange qui fait les délices de la dernière recrue. Ils trouvent à ce breuvage un charme assez agréable, ma foi, si agréable même qu'ils laissent leur cassonade paradisiaque pour le genièvre terrestre. Dès lors ç'en est fait de leur sobriété. Ils comprennent les préférences d'Aubin, ils excusent ses débordements. Qui a bu boira, dit la sagesse des nations. L'événement confirme l'adage. Depuis cette

vivent à peu près en dehors de la religion traditionnelle. » (A. GUYAU, *L'irréligion de l'avenir*.)

(1) A Liége, la croyance populaire est que dans le paradis on mange des « des souk à l'losse », du sucre à la louche.

Digitized by Google

dégustation fatale, qui ne tarda pas à dégénérer en libations, le ciel devient un véritable cabaret où retentissent éternellement des chansons et des cris d'orgie. Voilà comme quoi, nous apprend la chanson,

« Dispoie ci timps là
« Tos les saints s'fet sôt. »

Nous retrouvons cet esprit voltairien dans tout le moyen âge. On se fait en général une fausse idée de cette époque. La faute en est à la littérature qui ne la considéra en quelque sorte que comme un magasin de décors et un répertoire inépuisables de faits et de fictions qu'elle adaptait aux besoins du moment. Le moyen âge, dans l'imagination de notre siècle, passa par trois stades. Il y eut d'abord le moyen âge rococo, à la mode sous le premier Empire. C'était le temps des jeunes et beaux Dunois qui partaient pour la Syrie à la recherche de non moins belles et de non moins jeunes Isabelles. Ce moyen âge troubadouresque et sentimental retentit des roucoulements désespérés des puceaux mélancoliques et versificateurs qui, le torse moulé dans un justaucorps mi-parti et les yeux blancs, se pâment aux pieds de dames gentes et inhumaines. Il est né de la fusion de l'ancienne sensibilité pleurnicharde et prompte aux syncopes du XVIII[e] siècle et du vague à l'âme des Renés romantiques. En second lieu, vient le moyen âge pittoresque, mouvementé, bigarré, truculent et ténébreux de Walter Scott, Victor Hugo, Aloysius Bertrand, Alexandre Dumas et du dessinateur Célestin Nanteuil. Ce moyen âge à l'eau-forte pourrait se concrétiser en une cité chaotique qui silhouette sur un ciel nocturne fantastiquement éclairé par la lune, l'architecture hoffmanesque de ses cathédrales gothiques et de ses toits dentelés : les rues sont tortueuses, où vacille, suspendue à un cordon, une lanterne sinistre; dans le pénombre d'une cour des miracles se meuvent des lansquenets ivres, des marmiteux bariolés, des poètes faméliques en quête de repues franches. Des aventures tragiques, où l'échelle de soie, le poison et la dague jouent un grand rôle, se passent

Digitized by Google

derrière des murs ; tout le monde jure par la Pasque-Dieu et les nobles seigneurs s'interpellent féodalement par des « messire » pleins de martialité. Enfin, nous avons, le dernier venu, le moyen âge des préraphaélites. On s'engoua des vitraux, où rêvent, dans un flamboiement versicolore, des saintes anémiées et extasiées. On s'éprit des vierges au corps émacié jusqu'à l'étisie, roides dans les plis de leurs robes blanches, et qui, seules ou par théorie de sept, avec, en main, un lys de candeur que soutient à peine la faiblesse de leurs longs doigts exsangues, vont, selon un rythme lent et la pupille fascinée sous l'orbe pur des sourcils, vers l'âme de l'Élu. C'est un moyen âge à la détrempe, tout en paysages délayés dans une pâle clarté lunaire ou d'aube vaporeuse qu'estompent de vagues peupliers au bord de lacs aux eaux limpides, où affleure l'éclosion mystique de dolents nénuphars.

Tous ces moyen âges ont un trait commun : un mysticisme intense. Sans doute, la religion jouait au moyen âge un rôle que, vraisemblablement, elle a perdu pour toujours. Mais — et ce point a été mis en lumière par la critique des dernières années — le sentiment religieux n'avait pas annihilé le sens pratique de l'existence, le vouloir-vivre (1) ; dans les veines gauloises coulait encore le vieux sang païen (2). La vie avait du bon et le corps n'était pas une guenille méprisable. La littérature goliardique, les fableaux, les farces, le *Roman de la Rose*, le *Roman de Renart*, les dits, etc., sont là pour témoigner que la France, ainsi qu'on l'a dit avec raison, a toujours été de la religion de Voltaire. Nous aurons l'occasion, dans le cours de cette étude, de revenir sur ce point.

Dans le haut moyen âge, dans ces siècles de fer où les corps et les âmes étaient de fer, la foi était maîtresse absolue des

(1) Les Grecs, selon M. A. Lang, malgré les survivances dans leurs croyances de certains mythes et rites barbares et sauvages, avaient gardé leur humanité et leur lumineuse gaieté. (A. LANG, *Mythes, Cultes et Religions*, chap. IX.)

(2) M. Hauréau, analysant un manuscrit de la fin du XII^e^ siècle ou du commencement du XIII^e^, remarque que « le paganisme ne choquait guère au moyen âge, même lorsqu'il était indécent. » Et plus loin il dit encore : « La plupart des pièces de ce manuscrit sont indécentes, injurieuses envers le clergé, empreintes de paganisme. » (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIX.)

Digitized by Google

intelligences. Elle ne souffrait ni restriction, ni tiédeur, ni atténuation. Dieu était le chef suprême, le suzerain omnipotent devant la volonté duquel devait s'incliner toute puissance comme toute faiblesse. Il était le stratège qui conduit les armées, le bouclier qui protège et le glaive qui frappe. Le féroce et vindicatif Deus Sabaoth du judaïsme vivait encore dans sa gloire redoutable, mais il s'était rapproché de l'homme en une espèce de compagnonnage dont l'homme savait se réclamer au besoin. C'est à lui que Roland, son vasal, remettait son gant en mourant; c'est lui qui envoyait ses anges, Michel et Gabriel, dans le val tragique de Ronceveaux, pour recevoir l'âme héroïque du jeune capitaine et la conduire triomphalement dans le paradis, parmi les fleurs. Ce farouche sentiment de foi perdit peu à peu de son âpreté. Au fur et à mesure que l'homme déposait les différentes pièces de son armure, il abandonnait les rigueurs de ses croyances, il s'humanisait. Son idéal religieux subsistait toujours, mais il se mitigeait de tolérance et s'accommodait de certaines idées de gaieté et de laisser-aller dans les mœurs. Le vieil esprit gaulois s'éveillait à la clarté et à la liberté après un long sommeil plein de cauchemars sanglants. L'avènement des communes marque son affranchissement. A la Renaissance il s'épanouit comme une fleur rouge et vivace dans la chaleur du soleil.

Déjà dans le drame liturgique, d'un art fruste, qui rappelle les peintures aux durs linéaments des primitifs, un élément comique se fait jour. Au XII^e^ siècle, dans le *Jeu sur l'image de saint Nicolas* (1), un *Barbare*, avant d'aller en voyage, confie son argent à la garde de saint Nicolas, dont il a une statue chez lui. Pendant son départ les voleurs lui dérobent son pécule. Le Barbare, à son retour, constate le vol dont il a été victime. Il s'emporte contre le saint avec toute la fureur d'un capitaliste lésé par l'incurie de son banquier : « Ah! malheur, s'écrie-t-il, à quelle mauvaise garde ai-je donc remis ma fortune!... Nicolas, si tu ne me rends mon bien, tu me le payeras! »

« . . . . . Ha, Nicolax!
« Si ne me rent ma chose, tu le comparras! »

(1) MICHEL et MONMERQUÉ, *Ancien théâtre français*.

Digitized by Google

Comme le saint fait la sourde oreille, le Barbare fouette sa statue. Saint Nicolas se dépêche d'obtempérer à ces arguments frappants. Il oblige les larrons à restituer à l'énergique Barbare l'argent qu'ils lui avaient volé. Saint Nicolas joue ici un rôle grotesque. Il est ravalé au rang d'un concierge imbécile et couard. M. Petit de Julleville a remarqué la note gauloise de ce drame : « Dans cette pièce, dit-il, ce n'est pas seulement la langue, c'est le goût qui se fait vulgaire. Ne parlons pas ici de foi naïve et d'heureuse simplicité. N'alléguons pas la candeur du vieux temps; à toute époque, et même au XII^e^ siècle, une page telle que nous venons d'analyser a toujours renfermé une intention légèrement satirique ou du moins ironique. Un demi-sourire s'y dissimule et s'y sous-entend. Ce n'est pas l'incrédulité ouverte et violente, il s'en faut de beaucoup, mais c'est une manière assez gauloise ou assez française de rire avec les choses saintes, même en croyant aux saints (1). »

Au XIII^e^ siècle fleurit également toute une série de petits poèmes, dits, débats et disputes, d'une inspiration fort peu religieuse, parmi lesquels il faut mettre hors pair les parodies de prières, telle que cette « Messe de buveurs » dont l'*Introït* commence ainsi : « *Introïbo ad altare Bacchi. — Ad eum qui lætificat cor hominis* ». Le *Pater,* le *Credo,* le *Confiteor* sont travestis de la même façon (2). C'est là, dira-t-on, de la littérature de cabaret. Sans doute; mais elle est significative étant donnée l'époque où elle naquit. On ne se contenta pas de parodier les prières, on s'en prit également aux saints. On créa une hagiographie burlesque où figuraient saint Hareng, saint Oignon, saint Tortu, saint Raisin (3). Dans le *Mystère de saint Bacchus* (4), sont décrites les souffrances de la vigne sur les

(1) PETIT DE JULLEVILLE, *Les Mystères*, t. I, chap. II.

(2) « Que les prêtres, dit, en 1227, un concile de Trèves, ne permettent pas aux truands, aux clers vagabonds et goliards de chanter des chansons profanes sur le *Sanctus* ou l'*Agnus Dei.* » Sur cette littérature, voir l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII et XXIII. On y lira avec intérêt quelques spécimens du genre très amusant.

(3) *Histoire littéraire*, t. XXIII, p. 495, 496.

(4) A. JUBINAL, *Contes, dits et fabliaux des* XIII^e^, XIV^e^ *et* XV^e^ *siècles*, t. I, p. 250. En Grèce les souffrances de Bacchus étaient représentées dans les orgies

Digitized by Google

coteaux, sous le pressoir, dans les caves, etc. Le poète nous déclare que l'auteur qui conterait les peines de saint Bacchus :

« Plus grant martyr le troveroit
« Que nul saint dont l'en volt plus lire. »

Au XIVe siècle, saint Hareng fut chanté, en termes aussi irrévérencieux, dans une pièce intitulée : « La vie de sainct Harenc, glorieux martyr, et comment il fut pesché en la mer et porté à Dieppe (1). » L'auteur de ce factum n'hésite pas à comparer saint Hareng à saint Laurent, qui, lui aussi, fut brûlé sur le gril. Il termine l'apologie de son héros par cette péroraison prophétique :

« C'est grant pitié que sainct Harenc
« Est martiré ainsi souvent,
« Sur le *gris* (*gril*) ou sur le charbon ;
« Mais il viendra une saison
« Que saint Harenc fera miracle,
« Qu'on doit mieulx prisier que *triacle* (*tour de charlatan*).
« Dites *amen* dévotement.
« Cy fine le sermon sainct Harenc. »

« La vie de saint Hareng, remarque M. Ch. Louandre (2), comme le *Roman de Renart,* montre à quel point les traditions catholiques étaient déjà affaiblies avant la réforme. On sent, en lisant cette parodie triviale des poétiques légendes du moyen âge, que le mysticisme a replié ses ailes, et que le temps approche où les miracles et le clergé seront voués aux sarcasmes les plus irrévérencieux. Ce conte est comme la préface rimée de Rabelais, de H. Estienne, de Béroald de Verville. » Nous ne partageons pas cette manière de voir. Il n'y a pas, à notre sens, dans cette pièce une intention irréligieuse qui ferait de cette élucubration une anticipation sur la littérature libre-penseuse du XVIe siècle. Le *libertinage*, comme on disait au XVIIe siècle, n'existe pas ici. Le poète a obéi instinctivement à ce scepticisme gausseur qui s'allie naturellement, chez les Gaulois, au sentiment religieux. Sous ce rapport, comme

dionysiaques. Voir A. LANG, ouvrage cité, chap. XVII, et le beau livre de PAUL DE SAINT-VICTOR, *Les Deux Masques*, t. I.

(1) A. DE MONTAIGLON, *Recueil de poésies françaises*, etc., t. II, p. 325.

(2) CH. LOUANDRE, *Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine*, p. 201.

Digitized by Google

sous tant d'autres, on peut rapprocher les Gaulois des Grecs : « Lors même, dit Du Méril (1), qu'ils croyaient naïvement à la mythologie, les Athéniens avaient trop d'esprit et de goût pour ne pas garder quelque scepticisme : beaucoup faisaient un choix dans le Panthéon et maltraitaient sans scrupule les divinités de qualité inférieure qu'ils n'avaient pas trouvées à leur goût. »

Dans ces saturnales de l'esprit gaulois, Dieu lui-même ne fut pas épargné. Les brocards qu'on lançait à ses saints ricochaient sur lui. Un poète du XIIIe siècle nous raconte que Dieu le Père, se sentant malade, descendit du ciel et alla demander des leçons de versification aux poètes de la ville d'Arras (2). Dans le fableau de l'*Oue au chapelain* (3), un clerc a dérobé une oie rôtie à un chapelain. Accusé de ce vol, il rejette le larcin sur un crucifix auquel il a appendu les reliefs de son repas. Rabaisser Dieu au rôle de collégien et faire jouer au Christ le rôle d'homme de bois, ne dénote pas, chez les auteurs de pareilles imaginations et chez ceux qui s'y plaisaient, un fonds bien considérable de dévotion (4).

Cet esprit de dénigrement s'infiltra dans le théâtre sacré au grand dam de celui-ci. En France, on n'allie pas sans danger le comique au tragique, le vaudeville au drame. L'un des deux doit céder devant l'autre et l'histoire prouve que le comique a le plus de chance de sortir vainqueur de ce conflit. Ce fut peut-être, par une divination merveilleuse du tempérament national

(1) E. DU MÉRIL, *La Comédie antique*, t. I, chap. IV, p. 331.

(2) A. JUBINAL, *Contes, dits*, etc., t. II, p. 377.

(3) A. DE MONTAIGLON, *Recueil de fabliaux*, t. IV.

(4) Boileau, parlant du vaudeville, prémunit les auteurs contre les licences de leur verve :

« Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
« Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux :
« A la fin tous ces jeux, que l'athéisme élève
« Conduisent tristement le plaisant à la grève. »

Ces vers, qui sont une recommandation de prudence aux *libertins* de l'époque, confirment la vitalité, à travers les âges, de l'esprit irréligieux et moqueur de la race. Le *libertinage* est la manifestation d'une philosophie libre-penseuse et matérialiste, issue de la Renaissance et précurseur du mouvement antireligieux du XVIIIe siècle. Il a ses racines dans le tempérament gaulois dont nous essayons de montrer, en ces lignes, quelques-unes des manifestations les plus lointaines.

Digitized by Google

plutôt que par une sorte de parti pris d'école, que les auteurs du XVII[e] siècle se gardèrent de ce syncrétisme. En tout cas, cette immixtion fut fatale aux mystères. « Le rire, dit M. Petit de Julleville, nous (aux Français) est plus naturel que les larmes. Un philosophe n'a-t-il pas défini l'homme *l'animal qui rit?* On s'amusa d'abord du burlesque; on finit par s'amuser du tragique, et le mystère s'effondra aux bruits des éclats de rire. Il fallut que le Parlement de Paris interdît en 1548 de donner les choses saintes en spectacle; car c'eût été désormais les livrer à la dérision. Des peuples voisins, les Anglais, les Italiens, les Espagnols avaient supporté mieux cette épreuve où notre caractère national échoua. Il y a chez nous un sentiment si vif et si aiguisé du ridicule que le mélange des deux genres tragique et comique y sera toujours infiniment périlleux. Nous n'avons pas à nous enorgueillir de ce trait de notre caractère; il est plutôt une infirmité fâcheuse, et marque plutôt un défaut de sérieux que la surabondance de l'esprit; mais il n'en est pas moins vrai qu'il existe, et que le poète ne s'aurait s'attacher trop à le ménager (1). »

Ce serait le moment de rappeler les nombreuses scènes comiques intercalées dans les mystères, si ce mélange du comique et du sacré constituait un monopole exclusif de la littérature française (2). En réalité, on le retrouve à peu près dans toutes les littératures; il rentre dans l'esthétique générale du moyen âge; il constitue une caractéristique de la littérature prime-sautière de cette époque. La restriction qui s'impose, quant à ses conséquences particulières pour la littérature française, a été faite, nous venons de le voir, par M. Petit de Julleville. Ce qui importe, à notre point de vue, c'est la qualité de ce comique. L'humeur joyeuse des auteurs de mystères eut

(1) PETIT DE JULLEVILLE, *Les Mystères*, t. I, p. 6.

(2) Sur ce mélange du trivial et du sacré, voir l'opinion de Sainte-Beuve dans son ouvrage sur la littérature du XVI[e] siècle. Cette opinion a été réfutée par M. James de Rothschild dans son édition du *Vieil Testament* (Introduction). On trouvera des spécimens du comique des mystères dans le *Mystère de saint Nicolas*, de Jean Bockel. (MICHEL et MONMERQUÉ, *Le Théâtre français au moyen âge*); dans le *Vieil testament* (scènes entre Turlututu et Granche-Vuide, t. V; scène de la confusion des langues après la construction de la tour de Babel, t. I).

Digitized by Google

parfois de tels débordements qu'on se demande si les hommes, qui unissaient les plaisanteries les plus triviales et les plus plates obscénités aux épisodes les plus tragiques et les plus austères de l'histoire sacrée, étaient doués du moindre sentiment religieux.

Parmi ces orgies du rire, il faut signaler surtout la scène du crucifiement du Christ dans la *Passion* d'Arnould Gréban. Elle est poussée jusqu'aux dernières limites de l'atroce. On la dirait écrite par un valet d'abattoir pour une assemblée de garçons bouchers en bonne humeur et de croque-morts en liesse un jour de fort pourboire. L'auteur se délecte dans la description minutieuse de l'épouvantable supplice ; il a des raffinements de dilettante hystérique du massacre et des appréciations de spécialiste du meurtre. Il met dans la bouche de ses bourreaux des plaisanteries qui font souffrir et écœurent jusqu'à la nausée. C'est une hallucination de soudard ivre-mort après une journée de pillage et de viol, un prurit sanguinaire de chef canaque, un rêve voluptueusement féroce de souverain oriental hébété par trois siècles de sérail et d'absolutisme. Nous admettons que les auteurs de mystères aient intercalé, dans leurs pièces, certains intermèdes comiques pour en rompre la monotonie, mais il faut reconnaître, avec M. Gaston Paris, que cette outrance ne se comprend plus lorsque l'objet de leurs facéties était « le Rédempteur, le fils de Dieu, le Christ qu'on adorait chaque jour ». Ce comique féroce, qu'explique la brutalité des mœurs de l'époque, est heureusement compensé dans d'autres œuvres par une raillerie plus amène et plus franchement gaie (1).

L'insouciance religieuse et le positivisme joyeux des Gaulois apparaissent surtout dans la conception de l'enfer.

L'enfer illumina de sa rouge lueur le moyen âge tout entier. Marais sulfureux, lacs de plomb fondu, cuves d'eau bouillante,

(1) Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur la férocité du comique chez certains auteurs gaulois. Lire, pour s'en convaincre, dans Rabelais, l'épisode où Panurge raconte « la manière comment il eschappa de la main des Turcs ». (*Pantagruel*, chap. XIV.) On sait aussi combien Molière se complaisait dans le détail des infirmités physiques.

Digitized by Google

étuves embrasées, gueule insatiablement dévorante où s'engloutit l'avalanche sans fin des damnés, mâchoires de fer saignantes de la chair broyée des trépassés, l'imagination lui prêta toutes les formes et le dota des inventions les plus atroces parmi celles qui peuvent déchirer, triturer, déchiqueter, brûler, torturer de toutes manières les pauvres corps pantelants.

L'esprit de l'homme, si fécond en extravagances féroces lorsqu'il s'agit de faire souffrir l'homme, se dépassa ici parce qu'un raffinement exacerbait sa cruauté native. Il attribuait à la justice divine des chefs-d'œuvre de tortionnaire en délire, des trouvailles de férocité monstrueusement compliquées et irréalisables en ce monde imparfait et borné. Ce que l'homme, être incomplet et impuissant, n'avait pu réaliser en ce domaine, Dieu le créait. En outre, les supplices infernaux ne mettaient pas fin à la vie et à la souffrance des damnés; c'était la continuité dans le martyre, un spasme douloureux infiniment prolongé et avivé sans cesse par la perdurance de la conscience et de la sensibilité, une palpitation d'animal meurtri qui agonise sans parvenir à mourir.

La torture morale s'ajoutait à la torture physique. L'orgueil suprême de la victime vis-à-vis de son bourreau, le cri de haine du vaincu contre le vainqueur où s'exhale la revanche de la personnalité terrassée par une puissance supérieure, le défi du roseau pensant à la fatalité qui l'opprime, cette consolation dernière était réfusée aux damnés. Dans l'enfer on aimait encore le Maître impitoyable et fort; un indicible cri d'amour, plein d'adoration, de désir et de larmes, montait vers Dieu, montait vers la bonté en soi, la beauté même, la vérité absolue, et cet amour était sans espérance. D'après les théologiens, cette amertume était le pire supplice. Le désespoir planait sur la cité flamboyante au fond du gouffre de ténèbres. Dans cet « air sans étoiles », comme dit Dante, s'élevait et roulait, ainsi qu'une mer houleuse, une chœur pathétique et lamentable, un râle immense qui glaçait d'effroi et faisait défaillir de pitié le terrible Florentin; un hymne lugubre s'éplorait, gémi au milieu des sanglots et des grincements de

Digitized by Google

dents par l'irrémédiable souffrance et le désespoir éternel dans l'expiation sans fin (1).

« La dure mort éternelle
« C'est la chançon des dampnés. »

Tel est, d'après le mystère d'Arnould Gréban, le refrain que clame éperdument la multitude des réprouvés, ceux que condamna sans rémission le Créateur, la divine Puissance, la suprême Sagesse et le premier Amour, les tragiques forçats qui savent la vanité du repentir dans leur châtiment.

La géhenne hallucinait les esprits. La sinistre vision obsédait, à la façon d'un cauchemar, les imaginations affolées. La littérature du moyen âge est pleine de relations de voyage dans l'empire souterrain de Lucifer. Ce sont, dans ces frustes récits, des descriptions de pays fabuleux, de chimériques contrées de brouillard, de cavernes d'ombre, d'abîmes noirs où se tordent des flammes écarlates dans lesquelles on reconnaissait des amis défunts, d'anciens compagnons de la vie, des hommes autrefois notoires, une tourbe de riches et de pauvres, d'humbles et de puissants, de clercs et de laïques, tous entassés pêle-mêle, sans distinction de classe et brûlant en masse grouillante.

A certaines époques du moyen âge, la peur de l'enfer souffla un vent de folie qui détraquait les cerveaux et poussait aux excès les plus frénétiques de l'ascétisme. Cependant, en pays gaulois, on s'accommoda d'un enfer moins rigoureux. On s'occupa d'abord de vivre en pensant le moins possible à la mort et à l'au-delà (2). L'enfer, encore qu'il fût redouté, ne

(1) « Là commencera ce pleur éternel. » (BOSSUET, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*)

(2) « Nous troublons la vie par le soing de la mort ; et la mort par le soing de la vie : l'une nous ennuye ; l'autre nous effraye. Ce n'est pas contre la mort que nous nous préparons, c'est chose trop momentanée : un quart d'heure de passion, sans conséquence, sans nuisance, ne mérite pas de préceptes particuliers, à dire vray, nous nous préparons contre les préparations de la mort. La philosophie nous ordonne d'avoir la mort tousjours devant les yeulx, de la prévoir et considérer avant le temps ; et nous donne, après, les reigles et les précautions, pour prouveoir à ce que cette prévoyance et cette pensée ne nous blecent : ainsi font les médecins qui nous jectent aux maladies, afin qu'ils ayent où employer leurs drogues et leur art. Si nous avons sceu vivre, c'est injustice de nous apprendre à mourir et difformer la fin de son total : si nous avons sceu vivre constamment et tranquillement, nous sçaurons mourir de même. Ils s'en vanteront tant qu'il

Digitized by Google

laissait pas, comme les saints et les mystères de la religion, de prêter à la plaisanterie. Le thème de l'enfer pour rire est des plus fréquents dans la littérature française. Depuis le « Salut d'Enfer » (1), pièce du XIII^e^ siècle, jusqu'à la « Descente aux enfers », de Béranger, les auteurs brodèrent sur ce canevas les fantaisies les plus biscornues. Rabelais ne manqua pas de jeter un coup d'œil dans le « séjour des morts ». Les diables « bons compaignons y font grand chère »; Alexandre le Grand y « repetassoit de vieilles chausses, et ainsi gagnoit sa pauvre vie »; Xercès y était marchand de moutarde; Thémistocle, verrier; Cicéron, « atizefeu »; Hector, fripesauce; Artaxercès, écumeur de pots; Néron, veilleur; Jules César et Pompée, goudronneurs de navires; le pape Jules, crieur de petits pâtés; les quatre fils Aymon, arracheurs de dents; Cléopâtre, revenderesse d'oignons; Sémiramis « espouilleresse de belistres », Lucrèce, « hospitalière ». Il y vit aussi Diogène « qui se prelassoit en magnificence, avec une grande robe de pourpre, et un sceptre en sa dextre; et faisoit enrager Alexandre le Grand, quand il n'avoit bien repetassé ses chausses, et le payoit en grands coups de baston. Je vis Epictete vestu galantement à la françoise, sous une belle ramée, avec force demoiselles, se rigollant, beuvant, dansant, faisant en tous cas grand chère, et auprès de luy force escus au soleil. Au-dessus de la treille estoient pour sa devise ces vers écrits :

« Saulter, danser, faire les tours,
« Et boire vin blanc et vermeil :
« Et ne faire rien tous les jours
« Que compter escus au soleil. »

Lorsqu'il me vit « il me invita à boire avec luy courtoisement, ce que je fis volontiers, et choppinasmes théologalement » (2). Là aussi Gaultier Gasguillé rencontra Tabarin

leur plaira, *tota philosophorum vita commentatio mortis est;* mais il m'est advis que c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie; c'est sa fin, son extrémité, non pourtant son objet : elle doibt estre elle mesme à soy sa visée, son desseing; son droict estude est se reigler, se conduire, se souffrir. Au nombre de plusieurs aultres offices, que comprend le général et principal chapitre de sçavoir vivre, est cet article de sçavoir mourir, et des plus légiers, si nostre crainte ne luy donnoit poids. » (MONTAIGNE, *Essais*, liv. I, chap. XII.)

(1) JUBINAL, *Jongleurs et Trouvères*, p. 43.

(2) RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, chap. XXX.

Digitized by Google

et tous deux s'y entretinrent des nouveautés du temps (1).

Le plus souvent le diable est ridicule. C'est à peine si une seule fois, dans la *Passion*, d'Arnould Gréban, il nous est présenté dans sa gloire farouche de grand vaincu, comme le Lucifer de Milton ou le Satan de Victor Hugo. Dans les mystères, il nous apparaît comme un fantoche grotesque et méchant. C'était une façon de se venger de « l'aversier ». Vomi dans un tourbillon de fumée fuligineuse par la gueule de l'enfer, il parcourt la scène du moyen âge, effaré, grimaçant, braillard, s'étourdissant du vacarme qu'il fait en frappant sur un chaudron, avec, derrière lui, une vague odeur de roussi. Dans les mystères de *Saint André* et de *Saint Didier*, il emporte dans une espèce de brouette les soldats morts à la bataille. Sa silhouette s'évoque dans un tourbillon de vapeurs sulfureuses. Les spectateurs riaient de son grand corps disloqué, de ses longues jambes aux pieds fourchus lancées dans un entrechat épileptique, du sombre déploiement de ses ailes de chauve-souris, de ses yeux phosphorescents, du rictus sinistre de son sourire, de la menace de ses cornes pointues, effroi des enfants et des bonnes femmes qui, peu rassurées, se signaient en cachette. Ainsi bâti, il tient de Polichinelle, de Croquemitaine et d'Arlequin. Cette impression se confirme par le portrait que Rabelais, dans une description de mascarade, nous trace de l'aspect extérieur des diables tels que les voyait l'imagination populaire (2).

(*A suivre.*) ALFRED DUCHESNE.

(1) *Œuvres de Tabarin*, édition G. d'Harmonville, p. 457, 465, 570.

Sur ce thème, voir une étude de SCHIAOVO (R. Istituto veneto, sér. VI, t. VII des *Cetti*). Sur le diable dans les mystères lire une dissertation publiée à Marburg, en 1887, par M. WREK, et une autre de M. ERN. SOENS (Gand, Siffer, 1894; étude couronnée par l'Académie flamande). Voir aussi V. FOURNEL *Les Contemporains de Molière*, recueil de comédies rares ou peu connues de 1650 à 1680, t. I, p. 519-548; MAHRENHOLZ, *Moliere's Leben und Werke*, p. 374; DESPOIS, *Œuvres de Molière*, t. I; FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires*, t. III, p. 165; t. IV, p. 22; t. X, p. 77.

(2) « Les diables estoient tous capparassonnez de peaulz de loups, de veaulx et de béliers, passementées de testes de moutons, de cornes de bœufs et de grands havets de cuisine; ceintz de grosses courroies esquelles pendoient grosses cymbales de vaches et sonnettes de muletz a bruyt horrifique. Tenoient en main aulcuns bastons noirs pleins de fuzées; aultres portoient longs tisons allumez, sus lesquels a chascun carrefour jectoient plenes poignées de parasine en pouldre dont sortoit feu et fumée terribles. » (*Pantagruel*, liv. IV, chap. XIII.)

Digitized by Google

CHRONIQUE SOCIALE

W. SOMBART, *Le socialisme et le mouvement social au* XIX^e^ *siècle* (Giard et Brière, Paris). — J. DESTRÉE et E. VANDERVELDE, *Le socialisme en Belgique*, (Giard et Brière, Paris). — E.-L. GODKIN, *Unforeseen Tendencies of Democracy* (Houghton, Mifflin et C^o^, Boston). — L. SOLOWEITSCHIK, *Un prolétariat méconnu*. (Alcan, Paris). — G. TARDE, *Les lois sociales*. (Alcan, Paris), et *Études de psychologie sociale* (Giard et Brière, Paris). — Y. GUYOT et RAFFALOVICH, *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque* (première livraison). (Guillaumin, Paris).

Ce sont des questions bien importantes que se pose M. Werner Sombart, professeur à l'université de Breslau, dans son livre récemment traduit sur *Le Socialisme et le Mouvement social au* XIX^e^ *siècle*, et, comme il les étudie avec une complète indépendance de pensée, on emporte de la lecture de son œuvre une impression large, forte et particulièrement suggestive. On se représente aisément le grand succès qu'a rencontré l'auteur, lorsqu'il exposait les idées qui forment la substance de cet ouvrage devant un public enthousiaste à Zurich : animée par la parole, sa puissante évocation du mouvement ouvrier international devait forcer les applaudissements.

Toutes ces conférences n'étaient pas également intéressantes ou originales, mais elles concouraient toutes excellemment à un même but : dégager l'unité de l'action ouvrière et sa nécessité historique.

On n'a pas inventé la question sociale : ce ne sont ni les « meneurs » qui l'ont créée, ni les gouvernements interventionnistes qui la font vivre : notre siècle la connaît, parce qu'il a vu se former une véritable classe de salariés libres, condamnés à être salariés toute leur vie, soumis à des conditions

Digitized by Google

communes d'existence, exposés à une même insécurité économique, prenant lentement conscience d'eux-mêmes, au milieu d'une société nerveuse, avide de changements et habituée à tous les progrès. Le mode actuel de production industrielle — pourquoi ne l'appellerions-nous pas de son nom : le capitalisme ? — implique fatalement une catégorie sociale nouvelle, la classe ouvrière. La formation de cette classe, qui date d'un siècle au plus, constitue la phase essentielle de ce qu'Arnold Toynbec a pu appeler la « révolution industrielle », expression que s'approprie M. Sombart en en élargissant même la portée, et qu'il renouvelle en disant que ce fut un « remaniement des choses sociales ».

Mais il fallut de longues années pour que ce mouvement présentât un caractère personnel : les agitations révolutionnaires de notre époque n'appartiennent qu'à la préhistoire du mouvement, et l'étude que fait l'auteur de cette période renverse bien des opinions courantes, — par exemple, que 1848 en France marquerait la première date ouvrière du siècle, — que le Chartisme britannique n'aurait été autre chose que la Sozialdemocratie germanique anticipée — et celle-ci surtout que le mouvement trade-unioniste anglais représenterait la voie *normale* vers l'émancipation des travailleurs industriels, tandis que le mouvement continental resterait *anormal*.

C'est une conviction très répandue, en effet, parmi les personnes s'intéressant aux choses économiques, que les ouvriers de la Grande-Bretagne ont seuls aperçu le moyen d'améliorer leur sort d'une façon durable, en constituant des syndicats professionnels puissants, capables de leur garantir des salaires croissants et des journées de travail décroissantes, en maniant diplomatiquement l'arme de la grève, en inaugurant les procédés éminemment contractuels du marchandage collectif du travail, en s'efforçant, pour tout dire, d'améliorer le salariat dans le cadre même du salariat. Et l'on oppose ces Trade-Unionistes anglais, dont le Comte de Paris se fit naguère le conservateur parrain, aux socialistes continentaux qui déclarent manquer de confiance dans l'action purement professionnelle et prêchent l'action politique des ouvriers organisés

Digitized by Google

en un parti autonome, poursuivant la conquête du pouvoir, seul instrument tout-puissant de l'affranchissement social.

Un jeune écrivain allemand, M. G. van Schulze-Gaevernitz a su donner à cette conception un relief vraiment saisissant dans son livre fameux : *Zum Socialen Frieden* (Vers la Paix sociale). A l'en croire, les ouvriers anglais, lassés des vaines campagnes chartistes, se seraient assagis vers 1850, en même temps que l'esprit de solidarité se serait emparé de toutes les classes, abaissant entre elles les barrières et promouvant les bonnes volontés : grâce à cette double transformation, la question sociale se trouverait, en fait, résolue en Angleterre. Là serait donc également le salut pour le continent, et non dans l'agitation politique des partis ouvriers.

M. Sombart ne veut pas de cette conception « hyper-idéaliste », — il se déclare d'ailleurs sans ambages « sceptique à l'égard de toutes les explications optimistes de l'histoire », — il n'entend accepter que des causes « réalistes », et il cherche dans le développement économique et politique de l'Angleterre la raison primordiale qui a rendu possible le mouvement ouvrier dans la direction trade-unioniste. En réalité, dit-il, l'Angleterre s'est assuré de 1850 à 1880 un vrai monopole industriel, qui eut pour conséquence un immense essor économique : « Quelques chiffres pour servir d'illustrations :

« Le réseau des chemins de fer du Royaume-Uni était :

En 1842 de 1,857 milles anglais.
— 1883 — 18,668 —

« Le commerce maritime dans tous les ports britanniques était :

En 1842 de 935,000 tonnes
— 1883 — 65,000,000 —

« L'importation et l'exportation réunies s'élevaient :

En 1842 à environ 182 millions livres sterling.
— 1883 — 732 millions —

« Ceci signifie qu'il y avait possibilité — les autres nations n'étant pas en état de suivre avec une vitesse même approxi-

Digitized by Google

mativement égale — de donner au marché une extension qui correspondait à l'augmentation de la productivité, que les perturbations causées par les crises et l'encombrement des marchés étaient relativement rares.

« Des conséquences importantes en résultent pour la classe ouvrière : une situation extrêmement favorable du marché du travail, une demande de travail toujours croissante, un chômage insignifiant, d'un côté ; d'un autre côté, disposition et possibilité de la part de l'entrepreneur, qui empoche des profits en abondance, de mieux rémunérer l'ouvrier et de le faire participer jusqu'à un certain point à cette abondance de richesses. »

Ici, nous posons un point d'interrogation : il est un pays qui a parfaitement pu « suivre avec une vitesse égale » le développement de l'Angleterre, voire le dépasser, c'est le nôtre ; voici, en effet, pour la Belgique, des données analogues à celles que cite M. Sombart :

Le réseau des chemins de fer belges était :

En 1840 de 325 kilomètres,
— 1880 — 4,223 —

L'importation et l'exportation réunies représentaient,

En 1840 : 345 millions de francs,
— 1880 : 2,897 —

C'est-à-dire que, pour chacun de ces aspects de l'évolution économique des deux pays, c'est la Belgique qui l'emporte sur l'Angleterre, sa vitesse d'accroissement étant respectivement de 30 p. c. et de 100 p. c. plus accélérée au cours de cette période de quarante ans.

Il y a plus — et la comparaison vaut vraiment la peine d'être faite — M. Sombart ajoute à la considération, prépondérante selon lui, de la prospérité matérielle, cette autre : la vie politique reposant en Angleterre depuis le commencement siècle du sur un balancement entre deux uniques partis, la classe ouvrière a pu y jouer le rôle fructueux de *tertius gaudens*. N'en a-t-il pas été identiquement de même en Belgique, et les

Digitized by Google

traditions parlementaires des deux nations n'ont-elles pas été mises maintes fois en parallèle?

Or, la classe ouvrière belge est loin, très loin de s'être assuré des conditions de travail comparables à celles qui ont succédé en Angleterre aux horreurs des débuts du *factory system*. Même lors des émeutes de 1886, l'économiste allemand Braun plaçait sous ce rapport la Belgique à la queue des nations industrielles.

Il semble donc que l'explication « réaliste » de M. Sombart, bien que nullement négligeable et infiniment plus positive que le point de vue « hyperidéaliste » de M. von Schulze, ne doive pas être retenue comme exclusive : elle serait plutôt ce que les mathématiciens appellent une condition nécessaire, mais non suffisante.

Au contraire, le tempérament particulier de l'ouvrier anglais, que M. Sombart signale plus loin comme un autre facteur indispensable du mouvement social à la mode trade-unioniste, a sans doute exercé une influence capitale dans la marche des événements. Il est bien vrai que, grâce à ce tempérament, l'ouvrier anglais est devenu « un être possédant toutes les aptitudes « et les dispositions nécessaires pour une politique qui ne lui « demande pas de voir plus loin que son nez ». Mais, enfin, tout compte fait, que cette politique soit à longue ou à courte vue, il paraît bien qu'elle est souverainement pratique et efficace.

Au fond, M. Sombart a tout à fait raison quand il veut expliquer pourquoi et comment le mouvement ouvrier a présenté une physionomie spéciale dans les divers pays industriels. Telle tendance est-elle normale, telle autre anormale? questions purement subjectives que l'homme de science ne doit pas se poser. Au surplus, si les Anglais ont longtemps rejeté l'action politique autonome, il semble bien, notamment d'après les résolutions votées par les derniers congrès des trade-unions, se préparer à une fusion des deux systèmes. En sens inverse, les farouches Socialdemokraten, qui n'avaient foi que dans la prise de possession des pouvoirs publics, reconnaissent de plus en plus la nécessité préalable de l'éducation écomique de la classe ouvrière.

Digitized by Google

Ceci confirme, d'ailleurs, une des opinions sur lesquelles M. Sombart insiste le plus fortement : l'unité qui, tout bien considéré, caractérise le mouvement ouvrier. Fiction, dira-t-on peut-être : il n'y a rien de commun entre le point de vue socialiste de la lutte des classes et le point de vue trade-unioniste de l'organisation professionnelle. En est-on bien sûr? Si l'on se dégage de la notion d'agitation révolutionnaire qu'évoque l'expression « lutte des classes », ne doit-on pas reconnaître que l'action syndicale anglaise, que l'on a pu appeler la stratégie ouvrière, n'est pas autre chose que l'affirmation concertée de puissants intérêts de classe? Et la dernière grève des mécaniciens, par exemple, ne fut-elle pas une colossale manifestation de la lutte de ces deux grandes classes : les employeurs et les salariés?

La communauté du moyen ne peut donc être contestée, d'après M. Sombart : celle du but ne peut, dit-il, l'être davantage. Ce but, on le connaît sur le continent : c'est la socialisation des moyens de production; or, socialiser la production *doit* nécessairement être l'idéal de tout mouvement ouvrier, car la masse des travailleurs ne peut apercevoir un autre moyen de renverser ce qui l'opprime : le régime capitaliste.

A quoi l'on pourrait répondre que, dans les pays anglo-saxons, le monde des travailleurs a sans doute cru pouvoir se passer d'idéal, puisque ni en Angleterre, ni aux États-Unis, ni en Australie, le collectivisme ne réunit un contingent sérieux d'adhérents.

Quoi qu'il en soit, l'auteur montre clairement la très grande part prise par Karl Marx dans l'élaboration du programme aujourd'hui accepté par tous les partis ouvriers; lui seul a fourni aux aspirations indécises des salariés restés étrangers au mouvement purement professionnel une base historique et un but concret. « L'œuvre de Karl Marx a été de supprimer la phrase dans le domaine politique et social. »

Autre chose est de savoir si l'idéal collectiviste, que M. Sombart croit devoir s'imposer fatalement au prolétariat issu de l'industrialisme moderne, *se réalisera* avec la même nécessité. Marx, atteint d'une « hypertrophie des fonctions

Digitized by Google

intellectuelles » — le mot est à retenir — a pris maintes apparences pour des réalités; rien ne dit que l'évolution du capitalisme nous achemine vers le collectivisme; elle nous mènerait tout aussi bien, par exemple, à la destruction de la civilisation moderne. » Je trouve, conclut M. Sombart, peu raisonnable pour le moment de s'émouvoir des « dangers » d'un futur État socialiste. Nous savons que toute organisation sociale est l'expression de conditions économiques déterminées; nous attendons donc avec calme l'avenir : tant que ces conditions ne seront pas données dans la vie économique et surtout tant que le caractère des acteurs n'aura pas subi des transformations correspondantes, aucune puissance, aucun parti, quelque révolutionnaire qu'il soit, ne sera en mesure d'octroyer à l'humanité une organisation nouvelle. Et si, à un moment donné, les conditions nécessaires sont réalisées, alors nous verrons. »

Nous nous arrêtons; le grand intérêt que présente ce livre aura déjà apparu. On doit se féliciter de voir de temps en temps surgir, parmi le fatras de la littérature économique, un travail fortement pensé et portant l'empreinte d'une personnalité.

Si M. Sombart avait lu le *Socialisme en Belgique*, de MM. Destrée et Vandervelde, il aurait peut-être ajouté une page à son chapitre sur les « Courants contemporains ». Le parti ouvrier belge a, en effet, une physionomie propre : sa constitution, son organisation, sa réussite même n'ont point de semblables ailleurs. Il semble bien orienté suivant cette « ligne médiane » que trace M. Sombart entre toutes les tendances ouvrières : unissant le trade-unionisme anglais au doctrinarisme marxiste, il s'appuie de plus sur la mutualité et sur la coopération. N'est-ce pas caractéristique de voir un livre sur le socialisme en action s'ouvrir par une étude des *institutions économiques*, — *l'effort politique* se trouvant relégué au second plan?

Quant au livre lui-même, il ne serait pas exact de dire qu'il constitue un exposé impartial de la formation et du programme du parti socialiste belge : il y a dans ces pages trop d'enthou-

Digitized by Google

siasme intéressé, et ce n'est pas assez que ce lyrisme ait pour excuse la personnalité militante des deux auteurs. Même ce livre pourrait devenir le manuel du parfait Parti Ouvrier : on y apprend qu'il est indispensable pour réussir de provoquer de temps en temps des manifestations très décoratives, puis dans quel sens il faut parler du collectivisme aux paysans, etc. Au surplus, il y a deux parties dans l'ouvrage : la première est un exposé de l'organisation du parti; la seconde comprend une série d'études sur la façon dont les socialistes belges envisagent d'importants problèmes sociaux. A cet égard, les chapitres sur le collectivisme et la question agraire sont des documents qui resteront pour l'histoire des doctrines socialistes.

Mais c'est surtout dans la bourgeoisie instruite que nous voudrions voir le livre répandu : considéré avec attention, ce tableau du socialisme belge peint par lui-même éclairerait la religion de bien des gens. S'il est, suivant la maxime antique, nécessaire de « se connaître soi-même », il n'est pas moins urgent de connaître ses adversaires; en l'occurrence, tout le monde y gagnerait la netteté des attitudes et la loyauté des oppositions et il n'est pas bien certain que le collectivisme y gagnerait des adeptes.

Le livre de M. E. L. Godkin nous mène dans un milieu tout différent : il s'occupe de quelques tendances imprévues de la démocratie (*Unforeseen Tendencies of Democracy*). C'est chose bien connue aux États-Unis que M. Godkin est d'humeur pessimiste et qu'il morigène la démocratie plus souvent qu'il ne l'admire ; aussi faut-il faire dans ses jugements la part de cette subjectivité. Il n'en reste pas moins que ces études présentent un réel attrait, même ailleurs qu'en Amérique ; c'est que, dans notre Vieux Monde, on parle rarement de démocratie en vrai démocrate; le sentiment de ce qu'est une démocratie manque à la plupart des publicistes et sans doute à tous les politiciens; loin d'en apercevoir les tendances imprévues, on en ignore les aspirations traditionnelles. M. Godkin rappelle à ce sujet fort opportunément ces paroles

Digitized by Google

de Lincoln : « On peut duper tout le temps une partie du peuple; on peut duper un certain temps le peuple tout entier, mais on ne peut duper tout le temps le peuple tout entier. » C'est dans cet appel au contrôle vigilant de l'opinion, dans cette confiance en la loyauté collective, que gisent la force et la grandeur de la conception démocratique.

Mais justement M. Godkin se demande si dans les démocraties actuelles, les moyens que possède l'opinion pour se manifester n'entravent ou n'altèrent pas son action? Ses moyens ne sont guère que la consultation électorale et l'intervention de la presse. Or, si un scrutin révèle la volonté populaire en tant qu'elle s'applique à la direction générale des affaires publiques, il ne fournit aucune indication sur les raisons qui ont déterminé cette volonté ni sur l'étendue des conséquences qu'elle entraînera ; sans compter qu'en dernière analyse, il ne s'agit, comme expression positive de l'opinion, que de la moitié de celle-ci, le régime politique étant presque partout majoritaire. La presse est évidemment plus sensible, mais il faut se souvenir que l'on tend de plus en plus à faire le journal pour la personne qui y insère des annonces et non pour celle qui s'y abonne : ceci est particulièrement vrai des États-Unis; puis l'information a tué l'article politique; enfin, fonder un nouvel organe devient une entreprise fort téméraire et réclamant de grands capitaux.

En vérité, il est permis de s'étonner du peu d'importance que les prophètes et les commentateurs de la démocratie ont accordée à ce problème important entre tous : comment assurer la manifestation effective de l'opinion? Ils ont surtout oublié qu'aucun des systèmes anciens ne pouvait être introduit, vu qu'au moment même où se formaient les démocraties modernes, elles prenaient un colossal développement. De là le divorce de plus en plus accentué entre les organes formels de l'opinion et ses véritables sentiments.

M. Godkin signale bien d'autres choses encore; ainsi, il dégage cette prétention de toute grande communauté démocratique de raisonner *de omni re scibili*, et rappelle le mot de l'agitateur Bryan dans la dernière campagne présidentielle

Digitized by Google

que « l'opinion de tous les professeurs réunis ne le ferait pas changer d'avis sur la question monétaire. »

Il y a encore dans ce livre de curieux renseignements sur l'origine des agglomérations urbaines aux États-Unis et sur l'influence que ces conditions historiques ont exercée au point de vue de l'administration actuelle des villes. Ce n'est point, à coup sûr, une œuvre transcendante, mais on y rencontre des études d'observation précise sur le régime où nous vivons tous plus ou moins, et de pareils livres sont, en somme, très rares, surtout dans les pays de langue française.

Nous ne chicanerons pas M. L. Soloweitschik à propos du titre (*Un prolétariat méconnu*) qu'il a donné à son étude sur les ouvriers juifs dans les divers pays. N'en déplaise au professeur de Genève dont parle l'auteur, on se doutait bien un peu qu'il y avait des juifs ouvriers et qu'ils n'étaient pas tous des Rotschild. Vouloir démontrer que ce prolétariat est « méconnu », c'est peut-être donner forcément un caractère tendanciel à un travail qui ambitionne de rester purement scientifique. M. Soloweitschik touche vraiment le nœud de la question quand il rapporte un jugement publié par Mme Béatrice Webb dans *Life and Labour of the People of London*, de M. Ch. Booth : elle leur reproche de « manquer de la plus grande vertu humaine, celle de la moralité sociale ». Or, dit l'auteur, on nous apprend à la même page que le juif étranger pratique l'obéissance aux lois, le maintien de sa famille et la charité envers ses coreligionnaires ; si tout le monde possédait ces trois qualités, ne vivrions-nous pas dans un monde idéal, et que peut bien être cette « moralité sociale » qui manque aux immigrants juifs? Mme Webb précise cependant nettement son point de vue dans ce passage omis par l'auteur : « C'est par la concurrence et par la concurrence seule, écrit-elle, que le juif poursuit le succès. Mais dans le cas du juif étranger, il s'agit d'une concurrence que rien ne vient limiter, ni la dignité personnelle qui résulte de la volonté de se maintenir à un certain niveau d'existence, ni le sentiment collectif des devoirs qu'imposent le loyalisme envers sa classe sociale et le respect

Digitized by Google

de la probité professionnelle... L'ouvrier juif ne connaît d'autre limite à la concurrence qu'il fait à ses compagnons que l'épuisement de ses propres forces... Il réalise le type du salarié de Ricardo. » On ne peut être plus clair, et M. Soloweitschik n'aurait pas nui à la thèse qu'il voulait démontrer, s'il avait adopté ces vues basées sur l'observation des faits, et s'il s'était borné à *expliquer* — comme il le fait d'ailleurs excellemment — *pourquoi* les ouvriers juifs parqués, traqués, pourchassés dans leur pays natal, la Russie, puis violemment expulsés d'un milieu où ils n'ont jamais pu connaître l'indépendance ni la dignité sociale, doivent fatalement s'adapter si bien au régime du *sweating system* à Londres et à New-York.

Au sujet de cet odieux « régime de la sueur », l'auteur développe des considérations tout à fait judicieuses, d'une valeur d'autant plus sérieuse qu'il l'a étudié sur place, dans l'*East-End*. Le réel mérite de son travail est d'ailleurs dans le grand nombre de faits qu'il dispose avec ordre et méthode, et s'il tient sa promesse de « ne pas se désintéresser du sujet » dans la suite, il a la certitude de se réserver une place importante dans la grande phalange des investigateurs sociaux.

Nous avons, dans notre précédente chronique, longuement entretenu nos lecteurs de M. Tarde et de la naissante sociologie ; ce nous sera une excuse pour signaler plus brièvement aujourd'hui deux récents ouvrages du même auteur, *Études de psychologie sociale* et *Les lois sociales*. Le dernier seul est inédit, les *Études* constituant un recueil d'articles déjà parus, parmi lesquels la critique des écrits M. Durckheim occupe certainement une place prépondérante. Dans ses *Lois sociales*, M. Tarde a voulu tracer une esquisse de sa sociologie : on n'y trouvera donc pas d'idées nouvelles, mais plutôt une synthèse d'idées déjà exposées par le subtil et fécond écrivain. Nous n'hésitons pas à placer le chapitre concernant la répétition des phénomènes au-dessus des deux autres (l'opposition et l'adaptation des phénomènes). Nous apercevons bien, en effet, comment le caractère d'imitation-répétition peut constituer un critérium social, mais nous avouons humblement ne plus

Digitized by Google

voir clair du tout dans les deux autres. A moins — et ce dernier livre tend singulièrement à confirmer notre opinion — que M. Tarde n'ambitionne de faire la philosophie de la sociologie, plutôt que d'en jeter les fondements positifs. Quoi qu'il en veuille, il a déjà acquis trop de titres à être l'un des créateurs de la future science pour que cette orientation nouvelle lui fasse perdre sa place.

La maison Guillaumin commence la publication d'un *Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, sous la direction de MM. Yves Guyot et A. Raffalovich. La première livraison renferme des articles fort utiles à consulter : en ce qui concerne les « Accidents du travail », il nous suffira de dire qu'ils ont été étudiés par M. M. Bellom. Les nombreux renseignements sur la production industrielle des divers pays donnent à ce dictionnaire un intérêt tout particulier, que nous souhaitons voir se soutenir dans la suite.

SPECTATOR.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Vous ne voulez pas que je vous entretienne du projet de désarmement, formulé par le Tsar, ou de la sempiternelle affaire Dreyfus? Vous avez bien raison. Ne soyons pas trop gourmets; contentons-nous de notre pot-au-feu national, des grands et menus faits de la politique belge.

De grands faits, il n'y en a pas trace en ce moment. Les vacances expirent; mais comme elles sont favorisées par le temps, qui met de la coquetterie à nous consoler de juin glacé et de juillet pluvieux, chacun s'efforce de les prolonger qui de huit jours, qui de quinze ou davantage. Il faut, en effet, des devoirs bien impérieux pour nous retenir sur l'asphalte enflammé, alors que les plages, ou les bois, ont d'exquises fraîcheurs et que la chasse est ouverte et l'école fermée.

Mais les menus faits, les événements minuscules, il y en a toujours, il y en a surtout dans les petits pays, où le moindre cancan se disproportionne, où une querelle de sacristain trouve des Homères.

Donc il y a eu du bruit dans le Landerneau libéral, et ce à la grande joie de nos adversaires des partis extrêmes. Il semble vraiment que nous ne soyons pas écartelés assez douloureusement encore, que nous ne souffrions pas d'une assez redoutable anémie nerveuse, nous autres libéraux; nous nous ingénions sans cesse à nous amputer quelqu'un ou quelque chose, ne fût-ce que pour bien affirmer que notre drapeau est celui de la liberté, du libre détachement des individus, si l'on aime mieux.

Les faits sont simples et connus. Le 1er juin dernier, un

Digitized by Google

ouvrier libéral était élu dans le canton de Molenbeek, un autre dans celui de Bruxelles. On chanta légitimement grande victoire et en rapprochant ce succès de celui que les candidats libéraux d'Ath, dont l'un était un autre mandataire du P. O. L., avaient remporté le 29 mai, aux élections législatives, on se crut fondé à espérer que cette nouvelle formule du libéralisme allait être l'évangile glorieux des foules, guéries de l'hystérie collectiviste et ramenées aux conceptions saines et nettes de notre race.

Or, le 7 août, moins de deux mois après l'élection qui avait donné au P. O. L. deux représentants directs à la province, ces représentants, en compagnie d'un troisième, promu de plus ancienne date, étaient exclus du parti.

C'est là un décision regrettable et qui, du jour au lendemain, risque de classer le P. O. L. parmi les coteries démagogiques, dont il n'était vraiment pas besoin d'accroître le nombre en Belgique. Et voilà que, de même qu'il y a des démocrates-chrétiens genre Helleputte, d'autres genre Pottier, d'autres encore genre Ducatillon et Daens, il va sans doute y avoir des ouvriers libéraux selon la règle de l'*Union bruxelloise*, d'autres suivant la loi du *Help u Zelf* ou que sais-je encore? Et ce n'est pas toutes ces prescriptions de la pharmacopée politique qui rendront au parti libéral sa vigueur passée et son unité désirable.

Que M. Loomans, l'exorcisé de Molenbeek, eût mieux fait de ne pas s'associer aux adversaires du vœu en faveur du S. U., c'est bien probable. Entre sa conscience et lui je n'ose m'immiscer et je suis surpris que d'autres s'immiscent avec tant de promptitude. A-t-il agi délibérement? A-t-il subi un entraînement quelconque. Peu me chaut. Le *Pays* du 17 juillet avait peut-être donné la note juste, lorsqu'il disait que M. Loomans était partisan du S. U., mais jugeait inopportune la motion Janson et consorts, demandant au conseil provincial de proposer une agitation nouvelle en faveur de cette réforme. Les conseils provinciaux sont des assemblées de gestion purement administrative, et il est vraiment temps qu'on les laisse cultiver en paix leurs choux et leurs raves. Reste à savoir, je

Digitized by Google

le répète, ce qu'eût dû faire en l'occurrence un partisan raisonnable du S. U. Je suis de ceux qui croient à l'avènement inéluctable du régime électoral déjà instauré en France et en Allemagne ; j'en envisage les conséquences sans enthousiasme ni effroi. Mais c'est une duperie de croire qu'il va changer la face des choses chez nous et favoriser, tant que cela, l'expansion démocratique. J'ai fait depuis quelques mois des constatations bien singulières, au cours d'une série de conférences que m'avaient demandées des amis du Hainaut ; j'ai appris que la domination socialiste, dans vingt communes de cette province, était due au vote plural, les ouvriers collectivistes possédant tous, ou presque tous, deux ou même trois voix. Dans ces communes les libéraux écrasés par le nombre des votes prolétariens, réclament unanimement le S. U., comme les Hébreux demandaient la manne céleste.

Voilà un aspect de la question auquel les partisans féroces de ce S. U. me paraissent n'avoir guère songé. Je suis convaincu que, s'il était spontané, un referendum, organisé dans les centres les plus contaminés par la maladie de Marx, donnerait une très faible majorité revisionniste. Au surplus, les ouvriers libéraux étaient, en Noël dernier, très divisés sur cette question, et il est plaisant de constater que plusieurs des hommes, qui ont pris la lourde responsabilité de l'exclusion prononcée à Ath, ont mis précisément un acharnement louable, il y a six mois, à restreindre la signification du vote du congrès ouvrier dans la question du S. U. On sait — ou on ne sait pas — que le congrès a inscrit le S. U. dans son programme, mais en ajoutant à cette formule simpliste l'excellente réserve suivante : « La question d'opportunité étant réservée aux fédérations locales. »

La question est donc bien opportune aujourd'hui? La revision constitutionnelle qu'on enterrait poliment hier, devient donc une affaire essentielle et d'intérêt immédiat? Ma foi, j'ai beau chercher dans la fraîcheur de mes souvenirs, je ne trouve pas le plus minime soupçon d'une agitation des foules, dont l'écho impérieux se soit répercuté dans les cercles libéraux, depuis le congrès de Noël 1897.

Digitized by Google

La vérité — et elle a été énoncée malicieusement par l'*Union libérale ouvrière* de Bruxelles, dans un des considérants de l'ordre du jour (1), trop violent d'ailleurs, par lequel elle a riposté au verdict du P. O. L., — la vérité, c'est que parmi les dirigeants de ce tiers parti libéral il y a quelques « intellec-

(1) Nous donnons en note, à titre de document historique, l'ordre du jour voté par l'Union libérale ouvrière de Bruxelles :

Assemblée générale du 13 août 1898 :

L'Union libérale ouvrière de l'arrondissement de Bruxelles, considérant qu'une réunion de personnalités sans mandat, s'intitulant « Conseil général du P. O. L. » et dont aucun ouvrier ne fait d'ailleurs partie, s'est permis d'adressser à MM. Aernoudt et Goval, conseillers provinciaux de Bruxelles, une sommation d'avoir à donner leur démission ;

Attendu que MM. Aernoudt et Goval ont été élus conseillers provinciaux sur la présentation du parti libéral bruxellois et sur la désignation de l'Union libérale ouvrière de l'arrondissement de Bruxelles ;

Que le prétendu P. O. L. n'est intervenu d'aucune façon, ni dans le choix des candidats, MM. Aernoudt et Goval, ni dans leur élection ;

Attendu que ni MM. Aernoudt et Goval, ni l'Union libérale ouvrière de l'arrondissement de Bruxelles ne font partie d'un P. O. L., dont ils ne relèvent en aucune façon ;

Attendu qu'en s'immisçant dans les rapports existant entre l'Union libérale ouvrière de l'arrondissement de Bruxelles et ses élus, le conseil général du P. O. L. a posé un acte d'exclusivisme et d'intolérance ;

Que sa prétention de représenter seul les ouvriers libéraux est grotesque, quand on sait que ledit conseil général ne comprend que quelques intellectuels qui comptent sur les ouvriers libéraux pour obtenir des mandats politiques ;

Attendu que l'Union libérale ouvrière de l'arrondissement de Bruxelles ne connaît ni parti *ouvrier* libéral ni parti *bourgeois* libéral, qu'elle ne connaît qu'un *parti libéral unique* dans lequel ouvriers et bourgeois luttent côte-à-côte pour le triomphe des principes de liberté qui leur sont communs ;

Attendu que la prétention de former un parti *ouvrier* libéral autonome, distinct du parti libéral, est basée sur la *division* des classes, alors que le libéralisme fait au contraire appel à la conciliation et à l'accord de toutes les classes pour améliorer le sort des travailleurs ;

Attendu que jamais MM. Aernoudt et Goval ne se sont déclarés partisans du suffrage universel pur et simple à 21 ans et avec six mois de résidence ; que cette réforme ne figure pas au programme du parti libéral, qui est celui de l'Union libérale ouvrière de l'arrondissement de Bruxelles ;

Attendu qu'en votant contre la proposition formulée par les socialistes en faveur du S. U. à 21 ans, MM. Aernoudt et Goval sont restés fideles à leur programme ; que s'il fallait en croire le P. O. L., le devoir des élus libéraux serait, après s'être fait nommer par des électeurs libéraux anticollectivistes, de se traîner continuellement à la remorque des socialistes et d'étonner ces derniers par leur docilité exemplaire ;

Qu'au surplus, l'attitude de MM. Aernoudt et Goval, conforme à celle de leurs

Digitized by Google

tuels » que pique l'envie assez pardonnable de rivaliser chez nous avec les Vandervelde, les Grimard, les Hallet, les Vinck et les autres bourgeois très mandarinards du P. O. C. Pour s'affirmer, pour établir leur toute-puissance et pour donner surtout à quelques ouvriers l'illusion d'une organisation aussi rigoureusement militaire que celle des collectivistes, ces Messieurs, dont j'ai le regret de devoir me séparer en tout ceci, ont emprunté au concurrent d'en face ce qu'il était, avouons-le, le plus aisé de prendre, j'entends les décisions passionnées, les conflits de personnes et ce qu'on peut appeler les côtés négatifs de la politique. Au lieu de jouer comité de salut public, m'est avis que nous ferions mieux de créer quelques coopératives, de constituer des syndicats professionnels, comme en Allemagne et en Angleterre, de multiplier les mutualités, les bourses du travail, enfin de nous effacer devant l'élite ouvrière de nos cercles, de donner à cette élite la direction du mouvement et de travailler efficacement par là à gagner de plus en plus la confiance des masses que le collectivisme, à ses débuts, a séduites par la composition vraiment démocratique de ses états-majors, au moins autant que par sa politique de classe.

Ce que j'écris ici, je sais que beaucoup de libéraux le pensent. Et si le P. O. L. n'est pas plus puissant à l'heure actuelle, malgré les fautes de ses adversaires, c'est en raison de certaines défiances dont il est encore l'objet de la part de la bourgeoisie libérale. Je défie qui que ce soit de soutenir que je n'ai pas largement contribué à vaincre cette défiance, notamment à

collègues libéraux du canton de Bruxelles, répond à l'opinion de leurs électeurs qui sont unanimement hostiles aux propositions socialistes;

Décide que MM. Aernoudt, Goval et Loomans sont restés fidèles à leur mandat;

Leur réitère à eux et aux conseillers provinciaux du canton de Bruxelles l'expression de son entière confiance;

Invite MM. Aernoudt, Goval et Loomans à ne tenir aucun compte des injonctions ridicules qui leur sont adressées par le conseil général du prétendu P. O. L., lequel n'a ni titre, ni autorité, ni droit pour les formuler;

Engage les sociétés libérales ouvrières à se méfier de ce prétendu P. O. L. qui semble n'avoir en vue que de jeter la discorde parmi les libéraux et de faire les affaires des socialistes dont il copie servilement les procédés despotiques et autoritaires.

Digitized by Google

Charleroi, à Thuin et à Liége même. Je ne refuse pas à beaucoup de mes coreligionnaires le mérite de la sincérité et celui de la vaillance. Encore leur conviendrait-il de redoubler d'abnégation et de se consacrer, en dehors de toute visée de mandats, à ce dur labeur dont ils ont assumé la responsabilité depuis un an ou deux. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, qu'aboutira le noble effort, dont le comte Goblet d'Alviella à montré ici même l'urgente nécessité. Puissions-nous, par moins d'intransigeance et plus de conciliation les uns envers les autres, ne pas courir à un nouveau et décisif Waterloo.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

L'EXODE RURAL EN ANGLETERRE

C'est une des doctrines favorites de Tolstoï que la vie rurale est d'une importance primordiale pour le développement complet, l'épanouissement harmonieux de la personnalité humaine. D'après le grand romancier russe, ce qu'il faut pour faire une existence heureuse, ce n'est pas seulement la famille, la communion avec ses semblables, le travail manuel, il faut encore cette communion avec la nature que la vie urbaine ne saurait nous donner et qui n'est possible que dans la vie rurale. Dans l'évangile du réformateur slave, la vie rurale est l'une des cinq conditions essentielles du bonheur.

C'est qu'aussi bien la vie rurale est une des conditions essentielles de la santé physique des races et de la santé politique des sociétés humaines : condition de la santé physique, car c'est le sang vermeil de la population rurale que doit rajeunir et retremper les populations anémiées des grandes villes ; sans la transfusion, sans l'influx constant de ce fluide nourricier, au bout de quelques générations la race finirait par s'atrophier ou s'éteindre ; condition de la santé politique, car les instincts conservateurs et traditionnels de la population rurale contre-balancent l'esprit inquiet et perturbateur de la population urbaine. Un villageois, dont les ancêtres ont servi pendant des générations sous la même famille et reposent à l'ombre du même clocher, qui confie au sol des semences dont ses petits-enfants pourront seuls cueillir les fruits, qui vit

Digitized by Google

dans l'atmosphère de la nature éternellement semblable à elle-même et qui voit éternellement le même soleil se lever sur les mêmes campagnes et dorer les mêmes moissons, ce villageois est pénétré d'un sentiment de l'ordre et d'un instinct de la loi qui ne sauraient exister dans un ouvrier des villes, dont l'entourage, sinon l'existence, est un changement et un mouvement perpétuels, qui n'a aucune attache au sol, qui chaque mois change de maître et qui chaque année change de demeure. C'est donc à la vie rurale de maintenir cette stabilité sans laquelle aucune société humaine ne saurait vivre ni surtout prospérer, cette harmonie entre l'ordre et le progrès qui empêche les révolutions d'éclater à chaque décade ou qui répare les effets désastreux des révolutions quand elles éclatent; et c'est précisément parce que la France possède l'une des plus fortes populations rurales de l'Europe, qu'elle a jusqu'ici pu se ressaisir et se refaire au sortir des tourmentes auxquelles, sans cette population rurale, elle aurait succombé infailliblement.

Le plus grand peuple de l'antiquité était avant tout un peuple d'agriculteurs et avait puisé dans plusieurs siècles de forte vie rurale tout à la fois ses vertus privées et ses traditions de gouvernement. Tous sur les bancs de l'école nous avons appris à admirer, à l'apogée de la république, ces consuls épiques, les Fabricius et les Cincinnatus, qui retournaient à la charrue après avoir sauvé la patrie. Tous nous avons appris à dire et à redire les pressantes objurgations par lesquelles, à l'heure de la décadence, le poète national s'efforçait d'arrêter le déclin de l'agriculture, cause du déclin moral et politique; et ceux d'entre nous qui ont oublié jusqu'aux derniers vestiges de leur éducation classique se souviennent toujours de ce vers de Virgile, que nos hommes d'État voudraient répéter à nos villageois modernes :

O fortunatos agricolas, sua si bona norint

Que si la vie rurale a formé le plus grand peuple de l'antiquité, elle n'a pas moins formé et trempé la plus

Digitized by Google

grande nation des temps modernes, qui seule a hérité des fortes vertus politiques et des qualités impériales de la Rome antique. Comme les Romains d'autrefois, les Romains d'aujourd'hui — je veux dire les Anglais — ont été essentiellement un peuple de ruraux. « Depuis le roi Jean jusqu'à nos jours, c'est toujours dans les campagnes que se trouve la nation véritable, la nation armée ; les villes ne sont rien (1). » Pour se convaincre combien les Anglais sont redevables à la vie rurale, il faut lire le livre classique de Léonce de Lavergne sur l'*Économie rurale de l'Angleterre*. Nul n'a établi le fait avec plus d'autorité et par des arguments plus décisifs. Ce sont ses Yeomen, ses Squires, ses *Lords of the Manor* qui ont fait l'Angleterre ce qu'elle est aujourd'hui. Tandis qu'en France, les seigneurs ruraux désertaient la campagne, se transformaient en parasites et en courtisans et perdaient rapidement les vertus des ancêtres, infligeant à leur population tous les maux de l'oppression et de l'absentéisme, les Anglais ont continué de résider sur leurs terres, sont restés les chefs naturels, ont continué d'administrer le pays et de diriger le gouvernement. De ce seul fait de la persistance de la vie rurale en Angleterre dérivent, on ne saurait assez souvent le répéter, les traits caractéristiques de l'histoire politique de l'Angleterre. L'esprit rural y a maintenu dans les extrémités les plus éloignées cette forte vie politique et sociale que la France a refluée énergiquement au centre, il a rendu possible ce *self-government* anglais que la France ne se lasse pas d'admirer et de copier, mais qu'elle n'a jamais su acclimater chez elle.

Ce goût pour la vie rurale persiste toujours dans la partie la plus opulente et la plus influente de la nation anglaise. Malheureusement, par une série de causes économiques, intellectuelles, morales, politiques, que nous allons examiner, les conditions qui seules rendent pos-

(1) LÉONCE DE LAVERGNE, *Économie rurale de l'Angleterre*, p. 143.

Digitized by Google

sible la persistance de l'esprit rural, disparaissent rapidement, et, ce qui est plus grave, les classes rurales elles-mêmes diminuent en quantité, en même temps qu'elles décroissent en qualité, dans des proportions effrayantes. Quoi qu'en dise M. Demolins dans un livre récent, l'Anglo-Saxon, *malgré lui,* et par la force des choses, devient un urbain autant que le latin, plus même que le latin. Sans doute, la migration du paysan, l'exode rural, est un mal commun à tous les pays de la vieille Europe ; partout, la grande ville manufacturière et industrielle est le chancre fumeux qui absorbe et qui corrompt le suc nourricier du pays. Mais nulle part le mal n'est aussi grand qu'en Angleterre, nulle part la campagne ne se vide avec une rapidité et une régularité aussi inquiétantes. Dans le comté de Norfolk, il vous est possible de parcourir 25 kilomètres sans rencontrer une ferme occupée. Tandis que la grande ville est une fourmilière où grouille une multitude privée d'air et de lumière, la campagne devient une solitude et presque un désert. Et cette désertion des campagnes se poursuit avec la fatalité d'une loi de la nature à laquelle on n'essaie même plus de résister.

Si le paysan se plaignait, le mal ne serait peut-être pas irréparable; mais il ne songe même plus à se plaindre, ni à lutter, ni à proposer des mesures qui pourraient le retenir au sol des ancêtres; il estime qu'aucune réforme ne saurait le retenir au village. Déjà le chiffre des ouvriers agricoles est tombé à 800,000, et ce nombre décroît d'heure en heure. La main-d'œuvre devient de plus en plus rare. Dans la séance du 22 février 1892, le ministre de l'agriculture a pu dire, à la Chambre des communes, que le problème de l'avenir, ce ne sera pas la question de la concurrence étrangère, mais la difficulté, pour les fermiers, de trouver des ouvriers. Déjà, faute de main-d'œuvre, le travail des champs est entravé. Faute de main-d'œuvre, dans le Cheshire, la culture maraîchère est enrayée dans son développement. Les fermiers se plaignent à l'envi qu'il ne leur reste que les enfants et les

Digitized by Google

vieillards pour le labour des champs. Tous les autres vont grossir, par dizaines de milliers, le nombre des prolétaires des grands centres urbains.

Car, remarquez cette dernière circonstance, ce n'est pas seulement la campagne qui souffre de l'exode rural, la ville n'en subit pas moins le contre-coup. L'invasion incessante des ouvriers campagnards vient encore compliquer le problème du prolétariat urbain et, à vrai dire, vient le rendre inextricable. La question sociale devient une question aussi insoluble que la quadrature du cercle ou le mouvement perpétuel.

Dans une population toujours croissante et toujours grossie par les prolétaires ruraux, il devient impossible d'ajuster, de régler l'offre et la demande. Étant donné l'état actuel des sociétés humaines, dans une ville de plusieurs millions d'habitants et dont la population est soumise à des fluctuations et à des perturbations constantes, il est aussi inconcevable de démêler l'enchevêtrement des causes et des effets et d'avoir des prises sur elles, qu'il est impossible à un anatomiste du cerveau, dans l'état actuel de la science, de démêler la connexion et la terminaison des tissus nerveux et le mécanisme de la pensée.

Sans doute, les réformes légales et surtout la charité garderont toujours leur raison d'être. La charité surtout profitera toujours à celui qui la fait, lors même qu'elle ne profiterait guère à celui qui la reçoit. La charité, unie à la loi, pourra toujours alléger la misère. Ni la charité ni la loi ne sauraient l'atteindre dans sa source : la misère est aussi normale, est aussi endémique à Manchester, à Glasgow, aux bords de la Mervey et de la Tamise, que la fièvre et la malaria sont endémiques dans les villages nègres du bas Congo et dans les villages bengalais du delta du Gange.

Un auteur anglais, M. Anderson Graham, a étudié ce terrifiant problème de l'exode rural, si intimement lié au problème de la misère urbaine et de la vie nationale. Pendant des années, il a poursuivi son enquête, comté

Digitized by Google

par comté, village par village, cottage par cottage. Son livre, résultat de cette enquête, est un chef-d'œuvre d'investigation minutieuse, de méthode sûre et sévère, un de ces livres qui réjouissaient le cœur de Taine, un de ces livres que les Anglais seuls sont capables de faire : bourré de faits, d'images, d' « illustrations », et, en même temps, pénétré de bon sens et de philosophie pratique. L'auteur est un amant fervent de la vie rurale. Il sent la gravité et la complexité du problème. Il y voit le plus formidable danger qui ait jamais menacé la grandeur de sa patrie. Il pressent tous les maux qui résulteraient fatalement de la dépopulation si les circonstances ou la volonté des hommes ne parvenaient pas à l'enrayer. Parviendront-elles à l'enrayer, et comment? Voilà la grande question. C'est cette question que nous allons examiner brièvement, en nous fondant sur les faits mis en lumière par M. Graham et, au besoin, en tâchant de les compléter sur certains points, en analysant succinctement les causes économiques, intellectuelles, morales et politiques qui ont produit le mal et qui devront aussi suggérer le remède.

II

a) S'il faut en croire les protectionnistes, c'est le libre-échange qui est la cause première de la dépression rurale, comme la dépression rurale est elle-même la cause première de l'exode rural. Non seulement le libre-échange jette chaque année sur le marché anglais pour plus de 400 millions de produits agricoles qui, sous un régime protectionniste, auraient été produits en Angleterre, mais, ce qui est plus grave, la concurrence étrangère oblige les fermiers de baisser leurs prix à un point où l'agriculture cesse d'être une industrie rémunératrice. Elle n'est rémunératrice qu'à une condition, c'est qu'on réduise la main-d'œuvre au strict minimum, c'est qu'on transforme la terre arable en pâturages. De là l'évolution significative de l'économie rurale en Angleterre, de là une des causes les

Digitized by Google

plus actives de l'exode rural; chaque année 10,000 hectares sont soustraits à la culture, c'est-à-dire chaque année un nombre correspondant d'ouvriers agricoles sont condamnés à émigrer. Que les protectionnistes exagèrent et se trompent en voyant partout l'épouvantail du libre-échange, c'est évident, mais on ne voit guère ce qu'on peut leur répondre pour le fond. En vain invoquera-t-on l'argument classique, que c'est le producteur seul qui souffre, c'est-à-dire le propriétaire rural, c'est-à-dire une infime minorité, tandis que c'est le consommateur qui gagne, c'est-à-dire l'immense majorité. En réalité, le problème n'est pas tout à fait aussi simple que le prétendent les libres-échangistes. Ceux qui gagnent, ce sont les consommateurs des villes par l'abaissement du prix du pain et de la viande. Mais, ceux qui perdent, ce ne sont pas seulement les propriétaires producteurs, c'est toute la population rurale. A la campagne, la production et la consommation sont si intimement liées, les différents agents de la production sont unis par une solidarité si étroite que ce qui frappe le propriétaire n'atteint pas moins le fermier et l'ouvrier, atteint tous les habitants de la communauté rurale, atteint même les artisans et les petits commerçants. M. Graham raconte à ce sujet comment, dans certain village, tous les artisans ont été peu à peu éliminés par la dépression agricole; depuis le vétérinaire empirique et le tailleur ambulant et le maréchal ferrant jusqu'à un pauvre charpentier, qui serait mort de faim, si le nombre considérable de cercueils ne lui eut permis de nouer les deux bouts.

D'autre part, le problème du libre-échange est infiniment plus complexe que ne le croient les protectionnistes. Pour l'Angleterre, il se ramène au fond à savoir si elle gagne à être un colossal entrepôt commercial et une gigantesque usine, et si, à ce prix, il vaut la peine de sacrifier la prospérité de la campagne à la prospérité de la ville et à la grandeur de la patrie. Que si, malgré tous les autres pays conquis au protectionnisme, l'Angleterre

Digitized by Google

est restée quand même fidèle au libre-échange, et si le parti conservateur lui-même n'ose suivre le marquis de Salisbury dans une politique protectionniste, c'est qu'apparemment l'Angleterre a pour cela de fort bonnes raisons. Il n'en reste pas moins vrai qu'un très grand nombre de patriotes n'ont pas de moins bonnes raisons pour craindre que la ruine de l'agriculture ne soit une rançon trop élevée pour la prospérité commerciale et l'on comprend qu'ils persistent à croire, avec les premiers physiocrates, que, tôt ou tard, la patrie sera atteinte par l'exode rural.

b) On aurait d'ailleurs tort de croire que le libre-échange soit la seule cause de cet exode. Qu'il soit la principale, il est possible, mais il n'est ni la seule ni même la première dans l'ordre chronologique. Avant même que la dépression agricole eût suivi la politique du libre-échange, les découvertes de la science moderne, l'introduction de la machine avaient déjà massé la population dans les grands centres urbains. On put espérer un instant que les chemins de fer, en facilitant le commerce des choses et des hommes et des idées, porteraient la vie jusque dans les bourgades les plus éloignées et, par là, pourraient enrayer le mouvement de migration. Le résultat ne correspondit pas à l'attente. L'une des conséquences sociales de l'introduction des chemins de fer fut précisément d'accentuer le mouvement de concentration, fut de tuer l'industrie rurale, fut de faire croître l'herbe dans les marchés de village, qui avaient été jadis le centre de la *Merrie England*, de la joyeuse Angleterre.

Que les conquêtes de la science aient puissamment contribué à la migration, c'est presque une banalité économique. Mais ce que l'on sait moins, c'est que l'exode fut précipité par les progrès mêmes de l'économie rurale. Le génie de Bakewell, les merveilleux progrès qu'il fit faire à l'élevage du bétail et à l'amélioration des races eurent pour résultat de rendre cet élevage plus lucratif que l'agriculture, de substituer l'un à l'autre, de transfor-

Digitized by Google

mer les terres arables en pâture, c'est-à-dire, en dernière analyse, de diminuer la main-d'œuvre dans des proportions énormes. Là, où il eût fallu des équipes d'ouvriers pour exploiter 500 hectares de culture, il suffisait désormais de quelques enfants pour surveiller 500 hectares de pâture. L'histoire de l'économie rurale en Angleterre semble presque donner raison à ce sophisme de Henry George que « progrès et pauvreté sont solidaires » ; elle nous démontre tout au moins ce paradoxe que le développement de la richesse rurale, les milliards que Bakewell a ajoutés à la fortune publique ont presque autant contribué à la dépopulation des campagnes que la dépression rurale elle-même.

c) A l'influence des causes économiques et des progrès scientifiques sont venues s'ajouter des causes morales agissant dans le même sens. Non seulement la vie rurale est en réalité devenue plus pénible et les salaires moins élevés, mais, par contraste, la vie urbaine a semblé plus attrayante au villageois. Le paysan a été atteint, lui aussi, par l'esprit du siècle ; il est devenu inquiet, mécontent de son sort. Et ce qui prouve que ces causes morales, qui lui ont inspiré le dégoût de la vie rurale, sont indépendantes de la dépression agricole, c'est que l'exode rural est aussi marqué dans les districts les plus prospères que dans les plus misérables. Les ouvriers du Northumberland, qui gagnent 21 shillings par semaine, quittent le village aussi facilement que les ouvriers du Norfolk ou du Suffolk, qui ne gagnent que 9 ou 10 shillings

Les causes morales contribuant à la migration sont nombreuses : d'abord le maître d'école et le journal à un sou ont ouvert au paysan des horizons nouveaux et lui ont donné des ambitions nouvelles. D'autre part, le politicien radical, le clergyman dissident, rival du clergyman officiel, ont enflammé ses ambitions et ont exploité le mécontentement du villageois au profit de leur politique. Ils lui ont démontré que ce qui causait la misère agraire ce n'étaient ni le libre-échange, ni les

Digitized by Google

progrès de la science, mais l'exploitation de l'ouvrier et du tenancier par le propriétaire et le clergyman anglican, par la dîme et la rente, par l'aristocratie féodale et l'Église établie.

d) Ces prédications des agitateurs radicaux et des non-conformistes ont-elles un fond de vérité, ou ne sont-elles que des déclamations de sectaires? Est-il vrai que si l'on diminuait la rente et si l'on supprimait la dîme, l'exode rural s'arrêterait ? Nous ne le pensons pas, et M. Graham ajoute un argument décisif aux arguments suggérés par les considérations précédentes. Une superficie immense de terres appartient en Angleterre à des communautés, à des fondations ou à des hôpitaux. Or, dans ces propriétés collectives, où il ne saurait être question d'exploitation individuelle, les tenanciers ne sont pas plus prospères que dans les propriétés individuelles. Les terres de Guy's Hopital de Londres, et de Oriel College d'Oxford ont souffert de la dépression autant et plus que les autres; leurs revenus ont autant diminué et leur population a autant émigré.

On pourrait presque dire qu'en Angleterre les réformes politiques proposées, bien loin d'enrayer l'exode rural, ne feraient que le précipiter. Enlevez au Squire ses derniers privilèges politiques, ses dernières fonctions administratives, diminuez ses revenus, supprimez les lois sur la chasse, rendez-lui en un mot le séjour à la campagne moins agréable, à quoi aboutirez-vous ? Vous le forcerez à quitter le Hall de ses ancêtres, vous ajouterez les maux de l'absentéisme à tous les autres. Ou encore vous remplacerez le Squire par un entrepreneur de culture dont le seul objet sera de faire donner à la terre et au travailleur le maximum de rendement avec un minimum de retour et un minimum de salaire.

Tout n'est pas faux dans la thèse de Froude, que c'est l'aristocratie anglaise qui a préservé l'agriculture d'une ruine complète et qui a enrayé l'abandon des campagnes. Sans doute un grand nombre de propriétaires ont trans-

Digitized by Google

formé la culture en pâture, mais ils ne se sont résignés à cette transformation qu'à la dernière extrémité et contraints par l'évolution même de l'économie rurale. D'autre part, dans leurs rapports avec la terre et l'homme, les seigneurs anglais n'ont pas été guidés par des motifs purement commerciaux et économiques : étant hommes politiques, ils ont maintenu avec leurs tenanciers des relations plus cordiales et moins égoïstes que celles qui subsistent dans les villes entre le capital et le travail, ils ont été intéressés à la prospérité de leurs commettants; étant riches, ils ont pu consacrer à l'amélioration du sol et à l'amélioration du sort du paysan des sommes considérables que le petit propriétaire n'aurait pas eu le moyen de dépenser et que le grand propriétaire, simple entrepreneur de culture, n'aurait jamais eu la velléité de dépenser. Par cette circonstance capitale, les seigneurs anglais ont contre-balancé l'infériorité inhérente à la grande propriété. Ce qui est certain, c'est que, alors même que l'Angleterre pourrait modifier, révolutionner l'assiette de la propriété, multiplier par milliers le nombre des petits paysans propriétaires, l'exode rural n'en continuerait pas moins. Aussi bien le mal n'est pas un mal politique, le mal résulte d'un concours de causes morales, intellectuelles, économiques tellement puissantes qu'elles semblent presque devoir échapper à nos prises. L'on peut dire que la dépopulation des campagnes n'est qu'un cas particulier d'une loi générale qui se manifeste dans tous les pays et dans tous les domaines de la vie contemporaine : la loi de la concentration et de la centralisation universelles. Dans l'industrie, cette loi a concentré le travail dans de gigantesques usines et a frayé la voie au monopole des Carnegie, des Rockefeller et des Leiter. Dans le commerce, cette loi a supprimé la petite boutique au profit de magasins comme le *Louvre* et *Whiteley*. Dans la finance, elle a concentré le capital aux mains des grandes sociétés ou des barons de la finance, enfin, en politique, elle a supprimé les petits pays et tué le *self-*

Digitized by Google

government, en concentrant tous les pouvoirs au main d'une convention ou d'une bureaucratie. En un mot, cette concentration universelle est devenue le phénomène caractéristique de notre temps. Elle constitue le problème le plus redoutable que le siècle finissant lègue au siècle qui va s'ouvrir.

III

Quels sont donc les remèdes à une situation aussi grave. C'est ce que M. Graham examine dans la deuxième partie de son ouvrage. Cette deuxième partie en est la plus intéressante, mais aussi la plus attristante. Car, si le livre est un livre de bonne foi, ce n'est pas un livre de foi : l'auteur n'ajoute aucune créance aux mesures radicales. Il ne croit pas à un âge d'or prochain. Notre époque est un âge de fer pour nos villageois. A rien ne servira de se le dissimuler. *Dura lex, sed lex.* La migration rurale est la conséquence de la dépression agricole, qui est elle-même la conséquence d'une série de conditions sociales, économiques et morales. M. Graham est essentiellement un modéré ; il est aussi éloigné des conservateurs, qui voudraient rétablir le protectionnisme, que des radicaux qui voudraient instituer quelques grosses expériences agraires et changer l'assiette de la propriété. L'auteur ne se donne même pas la peine d'examiner des mesures aussi décisives : il ne s'attache qu'à discuter des propositions et des remèdes qui rentrent dans le domaine de la politique pratique : relèvement des salaires, « allotments », petite propriété, culture maraîchère et fruitière, apiculture, culture coopérative, conseils de paroisse. La conclusion de cette longue et minutieuse enquête, il faut avouer qu'elle ne pèche pas par excès d'optimisme : des différents remèdes proposés, les uns, d'après M. Graham, ne sont que des chimères, les autres ne pourront avoir l'influence qu'on en espère et ne pourront enrayer l'exode rural que dans une proportion très restreinte et dans un avenir éloigné.

Digitized by Google

a) Et tout d'abord l'on ne saurait espérer pour l'ouvrier agricole un redressement des salaires. Tant que l'agriculture ne sera pas une industrie plus lucrative, il n'y faut pas songer. Ce qui est probable, ce n'est pas le relèvement des salaires, mais leur diminution, leur diminution dans les comtés où ils se sont maintenus jusqu'ici. D'ailleurs, si même les salaires devaient se relever, cette augmentation ne pourrait enrayer l'exode rural. Nous avons vu, en effet, que la migration est aussi prononcée dans les comtés comme Northumberland, où les salaires sont très élevés, que dans les comtés comme Norfolk, où les salaires sont le plus dérisoires. Que si nous voulons obtenir l'amélioration du sort des paysans, ce n'est donc pas à une augmentation de salaires que nous devons la demander : n'est-ce pas plutôt en tâchant de procurer au villageois des ressources supplémentaires ou en tâchant d'élever l'ouvrier d'un degré dans l'échelle agricole, en le transformant de salarié en petit propriétaire?

b) Cette transformation de l'ouvrier en petit propriétaire a été proposée comme la panacée de la question agricole. Donnez au paysan un lopin de terre qu'il pourra cultiver dans ses moments de loisir ou de chômage, ou mieux encore facilitez-lui l'accès de la petite propriété; transformez-le peu à peu en petit fermier indépendant et vous aurez résolu le problème. Malheureusement, M. Graham n'a aucune peine à démontrer avec faits et chiffres à l'appui que, d'un côté, les « allotments » ne sauraient être une solution, que la misère agricole et la prospérité des « allotments » marchent toujours de pair, que partout où la situation de l'ouvrier est le plus favorable, partout où il est à l'abri du chômage, il n'a que faire des « allotments », qu'il refuse, qu'il considère à bon droit comme un mauvais payement en espèces et qu'il ne saurait cultiver en dehors de son travail ordinaire. D'autre part, M. Graham démontre que la tendance n'est pas à la multiplication de la petite propriété, que la tendance est toute à la consolidation et à la concentration. Les progrès de la science

Digitized by Google

agricole sont défavorables à la petite propriété et le seront de plus en plus, comme en Amérique. En outre, la dépression agricole est telle que le grand propriétaire seul a des chances de résister. Un grand fermier qui exploite 1,600 acres et qui réalise 5 shillings de bénéfice net par acre, fait encore un revenu de 400 livres, c'est-à-dire 10,000 francs. En supposant même qu'un petit tenancier, avec 50 acres de terre, puisse travailler dans des conditions aussi favorables que le grand fermier, qui ne voit qu'il aura toute la peine du monde à nouer les deux bouts? Et faut-il s'étonner que M. Graham puisse nous montrer partout le spectacle pathétique de petites fermes jadis florissantes, aujourd'hui tombant en ruine et absorbées par la grande propriété?

c) Il y a pourtant à faire une réserve importante : autant les « allotments » sont destinés à être onéreux et inacceptables pour l'ouvrier agricole prospère, autant ils sont une ressource précieuse pour l'ouvrier en détresse et surtout pour l'artisan des villes, qui trouve dans la culture d'un lopin de terre une diversion salutaire et un surcroît de ressources. De même autant la petite propriété est condamnée dans l'exploitation de la culture ordinaire, autant il y aurait avantage à développer la petite propriété, sous forme de culture maraîchère et fruitière ou dans l'industrie du laitage. M. Graham nous fait voir que partout où la petite propriété s'est développée, c'est dans le voisinage des grandes villes et sous une de ces formes spéciales.

d) Il est deux autres illusions optimistes contre lesquelles M. Graham nous met en garde : c'est la participation aux bénéfices et la culture coopérative. La participation aux bénéfices est impossible, parce que l'ouvrier n'est pas en mesure de supporter les risques dans les mauvaises années; d'ailleurs, même dans les bonnes années, la participation aux bénéfices ne pourrait rapporter à l'ouvrier qu'un surcroît de deux ou trois livres sterling, somme évidemment insuffisante pour enrayer un

Digitized by Google

mouvement aussi irrésistible que la migration rurale. D'autre part, la culture coopérative, où un homme d'État de l'autorité de M. A. J. Balfour a cru voir l'ancre de salut, est également impossible, parce que l'industrie agricole, surtout en Angleterre est essentiellemt défavorable à la coopération, et surtout, parce que nulle part l'esprit de coopération n'existe moins que dans le village anglais. Que si l'on s'avisait de répondre à M. Graham par l'exemple du *mir* russe, il répondrait avec quelque raison qu'il n'y a rien de commun entre le paysan individualiste anglo-saxon et le Slave communautaire; il répondrait aussi que le mir lui-même décline et est condamné à disparaître avec les progrès sociaux et économiques de la Russie.

e) M. Graham n'attend pas davantage des remèdes politiques comme les *Conseils de paroisse*, qui sont depuis quelques années au programme du parti radical. Dans la pensée de leurs parrains, ces Conseils de paroisse doivent être des instruments de révolution sociale et d'organisation socialiste, doivent faire passer la terre des mains des individus en possession de la communauté. M. Graham a trop de sens pratique et positif pour s'arrêter à des mesures aussi révolutionnaires. Il se contente de faire remarquer à priori que le propriétaire collectif et anonyme n'a ni le frein du sentiment et de la responsabilité ni le stimulant de l'intérêt. Il montre à posteriori que les innombrables domaines appartenant en Angleterre à des communautés sont plutôt moins productifs et moins bien administrés que les terres appartenant à des propriétaires individuels ; comme nous l'avons déjà indiqué, ils ne sont pas moins atteints par la dépression et ne souffrent pas moins de la dépopulation.

f) Si M. Graham ne repousse pas absolument les diverses mesures proposées, comme les « allotments », la petite propriété, s'il fonde de grandes espérances sur l'industrie maraîchère, fruitière et laitière, s'il préconise même des remèdes politiques comme des pensions pour la vieillesse, c'est pourtant surtout sur des influences morales qu'il

Digitized by Google

compte pour enrayer l'exode, c'est surtout l'éducation qu'il regarde comme le facteur le plus important. Jusqu'ici l'éducation a plutôt hâté qu'arrêté la migration. Il y a eu dans cette éducation disconvenance absolue entre l'enseignement donné et les nécessités pratiques de la vie rurale. Jusqu'ici l'instituteur a été un urbain qui a instruit les petits villageois comme si tous étaient destinés à devenir des urbains. L'instituteur a plutôt augmenté que diminué le dégoût pour la campagne. Or, c'est le dégoût qui est une des causes les plus actives de migration et c'est ce dégoût qu'il faut combattre : c'est ce dégoût qui réagit sur la qualité du travail et sur la productivité ; le paysan, dégoûté de la campagne, n'a plus l'esprit d'initiative et de ressources qui fait donner à la terre tout ce qu'elle peut donner, qui s'adresse à l'apiculture, à la culture maraîchère, fruitière et laitière, quand la culture des céréales est insuffisante. Le remède à cette apathie du paysan et à ce dégoût de la vie rurale est dans une meilleure éducation, une éducation moins urbaine, moins pédante, une éducation qui donnerait à l'enfant le goût de l'observation, l'observation des animaux et des plantes, des insectes et des fleurs, qui lui apprendrait les mœurs des abeilles plutôt que les mœurs des Romains, la connaissance des saisons plutôt que la nomenclature des batailles, une éducation en même temps économique et morale qui lui montrerait les dangers et les inconvénients de la vie urbaine, qui lui montrerait les causes et les remèdes de la dépression agricole, en un mot, une éducation pratique et technique qui lui donnerait la science en même temps que l'amour de la nature et qui retiendrait à la campagne ceux-là du moins qui auraient un instinct inné de la vie rurale.

CH. SAROLEA.

Digitized by Google

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'INDIVIDUALISME

I

Alternance de l'hégémonie entre l'idée individualiste et l'idée socialiste.

Il y a quelques années, on ne pouvait lire une discussion politique sans qu'il y fût question de la *balançoire* clérico-libérale. Aujourd'hui, seuls, les polémistes qui ne sont pas du dernier bateau, les retardataires de province, osent encore employer cette expression. — Le mot est démodé. — Et, cependant, quelque usé et quelque vulgaire qu'il soit, j'aime ce mot de *balançoire*, appliqué aux luttes de l'esprit humain. Au rebours de beaucoup d'autres dont l'aspect décoratif ne cache que le vide de la pensée, il exprime, sous une forme familière, une idée juste et de haute portée scientifique. — Rarement se rencontra plus heureuse trouvaille. — Ce jeu de balançoire n'est-il pas, en effet, une image frappante, bien qu'incomplète, je le reconnais, du mouvement rythmique auquel sont soumises toutes choses dans l'univers et ce, en vertu de la loi de la permanence des forces?

Cette vérité, qui est d'une importance capitale en sociologie, est présentée d'une manière très claire par M. Franklin H. Giddings dans son livre si substantiel et si touffu : *Les principes de sociologie.* Voici comment il s'exprime (1) :

(1) FRANKLIN H. GIDDINGS, *Principes de sociologie*, p. 338.

Digitized by Google

« Une autre conséquence de la persistance des forces est que l'action et la réaction sont nécessairement égales et, par suite, une autre conséquence est que le mouvement est forcément rythmique.

« Les activités sont périodiques. — Les récoltes sont alternativement abondantes et maigres. — Les échanges dans les foires et marchés sont rythmiques et la balance du commerce international change sans cesse : les prix montent et baissent. — Les crises industrielles alternent avec des périodes de prospérité industrielle. — La marée de l'immigration a son flux et son reflux. — La guerre alterne avec la paix et le *conservatisme* avec le *libéralisme*. — La religion, la morale, la philosophie, la science, la littérature, l'art, la mode sont sujets à la loi du rythme. »

Ces réflexions, qui me paraissent d'une vérité incontestable, confirment la loi des *phénomènes d'alternance*, signalée déjà par Spencer. M. G. Tarde les explique lui, ces alternances, par ce qu'il appelle les lois de la contre-imitation. Mais c'est M. Giddings qui me paraît avoir donné le mot de l'énigme.

« Il y a deux manières d'imiter, dit M. Tarde : faire exactement comme son modèle ou faire exactement le contraire (1). De là la nécessité de ces divergences que Spencer constate mais n'explique pas par sa loi de la *différenciation progressive*. On ne saurait rien affirmer sans suggérer, dans un milieu social tant soit peu complexe, non seulement l'idée qu'on affirme, mais aussi la négation de cette idée. Voilà pourquoi le surnaturel, en s'affirmant à l'apparition des théologies, suggère le naturalisme, qui est sa négation. Voilà pourquoi le spiritualisme, en s'affirmant, donne l'idée du matérialisme ; la monarchie, en s'établissant, donne l'idée de la république, etc... Quand un dogme est proclamé, quand un programme politique est affiché, les hommes se classent en deux catégories inégales : ceux qui s'enflamment pour et ceux qui s'enflamment contre...

Toute affirmation forte, en même temps qu'elle entraîne les

(1) G. TARDE, *Les lois de l'imitation*, préface.

Digitized by Google

esprits moyens et moutonniers, suscite quelque part, dans un cerveau né rebelle, ce qui ne veut pas dire inventif, une négation diamétralement contraire et de force à peu près égale. »

Ainsi en est-il de cette conception fondamentale de la société soit individualiste, soit étatiste ou socialiste. Si nous suivons la marche de l'idée depuis deux siècles, nous constaterons qu'après trois générations, approximativement, il se fait un changement presque radical dans la manière dont on conçoit les rapports entre l'individu et l'État.

Le mouvement d'impulsion étant donné par un homme puissant, est transmis fortement à la génération suivante et obtient alors son maximum d'intensité. Il persiste encore dans la troisième génération, mais va s'affaiblissant jusqu'à ce qu'il rencontre une impulsion contraire qui lui fait faire le même trajet en arrière. Ce progrès et ce regrès peuvent aussi s'expliquer psychologiquement par les lois de l'imitation, mais alors il faudrait chercher le point de départ, non pas dans l'*impulsion* mais dans la *contradiction*. La cause serait psychologique au lieu d'être mécanique. Les deux explications du même fait social, à savoir l'*alternance* de l'hégémonie de l'idée *individualiste* ou *étatiste* sont toutes deux logiques et fondées en raison. Peut-être bien sont-elles partiellement vraies toutes deux. En tous cas, elles se confirment historiquement. Si l'on se place au point de vue de l'impulsion, le mouvement prendrait son point de départ dans la Révolution d'Angleterre de 1688 et ce seraient les auteurs de la Déclaration des Droits qui auraient lancé l'humanité dans la voie individualiste. Si l'on admet la cause psychologique, la réaction aurait son origine dans la forte affirmation de Bossuet et dans la domination du Grand Roi. Au reste, les deux systèmes, socialiste ou individualiste, portent en eux-mêmes un germe dissolvant comme toute chose ici-bas. La superdominance de l'État écrase l'individu, annihile la liberté, détruit toute initiative, abaisse les caractères et, à la longue, le niveau intellectuel de la masse. Il est donc le pire des systèmes, puisqu'il entraîne la mort par épuisement. D'autre part, l'individualisme poussé à outrance tend à l'anar-

Digitized by Google

chie, il entame la cohésion de l'État. Le contrat se substituant à la coutume, le champ reste libre aux préférences de chacun et ainsi s'établit une tendance générale à considérer comme nulle la solidarité des intérêts. L'égoïsme prend la première place et l'on en revient, s'il n'y a pas de contre-partie, à l'état de barbarie où la force prime le droit. C'est aussi la mort de toute société, mais ici par dissolution du lien social. De là la nécessité d'une balance, d'un rythme entre ces opinions poussées à l'extrême.

Il en est ainsi de toute chose. L'homme porte en lui-même la cause de sa mort et il en va de même de ses œuvres et de ses conceptions. La vie et la mort se pénètrent réciproquement. Cette pensée, déprimante ou consolante suivant la manière dont on l'envisage, tend de plus en plus à dominer toute science, toute philosophie et s'empare déjà de la littérature (1). *Pulvis es et in pulverem reverteris.*

II

Le mouvement individualiste du XVIII^e siècle et son triomphe dans la Révolution française.

De Bossuet, l'apôtre éloquent de la monarchie absolue et du droit divin, jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, le principal artisan de l'idée individualiste, il s'écoule environ septante-cinq ans (2). Pendant ce laps de temps, qui représente trois vies d'homme (j'entends par vie l'état de maturité intellectuelle), combien d'affirmations partielles viennent successivement battre en brèche l'affirmation absolue de Bossuet, l'idée de la superdominance de l'État?

C'est François Quesnay d'abord, le chef de l'école physiocrate, qui affirme l'harmonie des intérêts. Quesnay, le véritable fondateur de l'économie politique, le précurseur des

(1) Les romans d'Annunzio sont un bon exemple de cette préoccupation nouvelle de la littérature.

(2) Bossuet écrivit ses *Variations* en 1690, Rousseau le *Contrat social* vers 1760.

Digitized by Google

manchestériens, est, somme toute, l'un des plus importants et le plus oublié, peut-être, des philosophes du XVIII^e siècle (1).

C'est Voltaire qui est resté le représentant de l'humanité en face de Bossuet, l'apôtre du droit divin.

Mais Voltaire est partisan du *despotisme éclairé*. Il est, certes, l'un des plus puissants défenseurs du « moi » humain, mais il n'entrevoit par encore l'indépendance de l'individu et le soumet systématiquement au pouvoir public qui, dans sa pensée, est le *tuteur éclairé* de l'humanité. Son grand mérite est d'avoir prêché la tolérance et l'affranchissement de la pensée. Mais à d'autres revient l'honneur d'avoir placé dans le peuple la source de tout pouvoir.

Les encyclopédistes sont, comme Voltaire, comme, du reste, tous les grands penseurs du XVIII^e siècle, comme Hume, comme Leibniz, partisans du despotisme éclairé, sauf peut-être d'Holbach qui, en tous cas, l'est avec une nuance caractéristique. D'Holbach concilie d'intérêt le souverain et le peuple, se rattachant ainsi aux physiocrates. Son influence, moins étendue et, surtout, moins prolongée que celle de Voltaire, fut immédiatement plus énergique sur les esprits, vers la fin du XVIII^e siècle, parce que ses théories répondaient mieux aux besoins généraux de son époque. Il place dans le peuple la source de toute autorité légitime et ne voit dans celle-ci que le moyen d'assurer le bonheur commun. Il commence à affirmer la puissance de l'opinion publique (2).

Mais il est un homme qui se détache nettement de cette brillante pléiade de penseurs. Il se profile, solitaire, sur ce tableau grandiose. Il ne ressemble à aucun autre. Il porte les stigmates du réformateur religieux. Il est sombre, bizarre, plein de contradictions ; à la fois misanthrope et humanitaire. Il est le grand ancêtre de notre société moderne et il fut le père de la Révolution française : c'est Jean-Jacques Rousseau. Il est l'incarna-

(1) Cette école compte, parmi ses plus illustres maîtres, outre Quesnay, son fondateur, Gournay, l'auteur de la formule : « Laissez faire, laisser passer », Dupont de Nemours, Turgot. Elle se rattache à Adam Smith, qui fut l'ami des derniers.

(2) D'HOLBACH, *Système social*, t. II, p. 57.

Digitized by Google

tion du plébéien jetant sur la hiérarchie artificielle de la société un regard haineux et plein de menaces qui se réaliseront. Mais il est plus qu'un envieux, c'est, en même temps, un justicier. Tout est double en lui; le bien et le mal se sont fusionnés, amalgamés d'une manière intime dans cette nature qui reste le prototype de notre société évolutionniste. De ses vaines et abstraites théories sortent, à la fois, l'anarchie et le despotisme. Il pousse à outrance l'individualisme dans son *Contrat social* et aboutit à la tyrannie démagogique. Comme la Révolution française s'est bien faite à son image! Anarchique avec la Constituante et la Législative (1), despotique avec la Convention. Généreuse et avide d'égalité et de justice sociale et, en même temps, terrible, incohérente, soupçonneuse et tragique dans son audace d'hallucinée.

J.-J. Rousseau était un homme déplacé partout, gauche, timide, sauvage, dénué de tout sens pratique, incapable de se conduire et rêvant de réformer l'humanité sans avoir observé les hommes.

De même, la Révolution française fit table rase de tout ce qui existait avant elle; elle se montra « impatiente de démolir « et incapable de reconstruire (2), fascinée qu'elle était par « chaque nouveauté spécieuse; se détournant avec dégoût des « précédents et des traditions nationales, elle chercha les « principes de gouvernement dans les écrits des théoriciens ou « copia avec une affectation ignorante et ridicule les patriotes « d'Athènes et de Rome. Aussi, ne peut-on s'étonner que « l'action violente du parti révolutionnaire ait été suivie d'une « réaction également violente et que cette confusion ait « engendré rapidement un despotisme plus rude encore que « celui dont elle était sortie. »

A l'exception de Jean-Jacques Rousseau, qui resta toujours isolé, toute cette phalange de philosophes du XVIII^e^ siècle avait uni ses efforts pour battre en brèche la forteresse du droit divin, dans le but de délivrer la Raison humaine des

(1) Voir TAINE, *Les origines de la France contemporaine* (La Révolution, l'Anarchie).

(2) Voir MACAULAY, *Histoire d'Angleterre*, t. II, p. 707.

Digitized by Google

liens qui l'emprisonnaient. Mais le véritable ferment qui agitait les esprits venait de plus loin. Il avait été déposé dans l'âme humaine par la Réforme. C'est là qu'il faut remonter pour retrouver la véritable cause de l'individualisme.

La liberté religieuse, l'émancipation de la croyance se trouvent à la racine du mouvement individualiste du XVIIIe siècle (1).

Les soldats de Cromwell, les puritains, les quakers qui suivirent Penn en Amérique pour y fonder la nouvelle Angleterre, furent véritablement les premiers individualistes. C'est à eux que l'on doit rattacher le mouvement qui aboutit à la Déclaration des Droits de 1688 d'abord, à la Déclaration des Droits de l'Homme ensuite.

Je me garderai bien de refaire l'histoire détaillée des progrès et des reculs de l'idée individualiste au XVIIIe siècle. Cette histoire a été faite, et bien faite, par M. Henry Michel. Qu'il me suffise d'avoir marqué les principales étapes de l'humanité dans cette voie laborieuse où, tantôt, elle s'est attardée et, tantôt, précipitée.

Le XVIIe siècle avait fini par une apothéose du despotisme (siècle de Louis XIV), le XVIIIe s'acheva en plein triomphe de l'individualisme avec la Révolution française. Il est facile de comprendre qu'après une époque très courte où l'autorité avait été foulée aux pieds, où chacun avait suivi ses penchants à un point tel que le sentiment de sécurité, qui est la cause du lien social, avait, pour ainsi dire, disparu ; il est facile, dis-je, de s'expliquer qu'une réaction violente se produisît, réaction qui ne dura guère plus longtemps que la cause qui l'avait fait naître. Aussi, ce n'est pas le despotisme militaire, qui caractérisa le commencement de ce siècle, qui mérite de fixer l'attention des sociologues. Les grandes conquêtes, les convulsions de l'humanité ont souvent une importance moindre qu'une série de faits obscurs qui passent d'abord inaperçus. Les inventions de Watt, de Papin, de Stephenson et de tant d'autres n'ont-elles pas eu une influence autrement considé-

(1) HENRY MICHEL, *L'idée de l'État*, introduction, p. 32.

Digitized by Google

rable sur le sort de l'humanité que les campagnes de Napoléon, qui occupent, cependant, une page bien plus notable de l'histoire moderne?

Les grands mouvements de pensée qui, plus tard, emporteront les masses, trouvent toujours leur point de départ dans la libre et calme discussion des philosophes ou des savants. Ce serait une erreur de croire que ce sont les hommes d'action ou les grands politiques qui, au point de vue du résultat final, exercent la plus puissante influence sur les destinées des peuples. Un Luther, un Descartes, un Jean-Jacques Rousseau, par exemple, ont contribué plus que Richelieu ou Napoléon lui-même à lancer l'humanité dans des voies nouvelles. Est-il une victoire que l'on puisse comparer à la radieuse découverte des lois de la gravitation universelle? C'est que l'on ne modifie pas l'âme humaine aussi facilement que l'on gagne une bataille. C'est un travail de longue haleine et qui présuppose de nombreuses luttes antérieures et intérieures. Luttes des nouveaux exemples contre les anciennes coutumes et quand, finalement, une nouvelle foi, de nouveaux désirs ont envahi l'humanité, on peut dire, à coup sûr, qu'il s'écoulera une période également longue avant que le champ soit libre pour d'autres désirs.

Ce n'est pas par soubresauts que marche la civilisation. La cause scientifique de cette vérité, d'une observation constante, est, suivant Giddings, encore due à la loi de la persistance des forces :

> Toutes les activités sociales, dit-il (1), tendent à l'équilibre; mais, pendant une période infinie, ce peut être un équilibre mouvant. Un haut degré d'évolution ne sera atteint par une société quelconque que si le mouvement perdu n'excède que légèrement le mouvement gagné et si le processus évolutionnel va ainsi lentement. *La croissance rapide et les réformes vite accomplies sont instables, incomplètes et décevantes.*

Pourquoi l'Angleterre connut-elle la véritable liberté politique un siècle et demi avant la France et pourquoi les grands désordres, qui ont déchiré et épuisé ce dernier pays, ont-ils

(1) FRANKLIN H. GIDDINGS, *Principes de sociologie*, p. 342.

Digitized by Google

été épargnés au premier? C'est que la lutte du présent contre le passé fut moins âpre en Angleterre qu'en France. Il n'y avait pas d'hiatus, de fossé profond entre l'état nouveau et l'état ancien. La liberté était dans les mœurs anglaises aussi bien que dans les chartes du XIII^e siècle. Aussi la Révolution de 1688 fut-elle pacifique.

Si l'on veut se rendre exactement compte de la différence profonde entre le caractère foncièrement individualiste du peuple anglais et la manie individualiste, momentanément dominante, qui s'empara du peuple français et qui inspira la Révolution, on doit lire avec attention et méditer longuement les considérations si profondes et si lucides, à la fois, par lesquelles Macaulay termine son *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II.* C'est non seulement de la véritable histoire, mais, en même temps, de la philosophie sociale dont les principes sont absolument conformes à ceux des maîtres de la sociologie moderne.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter outre mesure à la réaction violente du commencement de ce siècle. Cette réaction était déjà virtuellement contenue dans l'exagération du mouvement individualiste qui caractérisa la fin du XVIII^e siècle. Après ce flux et reflux énorme, que l'on pourrait comparer à un raz de marée, l'évolution naturelle reprit lentement son cours et l'on put voir le mouvement des esprits se diriger peu à peu *vers la prédominance de l'État sur l'individu.* C'est ce mouvement continu qui est à étudier, qui doit retenir notre attention. Nous devons rechercher le point de départ de cette tendance nouvelle et contradictoire du siècle qui commence et signaler les réactions partielles qui vinrent retarder la marche de l'idée.

III

Évolution des esprits vers l'étatisme au XIX^e siècle. — Triomphe de l'idée dans le socialisme d'État.

I

Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, l'excès même du principe individualiste qui se déploya alors, libre de toute

Digitized by Google

entrave, avait clairement démontré aux esprits les moins perspicaces tout ce qu'il y a de dissolvant dans la négation systématique de toute autorité. La souveraineté s'était peu à peu déplacée, descendant chaque fois un échelon et, en fin de compte, arrivée au bas de l'échelle sociale, elle s'était confondue dans la masse et avait disparu perdue dans la fantaisie de chacun. Les récents travaux de H. Taine ont surabondamment prouvé que la disassociation existait déjà en fait quand éclata le mouvement révolutionnaire de 1789 (1). Il n'y avait déjà plus, pour ainsi dire, de lien social et le gouvernement avait cessé d'exister quand il passa nominalement aux mains de la Constituante et virtuellement à celles de la foule.

Me permettra-t-on ici de relever une erreur grossière qui tend à s'accréditer, propagée qu'elle est par des politiciens qui ont plutôt en vue les intérêts de leur parti que le souci de la vérité. Il n'est pas rare d'entendre dire par l'un ou l'autre de nos orateurs socialistes (cette thèse a été défendue dans notre Parlement) que les excès de 1793 et de la Convention sont l'œuvre du tiers état, de la bourgeoisie. Rien n'est plus injuste ni plus faux. C'est la pire démagogie qui fut maîtresse des destinées de la France pendant cette période troublée. Le mot d'ordre était transmis de *bas en haut* et partait des sections pour aboutir à la représentation nationale, qui n'était que l'humble servante des plus mauvais éléments de la foule, car il s'était opéré dans la foule même une sélection naturelle qui laissait seulement en présence ce qu'il y a de pire dans un peuple ; la tourbe que l'on retrouve partout quand l'autorité a disparu. Pour se convaincre de cette vérité, il faut lire attentivement le *Moniteur* de la République française des années 1792, 93 et 94. Rien de plus typique, à cet égard, que les séances de la Convention et du club des Jacobins, car le *Moniteur* relatait aussi les séances de ce fameux club, et les décisions de la Convention étaient souvent prises la veille aux Jacobins. Ces décisions lui étaient notifiées, le lendemain, par

(1) H. TAINE, *Les origines de la France contemporaine* (La Révolution, t. I, l'Anarchie).

Digitized by Google

l'une ou l'autre section armée qui envahissait l'assemblée. Les véritables gouvernants de cette époque néfaste étaient les orateurs anonymes des clubs et les comparses qui reflétaient les opinions incohérentes des foules en délire : les Dufourny (1), Vanec, Momoro et autres semblables. Il n'y a qu'à choisir dans cette longue série de séances qui commençaient généralement par un rapport de Barère, étaient interrompues par l'envahissement de la salle et se terminaient par le vote de résolutions imposées du dehors. Mais fermons cette trop longue parenthèse et constatons qu'il n'est pas étonnant que la vue prolongée de ces saturnales ait ramené dans les cœurs le désir violent d'un pouvoir fort, d'un despotisme quelconque. C'était, à cette époque, le besoin qui primait tous les autres. Il ne tarda pas à se satisfaire. Un soldat de génie ramassa le glaive de l'autorité et s'en servit d'une main ferme et consciente. Tout l'échafaudage de la monarchie fut rapidement et vigoureusement reconstitué.

De cette tourmente, il resta cependant un acquit sérieux en faveur de l'individualisme. Les Droits de l'Homme furent dégagés et firent désormais face à ceux de la société. La France, en 1830, se trouva à peu près, à ce point de vue, au niveau de l'Angleterre après la déclaration des Droits de 1688.

Mais cet acquit, bien qu'il persistât dans la conscience de l'humanité, allait être exposé encore à de rudes assauts et, peu à peu, la question allait se poser de savoir si l'État ne doit pas faire régner sa volonté générale et courber tous les hommes sous le même joug, en vue du bonheur commun. Seulement, le point de vue sera différent au XIX^e^ siècle et le côté économique de la question primera le côté politique.

En racontant la marche de l'idée individualiste au XVIII^e^ siècle, nous avons choisi, comme point de départ, l'absolutisme divin de Bossuet et, comme point d'arrivée, le *Contrat social* de Rousseau. Si nous examinons, d'après les mêmes principes, le développement de l'étatisme au XIX^e^ siècle, nous partirons du *Contrat social* pour aboutir au *Capital* de

(1) Dufourny était, il faut le dire, supérieur aux énergumènes habituels des clubs. Il le fit bien voir lors du procès de Danton.

Digitized by Google

Karl Marx. Ce livre a exercé, et exerce encore sur la génération actuelle, une influence comparable à celle qu'eut le *Contrat social* sur les esprits à la fin du XVIII^e^ siècle. Ce rapprochement n'a pas échappé aux historiens du mouvement socialiste contemporain. Il est indiqué, notamment dans le livre que M. Burdeau a consacré au socialisme allemand et dans l'important et consciencieux travail de M. Henry Michel sur l'*Idée de l'État*, que nous avons déjà cité avec éloge. Il est certain que les points de comparaison entre ces deux œuvres capitales sont nombreux et indéniables. Mais il faut d'abord signaler une différence essentielle : le *Contrat social* de Rousseau était, pour ainsi dire, le contre-pied des affirmations absolutistes des philosophes partisans du droit divin. Le livre de Karl Marx ne détruit qu'en partie les théories de Jean-Jacques Rousseau. Comme nous l'avons dit antérieurement, celui-ci a également défendu les théories les plus opposées. Il aboutit, à la fois, à l'anarchie et au despotisme. S'il proclame les droits de l'individu, c'est pour le soumettre à la souveraineté du peuple. Le résultat final ne change pas. Il n'y a de changé que le nom du maître. Karl Marx détruit la première partie de l'affirmation de Rousseau, mais il confirme et accentue la seconde. Il dénie les droits de l'individu et renforce l'autorité de l'État.

Constatons, sans y attacher trop d'importance, qu'ici encore nous retrouvons, entre les deux affirmations extrêmes qui servent de centres d'imitation ou de mouvement d'impulsion, un espace approximatif de trois générations. Le *Contrat social* reçoit sa pleine exécution le 14 juillet 1790 (1), Karl Marx publie ses œuvres les plus importantes entre 1860 et 1875.

Entre ces deux points extrêmes, nous rencontrons encore nombre d'affirmations partielles qui constituent des centres secondaires d'imitation et qui provoquent soit une accélération du mouvement, soit un recul de l'idée. Nous signalerons les principales, ne nous occupant que de celles qui nous

(1) Voir le chapitre très intéressant que H. Taine consacre à la « célébration idyllique du contrat social ». (*Les origines de la France contemporaine*, la Révolution, t. I, liv. III, chap. I.)

Digitized by Google

paraissent avoir apporté un élément nouveau dans cette lutte séculaire (1).

L'humanité, comme fatiguée par les violentes convulsions de la Révolution et de l'Empire, se reposa quelque temps dans un de ces arrêts de la pensée qui suivent ordinairement les trop violentes crises d'activité sociale. L'esprit humain, bousculé par le choc des armées, s'assoupit un moment, mais ces recueillements ne sont jamais de longue durée et la pensée a vite repris ses droits. Deux grands philosophes aiguillonnèrent l'opinion publique qui se reprit à vivre et à s'agiter.

Bentham et Hegel sont la transition entre 1789 et 1848. Ils représentent la réaction de l'Europe philosophique contre l'envahissement intolérable des théories abstraites du *Contrat social.* Le mouvement qu'ils déterminèrent est important à ce point de vue. Il est le signal du réveil de l'esprit philosophique qui s'était replié sur lui-même au bruit des armes.

Arrêtons-nous un moment sur cette belle figure de Bentham, une des plus sympathiques et des plus grandes de cette époque si féconde en grands hommes. Bentham appartient à la fin du XVIII^e^ siècle par sa générosité et son esprit de dévouement, il est du XIX^e^ par sa méthode plus scientifique et par la précision de sa pensée. Bien qu'honoré par la Convention du nom de Citoyen français, bien qu'ami de Brissot, il porta des coups terribles aux doctrines du *Contrat social.* C'était un esprit original, d'une indépendance absolue de jugement. Il ne se guidait que d'après les règles établies par sa raison et aucune considération étrangère ne pouvait modifier sa manière de voir ou d'agir. Il renonça au barreau, où il occupait une place brillante, parce qu'il était écœuré des vices de la législation anglaise. Il fut l'ami des Girondins, admirateur de la Révolution française et, en même temps, en relations constantes avec l'empereur de Russie à qui il proposa différentes réformes de la législation. Il s'éteignit à l'âge de 84 ans, donnant un dernier exemple à ses contemporains, car il obligea ses amis à lui promettre de livrer son corps à la dis-

(1) Cf. *L'idée de l'État*, liv. II et III.

Digitized by Google

section pour combattre un préjugé répandu en Angleterre (1). En philosophie, il se rattachait aux physiocrates, ainsi qu'à d'Holbach et Helvetius. Son école prit le nom d'*utilitaire*, parce qu'il partait du principe que le but du gouvernement est d'assurer le bonheur de la communauté. Mais il se sépara nettement des individualistes en niant le *Contrat social* et le Droit naturel. Pour lui, le fondement de la société est la *Loi* et l'idée initiale le *Délit*. En créant les *délits*, la loi crée les *droits*. Bien que partisan de la Révolution française, il lui reprocha toujours « d'avoir rabaissé l'idée du gouvernement au lieu de tenir aux hommes le langage le plus propre à la leur faire aimer (2) ». Il n'a manqué à Bentham, pour être un génie initiateur, que d'être venu plus tard. Ceci s'applique plus particulièrement encore à Hegel qui fut, lui, créateur en une certaine mesure. Je me plais à croire que les grandes découvertes scientifiques de la seconde moitié de notre siècle, ainsi que les travaux de la sociologie moderne, auraient modifié complètement le point de départ et les vues sociales de Bentham et de Hegel. Ces deux philosophes ne sont pas, à vrai dire, des adversaires absolus de l'individualisme, mais ils ne concédaient pas au « moi » humain l'importance que lui attribuent les progrès tout récents de la sociologie. Ils n'avaient pas une compréhension suffisante de la formation et du développement de la société. Hegel, surtout, qui eut une si grande influence sur Karl Marx en inaugurant le système philosophique de l'évolution des choses, Hegel a exagéré le rôle de la volonté générale de l'humanité, dégageant ainsi un « moi » métaphysique qui, somme toute, n'est que la résultante des volontés diverses qui composent le corps social. Hegel considérait la société comme un *organisme*. L'individu devenant, de par cette conception, la portion d'un tout, s'absorbe dans ce tout. C'est ainsi qu'il en arrivait à supprimer la volonté *indivi*

(1) Il est à remarquer que le conventionnel Louis Legendre céda aussi à cette préoccupation suprême qui caractérise bien la philosophie humanitaire de la fin du XVIII[e] siècle.

(2) BENTHAM, *Sophismes anarchiques*, t. II, p. 279. Cf. HENRI MICHEL, *L'idée de l'État*, liv. I, chap, II, p. 135 et suivantes.

Digitized by Google

duelle pour ne plus voir, dans l'État, que le produit de la volonté *absolue*, la volonté de l'organisme. Or, s'il est un point sur lequel l'accord s'est fait aujourd'hui en sociologie, c'est de rejeter, comme absolument fausse, la conception de la société considérée comme un *organisme* (1).

L'influence exercée par ces deux grands philosophes sur les esprits, au sortir de la Révolution, fut considérable. Tous deux firent école et leurs vues se propagèrent en larges ondes dans la génération qui suivit. C'étaient les premiers coups dirigés par l'esprit philosophique contre les théories du XVIII^e^ siècle. La Révolution de 1830, en ruinant définitivement l'autorité des derniers représentants de l'*absolu divin*, donna l'essor au libre examen et rendit possible l'exposition et la défense de tous les systèmes. La période de 1830 à 1848 fut une époque de fécondité intellectuelle prodigieuse. Doctrinaires, libéraux, démocrates à la façon américaine, d'un côté, socialistes, communistes, de l'autre, ce fut une mêlée ardente qui aboutit à la Révolution de 1848 (2). Un nouvel élément avait fait son apparition. La lutte s'était déplacée. Du terrain politique, elle s'était transportée sur le terrain économique. Comment et pourquoi cette transformation ?

C'est ce qu'il importe de rechercher.

Auguste Comte, l'un des esprits prime-sautiers de ce siècle, a expliqué l'introduction de ce nouvel élément dans l'histoire par sa fameuse loi des trois états successifs des sociétés : l'état théologique, métaphysique ou critique et économique. Le XIX^e^ siècle, succédant à l'état critique du XVIII^e^, devient le stade économique. On en revient beaucoup, aujourd'hui, de ces classifications générales qui séduisent d'abord par leur aspect unitaire et, pour ainsi dire, fatal; et l'observation méticuleuse des esprits non moutonniers a réduit à leur juste valeur nombre de ces prétendues lois qui ne sont, la plupart

(1) Cf. G. TARDE, *Études de psychologie sociale*, « De l'idée de l'organisme social, » p. 120 et suivantes et p. 8 : « Au dernier Congrès international de sociologie, qui a eu lieu à Paris en juillet 1897, cette question a été traitée à fond et s'est terminée par la déroute complète de l'*organisme social*. »

(2) Cf. HENRY MICHEL, *L'idée de l'État*, liv. II et III.

Digitized by Google

du temps, que des conceptions abstraites d'esprits trop enclins à la synthèse. Au sujet de la loi des trois états, M. Tarde, par exemple, fait justement observer qu'en Chine (1) le développement industriel, c'est-à-dire le stade économique, a précédé la phase métaphysique. La loi n'est donc pas d'une application constante.

Si j'osais émettre mon modeste avis, je dirais que la lutte s'est transportée sur le terrain économique, au XIX^e^ siècle, parce qu'elle n'avait plus rien à faire ailleurs. En effet, la liberté n'était-elle pas conquise? N'est-ce pas là le grand, l'indispensable *acquit* de la Révolution de 1688, en Angleterre, et la Révolution française de 1789? Le terrain politique étant déblayé, rien d'étonnant que l'infatigable activité intellectuelle de l'homme se soit tournée vers l'amélioration des moyens d'existence de la masse. Il est une autre raison, plus importante encore, c'est le développement prodigieux qu'a commencé à prendre, vers cette époque, l'industrie moderne. Un nouvel ordre de choses appelle un nouvel examen des conditions dans lesquelles cet ordre de choses doit évoluer.

Quoi qu'il en soit, dès 1840, la réaction contre l'idée individualiste revêt la forme moderne du socialisme. Tous ceux qui sont mêlés, de près ou de loin, à la grande discussion qui divise la société en deux camps, connaissent exactement les acteurs de cette lutte ardente qui dure et s'est accentuée encore de nos jours : Saint-Simon, Fourrier, Cabet, Pierre Leroux, Louis Blanc, Sismondi, Pecqueur, Vidal, du côté socialiste; Royer-Collard, Guizot, Benjamin Constant, Tocqueville, Bastiat, Dunoyer, de l'autre. Voilà les chefs des deux armées en présence (2). La plupart des œuvres de ces robustes écrivains valent encore aujourd'hui et n'ont pas perdu toute actualité. Quelques nouveaux arguments se sont fait jour. De grandes découvertes scientifiques ont modifié, en ces derniers temps, les termes du problème à résoudre. Mais il est toujours indispensable de tenir compte des travaux des pères de l'idée

(1) G. TARDE, *Études de psychologie sociale*, p. 306.

(2) Sans parler des irréguliers, qui ne sont pas les moins puissants, tels Proudhon, Buret, etc.

Digitized by Google

moderne, et il n'est pas permis d'ignorer leur apport dans le travail de notre siècle (1).

La Révolution de 1848 eut pour effet de retarder d'un quart de siècle le triomphe de l'idée socialiste. Le recul fut en proportion du terrain envahi par le flot révolutionnaire et les violences commises firent rétrograder la pensée générale, qui était déjà familiarisée avec l'idée de l'intervention de l'État dans la sphère réservée jusque là à l'initiative particulière. Chose extraordinaire, la réaction fut antinomique, à cause du double principe qui était en jeu dans l'action. Ainsi s'explique ce fait bizarre qui paraîtra illogique à l'observateur superficiel :

La *liberté politique* fut restreinte;

La *liberté économique* fut favorisée.

Les théoriciens socialistes demandaient l'intervention de l'État pour vinculer l'initiave privée. La Révolution de 1848 eut, au contraire, pour effet de développer le libre-échange et la liberté commerciale. Les mêmes théoriciens voulaient la liberté absolue de discussion. Le régime despotique du second empire en revint à l'absolutisme autoritaire qui suivit la première grande révolution. On le voit, rien de plus logique. La violence amène presque toujours, en fait, le contraire de ce qu'elle désire. Ironie des choses et leçon probablement perdue pour l'avenir! Après le sommeil habituel qui suit ses crises, l'humanité se réveille et se trouve en présence de l'idée socialiste contemporaine. La question s'est précisée et c'est le socialisme scientifique actuel qui pousse les esprits vers un même but : *L'égalité sociale sous le joug de la même tyrannie.* Il est, en partie, arrivé à ses fins, puisque nombre de grandes nations sont déjà entrées dans la voie périlleuse du socialisme d'État.

Il nous reste, pour achever la tâche que nous nous sommes tracée, à rechercher par quels chaînons se rattache le socialisme scientifique à l'idée étatiste dont nous avons raconté la marche ascensionnelle au cours de ce siècle. Peut-être, ensuite, la vue d'ensemble que nous avons jetée sur le travail intellectuel

(1) Nous renvoyons, pour les détails, au livre souvent cité de Henry Michel, liv. II et III.

Digitized by Google

des générations qui nous ont précédés nous permettra-t-elle d'émettre, non sans réserve ni hésitation, quelques prévisions sur la manière dont le XX^e siècle envisagera les rapports qui doivent exister entre l'individu et l'État.

II

Il était réservé à la philosophie allemande de développer et de dégager par l'outrance le germe de mort qui, comme nous l'avons dit au début de ce travail, est inclus dans le système de la prédominance de l'État, aussi bien que dans celui de l'individualisme. Ce sont les logiciens socialistes allemands : Lasalle, Engels et surtout Karl Marx, qui ont préparé et rendu possible un retour ultérieur à la conception individualiste en donnant une forme définitive et dogmatique aux théories éparses de leurs devanciers, en en faisant un corps de doctrine qui a pris le nom de *socialisme scientifique*. Aucun des éléments dont se compose ce corps de doctrine n'est nouveau ; c'est la manière dont ils sont coordonnés qui est originale et séduisante. C'est l'ensemble imposant du système ainsi présenté qui a exercé sur la génération actuelle cette fascination comparable à celle que produisit la doctrine du *Contrat social*. Je dis qu'aucun des éléments n'est nouveau. Effectivement, l'idée de l'évolution des choses, qui forme le fond de la doctrine, est empruntée à Hegel. Le fatalisme historique, qui préside au développement de cette idée, vient d'Auguste Comte et la solution naturelle qui semble découler, de par la force des choses, des deux premiers éléments combinés, a été d'abord trouvée par les collectivistes français Pecqueur et Vidal. Le cadre de cette étude est trop restreint pour que je puisse donner une analyse suffisante du socialisme scientifique. Le travail, d'ailleurs, a été fait ; à ceux de mes lecteurs qui désireraient pousser plus à fond cette étude, je recommanderai la lecture de deux livres : *La quintescence du socialisme*, de Schäffle (1), et *Le socialisme scientifique*, de M. Henry Michel (2).

(1) En vente à la Bibliothèque socialiste, rue des Sables. Édition populaire : 25 centimes.

(2) HENRY MICHEL, *L'idée de l'État*, liv. IV, chap. III.

Digitized by Google

Je ne puis, cependant, me dispenser de condenser, en quelques lignes, l'ensemble du système.

Karl Marx part de cette idée que l'ordre économique est relatif et non absolu. Il dépend du mode de production. A chaque époque, son mode de production et aussi, comme conséquence, un ordre social et économique adapté à ce mode de production. « Le moulin à bras donne la société avec le suzerain, le moulin à vapeur la société avec le capitaliste industriel (1) ». Or, le mode de production a changé, au XIX^e siècle, avec la grande industrie. La production s'est transformée « d'une série d'actes individuels en une série d'actes sociaux (2) ». Cependant, l'appropriation des produits est restée la même. Antinomie redoutable, source de tous les antagonismes dans lesquels se meut notre société. Ceci est le point de vue *historique*. Au point de vue *logique*, Karl Marx démontre que le capital achète la force de travail à sa *valeur d'échange* et qu'il lui fait produire une *valeur d'usage* qui n'est pas payée. Il en retire une plus-value qui va s'augmentant en proportion du nombre d'ouvriers employés et de la grandeur de l'industrie. De là, lutte entre le travail exploité et le capital exploiteur. Lutte des classes. Le remède à cet état de choses anormal gît dans l'appropriation collective et sociale des moyens de production.

Ce que vaut cette doctrine, il serait outrecuidant d'en juger en quelques lignes. La réfutation en a été faite bien des fois et celui qui écrit ces lignes a essayé, dans des études antérieures (3), d'en faire ressortir les conséquences désastreuses et les impossibilités matérielles. On ne peut nier, toutefois, que le système soit d'une unité et d'une consistance parfaites. Tout s'enchaîne, quand on admet le point de départ. Mais l'*absolu divin* de Bossuet était aussi d'une harmonieuse unité pour ceux qui en admettaient le point de départ, c'est-à-dire la volonté divine et la constante intervention de la Provi-

(1) KARL MARX, *Misère de la philosophie*, p. 100.

(2) ENGELS, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, p. 24. Citation empruntées à Henry Michel.

(3) *Réponse à MM. Destrée et Vandervelde.*

Digitized by Google

dence dans les choses terrestres! Est-il un livre d'une plus majestueuse unité que le *Discours sur l'histoire universelle?* L'absolu social de Karl Marx est comparable à l'absolu divin de Bossuet. Dans son système, le *Deus ex machina* est la force irrésistible des choses. Il a adopté la formule d'Auguste Comte : « Les forces sociales *prépondérantes* finissent de toute nécessité par devenir *dirigeantes* ». Il n'incrimine pas les systèmes antérieurs. Le capitalisme a fait son œuvre, nécessaire en son temps, au temps où l'industrie était encore individuelle. A cette époque, la concurrence était une force prépondérante et, par conséquent, il trouve juste qu'elle fût dirigeante. Tous les états sociaux ont été justifiés par les circonstances. Le tout est d'approprier l'ordre économique à l'état social. L'industrie s'étant socialisée de nos jours, le règne de l'*échange* est fini et il faut laisser la parole à l'État qui règlera, à la fois, et la production et la répartition des richesses. Quelle que soit la valeur du système, il est une conséquence qui n'est déniée par personne, c'est que le régime d'une moindre liberté doit succéder à l'expansion infinie des individualités et c'est ici que nous trouvons le point de départ de la réaction imminente contre cette envahissante et déprimante tyrannie.

IV

Les signes précurseurs d'un retour prochain à la conception individualiste.

Si l'on se rend bien compte de l'état général des esprits, à la fin de ce siècle, on verra que l'idée de la prédominance de l'État a actuellement acquis son maximum d'intensité. Cette idée a trouvé son triomphe dans le *socialisme d'État*. Peu à peu, sous la poussée de l'opinion publique dominante (et, encore une fois, cette poussée vient de *bas en haut*), l'État a pris l'habitude et a adopté pour règle d'intervenir dans une sphère qui avait été réservée, jusqu'ici, à l'initiative privée. Il est certain que l'État, pris dans l'engrenage, continuera et

Digitized by Google

accentuera toujours davantage son intervention de plus en plus autoritaire et que cette intervention deviendra plus tyrannique à mesure que la routine administrative en aura consacré la légitimité. Car, en pareil cas, coutume fait force de loi. L'expérience démontre que l'État est mauvais commerçant, mauvais industriel, mauvais entrepreneur et un jour viendra où le peuple s'apercevra que le joug qui pèse sur lui et la perte de sa libre allure sont encore aggravés par l'augmentation énorme de frais, qui sera le résultat d'un pareil état de choses.

Il est réellement étonnant que cet envahissement, dont la progression s'accentue avec une rapidité stupéfiante, bien que logique, se soit fait et se fasse encore tranquillement, systématiquement, comme le flot qui recouvre la plage peu à peu, avec des poussées et des reculs pour ainsi dire uniformes. Ce calme s'explique par la constitution presque identique de nos grands États continentaux. Partout, maintenant, le suffrage plus ou moins universel, mais partout très étendu, sert de soupape de sûreté. L'explosion de 1793 a été évitée jusqu'à ce jour, grâce au jeu régulier de cet appareil politique. Mais que nous réserve l'avenir? *Chi lo sa.* Il est un dicton populaire qui nous apprend que l'appétit vient en mangeant.

En tous cas, l'observation attentive du passé nous enseigne que la réaction sera d'autant plus rapide et plus forte que le mouvement aura été plus brusque et plus puisssant. A un mouvement lent et continu, qui arrivera graduellement au point culminant où le pousse sa force d'expansion, succédera un mouvement de même nature, en sens inverse, et la différence sera l'acquit en faveur du progrès et de la civilisation. Car on peut bien différer d'opinions sur la nature du progrès, mais tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il y a une loi de progrès.

Que la réaction contre l'ingérence excessive de l'État dans le domaine privé se déclare à un moment donné, cela n'est pas douteux non plus et, peut-être à notre insu, cette réaction a-t-elle déjà commencé. Pour moi, j'ai relevé un certain nombre de symptômes qui m'ont permis de conjecturer que

Digitized by Google

le mouvement d'impulsion qui ramènera l'humanité dans l'ancienne voie individualiste, viendra de l'étude de plus en plus attentive des phénomènes sociaux ; du développement de plus en plus désintéressé des nouvelles sciences qui viennent à peine de naître : la *sociologie,* la *statistique,* et celles que M. Tarde appelle les demi-sciences : la *philosophie comparée,* la *grammaire comparée*, la *législation comparée*, la *politique comparée*, etc. Ces études permettront de redresser bien des jugements faux, parce que trop étendus; bien des déductions erronées, parce que trop peu rigoureuses. On ne peut résoudre de problèmes que si l'on en connaît bien les termes. La science sociologique. il y a seulement vingt ans, était encore à l'état embryonnaire, Que dis-je, vingt ans? N'était-ce pas en 1888 que M. Van der Rest, le recteur de l'Université de Bruxelles, prit la sociologie pour thème de son discours inaugural et lui dénia le rang d'une véritable science. Il la traita de « science mal définie, qui « n'offre aucune ligne de démarcation avec les sciences morales « et politiques et touche une infinité de questions qui, toutes, « sont comprises dans le programme des chaires actuelles ».

Depuis, MM. Tarde, Giddings, Durkheim, Novikof et bien d'autres encore se sont chargés de répondre victorieusement à ces critiques en instituant un corps de doctrine qui a fait de la sociologie une véritable science. Un premier résultat obtenu, que je considère comme plein de promesses pour l'avenir, bien que tout négatif, est d'avoir ruiné complètement l'idée de l'*organisme* social. Idée chère aux économistes et aux sociologues des deux dernières générations, tels Hegel d'abord, le créateur, puis Auguste Comte, Schäffle, Spencer lui-même qui, par la suite, a bien modifié aussi sa manière de voir à ce sujet.

Un second résultat, positif celui-ci, est d'avoir dégagé ou, du moins, d'avoir essayé de dégager le *fait social élémentaire.* Les plus autorisés parmi les sociologues, bien qu'ils ne soient pas encore unanimes sur ce point, sont presque d'accord pour reconnaître à l'*imitation* un rôle prépondérant dans le développement de la civilisation. Je dis presque d'accord, puisque dernièrement l'aphorisme suivant paraissait réunir l'approba-

Digitized by Google

tion de cinq sociologues, et non des moindres (1) : « La civilisation est une plante qui se propage plus qu'elle ne se développe. » Le tout récent livre de M. G. Tarde, *Les lois de l'imitation*, exercera, je pense, aussi une grande influence sur les esprits encore indécis et en ralliera une bonne partie à sa manière de voir. Je considère l'acquit de cette nouvelle théorie sociologique comme très important au point de vue du retour éventuel à la conception individualiste et l'on en saisira facilement la raison. Voici, en effet, une des lois énoncées par M. Tarde (et il y en a encore d'autres de cette importance) :

Tout ce qui est individuel ne parvient pas toujours à se généraliser, mais tout ce qui est général a commencé par être individuel.

On ne se rend compte de l'importance capitale de cette vérité, si clairement exprimée, qu'à la longue et en réfléchissant posément et sans parti pris aux différents phénomènes sociaux dont nous sommes les témoins et, quelquefois, les acteurs inconscients. Je prends, par exemple, la série des phénomènes allégués par le socialisme scientifique à l'appui de sa thèse : « La production étant sociale, l'appropriation doit être sociale. » Il est certain que la concentration des capitaux est un fait récent et qui, énoncé comme une nécessité de l'ordre sociale existant, n'est, au fond, que le produit de l'initiative individuelle. Songeait-on, il y a trente ans, à cette loi qui a l'air d'être une vérité éternelle, conséquence à jamais immuable de la constitution de la société : « Le grand magasin tue le petit commerce. » Mais avant que l'énergie ou le hasard, ou une influence quelconque, inappréciable maintenant, ait fait germer dans le cerveau de l'un ou l'autre commerçant l'idée de créer des débouchés partout au moyen de succursales, cette loi n'existait pas encore. Elle aurait donc pu ne pas exister, s'il ne s'était rencontré un ou des cerveaux agencés de telle ou telle façon. On me dira : « C'était dans l'air, un autre l'aurait trouvé. » Il n'en est pas moins vrai que ce progrès est une

(1) Ces cinq sociologues sont Tylor, Niebuhr, Sumner-Maine, De Greef et G. Tarde.

Digitized by Google

œuvre *individuelle*. Le point de départ est l'initiative d'*un individu*, initiative qui a trouvé immédiatement beaucoup d'imitateurs. Qui nous dit que l'un ou l'autre industriel ou commerçant, heureusement inspiré, ne donnera pas un exemple décisif pour la solution partielle de l'une ou l'autre question sociale et qu'il ne sera pas imité rapidement par tous les autres. La participation aux bénéfices ne rentre-t-elle pas dans cet ordre d'idées et n'y a-t-il pas là une heureuse innovation qui, largement développée, aurait pour résultat d'atténuer, sinon de faire disparaître, la lutte des classes? De même, la création de caisses de retraite au moyen de prélèvements sur les bénéfices ne donnerait-elle pas un remède, tout d'initiative privée, à l'une des plus poignantes misères sociales? Qui nous dit que cette initiative, se trouvant donner de bons résultats, même au point de vue de l'intérêt du commerçant, ne sera pas imitée et n'entrera pas dans les mœurs? Qui nous dit que ces inspirations individuelles n'existent déjà pas dans une large mesure et que l'imitation n'a déjà pas commencé son travail de propagation?

Puisque tout progrès est réalisé par la formation de centres d'imitation, c'est-à-dire par des inventions individuelles, une nation sera donc d'autant plus progressive et civilisée qu'elle contiendra plus de centres d'imitation. Et alors? N'en revenons-nous pas à considérer comme ayant une valeur hors ligne la parole mémorable de John Stuart Mill :

Le mérite d'un État se trouve, à la longue, n'être que le mérite des individus qui le composent (1).

On ne saurait trop insister sur cette vérité d'une application constante.

Prenez telle mode, telle façon d'être de la civilisation actuelle et remontez à l'origine, vous trouverez un *seul* homme au point de départ. Tout, absolument tout, dans la société, a pour cause d'existence, non pas une loi métaphysique, non pas la force collective de l'humanité, mais une conception, une

(1) Samuel Smiles a jugé avec raison qu'il ne pouvait pas prendre de meilleure épigraphe pour son beau livre *Self-Help*. Ce livre devrait se trouver dans toutes les familles et garnir abondamment les bibliothèques populaires.

Digitized by Google

invention sortie d'un cerveau individuel. Le feu fut ravi au ciel par Prométhée, voilà la légende. Cela veut dire qu'à l'origine de notre espèce il se trouva un homme de génie qui découvrit (peut-être le hasard fut son auxiliaire, mais il sut en profiter) qu'en frottant deux cailloux il produisait des étincelles. Il n'est pas possible d'apercevoir dans la vie moderne, si complexe cependant, une seule manière d'être qui ne provienne de l'initiative individuelle. Il est donc indéniable que le progrès est l'œuvre d'une certaine quantité d'hommes supérieurs imités par tous les autres. Les mouvements en avant et les reculs dus à l'action et à la réaction ne sont que le résultat du combat permanent qui se livre entre les nouvelles et les anciennes inventions, entre la *mode* et la *coutume*. L'invention qui subsiste en fin de compte est celle qui répond aux désirs les plus nombreux.

Antérieurement, nous avons évalué à trois générations le temps nécessaire pour que la conception individualiste succédât à la conception étatiste et réciproquement. Il est à remarquer que cette période d'incubation pourrait très bien être abrégée dans l'avenir, à cause de la rapidité des communications. Il est évident que ce nouveau facteur, introduit dans la civilisation, aura pour résultat de rendre beaucoup plus rapides également les progrès de l'imitation et, comme conséquence, les modes deviendront de plus en plus uniformes sur toute la terre et plus changeantes. On en a vu une preuve dans la facilité étonnante avec laquelle le Japon a adopté récemment la manière d'être européenne.

Voilà les considérations qui m'ont amené à penser que la réaction contre l'ingérence excessive de l'État, dans la sphère individuelle, pouvait déjà avoir commencé à notre insu.

Au point de vue historique, n'avons-nous pas des raisons de croire que le triomphe du principe étatiste est fatal aux nations qui l'adoptent. Un simple coup d'œil sur la marche actuelle des nations civilisées ne démontre-t-il pas à tout homme de bonne foi que le seul peuple, dans l'âme de qui le principe individualiste se soit enraciné d'une manière tenace et indestructible, est aussi celui dont la puissance se développe

Digitized by Google

avec le plus de force et de régularité? La nation anglo-saxonne étend sur le monde entier son influence faite de génie pratique et de force individuelle. D'autre part, la guerre hispano-américaine nous a donné un nouvel exemple de la supériorité écrasante des peuples individualistes sur ceux qui suivent les pratiques préconisées par la routine séculaire des monarchies. Je ne sais si je ne me fais pas illusion, mais, plus que jamais, je suis convaincu que tous les peuples qui s'en remettent à leur gouvernement du soin de penser et d'agir en leur lieu et place, verront peu à peu s'éteindre en eux la flamme subtile du génie. La mort lente, fatale, par suite de dépérissement, sera le châtiment mérité de leur abandon d'eux-mêmes. L'égalité sociale, qu'ils auront recherchée avant tout, viendra inévitablement, mais ce sera l'égalité dans la misère intellectuelle, morale et, par surcroît, matérielle.

JULES VIEUJANT.

Ixelles, septembre 1898.

Digitized by Google

L'ÉCHO

Après la nuit de novembre froide et humide que l'armée passa, l'arme au bras, dans des marécages, elle vit le jour poindre en immense brouillard. Elle grelotta à la froidure du matin : mal vêtue, pas chaussée, toute jeune, toute neuve, n'ayant pas eu le temps de s'endurcir à la terrible école. Le fanatisme seul la tenait debout; ce fanatisme des jeunes armées qui les conduit à la victoire avec l'élan, la croyance, la foi, avec tout ce qui vibre d'enthousiasme dans des cœurs de vingt ans.

L'armée se mit en marche, tandis que montait vers les hauteurs une *Marseillaise* immense, jouée par les musiques de toutes les brigades réunies.

Le brouillard se leva comme à un signal, et Jemappes apparut formidablement défendu par les Impériaux : les beaux hussards dans leurs fourrures, les dragons dans leurs manteaux blancs, l'infanterie s'étageant forte, inexpugnable.

Les musiques de toutes les brigades réunies jouaient la *Marseillaise*, qui courait, volait, lançant l'éclat de ses clameurs en fusées, en imprécations, en déchirements de cuivres. Elle commença grave, solennelle, majestueuse, pour continuer en un délire, quelque chose d'échevelé d'où montait toute la fureur révolutionnaire; non plus en hurlements de foules lâchées, mais en grandes notes vibrantes, en détonations cuivrées que l'artillerie ne parvenait pas à couvrir.

Et l'armée courut à l'ennemi, sans souci du canon, sans l'entendre, bercée par l'hymne qui lui était au cœur.

Digitized by Google

A gauche, vers Jemappes, Ferraud avançait lentement; à droite, Beurnonville n'avançait pas.

Et les rafales du canon passaient rouges, au travers des rangs, avec le grand cri, l'air sacré que lançaient là-bas tous ces instruments déchaînés.

A droite, les volontaires parisiens et le régiment de Flandre, sous Dampierre, s'étaient emparés du premier étage des triples redoutes; et ainsi, sous le feu plongeant d'en haut, ils ne reculaient pas. Dumouriez voyant la position, accourut avec la cavalerie, et tomba sur les dragons impériaux qui plièrent de toutes parts. Revenant ensuite à l'infanterie, il la conduisit lui-même.

Les cuivres chantaient toujours, infatigables, sublimes. Toute la France montait dans leurs souffles larges, puissants, qui luttaient avec le terrible bourdon des pièces ennemies. Mais, à mesure que l'armée montait dans la fournaise, et qu'elle se rapprochait du bourdon, la *Marseillaise* se perdait et n'arrivait plus qu'à intervalles inégaux, par hachures, entre deux colères du canon. Les bataillons parisiens surtout tendaient l'oreille, pour saisir au vol quelques notes de l'hymne guerrier. Dumouriez, — debout sur les étriers, — de toutes ses forces, à pleins poumons, venait d'entonner :

Allons, enfants de la patrie,

et voilà que soudain, tout près, montant à la hauteur, comme un écho vibrant du grand orchestre que formaient les musiques des brigades, éclata un cuivre sonore. Un frisson courut, un frisson d'enthousiasme qui les gagna tous; et, en un chœur immense sortant de toutes les poitrines, la *Marseillaise* s'éleva, s'éleva encore, s'élança avec l'armée à l'assaut des redoutes.

Pendant que les régiments de Chamborand et Berchiny sabraient rageusement, les volontaires de Paris montaient, chantant avec Flandre et toute l'infanterie :

Aux armes ! citoyens ; formez vos bataillons ;

Digitized by Google

et quelque part, invisible, toujours plus haut, l'écho cuivré appelant :

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers!

D'en bas, maintenant, aidé par cet écho, la *Marseillaise* arrivait mieux, en ondes sonores, d'une harmonie grandiose ; chant de combat et chant de mort ; lançant les uns dans le rouge tourbillon, berçant les autres d'une pitié, endormant leurs derniers instants.

Les Impériaux cédaient toujours, et toujours aussi montait le cuivre haletant :

S'ils tombent, nos jeunes héros,
La France en produit de nouveaux.

Les redoutes se rendaient. L'artillerie lentement était réduite au silence.

Dans ce tournoi imposant, ce fut l'air sacré qui vainquit, avec la caresse de ses accords.

L'écho ne répondait plus ; mais de grands cris tombaient dans la plaine. L'armée acclamait ce héros qui avait donné l'assaut et enlevé les redoutes, sans autres armes que son cuivre vibrant. Les bataillons parisiens le reconnurent pour l'un des leurs ; Flandre prétendit qu'il avait servi dans ses rangs ; d'autres encore.

Dampierre s'approcha et frappa sur l'épaule de l'homme :

« Ton nom ?... »

L'homme resta très droit ; mais ne répondit rien.

Le général répéta :

« Ton nom ?.., m'entends-tu, ton nom ? »

Le musicien fit signe de la tête qu'il entendait bien, mais aucun mot ne sortit de ses lèvres ; seul un peu de sang descendit aux coins de sa bouche, et deux larmes montèrent à ses yeux.

« Es-tu blessé ? », questionna Dampierre.

Les deux larmes roulèrent le long des joues, et l'homme montra sa bouche sanglante. Une balle lui avait coupé la langue.

Digitized by Google

« Pauvre diable ! dit le général, tu ne la joueras plus la *Marseillaise*.

Oui, pauvre diable, obscur musicien qui te sentit pris d'un bel élan de bravoure, d'héroïsme, qui sut t'élancer joyeusement à la rencontre des balles, n'ayant pour armes que ce chant national, que ce cantique divin de la patrie, que tes lèvres amoureuses chantaient sous le feu; oui, on les comprendra tes larmes, et ta souffrance en sera agrandie... Va ! ton rôle fut beau ! puisque tu fus la voix de la France, la voix qui monta avec l'armée, — ses fils — la voix qui les conduisit à la victoire; et le dernier concert où tu jetas les derniers cris de ton enthousiasme, suffira à te faire une gloire. »

Dans la fumée de la poudre, devant les brigades, le général accola le musicien livide.

L'armée hurla mille cris : « Vive la République ! », chanta la *Marseillaise*, le *Ça ira* ; et d'en bas, toujours montaient les notes éclatantes, berçant maintenant de leur harmonie ineffable le restant de vie du malheureux.

Puis, quand la nuit fut venue, il laissa tomber sa tête alourdie, et mourut, avec aux oreilles la *Marseillaise* se faisant de plus en plus vague, de plus en plus lointaine, jusqu'à ce qu'elle se fût tue tout à fait, ne trouvant plus d'écho dans ce cœur.

V. Clairvaux.

Digitized by Google

LE SURMENAGE CÉRÉBRAL

Le surmenage cérébral, objet de polémiques passionnées, semble aujourd'hui une question classée, vidée. Elle n'a pourtant pas été résolue. On a accusé successivement les programmes (surmenage) et les méthodes (malmenage), l'enseignement primaire (à tort) et l'enseignement moyen, en négligeant la part prépondérante qui incombait à l'enseignement supérieur et à la vanité des parents.

Le surmenage cérébral n'appartient en réalité ni à une institution (l'enseignement), ni à une évolution de la poussée intellectuelle, il est la résultante forcée du courant artificiel qui entraîne la civilisation, il provient de la réaction du passé sur le présent.

D'abord ce surmenage existe, indéniable. Mais avant de l'expliquer, encore convient-il de le définir.

Au point de vue physiologique, il y a surmenage quand la fonction dépasse les moyens de l'organe. L'organe étant très variable, le surmenage se montre plus ou moins tôt, selon les individus. Le surmenage peut être localisé en un point de l'organe (mémoire des noms, des chiffres, des figures, etc.) de texture ou de composition chimique un peu différente; il peut se généraliser dans tout l'organe.

Serait-il prématuré de conclure que les programmes d'acquisitions mentales ou physiques qui s'adressent à une collectivité quelconque (enfance, adolescence, adultes) ne seront rationnels que s'ils partent du niveau le plus bas? Et par niveau le plus bas

Digitized by Google

nous entendons le choix le plus restreint des matières, celles qui intéressent réellement la collectivité en vue, et la méthode la plus simple, celle que cette collectivité elle-même enseigne à l'observateur.

C'est lentement, bien lentement à travers les siècles, que le cerveau humain s'est progressivement accru en volume (de 1,300 à 1,600 centimètres cubes pour l'homme; de 1,100 à 1,400 c. c. pour la femme), et en poids (1,200 à 1,400 gr. pour l'homme; 1,100 à 1,200 gr. pour la femme); qu'il a refoulé insensiblement en avant le frontal; que sa texture s'est densifiée; que ses cellules grises, sensitives, dans leur multiplication exclusivement superficielle, ont accru l'étendue de la surface en approfondissant les scissures circonvolutiales. Il a fallu une innombrable série d'années, de générations, de transmissions héréditaires, de sensations en progrès, pour que le cerveau devînt cet organe de réception *relativement* perfectionné que nous connaissons. Et si nous usons d'une restriction qui pourra surprendre et blesser notre amour-propre, c'est que nous devons convenir de son imperfection, de la facilité avec laquelle il assimile l'apparence, l'erreur autant que la réalité. Ce n'est pas un des moindres écueils que rencontre l'enseignement, une des moindres causes de perturbation sociale par les partis que l'illusion crée dans tous les domaines de l intelligence, leur intransigeance étant directement proportionnelle à la somme d'erreurs qu'ils comportent. La vérité ne se discute pas.

Vouloir précipiter la marche lente de la nature par une accumulation désordonnée d'impressions, les rendre laborieuses par des méthodes erronées, c'est évidemment provoquer le plus néfaste surmenage. Les cellules réceptrices et leurs conducteurs fibreux excités abusivement appellent en surplus un courant sanguin réparateur exagéré, qui contrarie et peut enrayer leur fonctionnement (tendance à la congestion, à la paralysie cellulaire, régionale ou absolue). Le trouble nerveux est imminent; il atteint l'organe cérébral, ses proches, se réper-

Digitized by Google

cute sur divers points de l'organisme en provoquant les affections les moins connexes en apparence. L'hypéresthésie devient normale et les névrosés se montrent légion sous les modalités les plus diverses. Il s'agit de la génération qui devrait être jeune, ardente, passionnée, promue à la défense de nos institutions et au progrès social. Serait-il paradoxal d'avancer, sans absolutisme, que nous pourrions devoir aux rebelles, aux fruits secs — qui sont parfois des méconnus, des indépendants qui se sont refusés au gavage — une compensation salutaire, peut-être libératrice? Le monde nous en donne, il faut en convenir, de nombreux exemples.

Le cerveau est un accumulateur d'impressions — toujours physiques — et, comme tous les accumulateurs, il restitue les impressions accumulées — affaiblies — dans l'ordre naturel de leur réception sous les influences physiques qui concourent à leur coordination : par la volonté à l'état de veille; sans coordination, dans une succession des plus hétéroclites, sans la volonté, pendant le rêve ou le délire.

Le cerveau, organe actif, est constitué pour les excitations du *présent;* c'est l'organe des impressions vives et tangibles de la *nature*. Partout ailleurs (milieux physiques étroits, milieux moraux) ses impressions, faibles ou nulles, ne concordent plus avec son fonctionnement, lequel s'arrête, désoriente l'individu, le fait souffrir, l'annihile (malaise dans les milieux physiques restreints, suggestion d'ordre hypnotique dans les milieux moraux passifs).

Les impressions sont moins vives chez les primitifs et les enfants, parce qu'elles s'emmagasinent dans des régions limitées d'un cerveau moins parfait, que leur accumulation est bornée, partant que la mémoire est bien moins accusée. Le développement cérébral en volume et en poids ne détermine pas, en effet, la possibilité de percevoir des impressions physiques qualitativement différentes, il ne fait que progresser leur quantité ou leur mémoire. Il en résulte que, quel que soit le développement d'un cerveau sain, l'être peut se montrer intelligent dans *son*

Digitized by Google

milieu pour la vie présente; mais l'insuffisance de sa mémoire empêche cette intelligence de se manifester pour tout acte réfléchi qui s'appuie sur l'expérience des faits. Les primitifs adultes, donc formés, ne sont guère perfectibles sous ce rapport; l'enfance, au contraire, est très perfectible, il suffit que l'éducateur s'entende à graduer en intensité et en quantité les impressions vives et leur accumulation, qu'il sache que l'enfant est un être actif, qu'il doit l'obliger à chercher par lui-même ces impressions, au lieu de les lui insuffler passivement.

L'homme, en pleine nature, reçoit des impressions vives, multiples et simultanées, c'est-à-dire intenses et nombreuses, qui, loin de le surmener, le charment, le séduisent, le transportent et, toujours, le font progresser moralement. Ces impressions seront en rapport avec son degré d'intellectualité ou de réceptivité, mais quel que soit ce degré, il en conserve le souvenir jusqu'à sa mort. L'impression a donc été bien profonde, l'accumulateur bien ébranlé, pour que, à quelque heure de la vie qu'il le veuille, ce souvenir lui revienne presque intégral, avec le rappel plus affaibli des accompagnements accidentels, secondaires, et toujours avec le même charme, le même effet moral.

Reçues à tout âge, sous les modifications dues au tempérament, les manifestations de la nature font surtout impression sur les êtres en croissance, qui en reçoivent la stimulance de tout l'organisme, se dépensent en une vie active, bruyante, joyeuse, et mettent d'accord, dans des sensations brutes, l'impulsion physique et son récepteur en voie d'élaboration. Cette dépense apparente de l'être tout entier est un gain; cette vie si agitée, d'un fol enfantin, prépare la saine maturité de l'adulte; ce surmenage outrancier n'est pas un surmenage et n'a rien d'outrancier, c'est la vie vraie.

C'est la vie vraie, la vie naturelle, et le surmenage cérébral n'est réel que pour cet être tranquille, abrité des vives manifestations du dehors, dont toute la tension d'esprit ne porte que sur un objet, un objet mort.

Digitized by Google

Il lui arrive pourtant de temps à autre des élans de juvénilité: l'œil s'anime, la figure s'épanouit, la respiration s'accélère quand un pâle reflet de la nature lui parvient dans un enseignement vivant, intuitif, qui électrise l'éducateur lui-même et lui fait trouver d'abondance le principe et les conséquences, l'expression et l'objet, le style et l'ordonnance logique des phénomènes, qui en font un cliché vivant d'une chose vivante.

Il va de soi que toutes les divisions du savoir humain ont leur raison d'être, elles ont été créées par nécessité. Mais cette nécessité existe-t-elle au même degré pour tous? Il s'en faut de beaucoup. Et, pour ceux à qui elle s'impose, elle réclame d'autres méthodes que celle du gavage à refoulement mécanique.

Toute accumulation cérébrale est profitable à l'organisme en son entier quand, par une sorte d'élasticité d'équilibre, elle peut être restituée librement. L'accumulation condense les impressions du milieu vital; la restitution caractérise la mémoire. A l'accumulation intense des phénomènes naturels correspond la mémoire vive, nette, intelligente. Si l'accumulation porte sur des impressions indécises, nécessairement faibles, elle reste sans restitution; il faut une série d'accumulations semblables (par une étude fatigante, laborieuse, répétée) pour vaincre l'inertie cérébrale, augmenter artificiellement l'intensité de l'impression et déterminer une restitution adéquate, mémoire mécanique, incolore, sans vie et sans force.

Il se peut que dans l'état actuel de nos conceptions nous jugions l'enseignement des choses mortes indispensable, ce qui équivaudrait à reconnaître la légitimité de la mémoire purement mécanique, mais les meilleurs esprits seront certes d'accord pour admettre qu'ils ne conviennent ni à l'enfance ni à l'adolescence. Partant les études vivantes doivent avoir la priorité jusqu'à une période avancée de l'adolescence. Le cerveau formé par des sensations vraies se montrera moins rebelle aux sensations fictives, et, par comparaison, par le rappel d'images ou d'impressions connues, pourra sans fatigue emma-

Digitized by Google

gasiner des clichés moins nets. Il en faut conclure que l'enseignement des choses mortes ne peut appartenir à l'enseignement général; et si elles peuvent avoir leur justification vers la fin de l'adolescence, c'est que, en réalité, elles ne doivent appartenir qu'à l'enseignement professionnel. Alors tout s'harmonise: d'abstraite, la science devient concrète; elle est reçue par un cerveau formé, apte à la comprendre; elle est acquise avec intérêt, parce que la vocation a parlé; la chose morte fait partie intégrante d'un tout vivant, elle n'en est qu'un élément, un court chapitre de transition.

Enseigner le latin et le grec antique aux jeunes gens, c'est leur enseigner des mots, violenter leur cerveau par des impressions sans images et sans couleurs, provoquer la mémoire mécanique et inintelligente qui rappelle, non le sens, mais le dessin des lettres avec le son de voix proféré par le maître. Cela pendant des années, sans buts bien définis autres qu'une prétendue ornementation de l'esprit, une convention sociale rendue impérieuse par le diplôme, d'une utilité contestable pour la généralité.

Mais que cet enseignement devienne professionnel, qu'il appartienne aux philologues, aux linguistes, aux littérateurs ou aux archéologues, et il deviendra vivant si, au lieu de le spécialiser d'une façon abusive, on l'anime par le réveil connexe des mœurs de l'époque, qui justifient les usages linguistiques, leurs filiations, l'évolution des populations qu'ils intéressent, leurs œuvres, leur action sur les contemporains et sur leurs successeurs. Les spécialistes érudits peuvent rester érudits, et partant médiocres comme tout ce qui est impersonnel, mais l'intérêt de leur branche de prédilection peut les passionner, et alors ils deviennent de véritables savants, en scrutant la nature, en fouillant les vestiges du passé comme le chercheur de pistes fouille les bois et la plaine, les sens largement ouverts, revenant aux vives et salubres impressions du plein air pour apprendre que l'histoire des choses est une éternelle répétition dans le temps et l'espace, et que la lecture d'un fossile de

Digitized by Google

civilisation est autrement attrayante que les laborieuses hypothèses des cabinets.

La nature laisse l'homme à sa vraie place ; il devient modeste et s'efface. Le dogmatisme de cabinet, au contraire, est présomptueux, quelque peu atrabilaire, défauts inhérents au milieu, à la consultation exclusive des documents humains, où percent, quoi que l'on veuille, la vanité et l'irritabilité des écoles. Autoritaire, il a infligé à l'adolescence la connaissance d'un savoir très spécial, le sien. Et comme tous les spécialistes en arrivent au même absolutisme, non seulement la jeune génération devient victime du surmenage par les méthodes, mais encore du surmenage par surabondance de notions mécaniques (1). La limitation du temps oblige à tronquer, à concentrer la matière, bref à supprimer les inévitables transitions de méthode et d'impression cérébrale, concourant à un surmenage de nouvel ordre. S'il faut en croire les compétences les moins discutables, tout ce bel effort, ce temps perdu et cette usure prématurée de l'organisme humain n'auraient abouti qu'à une parfaite ignorance des langues mortes.

Les langues vivantes ne produiraient pas de meilleurs résul-

(1) Le savoir universel, même borné aux principes — chimère poursuivie sous toutes les civilisations — devient matériellement impossible. Avec la science grandit démesurément notre ignorance. Les progrès, les découvertes, les thèses nouvelles se multiplient à tel point, donnent l'essor à une littérature si vaste, que le savoir spécialisé lui-même en subit les fâcheux effets, en raison de la limitation de son temps, de ses ressources, de l'accumulation cérébrale. La production désordonnée qui encombre les innombrables publications scientifiques désoriente les meilleurs esprits, le triage des œuvres sérieuses laisse indécis, le nom propre l'emporte sur l'œuvre. La presse scientifique tend vers l'américanisme de la presse politique et vise l'information rapide, la nouveauté coûte que coûte, pour attirer la clientèle ; la presse politique s'empare des nouveautés scientifiques, trop souvent déguisées à sa fantaisie, sous une rubrique innovée également dans un but mercantile. Cette diffusion déréglée, cet appel constant au neuf, à la satisfaction de la curiosité plutôt que du savoir sérieux, provoquent la sophistication scientifique et prépare une désorientation des plus fâcheuses pour la science. Le courant est à endiguer si l'on ne veut que la crise du livre ne soit suivie de celle des revues et de toutes les publications. On pourrait limiter les spécialités à un organe coopératif par langue et se borner à un organe encyclopédique qui résumerait ce que la pluralité à intérêt à connaître.

Digitized by Google

tats. Obéissant à des préoccupations d'ordre littéraire, qui appartiennent à l'enseignement professionnel, elles restent sans portée dans leur appel constant à la mémoire mécanique, inintelligente. Enseignées au point de vue pratique, le seul qui convienne à l'enseignement général, elles reprendraient vie et seraient acquises avec fruit.

Que devient la langue maternelle, celle du milieu natal, celle qui traduit les impressions de la vie, l'arme de la perfection par excellence, puisque, plus que toute autre, elle permet la propagation des idées?

Un enseignement froid, mécanique, encore, toujours. C'est la partie conventionnelle, celle qui se justifie le moins, qui arrête presque uniquement l'attention. L'analyse logique, l'orthographe inspirée par le bon sens ne dominent pas, remplacées par une terminologie pédante — qui, une fois de plus, appartient à l'enseignement purement littéraire et professionnel — et la connaissance mécanique de règles, si souvent d'un arbitraire inexplicable; tout cela vient s'accumuler douloureusement dans le cerveau, amenant l'indécision du langage, de cette langue commune jadis exprimée si librement, aujourd'hui un sujet de torture pour ceux qui visent à s'élever. Et quelle fierté quand on possède à fond ce lexique, pourtant si mobile! Cette connaissance a-t-elle perfectionné notre moral? Mais nous en tirons un parti habile pour l'ironie, pour amoindrir nos proches. Des journaux ne s'amusent-ils pas des fantaisies orthographiques si explicables de leurs correspondants ou d'ailleurs; la grande joie des niais n'est-elle pas de provoquer leurs voisins à des joutes orthographiques? Ah! qu'ils sont à l'aise ces lauréats du lexique, alors que l'écrivain sue sang et eau pour traduire sa pensée, pour se débrouiller dans le chaos des conventions, pour vaincre les arrêts rigides des académies.

Mais si nous connaissons notre grammaire, toujours relativement, par contre, nous ne savons pas lire, nous ne savons pas parler, nous ne savons pas écrire en dehors d'un style simiesque

Digitized by Google

qui imite servilement les auteurs et qui mélange tous les auteurs.

L'orthographe phonétique et les réformes moins radicales apparaissent comme des monstruosités pour les étymologistes ; les simplifications grammaticales deviennent des manœuvres hérétiques. Si nous ne parvenons pas à exprimer dans notre propre langue les variations du langage, traductions de celles de la pensée, nous compliquons à plaisir une langue hétéroclite par un cosmopolitisme aigu : nous l'assaisonnons de latin et de grec tant et plus, d'anglais, d'italien, d'allemand, de russe, d'espagnol, etc. Et cette végétation incohérente donne naissance à des floraisons symbolique, néologique, archaïque, puffique, sceptique, névrotique, psychologique, mystique, etc., où dominent les choses mortes dues à des impressions de choses mortes, mais où la pensée vivante, la générosité du cœur, la largeur de vue de la santé intellectuelle ne se rencontrent que trop rarement. Ajoutons-y la terminologie propre à chaque spécialité, donnant lieu à un argot médical, scientifique, philosophique, artistique, sportique, commercial, etc. et ne soyons pas trop surpris si la science, grâce à l'enseignement mécanique de la langue maternelle, ne peut se définir autrement, chez la généralité, que par la science des mots creux, superflus, qui embarrassent le cerveau et limitent ses conceptions.

Mieux que la grammaire, la lecture et la rédaction forment l'orthographe en même temps que la pensée; elles nous donnent des liseurs, des parleurs, des semi-orateurs pour les mieux doués, et des écrivains originaux, chacun dans leur sphère familiale. Il n'est point question de bannir les classiques, mais au lieu de baser l'étude de la langue sur leurs œuvres, au lieu d'imposer un mode d'analyse conçu par un esprit mieux fait pour les comprendre, on les réserverait pour les lectures privées et ils alimenteraient en partie le travail personnel des élèves qui les commenteraient selon leurs moyens. Ici, comme en toute autre matière, il faut savoir s'appuyer sur une certaine indépendance des élèves, il faut développer leur personna-

Digitized by Google

lité (1). C'est la lecture qui, toujours, a formé les plus solides intelligences, et du choix des lectures on peut conclure à l'élévation du caractère. Dans tous les pays les mêmes méthodes ont abouti au même résultat, le dégoût de la lecture : les jeunes gens ne lisent plus, et ce qu'ils lisent occasionnellement n'est guère édifiant; nous-mêmes perdons l'habitude de la lecture posée, réfléchie, dans notre accoutumance à un affairisme néfaste.

Au moins l'histoire reprendra vie. Parlant de nos ancêtres, elle captivera notre attention et par l'expérience du passé éveillera la sagesse pour le présent et la prudence pour l'avenir. Quelle histoire? Celle des dynasties? Celle des crimes sociaux? Celle des mœurs? Celle qui s'appuie sur des documents partiaux, les historiens n'ayant guère connu la liberté? Celle que nous ne pouvons juger que d'après nos mœurs et notre temps, alors qu'il faudrait l'apprécier selon le temps et les mœurs de leur milieu vrai? Celle qui résume une innombrable série de siècles, sans pouvoir invoquer les innombrables détails justificatifs? Il faudrait pouvoir se reconnaître dans le dédale des événements du présent pour conserver sa foi dans les souvenirs d'un passé qui échappe à tout contrôle, ce qui rend les affirmations si audacieuses. Pour croire à la réalité des anciens documents, il ne faudrait pas que des héros déifiés, pivots d'un cycle historique grandiose, tournassent à la légende sous les coups des chercheurs désintéressés. Il faudrait ignorer l'industrie — seulement moderne, espérons-le,— des faux parchemins. Pour croire à la vérité des mœurs passées, il faudrait ignorer la puissance suggestive de l'ignorance; il faudrait, convenons-en, ne pas vivre dans le continuel mensonge des mœurs présentes. Le plus grand grief que l'on puisse opposer à l'histoire, c'est d'avoir auréolé la barbarie en *justifiant* (2) la guerre, d'avoir gardé

(1) Le clichisme actuel de l'enseignement jette dans la vie des exemplaires uniformes de diplômés, à l'originalité perdue, luttant avec peine les uns contre les autres en raison de leur uniformité.

(2) On n'a réussi à invoquer pour la guerre de 1870 que les mobiles les moins

Digitized by Google

jusqu'à nos jours le prestige du militarisme, cette source de ruine et d'hostilité contre nature entre les peuples.

L'histoire ne peut qu'être philosophique et c'est à l'homme mûr que ses enseignements s'adressent.

Cet ensemble décevant sera-t-il corrigé par la gymnastique cérébrale que nous demandons aux mathématiques? Car les chiffres, n'est-il point vrai? n'ont de valeur que s'ils signifient quelque chose; on n'énumère point le vide, l'objet est là tangible, prêt à une opération plus ou moins intéressante : on nombrera des corps, on les classera, on les répartira; on les mesurera en surface, en volume, en densité; on chiffrera des surfaces visibles, on cubera des solides vrais; on pourra les diviser, apprécier en chiffres leurs résistances aux causes de destruction, on multipliera ces opérations sur tout ce qui appartient à la vie commerciale ou industrielle, on les étendra aux liquides (débit des eaux), aux gaz (pressions), et la gymnastique intellectuelle accompagnant la gymnastique physique, l'hygiène sera satisfaite, toutes les opérations connues réellement, pratiquement, utilement, au mieux de la mémoire vraie. La science même n'y perdra rien, les phénomènes naturels prêtant à l'observation de lois mathématiques.

Eh bien, non! Les chiffres seront manœuvrés tels quels, en signes représentatifs sans représentation, même remplacés par des lettres n'ayant plus de sens du tout. Et leurs traits déliés, isolés, fatigants pour l'œil, n'auront plus le moulage suivi du mot, l'image de l'objet pour reposer la rétine (1). L'abstraction

avouables : l'incivilité d'un diplomate, la diversion contre une crise intérieure, la vanité d'une femme, la falsification d'une dépêche, et cela à la fin d'un siècle de progrès et de lumière Quels pouvaient donc être les scrupules aux siècles antérieurs moins civilisés?

Cette multiplicité d'interprétations sur un point capital, cette absence de documents non contestés, sur un événement moderne, tout proche de nous, ne rend-elle pas tangible la fragilité de l'histoire? Que de furieux démolissages ne devons-nous pas à l'exhumation des souvenirs d'hommes en vue, aux monographies les plus récentes!

(1) Il ne nous surprendrait nullement d'apprendre que la fatigue visuelle de certains fonctionnaires, plus spécialement préposés aux calculs, s'accompagne chez les mathématiciens de profession d'autres affections de la vue.

Digitized by Google

va transformer la gymnastique en un acrobatisme torturant pour le cerveau. Ce que l'intelligence ne découvrira plus, une formule sèche l'apprendra à la mémoire mécanique, à coups constants pour violer le cerveau rebelle. Une fois la machine remontée, il suffira de tourner la manivelle, les chiffres se dérouleront dans un ordre admirable, et la solution apparaîtra nette et indiscutable. Il faudra réfléchir, par exemple, pour comprendre sa signification, car dans le jet continu des formules, le problème en question a rapidement été perdu de vue. Le bon sens eût naïvement pris un chemin direct et, sans fatigue, le plus aisément du monde, fût peut-être parvenu plus rapidement au résultat, à l'instar de ces ouvriers techniciens qui devancent les calculs de leur ingénieur. Nous disons *peut-être*, car ce chemin direct, nous avons perdu l'habitude de le chercher, et c'est dans des méandres, dont nous avons le plan, que nous conservons le plus de confiance.

Destinées aux aptitudes spéciales, les mathématiques, en tant que science professionnelle, peuvent prendre l'envergure qui leur convient; mais consacrées aux besoins d'un enseignement général, où doivent éclore les vocations, elles nous paraissent devoir rester concrètes, pratiques et limitées.

Le cerveau, surmené jusqu'ici, réclame une détente. Procurons-lui le délassement des voyages, imaginaires à défaut des autres, par l'enseignement bien vivant de la géographie. La patrie, son sol, son climat, ses saisons, ses mœurs, ses arts, sa forme gouvernementale composeront les unités de comparaison qui permettront de comprendre les divergences qui la séparent des pays les plus voisins, aux transitions peu accentuées, des contrées plus éloignées, des pôles à l'équateur, des régions continentales et insulaires.

Mais il s'agira d'un récit vivant, mouvementé, illustré, où chacun participera dans la mesure de ses moyens, par les plans, les cartes et les lectures privées, les excursions, les exercices d'orientation et de topographie descriptive sur le terrain, et dont le maître s'entendra à canever la synthèse. Ce n'est pas que le

Digitized by Google

cerveau en recevra des impressions vraies, mais elles seront vraisemblables et par cela même acquises sans peine et avec attrait, suffisamment pour faire surgir quelques vocations commerciales ou scientifiques.

En serait-il de même si on transforme la science de la terre en une nomenclature sèche et morte, qui n'aboutit qu'à une assimilation de mots et de chiffres? Si un cours d'eau ne représente qu'un filet noir sinueux sur le papier au lieu d'une rivière qui traverse un paysage déterminé, on ne sait rien; si une capitale n'est qu'un mot accompagné d'un chiffre, au lieu d'évoquer l'image d'une fourmilière active et artistique, on ne sait rien; si un pays reste à l'état de figure géométrique sans comparaisons suggestives, on a fatigué le cerveau inutilement et déplorablement. Il ne peut évidemment en être ainsi d'une branche qui, dans l'enseignement, conquiert peu à peu la place que perd l'histoire.

Les sciences naturelles admises par tolérance par les philologues et les mathématiciens, considérées bien à tort comme branches de complément, devraient, au contraire, constituer le but principal de l'enseignement. L'homme vit par ses organes, dans un milieu physique. Par quelle aberration pourrait-on prétendre qu'il doit ignorer comment il vit et comment il doit garantir son existence des atteintes les plus fâcheuses! La vie active l'oblige à une lutte permanente pour l'acquisition des matières premières nécessaires à la vie. Comment soutenir qu'il doit rester étranger à la nature qui, seule, peut les lui fournir! Dépendant de la nature comme tout être dépend de son milieu vrai, il ne peut rester ignorant de ses grandes lois, si simples, si merveilleuses, si morales. Son existence, celle de sa famille, celle des sociétés sont intimement liées à l'agriculture; de l'agriculture naissent le commerce et l'industrie; de leurs libéralités proviennent les arts et les institutions morales.

La science encyclopédique de la nature a été divisée par les spécialistes et subdivisée presque à l'infini. S'ensuit-il que la chimie, la minéralogie, la géologie, la physique, l'anatomie et

Digitized by Google

la physiologie des animaux et des plantes, la zoologie et la botanique descriptives, l'agriculture doivent faire l'objet d'un classement distinct dans l'enseignemeni *général?* Nous ne le pensons pas. Disséquées, leur étude manque d'attrait, d'utilité immédiate. Bien que s'appuyant sur l'intuition, ils recourent encore trop exclusivement à l'examen d'objets morts, à l'énumération d'une terminologie barbare, à un latinisme pédant, trop souvent aux formules arides, bref à une branche essentiellement vivante, ils ont transmis la méthode mécanique qui ne peut séduire l'esprit et qui fatigue la mémoire sans profit pour le présent, moins encore pour l'avenir. Les programmes, forcément étendus, non seulement souffrent dans leur exposé, mais ils sont parcourus à un pas de course désolant pour le professeur consciencieux, décevant pour les disciples. Faut-il s'étonner de la profonde répugnance qu'en ressentent la grande majorité des élèves et de la superficialité accompagnée de présomption des rares... initiés ?

Les sciences, à notre avis, doivent comprendre un enseignement synthétique, d'une large philosophie mise à la portée de l'auditoire.

Classons de suite à part l'hygiène, à rendre obligatoire à tous les degrés, et à qui incomberait les notions d'anatomie et de physiologie rendues captivantes par le fait même de leur application immédiate aux phénomènes de la vie individuelle.

Mais pour le reste, pas de scission stérilisante, de classification minutieuse, de détails surabondants, qui ne conviennent qu'à l'enseignement professionnel. Prenons la nature dans son ensemble, suivons-là dans l'espace et le temps, et traçons à grands traits, selon la méthode concentrique, l'histoire de la terre et de la vie.

Un cours de sciences naturelles, sans plus. Un cours qui n'isolera plus les notions préliminaires, jugées fondamentales, mais qui les élucidera discrètement au fur et à mesure des besoins. Les intelligences médiocres saisissent mieux une conférence

Digitized by Google

bien exposée qu'un cours méthodique, précisément parce que l'allure scolaire, fatigante par sa tension continue, disparaît sous le récit coloré de l'histoire des faits, où tout se lie, principes et conséquences, où tout s'irradie, comme dans la nature, d'un monde sur l'autre.

La terre dans l'espace. — La terre isolée, sa croûte et ses accidents; sa constitution géologique et l'évolution de ses éléments minéralogiques. — L'atmosphère et les climats; les météores et leur influence sur la vie. — La vie animale vue d'ensemble avec les mœurs imposées aux grands groupements; l'harmonie universelle qui en résulte dans leur répartition; la variation des formes sous l'identité des mœurs dans les diverses zones climatériques. — La vie végétale dans ses grandes lignes aux points de vue de la garniture du sol, de l'aspect esthétique, de son influence climatérique, de la répartition des vies animales. — La vie marine, son rôle dans la nature, son influence sur les formations géologiques, sur la richesse des continents. — L'évolution dans le passé, le présent et l'avenir des formes organiques. — L'homme primitif; son influence sur l'intégrité de la nature. — L'homme social; son influence sur la nature; la domestication et la culture; son intelligence et les progrès dans les divers domaines de son activité; ses progrés quand il veille aux lois de la nature, sa décadence quand il les viole. — Les conséquences morales qui se dégagent de cet enseignement synthétique sur la moralité de l'homme, la protection de la vie, l'influence heureuse sur le climat, sur les ressources offertes à l'homme, sur le maintien de la fécondité naturelle et l'harmonie des êtres, sur la paix sociale, sur la longévité des êtres et de la terre elle-même.

Telle est, à grands traits, l'esquisse du cours unique que nous envisageons, qui ne peut être professé que par des hommes d'enseignement d'un esprit élevé, d'une vie intense pour l'auditoire, d'une conception simple, aisée pour le cerveau, se prêtant à toutes les méthodes didactiques (exposition oratoire ou méthode socratique), captivant l'élève par la raison d'être

Digitized by Google

de toutes choses, excitant sa logique par l'enchaînement des faits, éveillant sa vocation pour l'un ou l'autre rôle conforme aux aptitudes qu'il se découvre, le plaçant haut au point de vue moral, le stimulant à devenir juste, bon, protecteur intelligent, à être un homme enfin, un esprit conscient, et non l'animal destructeur que trop souvent il est resté, dans la nature sauvage comme dans les milieux sociaux.

Indépendamment des impressions vives, vraies, l'accumulation cérébrale exige la variété des sensations (en suite de leur localisation et de l'équilibre fonctionnel). Admirablement satisfait par la nature, le cerveau se fatigue moins vite par tension continue au sein des phénomènes actifs que dans l'atmosphère des auditoires. Les transformations envisagées ci-dessus permettent de réduire le travail scolaire abstrait dans une large mesure, puisqu'elles tendent vers la suppression de la mémoire mécanique. La variété des impressions sera obtenue par une extension proportionnelle des sciences physiques propres au développement du corps (gymnastique rationnelle et naturelle) et des sens (dessin, musique, travaux manuels se rapportant à la partie expérimentale des cours). L'appel constant à l'intelligence des élèves permettra de supprimer les devoirs mécaniques. préparés à domicile, souvent peu profitables à l'intelligence de l'élève, peu profitables à sa santé par l'insuffisance du repos ou de la diversion, et foncièrement nuisibles à l'intelligence du professeur chargé du travail abrutissant des corrections. Peu de devoirs à domicile et des devoirs personnels (lectures et critiques, rédactions, comptes rendus d'excursions, plans topographiques, projets de conférences, tableaux synoptiques, etc.).

Le surmenage cérébral n'a pas été méconnu des enseignements inférieur et supérieur (1). Des réformes capitales, et

(1) Le personnel enseignant, dans sa généralité, ne croit pas au surmenage. L'intérêt direct et le milieu assez exclusif qui lui est dévolu le rendent mauvais juge. Jamais un professeur ne sera convaincu qu'il y a surmenage pour sa branche, qu'il désire étendre, au contraire; on le trouvera souvent moins rebelle pour le surmenage dû à ses collègues.

Les médecins, par contre, se montrent unanimes à reconnaître les effets du

Digitized by Google

notamment des méthodes pratiques, intuitives, laissant discrètement l'éducateur à l'écart (en apparence) et mettant l'élève en évidence, accusant et perfectionnant sa personnalité, ont été imposées avec succès à l'enseignement primaire en Belgique. Mais l'enseignement primaire ne peut qu'améliorer les méthodes, les harmoniser avec le milieu, le fond lui échappe, et l'obligation où il se trouve de vulgariser des notions exactes le porte à prendre conseil auprès de l'enseignement supérieur. Or, ce dernier subit également une heureuse évolution. Bien que notablement attaché à la routine, résultat forcé de la préparation mécanique qu'il lui a fallu supporter, — de bonne grâce, du reste! — porté par essence à la méditation, son absolutisme d'école tend à perdre de sa rigueur; une scission latente s'y observe, et ses meilleurs éléments accordent à la voie expérimentale, à la consultation directe de la nature dans tous les domaines, une importance grandissante. Il s'est trouvé que cette méthode naturelle, la plus rationnelle, a conduit à de tels redressements d'erreurs, à de telles simplifications, que les découvertes faites (de méthodes expérimentales, de comparaisons et de principes) deviennent accessibles à tous les esprits, partant à l'enseignement primaire des enfants comme à celui des adultes.

Mais à côté d'un enseignement scientifique moderne, expérimental, qui reconnaît le surmenage et tend à le combattre, coexiste l'enseignement supérieur dogmatique rebelle à toute innovation. C'est ce dernier surtout qui inspire l'enseignement moyen des lycées, colléges, athénées, gymnases, etc.

L'enseignement moyen n'est pas unitaire : enseignement définitif pour la grande généralité des fils de famille, il reste pour le petit nombre préparatoire à l'enseignement supérieur. Or, c'est pour cette dernière fraction que l'enseignement moyen a surchargé son programme en étendue et en densité, exacer-

surmenage dans les vices de croissance, les déformations scolaires, les défauts scolaires des sens, l'anémie scolaire (si frappante chez les jeunes filles), la plus grande fréquence des méningites, des affections cérébrales, nerveuses, etc.

Digitized by Google

bant le cerveau par une surabondance de travail mécanique portant sur les langues mortes, les subtilités des langues, l'excès des mathématiques, les sciences physiques enseignées d'une façon abstraite, etc., dont la grande majorité n'a que faire. L'abondance des matières ne permet pas à l'enseignement moyen d'user des méthodes plus rationnelles de l'enseignement primaire; le caractère préparatoire aux sciences supérieures l'oblige à prendre l'avance en acceptant, sans contrôle, le fond et la forme dogmatiques de l'enseignement universitaire. Le cerveau de l'adolescent est jugé suffisamment formé pour un emmagasinement de matières qui, toutes, seraient à mûrir paisiblement, et qui doivent être acquises hâtivement de confiance.

Le professorat moyen, façonné depuis longtemps à ce régime, ne peut songer à introduire la moindre modification dans un édifice où tout se tient, où le moindre déplacement menace l'équilibre général. Son hostilité à toute réforme peut donc se comprendre de par les fatales conditions du milieu. Mais les nécessités sociales grandissent chaque jour, le niveau des études, moyennes — définitives pour la grande masse de la jeune génération — recule d'autant, et des surcharges nouvelles s'imposent. Le temps limité, l'impossibilité d'accroître les sacrifices si lourds des parents par l'augmentation du temps d'études, porte à écourter l'exposition en étendant la matière, c'est-à-dire à créer un surmenage intensif qui ne peut aboutir qu'à une superficialité désorganisante pour la société.

Le mal est si évident qu'il a fallu recourir à des divisions plus fictives que réelles : sections préparatoire, des humanités, commerciale, scientifique. Cette répartition, à son insu, contenait le germe de l'évolution de l'enseignement moyen. Si, en soi, cet enseignement *général*, ne veut ou ne peut subir une transformation analogue à celle suivie par l'enseignement primaire de divers pays, il est fatalement condamné à une subdivision, illimitée dans le temps, dans le sens de l'enseignement professionnel, à moins de se voir décimé par la concurrence

Digitized by Google

d'un enseignement professionnel privé établi porte à porte. Que son enseignement général soit greffé sur l'enseignement primaire (section supérieure) ou qu'il reste du domaine de l'écolat moyen, peu importe, mais ses degrés supérieurs s'en sépareront de plus en plus de par la volonté des parents, de par les nécessités de la vie elle-même.

Le professorat, travailleur et compétent, ne perdra rien à se spécialiser et, par conséquent, à réduire les concurrences qui peuvent le paralyser dans ses revendications. Il appartiendra, selon ses aptitudes, aux enseignements moyens *distincts* des humanités, du commerce, des sciences physiques et mécaniques, des sciences chimiques et technologiques, des arts et de la construction, des sciences naturelles et agricoles, etc., etc., répartis selon les besoins régionaux les plus urgents.

Nous n'avons pas à insister sur une évolution qui préoccupe les meilleurs esprits, nous n'avons à envisager qu'une face, la principale, de la question qui nous préoccupe, et qui rentre dans le cadre de nos études antérieures parues dans la *Revue de Belgique* (1), le surmenage cérébral, si fatal au progrès social.

Quelle que soit la distribution des études générales, ou spéciales et professionnelles, elles ne pourront servir les intérêts de l'humanité que si elles s'appuient sur les aptitudes du cerveau. Or, le cerveau réclame les sensations vives du monde vivant, donc un enseignement adéquat, et, à défaut, les sensations qui s'en rapprochent le plus. C'est dire que le cerveau doit surtout être formé par le milieu, et qu'il doit tout au présent. C'est l'objectif de l'enseignement primaire, ce doit être celui de tout enseignement général; il concorde avec les exigences actuelles de la vie qui distraient de plus en plus l'attention des spéculations intellectuelles étrangères aux âpres luttes du présent.

Les enseignements moyen et supérieur, en tous pays, s'inspirent abusivement du passé; l'idéal est non en avant, mais

(1) «Universalité du mouvement», 1894. — «La nature et la morale», 1896.

Digitized by Google

en arrière; les civilisations disparues déteignent partout, prédominent même dans les institutions d'ordre vital : le système défensif, l'organisation fiscale, la justice, etc.

Si nous considérons l'influence sociale de cet enseignement dogmatique — tant vanté pour son influence sur la culture de l'esprit — nous devons reconnaître qu'il a abouti à une précocité fâcheuse et antinaturelle chez l'enfant et l'adolescent, à une vie fiévreuse sans attraits pour l'adulte, à une prédominance grandissante des troubles nerveux, parmi lesquels la névrose sévit avec une intensité inquiétante (par voie directe et par influence héréditaire). A cette morbidité correspond une profonde dépression du sens moral, la corruption et la déchéance de ces dernières décades. Cette « culture des esprits », contrairement à toute prévision, a donné un lustre nouveau à la matérialité de la vie animale, poussant à un excès de confortable animal, provoquant des concurrences impitoyables pour la satisfaction de besoins matériels exagérés; par lassitude des sens surmenés, elle a provoqué la recherche des vices mondains.

La vie intellectuelle, que l'enseignement aurait dû faire progresser, dont les besoins sont faibles et peu onéreux, de jouissances si grandes, qui se montre si large et si humanitaire, est méconnue; partout où elle tend à se concentrer, elle n'échappe pas au virus scissionniste propre aux civilisations en décadence. Le développement de l'enseignement, par malmenage, a provoqué, dans l'ordre moral, la crise du livre, la crise des arts, la désorientation des esprits et la crise des consciences; les troubles financiers, le marasme des affaires, la crise agricole, la désagrégation générale du domaine physique. Dans le chaos des concepts, on constate, non sans surprise, une recrudescence du mysticisme, une tendance à la création d'une religion fin-de-siècle, l'occultisme, qui rallie exclusivement les... intelligences !

La vive fermentation des acquisitions intellectuelles n'a pas réussi à mettre l'intelligence sur le pavois, l'argent est resté l'idéal, l'éternel dieu, l'universel agent de corruption.

Digitized by Google

L'homme-animal est, d'essence naturelle, un destructeur. Il l'est encore; la « culture des esprits » n'est pas parvenue à en faire un producteur, un multiplicateur de vies animales et végétales, un aide conscient de la nature. L'opposition physiologique entre les besoins intellectuels et génétiques (due à une extrême analogie d'accumulation d'énergie vitale et de composition chimique) limite naturellement la natalité chez les intellectuels au grand avantage de l'équilibre de la vie matérielle. L' « esprit cultivé » préfère déplorer l'affaiblissement de la natalité, en France, qu'il considère comme crime national, parce qu'il retarde l'heureux moment où la guerre, l'unique remède, nivellera les populations et les besoins et laissera un « limon fertile ». Toute notre science, nos progrès intellectuels, notre culture morale n'ont abouti qu'à ce piètre résultat : couvrir d'un vêtement trompeur le fauve primitif.

L' « esprit cultivé » n'a peut-être point tort. La vapeur et l'électricité avaient abattu les frontières et resserré les peuples par une communion d'intérêts. Le réveil du protectionnisme a relevé les barrières et mis en branle les vieilles haines de races, prodromes inquiétants qu'accentue une marche forcée vers la banqueroute.

Le progrès! Quel sens mobile et ondoyant on lui communique au travers du vague des conceptions. Le progrès est en harmonie avec les aspirations des peuples. Ces aspirations sont actuellement plus grandes que les moyens d'y satisfaire. Malgré la réalité du progrès, force est de conclure à une rétrogradation relative des civilisations.

LÉON DUMAS.

Digitized by Google

LA TRADITION DU MOYEN AGE DANS MOLIÈRE[1]

La Religion (suite).

Le caractère irréligieux de la race gauloise se manifeste davantage dans les farces et les fableaux.

Le théâtre comique prend, avec la religion, des libertés qui laissent loin derrière elles les intermèdes comiques du théâtre sacré. L'esprit voltairien de la France y donne pleine carrière à son scepticisme gouailleur. Les quelques exemples que nous allons citer suffiront à nous convaincre. Les sermons comiques sont, à ce point de vue, une mine inépuisable. Tel ce *Sermon joyeux de bien boyre* (2). Le prêcheur commence ainsi son édifiante allocution :

« *Bibite et comedite. Mathei undecima secunda.*
Messeigneurs, faictes paix.
Les parolles cy proposées
Dedans le fons d'un beau selier,
Comme recite sainct Valier,
Escrites d'or en lettre jaune,
Sur ung tonneau de vin de Beaume,
Au quart livre *ad Epheseos*,
Et furent racomptées et dites,
Du tout et de nouveau escriptes
Undecimo ad Hebreos,
Là où dict monseigneur sainct Pou
Qu'on doit boyre jusque au clou,
Tandis qu'on a denier ne maille,
Et puis après, vaille que vaille,
Dominus, providebis nos. »

Il continue son sermon en citant des textes sacrés, qu'il

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet et du 15 septembre 1898.
(2) VIOLLET LE DUC, *Recueil de farces*, t. II.

Digitized by Google

tronque et parodie, au gré de sa fantaisie bachique. Il en imagine des applications étranges :

« Le très-puissant roy divin
Dit qu'on boyve du meilleur vin,
Et nous deffend de boyre l'eau,
Car autant en faict un chevau
Quant on le meine à la rivière.
Et le prophète nous déclère :
Nolite fieri sicut equus et mulus
Quibus non est intellectus (1).
. . . . . .
Escoutez que dit sainct Bernard ;
De pardon mille quarenteines
Auront ceulx qui grans tasses pleines
De vin boiront tout a ung trait.
Aussi je le treuve extrait
En ung sien livre, où il dit :
Bene libens Deum videbit (2). »

Puis, comme péroraison, le prédicateur ne craint pas de citer l'exclamation du Christ agonisant sur la croix :

« Et aussi Dieu nous avisa
De bien boyre et nous devisa
Et nous dit ce mot : *Sitio* (3). »

Dans le *Sermon joyeux et de grande value* (4), le prêcheur parle, en termes aussi irrévérencieux, de la religion. Voici le commencement de son exode, en latin de cuisine :

« In nomine Bachi et Ciphi atque sancti
Doli. Amen.
Ve qui sapientis estis in oculis vestris.
Hec verba Esaye originaliter quinto capitulo scribuntur et recitatione ad nostra collationis fondamentaliter exordium assumentur. »

Et le sermon se continue, entrelardé de passages authentiques des Saintes Écritures et de citations latines obscènes.

(1) « Ne devenez pas semblables au cheval et au mulet qui ne sont point doués d'intelligence. »

(2) « Celui qui boit bien verra Dieu. » Il y a ici un jeu de mots. *Bene bibens* est mis pour *bene vivens*, « celui qui vit bien. »

(3) « J'ai soif. »

(4) VIOLLET LE DUC, *Recueil*, t. II.

Digitized by Google

Quant aux farces, elles constituent non seulement un inépuisable fonds scatologique, mais une source intarissable de facéties irréligieuses. Ce sont les bacchanales de la pornographie et le mardi-gras de l'impiété.

La *Farce d'un pardonneur et d'un triacleur* (1) est du Voltaire avant la lettre. Il s'agit de la rivalité, entre un marchand de pardons et un charlatan, à qui mettra en vente les reliques les plus rares et les plus précieuses. L'un détient la crête du coq qui chanta chez Pilate et la moitié d'une latte de l'arche de Noé; l'autre un caillou des murs du paradis terrestre; l'un possède un morceau du tambourin duquel David joua en dansant devant l'arche d'Alliance; l'autre le béguin d'un des innocents. La *Farce de Frère Guilbert* (2) est une des plus libres de ton et de conception de l'ancien théâtre français. Frère Guilbert, après un sermon d'une énorme obscénité, où les gravelures les plus dégoûtantes alternent avec les parodies les plus osées de l'éloquence sacrée, va rendre visite à une femme de sa connaissance. Pendant que le moine fleurette avec la frisque gaillarde, le mari rentre à l'improviste. Il s'en faut de fort peu que le pauvre Dandin ne surprenne son épouse en flagrant délit d'adultère. Frère Guilbert n'a que le temps de se cacher dans un coffre. Tapi dans cet endroit incommode, il récite les prières des agonisants, car il croit que sa fin est proche. Il bredouille en trembant l'*In Manus, Domine*, et rédige un testament dont on ne peut guère analyser ni le fond, ni la forme. Cependant, le mari découvre, dans un coin, les braies du moine galant. Il entre dans une colère épouvantable, jure, tempête, veut rosser sa femme. Celle-ci, que le danger rend ingénieuse, parvient à lui faire accroire que les pièces à conviction qu'il brandit sont les braies de saint François :

« Las, mon amy, ne pensez mye,
Qu'il y ait ici de sa faulte.
Le cuer dedens mon ventre saute
Quand manier je vous le vois;
Las! ce sont les braies de sainct Françoys,
Ung si précieux reliquère. »

(1) VIOLLET LE DUC, *Recueil*, t. II.
(2) VIOLLET LE DUC, *Recueil*, t. I.

Digitized by Google

Le bénêt, rassuré, s'incline, plein de respect et de vénération. Le lendemain, le moine vient rechercher ses braies; il a l'outrecuidance de dire au mari et à la femme :

« Mais boutez-vous tous à genoulx
Affin que le sainct prie pour nous,
Et se nous fault baissier tous trois
Les brayes de monsieur sainct Françoys;
Vous aurez l'alaine plus doulce. »

Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, a repris ce sujet. Il a eu soin de corser le dénouement, déjà scabreux pourtant. Ce n'est pas le moine seul qui vient reprendre les braies, c'est tout le couvent, en grande pompe : « Ce moine... se retourna quérir ses brayes à grand branle et quarillon de cloches, avec la croix et l'eau bénite, accompagné de tout le couvent et mesmement du gardien, lequel les ayant desveloppées de beau linge blanc où ceste femme les avoit mises, les fist baiser à toute l'assistance et au pauvre mari tout le premier, puis les ayant serrées en un certain tabernacle, s'en retourna avec ce précieux et si miraclifique joyau (1). »

La *Confession Margot* (2), où le sacrement de pénitence est vilipendé, ne résiste pas à l'analyse même la plus sommaire.

Cependant aucune de ces pièce ne pousse la licence aussi loin que la *Farce du Meunyer* (3). Cette pièce débute par une scène révoltante de férocité. Un meunier se meurt. Sa femme, une Messaline plébéienne, le roue de coups. On devine pourquoi. Le pauvre diable pleure et geint et se lamente sur son grabat fétide. La goule, excitée par les cris de douleur de l'agonisant, redouble d'ardeur. Au moment où le meunier s'écrie :

« En l'honneur de la Passion,
Je demande confession,
Pour mourir catholiquement »

le curé entre Après une scène écœurante, le prêtre confesse le malheureux, tout en tenant de galants propos à la femme.

(1) LOUANDRE, ouvrage cité.
(2) VIOLLET LE DUC, *Recueil*, t. II.
(3) P.-L. JACOB, *Recueil de farces, sotties*, etc.

Digitized by Google

Qu'on se représente la scène : la masure enfumée du meunier, retentissante du râle de l'agonisant ; l'angoisse sourde qui plane dans les maisons où la mort va entrer ; l'idylle du curé et de la meunière sur les draps imprégnés de la sueur du moribond. Le mari ne peut plus s'abuser sur la fidélité de sa femme ; il s'écrie qu'il est trompé ; le curé le confirme dans son opinion en répondant : *Benedicite*. Sur ce mot, l'âme du meunier s'exhale en un dernier flux de ventre. Les diables qui la guettaient, à un endroit incongru, ne recueillent dans leur sac que l'ultime colique du meunier qu'ils emportent en bondissant de joie, avec la conviction qu'ils ont l'âme immortelle du trépassé.

Tout ici est ridiculisé et bafoué : la mort, la religion, l'amour, la dignité humaine. O. Le Roy (1) s'indigne de cette lugubre et dégoûtante facétie : « Qui le croirait, dit-il, ce mot (*benedicite*) et cette parodie d'un ministère saint sont du même Andrien de la Vigne à qui nous devons le *Mystère de saint Martin*. Et l'auteur lui-même nous apprend que cette farce fut jouée devant ce même public qui « venoit de « chanter un salut, moult dévostement, affin que le beau temps vint ».

Nous comprenons l'indignation vertueuse de l'honnête Onésime Le Roy. L'estimable savant était apparemment doué de la candeur prompte à s'étonner et de la pudibonderie vite effarouchée de ces gens d'imagination bridée et de sens rassis-doux et inoffensifs, Sylvestres Bonnards de province, dont la calme existence s'écoule entre de vétustes bouquins et leur chat favori. S'il avait passé, de temps en temps, la veillée au village ou dans un de nos ménages d'ouvriers, il eût compris qu'on peut allier le goût des plaisanteries irréligieuses à un certain sentiment de foi simpliste. Aujourd'hui encore, surtout en France et en Wallonie, les paysans et les ouvriers des villes

(1) O. Le Roy, *Études sur les mystères*. Il importe de remarquer que les exemples que nous citons ici ne sont pas isolés dans la littérature du moyen âge. Ils font partie du répertoire ordinaire de ce qu'il est convenu d'appeler la littérature gauloise qui, nous l'avons vu, coexiste avec les autres genres, se fusionne avec eux et leur survit.

Digitized by Google

raffolent de ces histoires de haute graisse, où curés, moines et nonnes jouent les rôles les moins édifiants. Ce goût, ils l'ont hérité de leurs ancêtres du moyen âge; il est une des caractéristiques du tempérament ethnique.

V. Le Clerc (1) a fait le dénombrement des fableaux dans lesquels le clergé fournit des sujets et des héros à la galanterie. Cette liste serait plus longue, si, au lieu du recueil de Méon, V. Le Clerc avait connu celui de Montaiglon. Quant à faire le répertoire complet de ce genre de littérature, il n'y faut pas penser. Tout au plus pourrait-on entreprendre de continuer l'inventaire de V. Le Clerc en y ajoutant les œuvres essentielles de l'espèce, depuis les fableaux jusqu'à La Fontaine, en passant par les farces, *Le roman de Renart*, Fauvel, Rutebœuf, Villon, Rabelais, *Les cent nouvelles nouvelles*, *La reine de Navarre*, Béroald de Verville. Et encore élaguerait-on les œuvres de philosophie purement antireligieuses, comme *Le roman de la rose* du grand poète Jean de Meung, et les œuvres systématiquement anticatholiques, comme *La France-Gaule* d'Hotman, *Le cochon mitré*, *Les tragiques* d'Agrippa d'Aubigné et les ouvrages de Théodore de Bèze.

Sorel (2) a fait des restrictions sur les tendances anticléricales des Gaulois : « A la naissance des hérésies, dit-il, tout le monde se mêloit de parler des gens d'Église; un conte n'étoit point facétieux si l'on n'y parlait d'un prêtre. Erasme, Rabelais, la reine de Navarre et plusieurs autres se sont plus à cette gausserie, et auparavant plusieurs Italiens s'en sont mêlés. Toutefois, il faut avouer que cela n'a pas le pouvoir de divertir une bonne âme du sentier de la foi, et que, quand l'on nous montreroit que nos prêtres seroient fort vicieux, ce n'est pas à dire que notre religion fut mauvaise; aussi Boccace, qui avoit un très-bon et bel esprit, en une sienne nouvelle, excuse tacitement toutes les autres qui parlent des gens d'Église, ce que peu de personnes ont possible remarqué. »

Cette littérature anticléricale, envisagée intrinsèquement,

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

(2) SOREL, *Histoire comique de Francion*, p. 313, de l'édition Colombey, dans la Bibliotheque gauloise.

Digitized by Google

n'a qu'un rapport indirect avec notre sujet, Molière n'ayant jamais pris le clergé à partie. La Fontaine a pu, se conformant aux traditions de l'esprit gaulois, se permettre certains brocards contre les moines et les nonnes. Il ne fut guère inquiété. La Fontaine n'écrivait pas pour le théâtre; c'était là une chance de moins pour la propagation de ses fantaisies antimonacales; ensuite, on passait beaucoup de choses à l'insouciante candeur du bonhomme. Cependant cette littérature, considérée dans son inspiration, est des plus significative. Elle est une manifestation de l'irréligion foncière de la race gauloise. Elle n'a pas le caractère tendantiel que Sorel semble lui attribuer. En outre, elle remonte à une époque plus ancienne que les hérésies du XVI^e^ siècle.

Les auteurs gaulois, en général, n'étayaient pas d'une pensée philosophique ou morale leurs plaisanteries contre le clergé. Rabelais, Henri Estienne, Marot, ces polémistes corsés de vieux Gaulois, ont pu, dans un but philosophique ou religieux, aiguiser leurs flèches les plus acérées contre les gens d'Église. Le vieux fonds de facéties antimonacales, qui comportait beaucoup de malice ingénue et de goguenardise triviale, mais peu méchante en somme, devenait, pour ces militants de la pensée, un trésor inépuisable; ils y puisaient incessamment des plaisanteries qui, précisément à cause de leur charme pour le populaire, constituaient un précieux apport à leurs discussions et à leurs controverses. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue qu'ils étaient Gaulois avant tout et qu'ils obéissaient aux impulsions de l'esprit ethnique. Ils prirent leur bien où ils le trouvèrent, certes; mais, ce n'est pas seulement par nécessité qu'ils firent ces emprunts à la vieille et toujours jeune littérature du vieux temps, c'est aussi par goût et par inclination native.

C'est donc dans le tempérament national que nous devons chercher cette propension à se moquer des gens et des choses d'Église. Le paganisme originel et tenace de la race; la pauvreté du sentiment poétique; la prédominance du bon sens, dans le peuple, de la raison, chez l'élite; l'esprit positiviste chez tous; la préférence donnée à l'action sur le rêve; la

Digitized by Google

volonté et le plaisir de vivre rendirent de tous temps, et à peu d'exception près, la majorité des Français inaptes aux conceptions religieuses et métaphysiques. Cette impuissance à s'élever aux hautes idées du spiritualisme eut, comme contrecoup, le tranquille mépris à l'égard de ces idées et des gens qui s'en réclamaient, puis leur dénigrement jovial. En France et dans la partie wallonne de la Belgique, on est religieux par habitude et par intérêt. La religion s'y mitige de rationalisme et d'épicurisme. Elle rentre dans les mœurs au même titre que certaines coutumes — le deuil, par exemple — qu'on suit sans les discuter. On s'y conforme par convenance et en vertu d'une force atavique. Les pratiques religieuses — la confession, la communion, l'assistance à la messe du dimanche — reviennent périodiquement comme certaines obligations pieuses que l'on considère presque comme des devoirs. Tels sont la commémoration des morts et les pèlerinages au cimetière, le jour de la Toussaint; tels sont aussi, avec l'impérative austérité en moins, les folies obligatoires du carnaval, les fêtes paroissiales et les anniversaires. On accepte ces us et coutumes sans les raisonner. De même, la masse ne cherche pas à expliquer sa religion et, quand elle s'en mêle, ses arguments sont puérils. Les Gaulois, tout en se prêtant aux cérémonies extérieures du culte, n'ont, au fond, qu'un sentiment religieux tout relatif (1). La joie de vivre et le sens pratique de l'existence ont toujours contre-balancé, chez eux, les devoirs, les renoncements et les sacrifices que nous prêche la religion. Ceci explique les brocards dont on ne cessa d'accabler les gens d'Église. Ceux-ci, pour des raisons qu'on trouve dans la faillibilité humaine et dans le relâchement des mœurs de certaines époques, prêtèrent plus d'une fois à la critique et à la plaisanterie. En pays gaulois, on éprouve une joie maligne à constater cette défection des principes, on exulte à cette revanche de la nature sur la contrainte morale;

(1) Ce n'est pas chez nous qu'on voit des prédicateurs haranguer le peuple attentif sur la voie publique, et combien nous sommes loin de la superstition italienne, du fanatisme espagnol, du mysticisme slave et des préoccupations religieuses des Allemands!

Digitized by Google

on applaudit, inconsciemment, à cette victoire de la bête sur l'ange.

Rabelais incarna ce triomphe de la nature dans le personnage de frère Jean des Entomeures. Frère Jean est la personnification de l'esprit nouveau, ou plutôt du veil esprit de la race enfin libéré. Le moine a rejeté son froc et il se montre dans sa belle intégrité physique et morale d'homme sain et sensé. Le moyen âge est mort, la Renaissance vient de naître. Frère Jean, ce bon raillart, boit sec et mange salé. Il lit son bréviaire à haute voix pour endormir Gargantua. Il est brave comme un lion, fort comme Hercule, beau comme un Phœbus-Apollon peint par Rubens. L'œil clair, la lèvre humectée de vin pur, l'allure décidée, le geste énergique, la voix éclatante comme une trompette, il arpente l'épopée rabelaisienne, riant largement, invectivant comme un guerrier d'Homère, trivial et puissant, cognant ferme et bondissant, la soutane retoussée, dans toutes les batailles, soit qu'il s'agisse de protéger la cave au vin du couvent soit qu'il faille défendre le bon droit de son maître. Buveur intrépide, audacieux jusqu'à la témérité, paillard forcené, il court sus à tous les cotillons, dessèche force flacons et fonce le premier sur l'ennemi. Il assomme avec de grosses plaisanteries d'homme bien portant, il a des incongruités de mâle débordant de séné. Rabelais l'a doué de la beauté superbe d'un étalon longtemps enfermé et, qui, enfin lâché, s'ébat librement par les prés et s'ébroue, avec des hennissements de joie et de folles gambades, dans la lumière et la chaleur du bienfaisant soleil.

En frère Jean le vieux paganisme, qui couvait en terre de Gaule, fait irruption et éclate, comme un feu souterrain longtemps contenu. En réalité, il n'y eut jamais de solution de continuité entre l'antiquité et le moyen âge. Ainsi, la critique a démontré que certains genres littéraires, et parmi ceux-ci la poésie lyrique surtout, sont une transformation de genres antiques qui existaient à Rome. Nous avons déjà signalé plus haut la survivance de l'esprit antique dans la littérature du moyen âge. Cette inspiration n'est elle-même que l'affirmation des droits éternels de l'instinct, de la révolte constante de la

Digitized by Google

vie contre les sujétions et les asservissements auxquels on prétend la contraindre.

Les dieux n'eurent pas le bonheur des belles et lumineuses idées dont ils étaient le symbole. Le moyen âge les ignora presque complètement jusqu'à l'avènement de l'humanisme. De l'antiquité perpétuée, à travers le moyen âge, jusqu'à la Renaissance, on peut dire que l'esprit, en grande partie, est vivant, mais que la lettre est morte. Les quelques dieux, dont les noms subsistèrent dans la mémoire médiévale, furent considérés comme d'amorphes et funèbres larves se mouvant dans un océan de ténèbres ; de sinistres idoles, mystérieuses et sanglantes ; des comparses grotesques et féroces des Mahom et des Tervagan ; de vagues acolytes des Satan et des Belzébuth. Il fallut la Renaissance pour leur rendre leur identité et les réinstaurer dans leur splendeur. Mais, en France surtout, on finit par prendre avec eux les mêmes libertés qu'avec les saints et les saintes. On en fit des carême-prenants, des dieux gâteux ou mauvais garçons et des déesses folles de leur corps immortel.

On sait comment ces pauvres dieux furent traités par les auteurs comiques, depuis Rabelais jusqu'à Offenbach, en passant, pour ne citer que les principaux, par Scarron, La Fontaine, Molière et les auteurs du théâtre de Bourgogne.

Parmi ces contempteurs de la majesté olympienne, La Fontaine mérite de nous arrêter un instant. Taine (1) remarque que l'inspiration païenne vivifie encore l'œuvre du fabuliste. En effet, chez La Fontaine, le sentiment de la nature était plus développé que chez ses contemporains, Fénelon excepté. L'âme antique avait survécu dans cet homme, souriant et doux, l'ami, le frère presque, des bons animaux, qui vont et viennent, naïvement dociles à l'instinct. Ce rêveur débonnaire sentait, éparse en toutes choses, l'âme vaste et joyeuse du grand Pan. Le matin, quand il se promenait à travers le thym et la rosée, son être devait communier avec les forces vives de la Nature ; s'assimiler, en quelque sorte, la fraîcheur parfumée

(1) TAINE, *La Fontaine et ses fables*.

Digitized by Google

des fleurs, la lucide transparence de l'éther subtil et fort, la limpidité rose de l'aurore, la caresse légère de la brise et l'allégresse chantante des oiseaux. Son attendrissement de bon païen, émerveillé de la vie universelle et multiforme, se penchait, sans doute, sur l'existence frêle des insectes qui fourmillent parmi les herbes où volètent de corolle en corolle. Le soir, quand sa fantaisie, plutôt que son devoir professionnel, l'égarait dans le mystère des forêts, pleines de bruits furtifs et comme animées d'une vie sourde, peut-être son œil ravi voyait-il, à travers l'ombre bleue qui monte des fougères, surgir de quelque fontaine, aux eaux fraîches sous la molle clarté lunaire, la nudité blanche des naïades, ruisselante de goutelettes d'or. C'est ainsi qu'on aime à se représenter cet homme simple et ingénu : un faune qui aurait l'âme du bon saint François d'Assise.

Taine distingue deux caractères dans le paganisme de La Fontaine. D'une part, le fabuliste voyait et sentait en païen, à la façon d'un Théocrite ou d'un Virgile; d'autre part, son paganisme se combinait avec un certain scepticisme gaulois, avec une vision plus familière de l'Olympe. « Les dieux sont devenus moins graves, plus amusants, à demi-Gaulois ; il faut bien prendre les façons du pays où on se réfugie. » Taine ne se contente pas de cette explication. Il finit par ne plus voir dans les dieux de La Fontaine que des dieux qui se sont modifiés, non par suite de l'influence gauloise, mais parce que La Fontaine a dû les approprier au dernier peuple sur lequel ils règnent, les animaux. Pourquoi cette dernière explication ? Les dieux de La Fontaine sont Gaulois, parce que La Fontaine est Gaulois, parce qu'il a obéi à la tradition des auteurs gaulois. Les dieux ont tout simplement adopté les coutumes et ils ont pris les manières de gens chez lesquels ils étaient exilés, les Gaulois. Au contact de ces derniers, leur anthropomorphisme s'est accentué. Les anciens prototypes de l'humanité divinement idéalisée sont ravalés au rang d'hommes, et de quels hommes! Échoués en terre de Gaule, ils ont perdu leur auréole poétique; leur puissance est périmée et mort leur prestige. Ce sont des lions vieillis auxquels l'âne ne voudrait plus donner le coup de pied suprême, tant ils sont devenus vulgai-

Digitized by Google

res ou grotesques. Leur crépuscule s'est rallumé en splendeur artificielle d'apothéose de ballet ou de fin d'opérette. Ils se sont métamorphosés en petits bourgeois du Marais et de la province, en bons petits bourgeois sensés et rieurs, très sceptiques et amateurs de gaillardises. D'aucuns ont mal tourné, ont fini par devenir des tire-laines, des escrocs ou des entremetteurs. Les plus grands d'entre eux ont gardé un reste de leur splendeur ; ce sont des hobereaux bien portants et fantasques, amoureux des vieilles bouteilles et des jeunes contadines ; de minuscules rois d'Yvetot, huchés sur un âne, avec leur couronne d'or passée sur le bonnet blanc de Jannot le villageois. Leur cour s'est changée en pétaudière. Au lieu des belles et héroïques aventures de jadis, il ne leur arrive plus que des équipées de roman comique (1).

Les dieux ne furent pas mieux traités par Molière que par ses devanciers. Sans doute, ils sont d'une classe supérieure à celle des dieux sans-façon de la littérature gauloise. Ils sont spirituels, galants, courtisans et délicieusement pervers. Ce sont des dieux de cour dont le scepticisme spirituel et les belles manières atténuent l'immoralité foncière. Molière les a mis en scène dans *Amphytrion*. Encore que dieux, ils n'en sont pas moins hommes et Français surtout. Écoutez-les parler. Mercure, assis sur un nuage, attend la Nuit, qui lui apparaît sur un char traîné par deux chevaux. Le dialogue suivant s'engage entre les deux divinités :

MERCURE.

» Tout beau, charmante Nuit, daignez vous arrêter :
Il est certains secours que de vous on désire,
Et j'ai deux mots à vous dire
De la part de Jupiter.

(1) Dans le » Melon » Saint-Amand raconte un pique-nique de dieux. Jupiter apporte sa quote-part, Jupiter

» Devant qui les plus grands de la troupe céleste,
Plus petits que cirons, de peur de le fâcher,
N'oseraient seulement ni tousser ni cracher...
Fit apporter pour soi, dans un bassin de prix,
Quantité de gibier que son aigle avoit pris. »

Hercule » ... étoit alors pour garder ses amis,
En qualité de suisse à la porte commis. »

Digitized by Google

LA NUIT.

Ah ! ah ! c'est vous seigneur Mercure !
Qui vous eût deviné, là, dans cette posture ?

MERCURE.

Ma foi, me trouvant las pour ne pouvoir fournir
Aux différents emplois où Jupiter m'engage,
Je me suis doucement assis sur ce nuage,
Pour vous attendre venir.

LA NUIT.

Vous vous moquez, Mercure, et vous n'y songez pas :
Sied-il bien à des dieux de dire qu'ils sont las?

MERCURE.

Les dieux sont-ils de fer ?

LA NUIT.

Non, mais il faut sans cesse
Garder le *decorum* de la divinité.
Il est de certains mots dont l'usage rabaisse
Cette sublime qualité,
Et que, pour leur indignité,
Il est bon qu'aux hommes on laisse.

MERCURE.

A votre aise vous en parlez;
Et vous avez, la belle, une chaise roulante,
Où par deux bons chevaux, en dame nonchalante,
Vous vous faites traîner partout où vous voulez.
Mais de moi ce n'est pas de même .
Et je ne puis vouloir, dans mon destin fatal,
Aux poètes assez de mal
De leur impertinence extrême,
D'avoir, par une injuste loi
Dont on veut maintenir l'usage,
A chaque dieu, dans son emploi,
Donné quelque allure en partage,
Et de me laisser à pied, moi,
Comme un messager de village;
Moi qui suis, comme on sait, en terre et dans les cieux,
Le fameux messager du souverain des dieux,
Et qui, sans rien exagérer,
Par tous les emplois qu'il me donne,
Aurais besoin plus que personne
D'avoir de quoi me voiturer. »

Mercure expose à la Nuit les desseins de Jupiter. Il lui dit son amour pour Alemène, la femme d'Amphytrion, et son

Digitized by Google

intention de prendre la forme du mari, en ce moment à la guerre, pour avoir l'épouse, restée à Thèbes. Pour que ce stratagème réussisse, il faudrait que la Nuit retardât le lever du jour. La Nuit ne laisse pas de trouver très étrange la conduite du roi des dieux :

« J'admire Jupiter, et je ne comprends pas
Tous les déguisements qui lui viennent en tête. »

Mercure, qui ne s'étonne de rien, explique et excuse la conduite de son maître :

« Il veut goûter par là toutes sortes d'états :
Et c'est agir en dieu qui n'est pas bête.
Dans quelque rang qu'il soit des mortels regardé,
Je le tiendrai fort misérable
S'il ne quittait jamais sa mine redoutable
Et qu'au faîte des cieux il fut toujours guindé :
Il n'est point à mon gré de plus sotte méthode
Que d'être emprisonné toujours dans sa grandeur
Et, surtout aux transports de l'amoureuse ardeur,
La haute qualité devient fort incommode.
Jupiter, qui sans doute en plaisir se connaît,
Sait descendre du haut de sa gloire suprême :
Et pour entrer dans tout ce qui lui plaît
Il sort tout à fait de lui-même
Et ce n'est plus alors Jupiter qui paraît.

LA NUIT.

Passe encor de le voir, de ce sublime étage,
Dans celui des hommes venir,
Prendre tous les transports que le cœur peut fournir
Et se faire à leur badinage
Si, dans les changements où son honneur l'engage,
A la nature humaine il s'en voulait tenir.
Mais de voir Jupiter taureau,
Serpent, cygne ou quelque autre chose,
Je ne trouve point cela beau,
Et ne m'étonne pas si parfois on en cause.

MERCURE.

Laissons dire tous les censeurs :
Tels changements ont leurs douceurs
Qui passent leur intelligence.
Ce dieu sait ce qu'il fait aussi bien là qu'ailleurs,
Et dans les mouvements de leurs tendres ardeurs,
Les bêtes ne sont pas si bêtes que l'on pense. »

Digitized by Google

Que ce sont bien là des dieux français? Quelle charmante corruption! et quel sens moral spirituellement dépravé! Mercure, en somme, n'est qu'un entremetteur, et la Nuit, une Célestine qui fait la renchérie! Jupiter, le « dieu qui n'est pas bête », est un vert-galant doublé d'un despote fantasque. C'est ce Louis XIV qui disait, après la bataille de Ramillies qu'il venait de perdre : « Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui (1). » Mais c'est aussi le Roi-Soleil qui se découvrait devant les femmes de chambre qu'il rencontrait dans ses allées et venues de Paris à Versailles. Sa grandeur l'importune, il en sort pour accomplir ses fredaines à son aise. Aussi Mercure, serviteur peu respectueux, parle de lui à la Nuit comme un valet de chambre parlerait des amours secrètes de son maître à une cuisinière, avec la correction grammaticale en plus. Ces dieux ont conscience de leur avilissement. La moralité? chose négligeable! mais comme ils s'entendent à sauver les apparences! et quel jésuitisme dans les sophismes dont ils couvrent leurs petites infamies! La hiérarchie sociale est la même chez eux que chez nous. Jupiter est le grand seigneur, ou mieux encore, le roi. Il est beau, noble et magnifique. Il déclare son amour à Alemène en phrases traitreusement discrètes, subtilement enveloppantes. Il connaît à fond la géographie du Tendre; ses soupirs firent chanceler maintes vertus et la soie de son pourpoint servit d'oreiller à bien des Cydalises et des Iris. Plus d'une La Vallière, après l'avoir rencontré au détour d'un sentier de quelque forêt du domaine, rêva de sa perruque et de son grand air. Il dansa autrefois dans le *Ballet royal de l'Impatience*. Il sait les mots qui damnent et les regards qui affolent. Alcmène a lu Racine. Son langage et ses sentiments sont mesurés et harmonieux autant que ses gestes; elle aime avec noblesse et vitupère en des attitudes classiques. Mercure, métamorphosé en sosie, se comporte comme un laquais. Il se dispute du matin au soir avec sa ménagère Cléanthis. Sa colère s'exhale en apostrophes

(1) D'après Chamfort, cette anecdote fut contée à Voltaire par un vieux duc de Brancas.

Digitized by Google

grossières et en propos graveleux. Sa conversation est celle d'un fagotier qui caresse sa mie, la bouteille, et étrille sa carogne de femme. De dieux qu'ils étaient, Molière en a fait des hommes. Il a obéi en cela à l'esprit du XVII^e^ siècle et aux traditions de l'esprit ethnique. Celui-ci se distingue par son scepticisme et son aversion à l'égard du surnaturel. Il est peu porté vers les choses qui dépassent les limites du naturel, de la logique et du normal. Cette tendance explique l'horreur qu'inspira, en France, l'hypocrisie et les hypocrites qui furent tour à tour personnifiés dans Papelardise des Sotties, Faux-Semblant de Jean de Meung, le Tartufe de Molière. Rabelais synthétisa cette aversion instinctive de la race gauloise dans l'inscription qu'il mit sur la porte de l'abbaye de Thélême :

« Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,
Vieux matagotz, marmiteux borsouflés,
Tor coulx, badaux, plus que n'estoient les Gotz,
Ni Ostrogotz, precurseurs des Magotz :
Haires, cagotz, cafars empantouflés,
Gueux mitouflés, frapparts escorniflés,
Beffés, enflés, fagoteurs de tabus;
Tirez ailleurs pour vendre vos abus. »

Cette tendance explique aussi des caractères tels que la sensée et naturelle Henriette des *Femmes savantes*, le sage et mesuré Philinte du *Misanthrope* et ces paroles d'Alceste, après la lecture du sonnet d'Oronte :

« Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité;
Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature (1) ».

Ce dernier vers est la synthèse de l'esprit français. En pays gaulois, il faut agir et parler selon la nature.

Le génie de Molière, ce fils intellectuel des auteurs de fa-

(1) Il faudrait encore, à ce point de vue, citer les vers de Boileau :

« Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime. »
. . . . . .
« Que la nature donc soit votre unique étude. »
. . . . . .
« Jamais de la nature il ne faut s'écarter. »

Digitized by Google

bleaux, de Jean de Meung, de Rabelais et de Régnier, est fermé au mysticisme. Enfant de la vieille terre de Gaule, la patrie du bon sens, de la bonne et saine gaieté et du positivisme, il ne comprend guère la religion. Il admet, il la pratique, mais, de par son tempérament, il n'en fut jamais un prosélyte bien ardent. Il est l'ancêtre de Voltaire, de d'Alemberg, de ce Diderot qui disait : « Je ne me soucierais pas d'être chrétien ; mais je ne serais pas fâché de croire en Dieu. »

Dans une de ses pièces, *Le Festin de Pierre*, il mit directement la religion en scène. On a beaucoup disserté sur les tendances de cette comédie. Deux clans se sont formés, les uns, les catholiques, l'abominant, les autres, les libres penseurs, s'en réclamant hautement. De part et d'autre on mit beaucoup de passion et de parti pris dans cette discussion. Selon nous, Molière n'attaqua pas la religion dans le *Festin de Pierre*, mais il ne la défendit pas. Il était trop gaulois pour se faire l'apologiste de la religion ; il vivait dans un milieu trop chrétien pour l'attaquer ouvertement. Il ne prend pas parti dans le conflit entre l'esprit individualiste et l'esprit religieux, qui fait le fond de cette pièce (1). Mais on sent, plutôt qu'on ne voit, que Molière s'est rangé du côté des *libertins*.

Dans le *Festin de Pierre*, il envisagea le surnaturel sous son côté tragique (2). Il échoua dans cette tentative comme il avait échoué dans *Don Garcie de Navarre*. Molière n'avait pas le sens du tragique.

Dans la scène 6 du IIIe acte, quand Don Juan invite la statue du Commandeur à souper, Sganarelle, le domestique du célèbre séducteur, se démène et s'agite d'une façon bouffonne. Don Juan ordonne à Sganarelle de parler à la statue, qui vient soudain de s'animer. Sganarelle, le poltron, Sganarelle, qui croit au loup-garou, a encore le courage de se dire : « Je ris de ma sottise, mais c'est mon maître qui me la fait faire. » Cette scène, si tragique en soi, manque, dans Molière, de

(1) Don Juan est le disciple de Chamfort qui a dit : « La nature ne m'a point dit : Ne sois point pauvre ; encore moins : Sois riche ; mais elle me crie : Sois indépendant. »

(2) Il envisagea le surnaturel sous son côté comique dans l'*Étourdi* (II, 5).

Digitized by Google

grandeur et de dramatique. A l'encontre des pièces de Shakespeare, le comique qui s'y mêle en altère le tragique (1). Dans la scène 12 du IVe acte, la statue du Commandeur entre chez Don Juan et s'assied à table pour souper. Don Juan est simplement énervé. Cela n'a rien qui nous surprenne. Mais, ce qui nous déroute, c'est la conduite de Sganarelle en cette occurrence. Don Juan lui dit : « Mets-toi là, te dis-je. A boire. A la santé du Commandeur! Je te la porte, Sganarelle. Qu'on lui donne du vin. » Sganarelle répond : « Monsieur, je n'ai pas soif. » Don Juan ordonne : « Bois et chante ta chanson pour régaler le Commandeur. » Sganarelle s'excuse en disant : « Je suis enrhumé, monsieur. » La statue prie Don Juan de venir souper avec elle, le lendemain. Don Juan promet d'y aller avec le seul Sganarelle, lequel se hâte de décliner l'invitation : « Je vous rends grâce, dit-il à son maître; il est demain jeûne pour moi. » Cet aplomb déconcerte chez un tel individu. Dans une situation aussi tragique, Sganarelle a presque de l'esprit. C'est absolument invraisemblable. La scène 5 du IVe acte, qui nous montre « un spectre en femme voilée qui se change en la personnification du temps avec sa faux à la main », est tout au plus digne d'une féerie. La seule scène tragique est l'avant-dernière. Don Juan est à bout de crimes, de mensonges et d'infamies. La statue se dresse devant lui est lui dit : « Arrêtez, Don Juan, vous m'avez hier donné parole de venir manger avec moi. » Don Juan demande : « Oui. Où faut-il aller? »

LA STATUE.

Donnez-moi la main.

DON JUAN.

La voilà.

LA STATUE.

Don Juan, l'endurcissement au péché entraîne une mort funeste; et les grâces du ciel que l'on renvoie ouvrent un chemin à sa foudre.

(1) Il est vrai que dans Shakespeare le comique et le tragique sont juxtaposés plutôt que fusionnés. Mais Molière eût-il pu juxtaposer le comique et le tragique?

Digitized by Google

DON JUAN.

O ciel! que sens-je? Un feu invisible me brûle; je n'en puis plus, et tout mon corps devient un brasier ardent. Ah! »

Et Don Juan disparaît sous terre, dans un tourbillon de feu et de flammes. Cette scène, dans sa précipitation saccadée et haletante, pourrait laisser une impression profonde, si elle n'était suivie des lamentations grotesques de Sganarelle, témoin de la damnation de son maître : « Ah! mes gages! mes gages! Voilà, par sa mort, un chacun satisfait. Ciel offensé, lois violées, filles séduites, familles déshonorées, parents outragés, femmes mises à mal, maris poussés à bout, tout le monde est content; il n'y a que moi seul de malheureux. Mes gages, mes gages, mes gages! » Molière, semble-t-il, a eu honte de cette échappée dans le surnaturel. Après une scène tragique, il s'est dépêché de rentrer dans le domaine du rationnel et de la logique, et le drame finit en pasquinade, la tragédie se termine en farce.

Dans le *Festin de Pierre*, la religion, si elle n'est pas malmenée, est bien faiblement défendue. Disons plutôt qu'elle ne l'est pas du tout. Don Juan est athée et matérialiste. Il n'a aucun scrupule. Il n'obéit qu'à l'impulsion de ses passions. Il ne connaît que sa libre fantaisie. Il est prêt à épouser toutes les jeunes filles et à faire la cour à toutes les femmes mariées. Cependant, il témoigne parfois d'une certaine bravoure et d'humanitarisme. Sganarelle est son antithèse en tout, excepté — qu'on remarque ce détail — excepté en religion. Sganarelle est poltron et bavard. Il rabâche tous les lieux communs de la morale; il se pique de beaux sentiments et de philosophie, mais il ridiculise toutes les causes qu'il défend. Et c'est de ce grotesque que Molière a fait le champion de la religion et de la foi! Quand Don Juan foule aux pieds religion et morale, Sganarelle se permet de raisonner avec son maître. Il adore tout ce que Don Juan brûle. Quand Don Juan développe ses théories sur l'amour, le mariage, l'au-delà et demande l'avis de Sganarelle, celui-ci n'a rien de plus empressé que d'entrer en lice pour combattre l'impiété et pour rompre une lance en faveur de la bonne cause. Le malheureux est tout feu et tout

Digitized by Google

flammes pour la religion et la morale. Il s'élève aux conceptions métaphysiques les plus transcendantes ; il brandit ses principes comme un sauvage de champ de foire brandit son tomahawk. On le voit s'élancer à corps perdu dans des comparaisons baroques dont il ne sort pas. Il bafouille, bégaie, allonge des périodes dans lesquelles il s'empêtre. Il se perd dans le dédale de ses idées, il piétine sur place, essoufflé et affolé ; puis, tout à coup, il court sus aux esprits forts, s'essouffle à leur poursuite, se jette sur eux, les déchire à belles dents, les déchiquète en menus morceaux ; il est prêt à les lancer tout vifs dans la gueule de l'enfer, mais son maître, d'un « paix ! » autoritaire lui ferme la bouche ; ou bien, dans le feu de son argumentation, Sganarelle, emporté par sa gesticulation forcenée, se laisse choir, et Don Juan conclut : « Bon ! voilà ton raisonnement qui se casse le nez ! »

Sganarelle, avocat de la religion, nous force à rire de la religion. Don Juan, au contraire, s'il n'est pas sympathique, est entouré du prestige de son rang, de sa beauté, de ses succès amoureux. Son hypocrisie est compensée par sa vaillance. On le sent intelligent et passionné. Il n'en faut pas davantage, sinon pour le faire aimer, au moins pour le rendre attirant et troublant. Tel qu'il est, il s'impose à l'admiration du peuple et des femmes, à cette admiration qui ne raisonne pas ses sympathies et apprécie, à la même valeur, les exploits de Renart et les hauts faits de Roland, Polichinelle qui bat le commissaire et l'intéressante orpheline du mélodrame. Sganarelle est la synthèse de tout ce que le cœur humain recèle de bas, de mesquin et de sot. Dans sa pauvre cervelle, religion et superstition se mêlent en un amalgame incohérent : « Je t'apprends *inter nos,* dit-il à Gusman, que tu vois en Don Juan, mon maître, le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, un enragé, un chien, un diable, un Turc, un hérétique, qui ne croit ni ciel, ni saint, ni Dieu, ni loup-garou, qui passe cette vie en véritable bête brute ; un pourceau d'Épicure, un vrai Sardanapale, qui ferme l'oreille à toutes les remontrances chrétiennes qu'on lui peut faire, et traite de billevesées tout ce que nous croyons... Un mariage ne lui coûte rien ; il ne se sert

Digitized by Google

point d'autres pièges pour attraper les belles ; et c'est un épouseur à toutes mains. » Plus loin il demande à Don Juan s'il croit à l'autre vie. Don Juan rit de cette question : « Et dites-moi un peu, continue Sganarelle, le moine bourru, qu'en pensez-vous? Eh ! »

DON JUAN.

La peste soit du fat !

SGANARELLE.

Et voilà ce que je ne puis souffrir ; car il n'y a rien de plus vrai que le moine bourru, et je me ferais pendre pour celui-là. Mais encore faut-il croire quelque chose dans le monde. Qu'est-ce donc que vous croyez ?

DON JUAN.

Ce que je crois ?

SGANARELLE.

Oui.

DON JUAN.

Je crois que deux et deux sont quatre, et que quatre et quatre sont huit. »

Sganarelle le croyant est d'une stupidité déconcertante : « Comment, monsieur, dit-il à Don Juan, qui conteste la science des médecins, comment vous êtes aussi impie en médecine?

DON JUAN.

C'est une des plus grandes erreurs qui soient parmi les hommes.

SGANARELLE.

Quoi? vous ne croyez pas au séné, ni à la casse, ni au vin émétique?

DON JUAN.

Et pourquoi veux-tu que j'y croie ?

SGANARELLE.

Vous avez l'âme bien mécréante. Cependant vous voyez, depuis un temps, que le vin émétique fait bruire ses fuseaux. Ses miracles ont converti les plus incrédules esprits ; et il n'y a

Digitized by Google

pas trois semaines que j'en ai vu, moi qui vous parle, un effet merveilleux.

DON JUAN.

Et quel?

SGANARELLE.

Il y avait un homme qui depuis six jours était à l'agonie; on ne savait que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avisa à la fin de lui donner de l'émétique.

DON JUAN.

Il réchappa, n'est-ce pas?

SGANARELLE.

Non, il mourut.

DON JUAN.

L'effet est admirable.

SGANARELLE.

Comment? il y avait six jours qu'il ne pouvait mourir, et cela le fit mourir tout d'un coup. Voulez-vous rien de plus efficace.

DON JUAN.

Tu as raison.

Tel est l'homme qui, dans le *Festin de Pierre*, oppose sa foi imbécile à l'athéisme raisonné de Don Juan. Molière, qui ne croit pas à la médecine, en fait l'apologiste et de la médecine et de la religion. N'est-ce pas là un rapprochement significatif?

Il résulte de tout ceci, d'abord que Molière a échoué quand il voulut mettre en scène le surnaturel; qu'il n'a pas défendu la religion mise en cause dans sa pièce et qu'il l'a même ridiculisée indirectement.

Impuissance à s'élever au surnaturel, indifférence, et même hostilité goguenarde à l'égard de la religion, ce sont bien là deux des caractères essentiels de ce vieil esprit gaulois que nous avons essayé de définir plus haut et que nous venons de retrouver dans Molière.

(*A suivre.*) ALFRED DUCHESNE.

Digitized by Google

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

VIRGINIE GHISLAIN, *Récitation* (Lebègue). — J. DARDENNE, *Pour nos enfants* (Lebègue). — A. PITERS, *Lectures choisies* (écoles moyennes) (Hoste). — A. SLUYS, *Lectures choisies d'auteurs belges* (Wesmael). — J. INSLEGERS, *Kinderpoëzie* (Lebègue). — DEWEERT & LEFLOT, *Voor de belgische jeugd* (Lebègue). — H. DE GUCHTENAERE, *Handboek voor stelkunde* (Hoste). — C. BERGMANS, *Compléments d'arithmétique et d'algèbre* (Hoste). — S. OLSCHEWSKY, *Tableaux synoptiques pour l'étude de la syntaxe latine* (Hoste). — A. THIRY, *Verbetering der werkende klas* (Lebègue). — E. VANDENBERGHE, *L'honnête ouvrier* (Lebègue). — Dr G. DELCUVE, *Catéchisme de la mère de famille* (Lamertin). — X..., *Histoire naturelle en images : Zoologie* (Lebègue).

De même que la librairie littéraire, la librairie classique ne chôme pas. Voici une série de volumes qui viennent de prendre rang dans les catalogues.

D'aucuns accentuent un des progrès les plus sérieux qui aient été réalisés au cours de ces dernières années. Nous voulons parler de l'introduction des écrivains modernes dans les livres de lecture offerts aux collégiens. Progrès assurément, car, s'il faut ne pas négliger les enseignements du passé, il importe d'être de son temps.

Mme Virginie Ghislain mérite à ce sujet toute une guirlande d'éloges. Ce n'est pas elle qui hésite devant un nom nouveau ; au contraire, elle donne la préférence aux contemporains toutes les fois qu'elle le peut. Son ouvrage a un tel air de jeunesse et de vie qu'on ne saurait qu'approuver la distinction que lui décerna, lors d'un récent concours, l'administration communale de Saint-Gilles. M. Dardenne fait montre, lui aussi, des meilleures intentions. Mais que de pages empruntées à J. Girardin, et pourquoi faire tant d'honneur à celui-ci,

Digitized by Google

alors que Balzac, Flaubert, Goncourt, Stendhal, d'Aurevilly, Nerval, sont laissés dans l'ombre? M. Piters est moins heureux encore. Son livre s'offre sous des dehors maussades et nous doutons que les potaches se l'assimilent avec cet enthousiasme qui rend légère la tâche du professeur. Il suffit pourtant d'oser. M. Sluys se mit un jour en tête de réunir des « Lectures choisies d'auteurs belges ». L'entreprise était folle ; mais la fortune favorise les audacieux, et le directeur de l'École normale de Bruxelles vient de signer une nouvelle édition. Grands et petits trouveront un sérieux profit à lire ce volume. Le choix des morceaux a été judicieusement fait ; il reste toutefois beaucoup de noms intéressants à révéler et telles critiques s'imposent. Nous nous bornerons à celle-ci : pourquoi reproduire des vers de M. Eekhoud, au lieu de s'en tenir à la bonne prose du romancier poldérien? A l'opposite, il faut féliciter M. Sluys d'avoir inséré dans son recueil une des pièces les moins classiques du révolutionnaire et génial Verhaeren.

Une remarque générale. On trouve dans les ouvrages ci-dessus des notes biographiques qui gagneraient à être revues. A propos de Villiers, — dont tel poème est modifié au point d'être méconnaissable, — pas un mot des *Contes cruels ;* parmi les œuvres de Daudet, on ne cite pas *Sapho*, une des plus vibrantes, certes ; Alfred Lavachery a écrit autre chose que *Contes et nouvelles*. Dire de Richepin qu'il a signé la *Chanson des geux* est insuffisant ; avancer que le comte Léon Tolstoï a écrit la *Mort d'Ivan le Terrible* est inexact, ne pas dire qu'on lui doit *Anna Karenine* est impardonnable. D'aucuns sont sacrifiés ; tel est le cas, dans le livre de M. Dardenne, pour le père Van Tricht, qui fut un homme charmant, un esprit éclairé et un écrivain plein de distinction. Détails, dira-t-on. En matière d'enseignement, tout importe.

Passons aux livres de lecture flamands. *Kinderpoëzie*, par M. Inslegers réunit d'agréables piécettes à dire par les gosses qui bégayèrent leurs premières gentillesses dans la langue de Conscience et d'Emmanuel Hiel. Au fait, ce dernier n'est guère mis à contribution : la table des matières renseigne un

Digitized by Google

seul numéro de lui sur plus de deux cents. Deux poèmes de De Tière. Mais pas mal de Th. Coopman, de Van Duyse, de Bruining, de Louwerse, de Put, de Heije, de Callant. Choix intelligent, beaucoup d'intimité et de choses familières ; soit, précisément, ce qu'il faut. Ces qualités distinguent aussi le livre de MM. Deweert et Leflot. Ceux-ci combinent lecture et grammaire ; ils en appellent à la fois à la mémoire, au raisonnement et à l'imagination. Ils apprennent à l'enfant à tirer un parti immédiat de ce qu'il lit ou récite et lui rendent ausssi attrayante que possible l'étude des premières règles. Excellent ouvrage sous tous les rapports. Nul doute qu'il ne donne d'excellents résultats.

Nous ne nous arrêterons pas aux traités de MM. De Guchtenaere et Bergmans. Ce n'est point en algèbre qu'on trouverait moyen de beaucoup innover. Précision dans l'exposé, clarté dans les démonstrations, tout est là. Les auteurs que nous venons de citer ont réalisé ces desiderata. Les tableaux synoptiques de M. Olschewsky seront utiles aux aspirants latinistes dans l'embarras. Mais où diable l'auteur a-t-il jamais entendu dire, en vrai français, même familier : « Il n'a pas de souliers dans ses pieds » (page 140) ? Nos lecteurs connaissent l'ouvrage de M. Thiry ; le volume renseigné au sommaire du présent article n'est, en effet, qu'une traduction. D'excellentes réflexions l'émaillent sur l'ordre, l'épargne, les maisons ouvrières, les caisses de pensions, la mutualité, etc. A lire encore tel chapitre sur l'alcool, cette hydre plus terrible que l'autre et qui finira, elle aussi, par trouver son Hercule... Il n'y a que du bien à dire non plus de l'*Honnête ouvrier*, de M. Vandenberghe. Dix narrations choisies dont les titres seuls sont éloquents : « Les Hommes sont nés les uns pour les autres, Honorez père et mère, L'Amour de la patrie commune à la famille, Le Soleil luit pour tous, L'Enfant a droit à l'instruction », etc. Style simple, alerte, qui évite parfaitement le talent d'être ennuyeux. Ah ! si beaucoup d'enfants lisaient cela et le relisaient encore...

A propos d'enfants, je signale avec insistance à la très

Digitized by Google

sérieuse attention des parents, le *Catéchisme de la mère de famille*, du Dr Delcuve. L'ouvrage bénéficia d'une prime du gouvernement belge, à l'occasion de la récente exposition de Bruxelles (concours d'hygiène). Les administrations communales devraient intervenir en vue de le répandre dans la classe ouvrière, où la mortalité infantile est effrayante. Pourquoi même les matières qu'il renferme ne seraient-elles pas inscrites au programme des écoles primaires de filles ? Il y a tant d'élèves qui, par la force des choses, ne sont pas seulement des grandes sœurs, mais encore des petites mamans... M. Delcuve passe successivement en revue tout ce qui a trait à l'hygiène de l'enfant. Il insiste notamment sur la question de l'allaitement, une des questions dont les hygiénistes se sont le plus occupés dans ces derniers temps. « C'est pour la mère un devoir sacré d'allaiter son enfant... L'allaitement maternel est le plus avantageux pour l'enfant, le plus avantageux pour la mère même ». Le joli brin de chronique qu'on écrirait à ce propos ! Vous croyez peut-être que c'est d'aujourd'hui que certaines femmes cherchent à éluder ce « devoir », soit par indolence, soit pour préserver leur beauté? Erreur profonde. Déjà au XVe siècle des prédicateurs fougueux tonnaient à ce propos. D'autres et d'autres encore se sont érigés depuis lors contre les mêmes faiblesses ou les mêmes fautes... Hélas !

Il nous reste à parler de l'album que vient de publier la maison Lebègue. Ouvrage d'enseignement intuitif, le meilleur peut-être qui soit. « Nous ne cherchons, dit la préface, qu'à inspirer le goût de la zoologie et à en faciliter les tout premiers pas. » Il ne faut pas être à l'âge des culottes à soupape ou des jupes courtes pour s'étonner devant certaines de ces images. Voyez donc ces étranges bêtes : dragon volant, coffre, gymnote, scarabée diamant, mante religieuse, mygale aviculaire, etc. Combien de grandes personnes savent que le dos d'un chat comprend 12 vertèbres et que le morse appartient à l'ordre des pinnipèdes? Autant de choses qu'on peut apprendre ici. Il y aurait toutefois certaines réserves à faire. Pourquoi, par exemple, le paon est-il moins « cosmopo-

Digitized by Google

lite » que le dindon et surtout que le marabout? Dit-on oiseau *du* paradis » ? etc.

Un mot des gravures. Toutes n'ont pas la même finesse de touche. Dans le nombre nous avons remarqué un lion par trop barbet, un ouistiti joliment gavroche, des aigles qui font songer aux sous français, des hyènes macabres, un hippopotame à tête de veau, que sais-je encore ! Cette question de l'illustration des livres d'enfants est pourtant des plus importante. On ne dira jamais tout ce que les albums de Walter Crane ont fait pour l'éducation esthétique des jeunes Anglais. Et il nous semble peu heureux de donner dans un même ouvrage des dessins d'artistes différents. Le livre de M. Thiry, dont nous parlions ci-dessus, se présente très bien, parce que toutes les illustrations sont de Gailliard, lequel a, du reste, trouvé la note qu'il fallait et ne fut jamais mieux inspiré. Au point de vue de l'exécution graphique, Mme Ghislain a été moins favorisée. *Récitation* contient quelques belles planches, notamment de Xavier Mellery et d'Alfred Ronner. Mais combien d'autres y arrêtent qu'on eût mieux fait de nous épargner.

ALFRED WARNOTS.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Si on a l'ambition modeste et qu'on se contente d'épiloguer sur ce qui se passe chez soi, combien la matière est petite et comme le mois paraît court !

Nul événement n'a révolutionné les populations depuis le 15 septembre. On a beaucoup chassé, beaucoup flâné, on a très peu causé politique; c'est à peine si un discours ministériel d'inauguration, si une grèvelette ou la commémoration, plus touchante cette fois, de la date de notre indépendance à Bruxelles ont réveillé quelques fibres, secoué la nonchalance d'un chroniqueur endormi; et je serais fort embarrassé, si une indiscrétion aimable ne me fournissait un thème commode pour disserter cette fois.

Quelques-uns des lecteurs de la *Revue* se rappellent peut-être les pages que j'ai écrites sur l'élection de Seneffe. J'y ai moins défendu une attitude indéfendable que je ne me suis efforcé de *comprendre* et de faire comprendre les mobiles auxquels avaient obéi certains libéraux de ce coin de Belgique ; j'ai esquissé l'industriel du Centre comme je l'avais vu et pratiqué, ni meilleur ni pire; je n'en ai fait ni un monstre d'égoïsme ni un héros d'abnégation.

Eh bien ! il est des régions où l'on a pris de travers mon article, où l'on s'est demandé si j'allais maintenant brûler ce que j'avais adoré, si mon goût pour les solutions étatistes était un goût aboli, bref si M. Yves Guyot comptait un disciple de plus.

Il m'est revenu de tout cela des échos plus ou moins affaiblis; je ne m'en suis pas trop ému et j'ai attendu l'occasion d'édifier

Digitized by Google

un chacun. Or, l'étude publiée ici même par M. Verlant et le beau rapport de M. Brabant au récent congrès d'Anvers me décident, à défaut d'actualité plus piquante, à courir au-devant de certains reproches qu'on a pu ou qu'on pourrait m'adresser. Je renvoie mes lecteurs à l'étude de notre collaborateur; mais je ne veux pas les priver du plaisir de lire par-dessus mon épaule le rapport de M. Brabant (1), qu'ils pouvaient ne pas connaître. En vérité ce serait dommage.

Pourquoi donc m'appuyer sur ces autorités dans une querelle comme celle dont il s'agit? Mais simplement parce qu'il y a, dans les critiques soulevées par mon article du 15 août, autre chose et pis que la constatation d'un désaccord momentané ; il y a l'urgence, toute de loyauté, de bien définir en quoi et comment je suis interventionniste, en quoi et comment je ne le suis pas.

J'ai écrit jadis, dans cette même *Revue*, qu'à mes yeux le régime protecteur du travail était un régime patriarcal, dont nous sortirions triomphants en Belgique, le jour où, comme en Angleterre, l'individu aurait conquis assez de virilité, d'initiative pour se rendre à lui-même cette justice pacifique qu'il est forcé de demander à la société. C'est le point de vue de von Schultze-Gævernitz et c'est le mien. Je commence à douter, aujourd'hui, que ce soit celui de la plupart des interventionnistes. L'extension des pouvoirs de l'État leur paraît un effet de la centralisation progressive et de la complication de plus en plus grande des rapports sociaux. De même que, par le service personnel, les minuties de l'état civil, de l'impôt et mille autres formalités, l'État se fait de plus en plus inquisitorial, de même on admet qu'il force la porte des ateliers et des usines et descende au fond des charbonnages, pour braquer ses lunettes soupçonneuses sur ce qui s'y passe jour et nuit.

M. Brabant a très finement dénoncé ce caractère purement vexatoire de nos récentes lois sociales en les qualifiant de « lois de police ». Elles sont moins des lois protectrices de

(1) Ce rapport, tiré à part, se rapporte, à la quatrième question de la 2e section du congrès; c'est « l'examen pratique du projet de loi gouvernemental » sur la réparation des accidents du travail.

Digitized by Google

l'ouvrier que des mesures, imaginées, croirait-on, pour rendre le métier de patron encore plus ingrat qu'il ne l'est.

A ce point de vue, le projet déposé récemment par M. Nyssens, projet destiné à établir la réparation des accidents du travail, paraît à M. Brabant le comble de l'obstructionnisme. S'il fallait en croire l'honorable ingénieur, c'en serait fait, ou à peu près, de la petite ou de la moyenne industrie, écrasées subitement l'une et l'autre par des charges financières trop lourdes pour leurs épaules.

Le travail de M. Brabant est évidemment empreint d'un esprit de pessimisme qu'il dissimule à peine. Mais il est solidement pensé, élégamment démonstratif, bourré de chiffres et d'exemples; je ne sais si on le réfutera préremptoirement, j'en doute un peu.

Ce n'est pas que l'auteur soit un de ces féroces individualistes qui affichent cyniquement leur indifférence pour la classe ouvrière, pour les dangers et les incertitudes entre lesquels elle est continuellement ballottée. Au contraire, il rend justice à la pensée qui a inspiré M. Nyssens, aux intentions humanitaires de ses collaborateurs. Seulement il estime qu'on a dévié du véritable chemin qu'il fallait suivre et que dans le but d'aider les ouvriers, on va ruiner les patrons. Et en les ruinant, ajoute M. Brabant, on n'aura même pas la consolation d'avoir assuré les travailleurs manuels contre la mauvaise fortune. Car c'est le patron qui doit seul réparer l'accident, et si le patron fait faillite, adieu la réparation!

Or, le patron fera faillite neuf fois sur dix, et voici pourquoi :

La loi oblige l'employeur, dont l'ouvrier a été la victime d'un accident de travail, à déposer la somme constituant le capital de la rente qui sera servie à cet ouvrier. Ce capital est souvent une somme considérable. Ainsi dans le cas où la servante d'un marchand de couleurs et vernis va chercher de l'essence au tonneau dans la cave et met involontairement le feu à cette essence, si elle a les yeux brûlés, le patron devra verser 10,497 fr. 70 c. à capital abandonné ou bien consigner 15,450 francs à capital réservé. De même un garçon livreur

Digitized by Google

est-il tué par un accident de voiture en faisant sa tournée de camionnage pour le patron, si ce garçon est âgé de 30 ans et gagne 4 fr. 50 c. par jour, le commerçant devra payer une somme de 14,063 fr. 30 c.

Ces chiffres et ceux d'autres exemples que j'emprunte à M. Brabant, je les donne sous la responsabilité de ce dernier, qui me semble avoir étudié de fort près le côté mathématique du projet de loi. S'ils sont fondés, ils ont une éloquence décisive. Ils rendent le projet inacceptable, sous peine de perturber toute notre moyenne industrie et tout le commerce ordinaire de nos villes. Car, où est l'industriel, qui, sans faute grave de sa part, ne peut pas être engagé dans des responsabilités juridiques comme celles que nous venons d'exposer, et voir ces responsabilités se renouveler plusieurs fois en un an? Où voulez-vous que cet industriel aille prendre les 50,000 ou 60,000 francs qu'immobilisera la réparation de ces accidents successifs? Son capital roulant n'y suffirait pas, et ils ne sont pas légion, les industriels qui ont un capital roulant de cette importance. M. Brabant a fort bien mis en relief les défauts du projet de loi, envisagés sous cet aspect :

« On est, dit-il, assez porté, dans les régions administratives et législatives, à faire abstraction du travail continu qu'implique la conduite d'une entreprise industrielle ou commerciale et, en généralisant sur l'examen d'une opération prise isolément, à imaginer une sorte de génération spontanée du capital.

« La pratique des choses est loin de répondre à cette conception et elle fait voir, toutes les fois que l'on prend la peine de s'y référer, que la prospérité et la richesse d'une firme dépendent surtout de la rapidité avec laquelle elle fait circuler le capital dont elle dispose. Il est telles entreprises considérées à juste titre comme très prospères et très riches qui reposent sur un capital relativement insignifiant, que l'habileté du gérant emploie avec plus d'activité et de rapidité. Alors que beaucoup d'esprits superficiels s'imaginent que la discrétion qui est de règle en affaires provient d'une insincérité, d'une sorte d'illicité des opérations, et en viennent à professer que le commerce est le vol, cette discrétion a toujours pour

Digitized by Google

objet de préserver son chemin d'un concurrent et, souvent, de laisser planer sur l'outil fondamental, le capital de l'entreprise, une ombre favorable à la fois aux illusions qui veulent l'amplifier et à la confiance dont il a besoin. »

Au lieu d'exiger cette capitalisation, qui, si on la maintenait, accumulerait tant de ruines, la loi française (art. 28) stipule que « le versement du capital représentatif des pensions allouées en vertu de la présente loi ne peut être exigé des débiteurs ».

Espérons que le projet belge sera retouché en ce sens.

Il devra être également retouché, en ce qui concerne la délimitation de son champ d'application pratique. Rien de moins précis que les limites où celle-ci sera autorisée. Depuis la servante, employée à des besognes de ménage et se brûlant lorsqu'elle écume le pot-au-feu, confié à ses soins, jusqu'à l'aide-maçon, embauché par un patron d'un jour, ouvrier lui-même à ses heures diurnes et petit entrepreneur après journée, il y a une dégradation indéfinie de nuances sociales, qui, en pratique, sont assez malaisées à distinguer et à classer et qu'il serait simplement inique de ranger toutes dans la même catégorie. Les responsabilités diffèrent, montent ou diminuent suivant les cas, les temps et les lieux. De tout cela le projet n'a cure, à la différence d'autres législations qui, pour éviter d'innombrables procès, ont minutieusement renseigné toutes les variétés d'employeurs et d'employés auxquelles s'appliquaient les dispositions en vigueur.

Le projet offre d'autres singularités que M. Brabant a relevées et discutées avec un égal soin.

L'indemnité prévue en faveur de la veuve et des enfants de la victime ne peut dépasser 30 p. c. du gain normal de celle-ci capitalisé et versé par mensualité d'intérêt. La loi devrait spécifier quelle est la répartition qui aura lieu en cas de naissance d'un enfant posthume ; de même, elle devrait prévoir le cas de décès d'un ou de plusieurs des enfants favorisés; en cas de mort de la veuve, qu'adviendra-t-il de sa part, évaluée à 20 p. c., 10 p. c. au maximum étant réservé aux enfants? De plus, si la bénéficiaire meurt avant terme (âge de quinze ans pour les

Digitized by Google

enfants) ses droits passent-ils à un des ascendants prévus dans le projet, mais exclus par le droit de priorité des descendants en ligne directe? Voilà quelques-uns des points sur lesquels il y a disette de détails jusqu'ici. Peut-être le ministre compte-t-il éclairer la Chambre ou se réserve-t-il de les régler par des arrêtés interprétatifs. Il eût mieux valu, toutefois, qu'ils fussent incorporés dans le projet de loi.

Ce n'est pas là tout le mal que M. Brabant dit du projet de M. Nyssens; il objecte encore l'absence complète de données précises sur la situation qu'il va créer. Je doute un peu de cette indigence de renseignements : elle engagerait trop lourdement les rédacteurs de la loi. On ne s'embarque pas sans biscuits pour un aussi long voyage, et nous n'ignorons pas qu'il existe au ministère du travail tout un personnel d'élite, qui poursuit, tant en Belgique qu'au dehors, de longues et minutieuses enquêtes sur l'état de l'industrie, les conditions de l'exploitation, les rapports entre patrons et ouvriers, les salaires, la durée du travail, etc. Sans doute nos industriels ne se prêtent qu'avec un zèle plutôt modéré aux investigations des fonctionnaires de M. Nyssens, et je me défie de plus d'une indication obtenue par ceux-ci, mais il y a tant de documents dont nos lois exigent la publicité, le *Moniteur* est si régulièrement bourré de bilans et d'actes de société, les indiscrétions sont si faciles et si fatales, que je ne doute pas que les collaborateurs du ministre n'aient les poches pleines de faits topiques, destinés à éclairer la discussion aux Chambres et à gagner des convictions chez les députés et sénateurs récalcitrants.

Où M. Brabant me semble avoir fait entendre la note juste — et ceci me ramène à mon point de départ et à cette intention d e défense personnelle que j'esquissais plus haut — c'est lorsqu'il analyse avec une grande pénétration ce sentiment de confiance réciproque qui est la base même de tout commerce et de toute industrie. Ici, je cite avec plaisir :

« On ne s'est pas rendu compte des conditions, des éléments de vie du commerce et de l'industrie; on a subi l'influence de ces principes si répandus, mais si erronés qu'il suffit presque

Digitized by Google

au commerçant, à l'industriel, de frapper la terre du pied pour en faire jaillir l'argent, qu'il suffit d'ouvrir un coffre pour assurer le payement et qu'il n'y a de débiteurs insolvables que les débiteurs malhonnêtes. Il n'en est rien cependant. Le commerce, l'industrie ne pourraient subsister s'il ne régnait une confiance réciproque entre ceux qui s'y livrent, une foi profonde dans la prudence et la loyauté de chacun. La première de ces deux qualités est la plus difficile à observer, les exigences de la vie, la nécessité de déployer une activité considérable sont autant de facteurs qui poussent à s'en départir, sans en avoir conscience bien souvent, et ce sont les écarts de prudence qui engendrent presque toujours le débiteur malheureux. C'est surtout le défaut de proportion entre les moyens dont il disposait et les opérations qu'il entreprenait qui a causé sa perte, mais cette absence de mesure n'implique pas nécessairement l'absence de bonne foi ; elle n'est généralement que l'expression d'un excès d'initiative. Il y a certainement des exceptions, mais le soin avec lequel on les met en évidence pour se garder d'elles, s'il prête à généraliser aussi facilement qu'érronément, montre bien au fond leur caractère exceptionnel. »

Voilà un langage sain, qui sera approuvé par tout libéral sincère. Notre désir d'améliorer la situation des petits ne doit pas nous rendre injustes pour ceux qui, s'inspirant de nos principes d'initiative privée, ont lancé leur galère en pleins flots au lieu de l'ancrer prudemment dans la crique gouvernementale, où l'on est sûr de mener une existence paisible et médiocre. La loi, qui rend plus malaisée l'activité productive de l'individu, qui la paralyse sans nécessité absolue, est une loi contraire au progrès, contraire au bien de tous. C'est précisément à concilier les exigences de cette activité avec les besoins les plus pressants de la classe ouvrière que doit se consacrer l'effort des gouvernants. Le rôle de ceux-ci est d'arranger les choses de telle sorte qu'il y ait de la place pour tous au soleil, et du pain, et des sécurités. La place est faite depuis 1789 ; le pain, chacun doit pouvoir se l'assurer soi-même; les sécurités, il appartient à l'État de les donner, ou du moins d'en favoriser

Digitized by Google

l'extension. C'est pourquoi je reste partisan du système *étatiste* de la réparation des accidents du travail, c'est-à-dire de la participation de tout le monde et non des seuls patrons à cette œuvre qui intéresse tout le monde. A un endroit, M. Brabant proclame « fort ingénieusement constitué » le fonds de garantie créé par la loi française, parce qu'il assure aux victimes une réparation, quelle que soit l'insolvabilité du patron. Mais aussitôt il se ravise ; cette solution « élégante » lui paraît du « pur collectivisme ». Voilà l'esprit de théorie aux prises avec la pratique chez un praticien, et cette sorte d'échappement m'a beaucoup amusé, moi qui ne crains ni les étiquettes ni les formules et qui vois avant tout l'effet utile. De nous deux, à ce moment-là, il m'a semblé que c'était M. Brabant qui était, osé-je le dire, l'utopiste.

L'éminent ingénieur me pardonnera cette humble revanche ; je l'ai trop loué d'ailleurs pour lui être suspect ici ; son mémoire reste une solide et vaillante démonstration, dirigée non contre l'assurance ouvrière, mais contre le système de M. Nyssens. Attendons celui-ci au Parlement, et espérons que, plus heureux que le héros de La Fontaine, il saura par d'habiles amendements

Contenter tout le monde et son père.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

L'AVENIR LIBÉRAL

M. Ernest Solvay, poursuivant son étude sur l'organisation actuelle de la société et sur les améliorations que l'on pourrait et que l'on devrait y apporter, vient d'exposer à ses collègues du comité central de l'*Alliance* sa manière de voir à ce sujet

Nous croyons intéressant de reproduire deux notes de l'honorable sénateur de Bruxelles à ses collègues de l'*Alliance,* notes intitulées par lui : *Le productivisme social et le parti libéral.*

Elles sont la suite et, pour ainsi dire, la condensation des idées que leur auteur a publiées ici même.

Elles constituent en réalité tout un programme social et politique qu'il serait utile d'examiner de plus près et de discuter sans arrière-pensée ni parti pris.

---

*A Messieurs les Vice-Présidents, Secrétaires et Membres du Comité central de l'*ALLIANCE.

I

MES CHERS COLLÈGUES,

Vous vous rappelerez sans doute que si j'ai accepté la candidature que mes amis avaient bien voulu m'offrir à la dernière élection sénatoriale de Bruxelles, ce fut uniquement dans l'espoir qu'elle pourrait d'un côté aider au rétablissement de l'union libérale, de l'autre favoriser un groupement anticlérical démocratique : mes efforts antérieurs avaient eu ce double résultat pour but et mes efforts ultérieurs ne pouvaient tendre que dans ce sens.

Digitized by Google

Grâce à mon ami Féron — qui fut le promoteur — et à nos amis Buls, Finet et Goblet d'Alviella, qui se joignirent ensuite à nous, l'*Alliance* fut, à un moment donné, constituée dans le but d'arriver au premier de ces deux résultats; mais en même temps, et dans la limite restreinte de mes moyens d'action personnels, je continuais à agir vis-à-vis du parti ouvrier en vue d'amener, si possible, son évolution vers les principes d'un libéralisme social que socialistes et libéraux ne peuvent, selon moi, se dispenser d'adopter.

N'obtiendrait-on pas, en effet, la paix sociale, non utopique, mais telle qu'on peut raisonnablement l'espérer, avec toutes ses heureuses conséquences, si les partis qui veulent le progrès constant de la société étaient en réalité unis quant au but à atteindre et ne se trouvaient plus séparés que par des nuances d'opportunité d'action?

Et, dans l'hypothèse même où pareil accord ne puisse être réalisé actuellement, si l'on agissait pourtant comme s'il devait l'être et de manière à éviter les luttes stériles, en travaillant les questions et les faits chacun à sa façon et non en combattant les conceptions et les hommes, ne suivrait-on pas la voie la plus utile, la plus fructueuse, celle qui n'expose pas au travail en pure perte et donne sûrement le meilleur rendement net du temps et de l'énergie dépensés? Cela ne peut être un seul instant douteux, et la route à suivre s'indique clairement pour tous ceux qui, voulant agir pratiquement et sachant se dégager de toute animosité, de tout intérêt restreint de parti, ont avant tout en vue l'obtention d'un résultat effectif : le progrès social, but fondamental et raison d'être d'un parti libéral digne de ce nom.

Mais comment arriver à mettre d'accord, en principe, libéraux et socialistes? N'est-ce pas vraiment une utopie? Je ne l'ai jamais cru en ce qui me concerne : parce que j'ai pensé que le problème social moderne comportait une solution de principes à la fois simple et d'une exactitude en quelque sorte scientifique, et parce que je sais qu'en définitive on finit toujours par s'incliner devant l'évidence, devant la science.

De plus, j'ai cru que, pour commencer le travail d'unifica-

Digitized by Google

tion, il fallait en premier lieu chercher à définir le « principe libéral » considéré dans son application aux circonstances modernes; qu'en second lieu, il convenait de voir si ce principe modernisé ne renfermait pas des éléments jusqu'ici voilés pour beaucoup de personnes, mais néanmoins existants et même vitaux pour l'époque que nous traversons et qu'il importait de mettre en lumière; qu'en dernier lieu, enfin, il était indispensable d'apprécier si, grâce à ces éléments une fois dégagés et pouvant dès lors avoir leur plein effet, la société n'était pas à même d'évoluer vers son état ultime d'une façon tellement sûre — alors qu'éclate l'impuissance du socialisme classique à cet égard — que les chefs du parti ouvrier devraient loyalement reconnaître la valeur de ce principe et l'admettre.

Je me suis donc appliqué à tracer la voie suivant laquelle devrait s'effectuer le développement de la société, et j'ai conscience d'avoir, au mieux des circonstances présentes, posé un ensemble de principes fondamentaux raisonnés et filiés pouvant constituer un « plan d'organisation sociale » qui, dans ma pensée, doit servir désormais de base pour un avenir indéfini au parti libéral aussi bien étranger que belge.

Il était essentiel, à mon sens, de démontrer tout d'abord que la société active, vivante, « transactionniste », en un mot, a sa formule générale qui la représente, la personnifie en quelque sorte, et dont les facteurs sont simples et connus. Et, pour peu qu'on y réfléchisse, ne trouve-t-on pas, d'une part, qu'il eût été impossible de faire cette démonstration autrement qu'en s'appuyant sur la productivité humaine et, d'autre part, qu'il fallait de toute évidence « intégraliser » celle-ci en y incorporant la productivité intellectuelle entière.

A moins de retomber dans les fictions d'une époque qui disparaît, refoulée par l'avènement de la notion positive et réelle, n'est-ce pas au point de vue actif, effectif, social que dorénavant on doit envisager l'homme, l'humanité entière? Et cette dernière n'apparaît-elle pas *nécessairement* alors comme constituant un vaste organisme « productiviste » ayant pour fonctions d'assurer dans les conditions les plus efficaces et les

Digitized by Google

plus élevées la consommation intégrale des hommes, y compris, je le répète, tout ce qui concerne leur intellectualité même?

N'était-ce pas ainsi qu'il fallait procéder au point de vue logique, pratique, utile?

Pour être entraîné, de nos jours comme à toute époque de l'histoire, l'homme doit encore et toujours avoir un idéal en vue; mais, devenu plus instruit, plus positif qu'auparavant, il veut connaître le pourquoi, le comment des actions qu'on veut lui imposer pour le rapprocher de cet idéal. Les entraîneurs socialistes en feront l'expérience, — et à leur détriment s'ils n'évoluent pas vers les principes que je défends, — car leurs catéchisés s'apercevront certainement, un jour prochain, qu'en donnant dans leur formule sociale au facteur homme productif ordinaire et courant, à rendement normal assuré pour un salaire courant, la même valeur qu'au facteur homme fanatisé par eux et dont le rendement actuel bien supérieur au salaire touché ne saurait se maintenir, de même qu'en comptant pour effectuer la production intégrale qu'ils ont en vue sur un nombre d'activités sociales disponibles beaucoup plus grand que celui qui existe réellement, ils commettent une erreur fondamentale qui fait d'avance écrouler leur système : ils songent ainsi à tirer quelque chose de réel de ce qui est en somme inexistant, ils se laissent impulsivement et impardonnablement aller au rêve d'un mouvement perpétuel économique, à un mirage social!

Et puisqu'un idéal est nécessaire, peut-on concevoir que le parti libéral n'en ait d'autre à poursuivre et à présenter aux masses travailleuses, à une époque d'activité matérielle et intellectuelle inouïe entièrement insoupçonnée des fondateurs de ce parti, que l'idéal même de ces fondateurs? Idéal magnifique à l'origine, mais aujourd'hui vieilli, usé, réalisé peut-on dire. Et cela surtout au moment où il se trouve en présence de deux partis qui puisent une force extraordinaire d'expansion, d'organisation et de travail dans leur idéal : inégalité perpé-

Digitized by Google

tuée et parasitisme pour l'un ; égalité anticipée et outrée, antiproductiviste et utopique pour l'autre.

L'ancien grand mot de « liberté », seul, ne vibre plus comme autrefois, il a cessé de remuer aussi profondément la fibre humaine.

L'homme est libre, il le sait. S'il peut encore avoir à craindre l'oppression (qui ne saurait plus être que politique, temporaire et locale) de dirigeants coupables ou insensés qui, en agissant de la sorte, sacrifient sûrement leur pays aux nations plus perspicaces, il sait que sa liberté n'est pas en danger sérieux, parce qu'il se rend compte que des forfaits de ce genre ne sauraient plus accumuler indéfiniment et que le sentiment universel, à son heure, aboutirait à faire rendre justice.

L'homme est libre, il le restera. Mais, je le répète, l'homme de nos jours veut plus que la liberté. Il veut, tout en se sentant libre, savoir comment se modifiera sa vie, de quelle façon le déshérité bénéficiera des immenses améliorations journellement réalisées dans la production ; il veut savoir quel est le sort qui attend le favorisé dans l'avenir ; il veut sortir du vague, de l'indéterminé qui l'inquiètent pour savoir où va la société, quel sera son état ultime. Les lieux communs héréditaires, les vieilles formules à l'aide desquelles on a trop longtemps captivé son attention ne lui suffisent plus. Seuls ne dédaignent pas de s'en servir encore les volontairement réfractaires au progrès ou les attardés qui ne s'aperçoivent pas qu'elles ne s'harmonisent plus qu'avec leurs conceptions limitées et qu'étant dénuées du pouvoir de transmission elles n'ont de sonorité que pour eux.

C'est la lumière pénétrante, c'est la vérité positive qu'il faut à l'homme inquiet qui cherche et qui raisonne. Il sait qu'il existe des principes généraux d'évolution des races et des espèces, il en déduit tout naturellement qu'il existe aussi des principes d'évolution des sociétés en lesquelles se constituent les races humaines. Ce sont ces principes d'évolution qu'il voudrait connaître ; c'est l'application qui en sera faite dont il voudrait se rendre compte ; en un mot, c'est la nécessité de la

Digitized by Google

vérité sociale qui l'étreint et l'obsède, parce qu'il comprend que, seule, cette vérité peut engendrer un jour des règles de justice et de progrès sociaux telles qu'il les pressent : nettes, précises, scientifiquement définies et fixées en d'indéfectibles, en d'inébranlables formules.

Voilà l'inconnue du problème social que, sciemment ou inconsciemment, chacun voudrait dégager, car c'est en elle que réside l'idéal à offrir à l'homme, au peuple d'aujourd'hui !

Dans les notes que j'ai soumises au Comité central de l'*Alliance*, j'ai tenté de dégager les éléments de cette inconnue :

1. En cherchant à établir que le progrès social dans son acception la plus large consiste dans l'amélioration incessante du « bien-être intégral » de l'homme envisagé non plus étroitement au point de vue national, mais bien au point de vue universel ;

2. En faisant voir que tout ce qui concerne la distraction nécessaire à l'homme, y compris par conséquent l'intellectualité relative à cette distraction, de même que tout ce qui concerne l'intellectualité d'ordre scientifique, doit logiquement être rangé parmi les éléments de la « production et de la consommation intégrales » au même titre que tous autres éléments de production et de consommation ;

3. En montrant que, par suite, il faut considérer l'amélioration du bien-être de l'homme comme dépendant *uniquement* de la production intégrale ;

4. D'où il résulte nécessairement, d'une part, que l'homme doit être de plus en plus capacitarié dans l'avenir à l'effet d'améliorer sans cesse la production intégrale, toutes les activités sociales disponibles devant, pour bien faire, être utilisées le mieux possible à cette fin ;

5. Et, d'autre part, que l'homme acquiert en principe vis-à-vis de ses semblables des droits réels correspondant à sa « productivité sociale » ;

6. En attirant l'attention sur ce fait que conséquemment il existe une « morale sociale » effective liée à la productivité intégrale ;

Digitized by Google

7. Qu'il existe, de même, une « organisation sociale » politique correspondante ;

8. En émettant le principe comptabiliste qui, supprimant la monnaie et débarrassant ainsi la société de son facteur le plus troublant, le plus dénaturant, permet de considérer dorénavant cette dernière sous son vrai jour, chaque homme, en effet, étant censé avoir alors son compte courant social qui le représente à l'aide duquel il est possible de dresser à tout instant son bilan social productiviste ;

9. En signalant comme une chose désirable, dans des conditions déterminées, l'exploitation par les administrations publiques d'un côté et par des groupements de producteurs de l'autre, des objets relatifs à la production intégrale ;

10. En faisant remarquer que la fortune que l'on possède est socialement d'autant plus légitime qu'elle tient de plus près à celui qui en a été l'édificateur productiviste et que par suite son imposition doit être dans l'avenir au moins proportionnelle à son degré d'éloignement d'avec ce dernier, aussi bien en ligne directe que collatérale ;

11. En proposant enfin de mettre le plus en honneur la science positive, source principale des progrès de la productivité intégrale, et d'introduire les bases du déterminisme universel qui en découle dans l'enseignement primaire obligatoire ; et ainsi de suite.....

Cette tentative s'imposait ; elle était pour moi tout indiquée de longue date, car, si les principes qui précèdent sont fondés, l'idéal nécessaire doit s'en dégager.

Imaginer que l'impôt se prélève uniquement — et, pour bien faire, en une seule fois, à la mort — sur la fortune réelle de chacun et proportionnellement au degré d'éloignement de celle-ci d'avec son édificateur ; établir l'impôt de telle sorte que la société puisse, grâce à lui, capacitarier productivement ou employer à capacitarier productivement toute activité sociale disponible réelle (l'invalide et l'involontairement inoccupé ayant d'autre part la vie matérielle socialement assurée) ; admettre que pareil système s'applique à un ensemble impo-

Digitized by Google

sant de pays producteurs de manière à en assurer et à en régulariser le fonctionnement, n'est-ce pas là établir les formules vraisemblablement exactes de progression sociale, formules qui, en tous cas, paraissent devoir être socialement justes, rationnelles et pratiques pour les temps que nous allons traverser : l'amélioration indéfinie de la production intégrale aussi bien que celle du sort du déshérité n'en résulterait-elle pas, en même temps que s'effectuerait, par le fait même, la réduction indéfinie de la situation illégitime du privilégié héréditaire, situation qui commence à constituer et qui constituera de plus en plus une injustice sociale flagrante?

Et la mise en application de ces formules de progrès, amenant l'amélioration du sort des uns et la réduction du sort des autres — application qui s'impose déjà partiellement et qui, par la force des choses, s'imposera de plus en plus complètement — donnera lieu à une évolution sociale devant nécessairement et finalement mener l'homme vers *l'égalité du point de départ*.

Or, c'est elle, c'est cette égalité des hommes limitée à la période du début de la vie, — chacun ayant le même point de départ au point de vue fortune et ayant droit à recevoir la même éducation, mais étant libre ensuite de tirer parti de ses capacités naturelles et acquises, — c'est cette égalité rationnelle qui, introduite sans contrainte, peu à peu, insensiblement et légitimement dans la société, à laquelle elle serait imposée uniquement par la nécessité même de sa propre amélioration matérielle et intellectuelle, et qui ne serait ainsi que le simple résultat de l'usage prolongé de principes d'évolution corrects et nettement indiqués; c'est cette égalité temporaire, dis-je, qui doit devenir l'IDÉAL pour tout parti qui veut être véritablement social.

Et c'est cette égalité initiale des hommes immédiatement suivie de l'inégalité résultant du pouvoir différent de production utile de chacun avec toutes ses conséquences, qui doit élever la société à cet *état ultime* qui nous préoccupe : état de régime, état limite, état stable et définitif de l'organisation sociale qui, dans ma pensée, correspond à un état identique

Digitized by Google

de la science et de l'industrie ; car le progrès de la science pure, aussi bien que celui de la science appliquée, est nécessairement limité et beaucoup plus qu'on ne le croit généralement.

Je viens de vous rappeler, mes chers collègues, quelles sont mes convictions profondes, au point de vue social d'abord, à l'égard de mon parti politique ensuite. Je pense qu'il y a urgence à ce que l'on entre dans la voie que je me suis efforcé de tracer, en montrant à tous ceux qui pensent, qui cherchent et qui raisonnent, à tous ceux qui désirent ou qui craignent qu'il y a de nouvelles formules à considérer reposant sur des bases sérieuses et pratiques, — et qui sont bien différentes des formules prime-sautières, sentimentales, aussi inopérantes que légèrement adoptées par le socialisme classique, — en vue de faire progresser la société.

Le problème de la civilisation n'est plus de nos jours ce qu'il était à une autre époque ; il n'est plus un problème de classes. Quoi qu'en pensent, erronément encore, les socialistes qui s'appuient sur un principe transformiste d'application purement animale, il est un problème incomparablement plus élargi et qui serait, de toute manière, entièrement indépendant des classes, si l'on pouvait dire que celles-ci existent encore dans notre société ; c'est un problème de nivellement social rationnel, problème productiviste, à proprement parler, car ce sont les nécessités de la production intégrale qui le posent et l'imposent ; c'est donc un problème humanitaire par le caractère de généralisation qu'il affecte.

Mais, d'autre part, comme au siècle dernier, la situation est extrêmement grave et les moments dont nous disposons pour faire en sorte que le mouvement social se fixe définitivement dans le sens pratique et pacifique plutôt que factice et révolutionnaire sont précieux ; il faut savoir les saisir et les utiliser si l'on veut éviter les ressentiments invétérés et empêcher les haines et les colères de s'exaspérer au point de donner lieu un jour au plus grand des cataclysmes que l'histoire de l'humanité puisse avoir à enregistrer, car il pourrait être cette fois presque

Digitized by Google

universel. Ce ne sont plus, en effet, des nobles et des roturiers de telle ou telle contrée qu'il s'agit d'égaliser en droit, presque d'un seul coup; ce sont des déshérités et des favorisés de partout où la science et l'industrie ont progressé dont il s'agit de réduire, graduellement et à la longue, les différences de situation héréditairement transmises; et cela, jusqu'à la limite de ce qui est imposé par les nécessités et les possibilités de l'amélioration de la production intégrale afférentes à chaque pays considéré, donc jusqu'à la limite de ce qui est imposé par les nécessités et les possibilités de l'amélioration du bien-être intégral de l'homme moyen de ce pays.

Cela est équitable, cela est juste, cela est nécessaire. Le déshérité *héréditaire* est déjà habitué à l'idée de l'amélioration de son sort, il est indispensable que le favorisé *héréditaire* s'habitue à l'idée de la réduction du sien dans l'avenir, quelque désagréable que cela puisse être pour lui.

La force productiviste intégrale, qui engendre le bien-être de l'humanité, engendrera par suite le droit immuable qui primera le droit actuel et s'y substituera. Elle doit notamment, dans l'avenir, légitimer de plus en plus au point de vue humanitaire, soit l'imposition forcée du régime de pleine liberté productiviste intégrale, soit, à son défaut, la prise de possession forcée, politique ou territoriale, des pays les moins avancés par les pays productivistes les plus avancés.

La production maximum — au prix minimum, en régime de liberté productiviste — doit être toujours le but suprême, éminemment moral, à poursuivre.

Ceux qui veulent l'application de cette règle de progrès sont dans le vrai et par suite dans le droit qui en résulte. Ceux qui n'en voudraient pas, aussi bien ceux qui entraveraient l'évolution nécessaire que ceux qui rêvent un état social chimérique et prêchent de dangereuses utopies, se placeraient dans l'illégalité sociale.

Puissions-nous par des études persévérantes donner à cette règle le caractère d'absolue vérité scientifique qui en fera la légalité et l'imposera légitimement à tous.

Digitized by Google

Nous sommes les dépositaires des principes de la grande révolution sociale du dernier siècle. Pour nous, ces principes étaient légitimes et devaient être, comme ils le furent, légalisés. Soyons les défenseurs, les propagateurs, les légalisateurs de l'évolution sociale légitime qui s'impose à nous pour le siècle prochain et qui doit vraisemblablement empêcher un bouleversement de l'humanité de se produire.

Encore une fois, mes chers collègues, je vous ai exprimé le mieux possible ma pensée. Par le fait, vous savez quel doit être le cercle des préoccupations politiques dont je ne puis sortir. Il me paraît logique, essentiel pour le parti libéral, d'adopter l'idéal ci-dessus défini. Toute mon ambition politique serait de trouver, ainsi que cela me semble désirable, des sommités économiques, juridiques et législatives qui veuillent bien reconnaître la valeur de mon plan social et s'en préoccuper ; qui veuillent bien le travailler de manière à en tirer les éléments d'une constitution nationale et d'une législation théorique dont nous puissions déduire ensuite des programmes de réalisation et des plates-formes électorales appropriées à notre parti et aux situations actuelles.

Le souci de faire sortir le principe libéral de sa vieille gangue, afin de mettre à nu l'idéal moderne qui convient au parti ; celui d'approfondir la question sociale en sondant le passé et l'avenir et en établissant toujours le parallélisme nécessaire entre le développement de la science et de l'industrie à toute époque et l'organisation de la société ; le besoin de partir de formules théoriques pour en déduire les formules d'application actuelle ; le désir par conséquent de quitter entièrement les chemins battus pour inaugurer une ère de politique franchement sociale et aussi scientifiquement évolutionniste que possible, telles ont toujours été mes préoccupations dominantes.

Prévoir avec précision et méthode, d'aussi loin, un développement aussi continu pour n'en réaliser, par à-coups, peut-être, que des approximations ou des applications restreintes, alors qu'on peut avancer pour ainsi dire au hasard de l'im-

Digitized by Google

pulsion des foules et au jour le jour des élections, peut paraître déraisonnable, si pas puéril, à certains d'entre vous.

Mais de même que j'aurais cru en me taisant manquer aux devoirs humanitaires et sociaux que ma conscience me dicte, de même j'aurais cru manquer à mes devoirs vis-à-vis de l'*Alliance* si je n'avais cherché déjà, en lui communiquant mes études, à lui faire reconnaître la nécessité de la ligne de conduite que je viens d'indiquer. Et je croirais y manquer encore si je ne faisais une dernière tentative en ce sens.

J'estime, en effet, que l'*Alliance* manquerait à sa raison d'être si elle négligeait de prendre l'initiative de l'œuvre de rénovation libérale à laquelle je la convie.

Eggishorn-Bruxelles, 20 juillet-1er octobre 1898.

II

MES CHERS COLLÈGUES,

Je sais que vous ne partagez pas unanimement les opinions que je vous ai développées dans ma note du 1er octobre sur le productivisme social et intégral ; je sais qu'à l'apparence c'est moi qui veux l'extraordinaire, peut-être même l'impossible, pour l'heure présente, et une vie consacrée à créer ne m'a que trop appris ce qu'il en coûte à entraîner les convictions. Je sais aussi que sans nul doute le talent me manque pour réussir à vous convaincre et pourtant je crois devoir insister encore en précisant et en développant certains points de ma note prédédente.

Vous me rendrez cette justice, mes chers collègues, que, depuis la constitution de l'*Alliance*, j'ai fait les plus grands efforts pour rechercher une base solide sur laquelle elle pût s'appuyer et pour formuler les éléments d'un programme d'avenir de nature à rallier les masses populaires au parti libéral. C'est impartialement et sans parti pris, mais tout en

Digitized by Google

ayant cependant le sentiment du résultat auquel je devais aboutir, que j'ai fait cette recherche; j'ai agi comme agirait un expérimentateur dans son laboratoire. La ligne de direction que le parti libéral devrait adopter pour un avenir indéfini, c'est-à-dire, en quelque sorte, la ligne de direction théorique du parti, m'a préoccupé en tout premier lieu, comme cela devait être selon moi.

En effet, ne saute-t-il pas aux yeux que la science sociale pure et appliquée — sociologie et politique — se trouve être considérablement en retard sur les autres sciences pures et appliquées — mécano-physico-chimie et industrie notamment? Et ne saute-t-il pas encore aux yeux que les poussées sociales ayant donné lieu aux diverses entreprises de démolition de la société moderne, qui se sont produites et qui se continuent, ont ce retard pour cause? Il est donc tout aussi nettement évident qu'il y a lieu de chercher à faire progresser la science sociale théorique d'abord et après cela seulement de rechercher une ligne de direction du progrès conforme aux indications de cette science; de la même façon que l'on ne cherche de nos jours à établir une industrie quelconque que conformément aux indications de la science qui la concerne.

De l'enquête théorique intime à laquelle je me suis livré, vous connaissez la conclusion : elle est tout en faveur de la société moderne, puisqu'elle respecte le principe de liberté et le principe de propriété qui en sont les bases essentielles si violemment attaquées aujourd'hui. Ces principes sont *en dehors* de la ligne directrice productiviste que j'indique comme devant être suivie.

La loi supérieure qui ressort de mon étude, loi qui, d'après ma conviction, prendra quelque jour prochain la forme physique — ce qui démontrera son exactitude — peut se résumer comme ceci :

Le progrès social obéit au principe de satisfaction de l'intérêt personnel de l'homme social moyen. Ce principe n'est autre que celui de l'accroissement du bien-être de l'homme social moyen qui, la société s'universalisant de plus en plus, devient de nos jours l'homme universel moyen. Il doit se constituer en fait,

Digitized by Google

pour celui qui l'accepte, le véritable altruisme, l'altruisme scientifique.

De cette loi supérieure, j'ai déduit les quelques *principes* d'application que vous connaissez; je les crois vrais.

Ce sont maintenant *les moyens à employer* pour arriver à leur application qu'il convient de rechercher; et ici, puisqu'il s'agit d'opportuniste politique, les opinions personnelles de chacun peuvent librement intervenir pour amener, en tenant compte de notre situation actuelle, les meilleures solutions. Mais jusque là, mon sentiment est que tous les hommes sincères appartenant aux diverses nuances du parti libéral et des partis ouvriers qui veulent réellement le progrès social, mais qui ne veulent que celui qui est possible sans nuire à ce qui est déjà réalisé, devraient être d'accord avec moi.

Je vais essayer de faire voir que quelques-uns des principes dont il s'agit ne sont pas si opposés à notre état de politique actuel qu'il le paraissent à première vue et même que déjà nous évoluons, par la force des choses, dans le sens de leur application.

Il importe de rappeler d'abord qu'il n'est pas touché dans mon étude au principe de la *propriété* ni à celui de la *liberté* qui demeurent proclamés.

Formule productiviste. — Le parti libéral ne saurait méconnaître que le bien-être de l'homme s'accroît en raison de l'abondance des choses relatives à la consommation intégrale, aussi bien intellectuelles que matérielles et dont la source est dans la productivité intégrale. Il y a donc lieu d'agir en sorte d'améliorer sans cesse cette dernière par tous moyens possibles. Et pour le parti libéral, il y a lieu de proclamer cette tendance.

La production reste essentiellement libre, mais j'admets les groupements de producteurs, comme en Allemagne, par exemple, où ils sont légaux. Comme correctif, j'admets également l'exploitation par les administrations publiques d'objets quelconques de la production intégrale en cas de nécessité,

Digitized by Google

c'est-à-dire en cas de plus grand avantage social. Ce principe a, du reste, été admis déjà par l'*Alliance* sous la forme que lui avait donnée Émile de Laveleye. Chacun sent la nécessité de garantir la société contre certaines associations de producteurs; je citerai comme exemples les nombreux travaux publics effectués par la municipalité de Londres.

Capacitariat productiviste généralisé. — C'est l'instruction actuelle qu'il s'agit d'accroître et d'améliorer indéfiniment dans le sens du plus grand avantage social, selon les possibilités du moment et tenant compte des activités sociales disponibles que chaque administration communale devrait en tout temps chercher à connaître le mieux possible. Le parti libéral a toujours voulu l'instruction la plus répandue; qu'il continue à le vouloir avec méthode, dans le sens d'un productivisme intégral judicieux, en créant des capacités destinées à répondre aux besoins de la société universelle et avec l'idéal d'arriver un jour au capacitariat généralisé. Chacun peut ici professer l'opinion qu'il peut avoir sur la matière et l'opportunisme qu'il croit être de circonstance, mais ayons en vue cette formule d'aboutissement et proclamons-la.

Principe de la proportionnalisation des droits politiques à la valeur sociale de la productivité de chacun. — C'est une sorte de vote plural productiviste à introduire dans la législation à l'époque où il serait déterminable, mais n'ayant rien à voir avec le vote plural diffus actuel et valant incomparablement mieux qu'un vote plural qui ne serait que capacitaire et ne tiendrait pas compte du travail utile de l'individu. J'ai qualifié de monstrueux le suffrage universel pur et simple à l'époque où il fut discuté au Parlement, mais je l'ai admis comme un pis aller momentanément nécessaire. Dans aucune sphère de l'activité humaine autre que la politique on ne donne le même droit d'intervention à l'incapable qu'au capable et dans les affaires on intervient au vote proportionnellement à la part qu'on y a et qui constitue dans l'occurrence une forme de capacité : c'est le vote plural commercial.

Digitized by Google

En régime social productiviste, on devra aussi politiquement intervenir au vote en raison de la valeur sociale de la part de productivité que l'on aura su prendre. Je convie donc le parti libéral à proclamer ce principe, il me paraît être le seul juste en cette matière.

Assurance de la vie aux invalides de tous genres et aux involontairement inoccupés. — Qui ne s'occupe de cette question et qui conteste encore qu'il ne soit juste d'arriver un jour prochain à cette solution? Déjà actuellement, dans nos pays, on ne laisse plus sciemment personne mourir de faim, mais ce sont encore souvent les bons et généreux qui paient pour les mauvais et égoïstes. D'autre part, on crée partout des sociétés d'assurances, des sociétés de secours mutuels, etc., qui amèneront dans la société une inextricable complication. De plus, il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des oubliés, des abandonnés. On voit donc que l'unification s'imposera de toute façon tôt ou tard : c'est ce que je convie le parti libéral à proclamer dès maintenant afin d'avoir l'avenir pour lui. Si le temps qu'il faudra pour arriver à ce résultat est encore indéterminé, si on l'apprécie différemment selon les opinions, il faut rechercher néanmoins la voie sûre la plus prompte; on n'ira jamais trop vite pour obtenir ce bien immense, mais il faut rester productiviste, c'est-à-dire pratique, possibiliste.

Accroissement éventuel de l'impôt. — Pour capacitarier graduellement davantage, pour assurer graduellement la vie aux invalides et aux involontairement inoccupés, il y aura vraisemblablement lieu d'accroître graduellement l'impôt. Cette question est à travailler, la limite pratique est à déterminer. En tout cas, le principe : fixation du chiffre de l'impôt en vue de permettre d'arriver graduellement à l'obtention de ces résultats humanitaires, devrait être proclamé par le parti libéral. Je l'y convie.

Unification de l'impôt. — Qui peut nier que partout la tendance, la réalisation même ne soit en ce sens? Quelle simpli-

Digitized by Google

fication! L'impôt sur le revenu n'existe-t-il pas depuis longtemps dans quantité de pays, même n'est-il pas déjà unique dans nombre de communes de ces pays? Y a-t-il encore un libéral qui oserait prétendre que l'impôt ne devrait pas être perçu proportionnellement au revenu ou à la fortune des individus, qu'il devrait être comme il l'est aujourd'hui perçu plus que proportionnellement pour les pauvres et moins que proportionnellement pour les riches? Proclamons donc le principe de l'unification de l'impôt et recherchons les voies et moyens pratiques pour la réaliser un jour et aussi vite que l'on pourra. C'est ce que je réclame du parti libéral.

Impôt unifié payable à la mort. — En proposant comme aboutissement l'impôt payable à la mort, je ne touche pas au principe d'hérédité. Je demande qu'après avoir substitué à l'inextricable complexité de tous nos impôts, l'impôt unique sur la fortune ou sur le revenu, tel qu'il existe déjà chez des nations plus instruites et plus avancées que la nôtre, au lieu de rendre cet impôt recouvrable annuellement on commence, par exemple, par le rendre recouvrable tous les deux ans seulement, puis tous les cinq ans, puis tous les dix ans et finalement recouvrable une seule fois par vie d'individu, au moment où celle-ci vient de s'éteindre. Envisagé de cette façon, l'impôt payable à la mort n'est autre chose qu'une forme de recouvrement de l'impôt unifié, et c'est la vraie façon de l'envisager. Mais il est évident que si un jour la pratique permet d'en arriver là — et inéluctablement on y arrivera selon moi — on ne se préoccupera plus alors de rechercher quel peut être le revenu du contribuable à chaque année de sa vie, on ne se tourmentera plus et on ne le tourmentera plus à ce sujet, on le laissera vivre tranquille et l'on se bornera simplement à constater quel est le chiffre de sa fortune au moment même de sa mort. On multipliera ce chiffre par le coefficient d'imposition qui aura été adopté et l'on aura ainsi la somme que doit payer le contribuable à sa mort : tel serait l'impôt unique une fois payable par vie d'individu. Je n'ai pas la naïveté de demander, pas plus pour cette mesure que pour

Digitized by Google

les précédentes et celles qui suivent, que l'on reconnaisse qu'elle est actuellement d'application pratique; je convie seulement le parti libéral à proclamer que si un jour cet impôt unique et son mode de recouvrement unique deviennent praticables, il considérera ce résultat comme un des plus élevés auxquels puisse aboutir la société et qu'il fera tout ce qu'il pourra en vue d'y arriver.

Impôt successoral réitéré. — Le principe de la non perpétuité de l'hérédité est dès maintenant inscrit dans les lois de différents pays et y a reçu application par l'établissement d'un impôt sur les successions, ce qui fait qu'une fortune, indéfiniment transmise et ne se reconstituant pas, finit par s'éteindre. Et il existe une tendance manifeste à accroître cet impôt, notamment en Angleterre.

De plus, partout l'impôt successoral est établi à un taux d'autant plus élevé en ligne collatérale que l'héritier s'éloigne davantage du défunt, c'est-à-dire à mesure que leur consanguinité diminue.

Mais n'est-il pas évident que ce qui est reconnu juste et vrai pour la transmission d'une fortune en ligne collatérale doit également l'être en ligne directe? Le premier transmetteur d'une fortune est évidemment l'édificateur de celle-ci et plus de fois cette même fortune est transmise, fût-ce en ligne directe exclusivement, comme la consanguinité avec l'édificateur est diminuée, n'y a-t-il pas lieu, en principe, de suivre cette fortune dans ses transmissions successives et de fixer, à chaque transmission, le taux de son imposition au moins proportionnellement au degré d'éloignement de l'héritier avec l'édificateur productiviste de cette fortune.

Cela paraît incontestable et je demande au parti libéral de proclamer ce principe, en même temps que le désir qu'il a de trouver les moyens d'en faire l'application.

Principe comptabiliste. — Rien ne fausse plus les appréciations que l'on se fait de ce que sont, en essence, la fortune et la richesse et de ce que doivent être les moyens légitimes à

Digitized by Google

employer pour y atteindre, que la notion de l'argent qui apparaît en tout et dénature tout.

Les hommes pourraient régler les transactions qu'ils effectuent entre eux pour se procurer tout ce dont ils ont besoin d'après le principe comptabiliste dont voici l'application sous sa forme la plus simple :

A chaque opération transactionniste, le demandant présente à l'offrant un compte de poche, officiellement garanti, portant au crédit un chiffre suffisant pour pouvoir effectuer la transaction, l'offrant y inscrit au débit l'import de l'opération en même temps que, sur son carnet à lui, le demandant inscrit la même somme au crédit.

Si on admet la continuité du système que j'ai exposé ailleurs, on reconnaît que, de cette façon si simple, la monnaie peut être entièrement exclue de la société et que, d'autre part, chaque homme se trouve avoir ainsi un compte qui le représente indéfiniment dans sa vie transactionniste, c'est-à-dire dans sa vie active et sociale.

En dehors des immenses avantages résultant de la suppression de la monnaie, ce que je trouve d'éminemment moral et vrai, au point de vue social, dans le principe comptabiliste, comme celui de l'impôt unifié et de l'impôt successoral réitéré, c'est l'individualisme extrêmement marqué et la représentation de la réalité exacte des situations qui en résultent : chaque homme, à chaque jour de sa vie, par les actes qu'il accomplit, sent qu'il est lui-même, qu'il devra compter sur lui-même et que ses enfants plus encore que lui devront compter sur eux-mêmes; il a ainsi la conscience qu'il est un facteur social au même titre que tous les autres hommes, que dans la société le privilège ne saurait être que temporaire et que l'égalité du point de départ, pour le bonheur de l'humanité, régnera un jour sur la terre pendant toute la période où celle-ci demeurera clémente pour l'homme. Je demande donc au parti libéral qu'il proclame comme étant éminemment désirable l'application du principe comptabiliste, et qu'il fasse ce qui est en son pouvoir pour rendre cette application possible.

Digitized by Google

Morale sociale. — Si l'accroissement du bien-être matériel et intellectuel de l'homme social moyen doit être considéré comme un bienfait public indéniable, n'en résulte-t-il pas que chacun doit vouloir ce qui y conduit et ne pas vouloir ce qui y fait obstacle? C'est ce que je propose de proclamer.

Introduction des bases du déterminisme universel dans l'enseignement primaire obligatoire. – La science qui doit amener la productivité sociale à son maximum d'intensité, de qualité et de diversité, est aussi celle qui nous révèle les grandes vérités indiscutées admises par tous les peuples éclairés et qui nous permettront un jour de comprendre entièrement l'univers : c'est la science positive, dont les lois indéfectibles ne peuvent manquer d'acquérir bientôt leur forme définitive et constituent dès aujourd'hui le déterminisme universel. Est-il possible que l'on enseigne encore à la jeunesse, sous forme de religion et comme étant des vérités qu'ils doivent admettre sans discussion, des éléments intellectuels presque aussi variables que les peuples eux-mêmes et repoussés d'ailleurs chez chaque peuple par une partie de la population, alors que les grandes vérités universelles et indiscutées de la science ne lui sont pas enseignées! Peut-on comprendre qu'il existe encore en ce moment, dans nos pays civilisés, des hommes qui, ayant appris un catéchisme religieux quelconque destructif de la raison, n'aient pas appris celui de la science qui doit le contre-balancer et ignorent jusqu'au sens de ces bases fondamentales du déterminisme universel :

Matière, éther, énergie;
Formes diverses de la matière ou éléments matériels;
Principe d'association des éléments matériels;
Force, masse, temps, espace, mouvement;
Loi de la gravitation universelle;
Principe de l'unité des forces;
Principe de la conservation de la matière et de l'énergie!

Est-ce bien dans le XX^e^ siècle que nous allons entrer et est-il bien vrai qu'appuyé sur ces mêmes bases l'homme,

Digitized by Google

par son industrie, crée actuellement presque tout ce dont il fait usage et génère par synthèse la matière organique; que, sans intermédiaires, il fait franchir l'espace à sa pensée, qu'il emmagasine sa voix et crée une énergie qui révèle les mystérieuses profondeurs des objets! Hommes qui voulons être vraiment hommes et de l'époque où nous vivons et qui constituons le parti libéral, proclamons donc devant le monde entier que nous voulons que les grandes vérités de la science, universelles, immuables dans leur essence, si pas dans la forme qu'elles revêtent actuellement, deviennent enfin l'apanage de tout homme qui a une vie à parcourir, un labeur à accomplir, une curiosité à satisfaire, une pensée à fixer, une conscience à tranquilliser.

Idéal de l'égalité du point de départ. — Si la science et l'industrie, en même temps que l'instruction, continuent progressivement à s'améliorer, à s'accroître et à se diffuser universellement, et plus vite que ne s'accroît la population, ne voit-on pas que, par le fait, on aboutira *nécessairement*, dans toutes les directions sociales et dans tous les pays, à une production tellement perfectionnée et développée que l'homme le moins doué, non seulement cessera d'être exposé à tomber dans la nécessité et à devoir travailler sans trêve ni relâche pour vivre, mais encore qu'il jouira à sa naissance d'une certaine fortune et pendant et après sa vie active d'un certain temps disponible en rapport avec sa productivité.

Si quelques privilégiés héréditaires doivent s'en trouver plus mal que maintenant, parce qu'ils ne jouiront plus de fortunes exceptionnelles, un pareil état de choses n'en est pas moins un idéal auquel tout le monde doit souscrire : la misère, le dur et long labeur bannis de l'humanité; tout homme sûr de jouir au moins de la vie!

C'est « l'égalité du point de départ » comprise de cette manière que je convie le parti libéral à proclamer, alors qu'il aura proclamé les principes qui sont destinés à en amener un jour la réalisation. Tous les travailleurs, ouvriers, artisans, employés, commerçants, industriels, artistes, bourgeois peu-

Digitized by Google

l'extension. C'est pourquoi je reste partisan du système *étatiste* de la réparation des accidents du travail, c'est-à-dire de la participation de tout le monde et non des seuls patrons à cette œuvre qui intéresse tout le monde. A un endroit, M. Brabant proclame « fort ingénieusement constitué » le fonds de garantie créé par la loi française, parce qu'il assure aux victimes une réparation, quelle que soit l'insolvabilité du patron. Mais aussitôt il se ravise ; cette solution « élégante » lui paraît du « pur collectivisme ». Voilà l'esprit de théorie aux prises avec la pratique chez un praticien, et cette sorte d'échappement m'a beaucoup amusé, moi qui ne crains ni les étiquettes ni les formules et qui vois avant tout l'effet utile. De nous deux, à ce moment-là, il m'a semblé que c'était M. Brabant qui était, osé-je le dire, l'utopiste.

L'éminent ingénieur me pardonnera cette humble revanche ; je l'ai trop loué d'ailleurs pour lui être suspect ici ; son mémoire reste une solide et vaillante démonstration, dirigée non contre l'assurance ouvrière, mais contre le système de M. Nyssens. Attendons celui-ci au Parlement, et espérons que, plus heureux que le héros de La Fontaine, il saura par d'habiles amendements

Contenter tout le monde et son père.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

L'AVENIR LIBÉRAL

M. Ernest Solvay, poursuivant son étude sur l'organisation actuelle de la société et sur les améliorations que l'on pourrait et que l'on devrait y apporter, vient d'exposer à ses collègues du comité central de l'*Alliance* sa manière de voir à ce sujet

Nous croyons intéressant de reproduire deux notes de l'honorable sénateur de Bruxelles à ses collègues de l'*Alliance,* notes intitulées par lui : *Le productivisme social et le parti libéral.*

Elles sont la suite et, pour ainsi dire, la condensation des idées que leur auteur a publiées ici même.

Elles constituent en réalité tout un programme social et politique qu'il serait utile d'examiner de plus près et de discuter sans arrière-pensée ni parti pris.

---

*A Messieurs les Vice-Présidents, Secrétaires et Membres du Comité central de l'*ALLIANCE.

I

MES CHERS COLLÈGUES,

Vous vous rappelerez sans doute que si j'ai accepté la candidature que mes amis avaient bien voulu m'offrir à la dernière élection sénatoriale de Bruxelles, ce fut uniquement dans l'espoir qu'elle pourrait d'un côté aider au rétablissement de l'union libérale, de l'autre favoriser un groupement anticlérical démocratique : mes efforts antérieurs avaient eu ce double résultat pour but et mes efforts ultérieurs ne pouvaient tendre que dans ce sens.

Digitized by Google

Grâce à mon ami Féron — qui fut le promoteur — et à nos amis Buls, Finet et Goblet d'Alviella, qui se joignirent ensuite à nous, l'*Alliance* fut, à un moment donné, constituée dans le but d'arriver au premier de ces deux résultats; mais en même temps, et dans la limite restreinte de mes moyens d'action personnels, je continuais à agir vis-à-vis du parti ouvrier en vue d'amener, si possible, son évolution vers les principes d'un libéralisme social que socialistes et libéraux ne peuvent, selon moi, se dispenser d'adopter.

N'obtiendrait-on pas, en effet, la paix sociale, non utopique, mais telle qu'on peut raisonnablement l'espérer, avec toutes ses heureuses conséquences, si les partis qui veulent le progrès constant de la société étaient en réalité unis quant au but à atteindre et ne se trouvaient plus séparés que par des nuances d'opportunité d'action?

Et, dans l'hypothèse même où pareil accord ne puisse être réalisé actuellement, si l'on agissait pourtant comme s'il devait l'être et de manière à éviter les luttes stériles, en travaillant les questions et les faits chacun à sa façon et non en combattant les conceptions et les hommes, ne suivrait-on pas la voie la plus utile, la plus fructueuse, celle qui n'expose pas au travail en pure perte et donne sûrement le meilleur rendement net du temps et de l'énergie dépensés? Cela ne peut être un seul instant douteux, et la route à suivre s'indique clairement pour tous ceux qui, voulant agir pratiquement et sachant se dégager de toute animosité, de tout intérêt restreint de parti, ont avant tout en vue l'obtention d'un résultat effectif : le progrès social, but fondamental et raison d'être d'un parti libéral digne de ce nom.

Mais comment arriver à mettre d'accord, en principe, libéraux et socialistes? N'est-ce pas vraiment une utopie? Je ne l'ai jamais cru en ce qui me concerne : parce que j'ai pensé que le problème social moderne comportait une solution de principes à la fois simple et d'une exactitude en quelque sorte scientifique, et parce que je sais qu'en définitive on finit toujours par s'incliner devant l'évidence, devant la science.

De plus, j'ai cru que, pour commencer le travail d'unifica-

Digitized by Google

tion, il fallait en premier lieu chercher à définir le « principe libéral » considéré dans son application aux circonstances modernes; qu'en second lieu, il convenait de voir si ce principe modernisé ne renfermait pas des éléments jusqu'ici voilés pour beaucoup de personnes, mais néanmoins existants et même vitaux pour l'époque que nous traversons et qu'il importait de mettre en lumière; qu'en dernier lieu, enfin, il était indispensable d'apprécier si, grâce à ces éléments une fois dégagés et pouvant dès lors avoir leur plein effet, la société n'était pas à même d'évoluer vers son état ultime d'une façon tellement sûre — alors qu'éclate l'impuissance du socialisme classique à cet égard — que les chefs du parti ouvrier devraient loyalement reconnaître la valeur de ce principe et l'admettre.

Je me suis donc appliqué à tracer la voie suivant laquelle devrait s'effectuer le développement de la société, et j'ai conscience d'avoir, au mieux des circonstances présentes, posé un ensemble de principes fondamentaux raisonnés et filiés pouvant constituer un « plan d'organisation sociale » qui, dans ma pensée, doit servir désormais de base pour un avenir indéfini au parti libéral aussi bien étranger que belge.

Il était essentiel, à mon sens, de démontrer tout d'abord que la société active, vivante, « transactionniste », en un mot, a sa formule générale qui la représente, la personnifie en quelque sorte, et dont les facteurs sont simples et connus. Et, pour peu qu'on y réfléchisse, ne trouve-t-on pas, d'une part, qu'il eût été impossible de faire cette démonstration autrement qu'en s'appuyant sur la productivité humaine et, d'autre part, qu'il fallait de toute évidence « intégraliser » celle-ci en y incorporant la productivité intellectuelle entière.

A moins de retomber dans les fictions d'une époque qui disparaît, refoulée par l'avènement de la notion positive et réelle, n'est-ce pas au point de vue actif, effectif, social que dorénavant on doit envisager l'homme, l'humanité entière? Et cette dernière n'apparaît-elle pas *nécessairement* alors comme constituant un vaste organisme « productiviste » ayant pour fonctions d'assurer dans les conditions les plus efficaces et les

Digitized by Google

plus élevées la consommation intégrale des hommes, y compris, je le répète, tout ce qui concerne leur intellectualité même?

N'était-ce pas ainsi qu'il fallait procéder au point de vue logique, pratique, utile?

Pour être entraîné, de nos jours comme à toute époque de l'histoire, l'homme doit encore et toujours avoir un idéal en vue; mais, devenu plus instruit, plus positif qu'auparavant, il veut connaître le pourquoi, le comment des actions qu'on veut lui imposer pour le rapprocher de cet idéal. Les entraîneurs socialistes en feront l'expérience, — et à leur détriment s'ils n'évoluent pas vers les principes que je défends, — car leurs catéchisés s'apercevront certainement, un jour prochain, qu'en donnant dans leur formule sociale au facteur homme productif ordinaire et courant, à rendement normal assuré pour un salaire courant, la même valeur qu'au facteur homme fanatisé par eux et dont le rendement actuel bien supérieur au salaire touché ne saurait se maintenir, de même qu'en comptant pour effectuer la production intégrale qu'ils ont en vue sur un nombre d'activités sociales disponibles beaucoup plus grand que celui qui existe réellement, ils commettent une erreur fondamentale qui fait d'avance écrouler leur système : ils songent ainsi à tirer quelque chose de réel de ce qui est en somme inexistant, ils se laissent impulsivement et impardonnablement aller au rêve d'un mouvement perpétuel économique, à un mirage social!

Et puisqu'un idéal est nécessaire, peut-on concevoir que le parti libéral n'en ait d'autre à poursuivre et à présenter aux masses travailleuses, à une époque d'activité matérielle et intellectuelle inouïe entièrement insoupçonnée des fondateurs de ce parti, que l'idéal même de ces fondateurs? Idéal magnifique à l'origine, mais aujourd'hui vieilli, usé, réalisé peut-on dire. Et cela surtout au moment où il se trouve en présence de deux partis qui puisent une force extraordinaire d'expansion, d'organisation et de travail dans leur idéal : inégalité perpé-

Digitized by Google

tuée et parasitisme pour l'un ; égalité anticipée et outrée, antiproductiviste et utopique pour l'autre.

L'ancien grand mot de « liberté », seul, ne vibre plus comme autrefois, il a cessé de remuer aussi profondément la fibre humaine.

L'homme est libre, il le sait. S'il peut encore avoir à craindre l'oppression (qui ne saurait plus être que politique, temporaire et locale) de dirigeants coupables ou insensés qui, en agissant de la sorte, sacrifient sûrement leur pays aux nations plus perspicaces, il sait que sa liberté n'est pas en danger sérieux, parce qu'il se rend compte que des forfaits de ce genre ne sauraient plus accumuler indéfiniment et que le sentiment universel, à son heure, aboutirait à faire rendre justice.

L'homme est libre, il le restera. Mais, je le répète, l'homme de nos jours veut plus que la liberté. Il veut, tout en se sentant libre, savoir comment se modifiera sa vie, de quelle façon le déshérité bénéficiera des immenses améliorations journellement réalisées dans la production ; il veut savoir quel est le sort qui attend le favorisé dans l'avenir ; il veut sortir du vague, de l'indéterminé qui l'inquiètent pour savoir où va la société, quel sera son état ultime. Les lieux communs héréditaires, les vieilles formules à l'aide desquelles on a trop longtemps captivé son attention ne lui suffisent plus. Seuls ne dédaignent pas de s'en servir encore les volontairement réfractaires au progrès ou les attardés qui ne s'aperçoivent pas qu'elles ne s'harmonisent plus qu'avec leurs conceptions limitées et qu'étant dénuées du pouvoir de transmission elles n'ont de sonorité que pour eux.

C'est la lumière pénétrante, c'est la vérité positive qu'il faut à l'homme inquiet qui cherche et qui raisonne. Il sait qu'il existe des principes généraux d'évolution des races et des espèces, il en déduit tout naturellement qu'il existe aussi des principes d'évolution des sociétés en lesquelles se constituent les races humaines. Ce sont ces principes d'évolution qu'il voudrait connaître ; c'est l'application qui en sera faite dont il voudrait se rendre compte ; en un mot, c'est la nécessité de la

Digitized by Google

vérité sociale qui l'étreint et l'obsède, parce qu'il comprend que, seule, cette vérité peut engendrer un jour des règles de justice et de progrès sociaux telles qu'il les pressent : nettes, précises, scientifiquement définies et fixées en d'indéfectibles, en d'inébranlables formules.

Voilà l'inconnue du problème social que, sciemment ou inconsciemment, chacun voudrait dégager, car c'est en elle que réside l'idéal à offrir à l'homme, au peuple d'aujourd'hui!

Dans les notes que j'ai soumises au Comité central de l'*Alliance*, j'ai tenté de dégager les éléments de cette inconnue :

1. En cherchant à établir que le progrès social dans son acception la plus large consiste dans l'amélioration incessante du « bien-être intégral » de l'homme envisagé non plus étroitement au point de vue national, mais bien au point de vue universel ;

2. En faisant voir que tout ce qui concerne la distraction nécessaire à l'homme, y compris par conséquent l'intellectualité relative à cette distraction, de même que tout ce qui concerne l'intellectualité d'ordre scientifique, doit logiquement être rangé parmi les éléments de la « production et de la consommation intégrales » au même titre que tous autres éléments de production et de consommation ;

3. En montrant que, par suite, il faut considérer l'amélioration du bien-être de l'homme comme dépendant *uniquement* de la production intégrale ;

4. D'où il résulte nécessairement, d'une part, que l'homme doit être de plus en plus capacitarié dans l'avenir à l'effet d'améliorer sans cesse la production intégrale, toutes les activités sociales disponibles devant, pour bien faire, être utilisées le mieux possible à cette fin ;

5. Et, d'autre part, que l'homme acquiert en principe vis-à-vis de ses semblables des droits réels correspondant à sa « productivité sociale » ;

6. En attirant l'attention sur ce fait que conséquemment il existe une « morale sociale » effective liée à la productivité intégrale ;

Digitized by Google

7. Qu'il existe, de même, une « organisation sociale » politique correspondante ;

8. En émettant le principe comptabiliste qui, supprimant la monnaie et débarrassant ainsi la société de son facteur le plus troublant, le plus dénaturant, permet de considérer dorénavant cette dernière sous son vrai jour, chaque homme, en effet, étant censé avoir alors son compte courant social qui le représente à l'aide duquel il est possible de dresser à tout instant son bilan social productiviste ;

9. En signalant comme une chose désirable, dans des conditions déterminées, l'exploitation par les administrations publiques d'un côté et par des groupements de producteurs de l'autre, des objets relatifs à la production intégrale ;

10. En faisant remarquer que la fortune que l'on possède est socialement d'autant plus légitime qu'elle tient de plus près à celui qui en a été l'édificateur productiviste et que par suite son imposition doit être dans l'avenir au moins proportionnelle à son degré d'éloignement d'avec ce dernier, aussi bien en ligne directe que collatérale ;

11. En proposant enfin de mettre le plus en honneur la science positive, source principale des progrès de la productivité intégrale, et d'introduire les bases du déterminisme universel qui en découle dans l'enseignement primaire obligatoire ; et ainsi de suite.....

Cette tentative s'imposait ; elle était pour moi tout indiquée de longue date, car, si les principes qui précèdent sont fondés, l'idéal nécessaire doit s'en dégager.

Imaginer que l'impôt se prélève uniquement — et, pour bien faire, en une seule fois, à la mort — sur la fortune réelle de chacun et proportionnellement au degré d'éloignement de celle-ci d'avec son édificateur ; établir l'impôt de telle sorte que la société puisse, grâce à lui, capacitarier productivement ou employer à capacitarier productivement toute activité sociale disponible réelle (l'invalide et l'involontairement inoccupé ayant d'autre part la vie matérielle socialement assurée) ; admettre que pareil système s'applique à un ensemble impo-

Digitized by Google

sant de pays producteurs de manière à en assurer et à en régulariser le fonctionnement, n'est-ce pas là établir les formules vraisemblablement exactes de progression sociale, formules qui, en tous cas, paraissent devoir être socialement justes, rationnelles et pratiques pour les temps que nous allons traverser : l'amélioration indéfinie de la production intégrale aussi bien que celle du sort du déshérité n'en résulterait-elle pas, en même temps que s'effectuerait, par le fait même, la réduction indéfinie de la situation illégitime du privilégié héréditaire, situation qui commence à constituer et qui constituera de plus en plus une injustice sociale flagrante?

Et la mise en application de ces formules de progrès, amenant l'amélioration du sort des uns et la réduction du sort des autres — application qui s'impose déjà partiellement et qui, par la force des choses, s'imposera de plus en plus complètement — donnera lieu à une évolution sociale devant nécessairement et finalement mener l'homme vers *l'égalité du point de départ*.

Or, c'est elle, c'est cette égalité des hommes limitée à la période du début de la vie, — chacun ayant le même point de départ au point de vue fortune et ayant droit à recevoir la même éducation, mais étant libre ensuite de tirer parti de ses capacités naturelles et acquises, — c'est cette égalité rationnelle qui, introduite sans contrainte, peu à peu, insensiblement et légitimement dans la société, à laquelle elle serait imposée uniquement par la nécessité même de sa propre amélioration matérielle et intellectuelle, et qui ne serait ainsi que le simple résultat de l'usage prolongé de principes d'évolution corrects et nettement indiqués; c'est cette égalité temporaire, dis-je, qui doit devenir l'IDÉAL pour tout parti qui veut être véritablement social.

Et c'est cette égalité initiale des hommes immédiatement suivie de l'inégalité résultant du pouvoir différent de production utile de chacun avec toutes ses conséquences, qui doit élever la société à cet *état ultime* qui nous préoccupe : état de régime, état limite, état stable et définitif de l'organisation sociale qui, dans ma pensée, correspond à un état identique

Digitized by Google

de la science et de l'industrie ; car le progrès de la science pure, aussi bien que celui de la science appliquée, est nécessairement limité et beaucoup plus qu'on ne le croit généralement.

Je viens de vous rappeler, mes chers collègues, quelles sont mes convictions profondes, au point de vue social d'abord, à l'égard de mon parti politique ensuite. Je pense qu'il y a urgence à ce que l'on entre dans la voie que je me suis efforcé de tracer, en montrant à tous ceux qui pensent, qui cherchent et qui raisonnent, à tous ceux qui désirent ou qui craignent qu'il y a de nouvelles formules à considérer reposant sur des bases sérieuses et pratiques, — et qui sont bien différentes des formules prime-sautières, sentimentales, aussi inopérantes que légèrement adoptées par le socialisme classique, — en vue de faire progresser la société.

Le problème de la civilisation n'est plus de nos jours ce qu'il était à une autre époque ; il n'est plus un problème de classes. Quoi qu'en pensent, erronément encore, les socialistes qui s'appuient sur un principe transformiste d'application purement animale, il est un problème incomparablement plus élargi et qui serait, de toute manière, entièrement indépendant des classes, si l'on pouvait dire que celles-ci existent encore dans notre société ; c'est un problème de nivellement social rationnel, problème productiviste, à proprement parler, car ce sont les nécessités de la production intégrale qui le posent et l'imposent ; c'est donc un problème humanitaire par le caractère de généralisation qu'il affecte.

Mais, d'autre part, comme au siècle dernier, la situation est extrêmement grave et les moments dont nous disposons pour faire en sorte que le mouvement social se fixe définitivement dans le sens pratique et pacifique plutôt que factice et révolutionnaire sont précieux ; il faut savoir les saisir et les utiliser si l'on veut éviter les ressentiments invétérés et empêcher les haines et les colères de s'exaspérer au point de donner lieu un jour au plus grand des cataclysmes que l'histoire de l'humanité puisse avoir à enregistrer, car il pourrait être cette fois presque

Digitized by Google

universel. Ce ne sont plus, en effet, des nobles et des roturiers de telle ou telle contrée qu'il s'agit d'égaliser en droit, presque d'un seul coup; ce sont des déshérités et des favorisés de partout où la science et l'industrie ont progressé dont il s'agit de réduire, graduellement et à la longue, les différences de situation héréditairement transmises; et cela, jusqu'à la limite de ce qui est imposé par les nécessités et les possibilités de l'amélioration de la production intégrale afférentes à chaque pays considéré, donc jusqu'à la limite de ce qui est imposé par les nécessités et les possibilités de l'amélioration du bien-être intégral de l'homme moyen de ce pays.

Cela est équitable, cela est juste, cela est nécessaire. Le déshérité *héréditaire* est déjà habitué à l'idée de l'amélioration de son sort, il est indispensable que le favorisé *héréditaire* s'habitue à l'idée de la réduction du sien dans l'avenir, quelque désagréable que cela puisse être pour lui.

La force productiviste intégrale, qui engendre le bien-être de l'humanité, engendrera par suite le droit immuable qui primera le droit actuel et s'y substituera. Elle doit notamment, dans l'avenir, légitimer de plus en plus au point de vue humanitaire, soit l'imposition forcée du régime de pleine liberté productiviste intégrale, soit, à son défaut, la prise de possession forcée, politique ou territoriale, des pays les moins avancés par les pays productivistes les plus avancés.

La production maximum — au prix minimum, en régime de liberté productiviste — doit être toujours le but suprême, éminemment moral, à poursuivre.

Ceux qui veulent l'application de cette règle de progrès sont dans le vrai et par suite dans le droit qui en résulte. Ceux qui n'en voudraient pas, aussi bien ceux qui entraveraient l'évolution nécessaire que ceux qui rêvent un état social chimérique et prêchent de dangereuses utopies, se placeraient dans l'illégalité sociale.

Puissions-nous par des études persévérantes donner à cette règle le caractère d'absolue vérité scientifique qui en fera la légalité et l'imposera légitimement à tous.

Digitized by Google

Nous sommes les dépositaires des principes de la grande révolution sociale du dernier siècle. Pour nous, ces principes étaient légitimes et devaient être, comme ils le furent, légalisés. Soyons les défenseurs, les propagateurs, les légalisateurs de l'évolution sociale légitime qui s'impose à nous pour le siècle prochain et qui doit vraisemblablement empêcher un bouleversement de l'humanité de se produire.

Encore une fois, mes chers collègues, je vous ai exprimé le mieux possible ma pensée. Par le fait, vous savez quel doit être le cercle des préoccupations politiques dont je ne puis sortir. Il me paraît logique, essentiel pour le parti libéral, d'adopter l'idéal ci-dessus défini. Toute mon ambition politique serait de trouver, ainsi que cela me semble désirable, des sommités économiques, juridiques et législatives qui veuillent bien reconnaître la valeur de mon plan social et s'en préoccuper ; qui veuillent bien le travailler de manière à en tirer les éléments d'une constitution nationale et d'une législation théorique dont nous puissions déduire ensuite des programmes de réalisation et des plates-formes électorales appropriées à notre parti et aux situations actuelles.

Le souci de faire sortir le principe libéral de sa vieille gangue, afin de mettre à nu l'idéal moderne qui convient au parti ; celui d'approfondir la question sociale en sondant le passé et l'avenir et en établissant toujours le parallélisme nécessaire entre le développement de la science et de l'industrie à toute époque et l'organisation de la société ; le besoin de partir de formules théoriques pour en déduire les formules d'application actuelle ; le désir par conséquent de quitter entièrement les chemins battus pour inaugurer une ère de politique franchement sociale et aussi scientifiquement évolutionniste que possible, telles ont toujours été mes préoccupations dominantes.

Prévoir avec précision et méthode, d'aussi loin, un développement aussi continu pour n'en réaliser, par à-coups, peut-être, que des approximations ou des applications restreintes, alors qu'on peut avancer pour ainsi dire au hasard de l'im-

Digitized by Google

pulsion des foules et au jour le jour des élections, peut paraître déraisonnable, si pas puéril, à certains d'entre vous.

Mais de même que j'aurais cru en me taisant manquer aux devoirs humanitaires et sociaux que ma conscience me dicte, de même j'aurais cru manquer à mes devoirs vis-à-vis de l'*Alliance* si je n'avais cherché déjà, en lui communiquant mes études, à lui faire reconnaître la nécessité de la ligne de conduite que je viens d'indiquer. Et je croirais y manquer encore si je ne faisais une dernière tentative en ce sens.

J'estime, en effet, que l'*Alliance* manquerait à sa raison d'être si elle négligeait de prendre l'initiative de l'œuvre de rénovation libérale à laquelle je la convie.

Eggishorn-Bruxelles, 20 juillet-1er octobre 1898.

II

MES CHERS COLLÈGUES,

Je sais que vous ne partagez pas unanimement les opinions que je vous ai développées dans ma note du 1er octobre sur le productivisme social et intégral ; je sais qu'à l'apparence c'est moi qui veux l'extraordinaire, peut-être même l'impossible, pour l'heure présente, et une vie consacrée à créer ne m'a que trop appris ce qu'il en coûte à entraîner les convictions. Je sais aussi que sans nul doute le talent me manque pour réussir à vous convaincre et pourtant je crois devoir insister encore en précisant et en développant certains points de ma note prédédente.

Vous me rendrez cette justice, mes chers collègues, que, depuis la constitution de l'*Alliance*, j'ai fait les plus grands efforts pour rechercher une base solide sur laquelle elle pût s'appuyer et pour formuler les éléments d'un programme d'avenir de nature à rallier les masses populaires au parti libéral. C'est impartialement et sans parti pris, mais tout en

Digitized by Google

ayant cependant le sentiment du résultat auquel je devais aboutir, que j'ai fait cette recherche ; j'ai agi comme agirait un expérimentateur dans son laboratoire. La ligne de direction que le parti libéral devrait adopter pour un avenir indéfini, c'est-à-dire, en quelque sorte, la ligne de direction théorique du parti, m'a préoccupé en tout premier lieu, comme cela devait être selon moi.

En effet, ne saute-t-il pas aux yeux que la science sociale pure et appliquée — sociologie et politique — se trouve être considérablement en retard sur les autres sciences pures et appliquées — mécano-physico-chimie et industrie notamment? Et ne saute-t-il pas encore aux yeux que les poussées sociales ayant donné lieu aux diverses entreprises de démolition de la société moderne, qui se sont produites et qui se continuent, ont ce retard pour cause? Il est donc tout aussi nettement évident qu'il y a lieu de chercher à faire progresser la science sociale théorique d'abord et après cela seulement de rechercher une ligne de direction du progrès conforme aux indications de cette science ; de la même façon que l'on ne cherche de nos jours à établir une industrie quelconque que conformément aux indications de la science qui la concerne.

De l'enquête théorique intime à laquelle je me suis livré, vous connaissez la conclusion : elle est tout en faveur de la société moderne, puisqu'elle respecte le principe de liberté et le principe de propriété qui en sont les bases essentielles si violemment attaquées aujourd'hui. Ces principes sont *en dehors* de la ligne directrice productiviste que j'indique comme devant être suivie.

La loi supérieure qui ressort de mon étude, loi qui, d'après ma conviction, prendra quelque jour prochain la forme physique — ce qui démontrera son exactitude — peut se résumer comme ceci :

Le progrès social obéit au principe de satisfaction de l'intérêt personnel de l'homme social moyen. Ce principe n'est autre que celui de l'accroissement du bien-être de l'homme social moyen qui, la société s'universalisant de plus en plus, devient de nos jours l'homme universel moyen. Il doit se constituer en fait,

Digitized by Google

pour celui qui l'accepte, le véritable altruisme, l'altruisme scientifique.

De cette loi supérieure, j'ai déduit les quelques *principes* d'application que vous connaissez; je les crois vrais.

Ce sont maintenant *les moyens à employer* pour arriver à leur application qu'il convient de rechercher; et ici, puisqu'il s'agit d'opportuniste politique, les opinions personnelles de chacun peuvent librement intervenir pour amener, en tenant compte de notre situation actuelle, les meilleures solutions. Mais jusque là, mon sentiment est que tous les hommes sincères appartenant aux diverses nuances du parti libéral et des partis ouvriers qui veulent réellement le progrès social, mais qui ne veulent que celui qui est possible sans nuire à ce qui est déjà réalisé, devraient être d'accord avec moi.

Je vais essayer de faire voir que quelques-uns des principes dont il s'agit ne sont pas si opposés à notre état de politique actuel qu'il le paraissent à première vue et même que déjà nous évoluons, par la force des choses, dans le sens de leur application.

Il importe de rappeler d'abord qu'il n'est pas touché dans mon étude au principe de la *propriété* ni à celui de la *liberté* qui demeurent proclamés.

Formule productiviste. — Le parti libéral ne saurait méconnaître que le bien-être de l'homme s'accroît en raison de l'abondance des choses relatives à la consommation intégrale, aussi bien intellectuelles que matérielles et dont la source est dans la productivité intégrale. Il y a donc lieu d'agir en sorte d'améliorer sans cesse cette dernière par tous moyens possibles. Et pour le parti libéral, il y a lieu de proclamer cette tendance.

La production reste essentiellement libre, mais j'admets les groupements de producteurs, comme en Allemagne, par exemple, où ils sont légaux. Comme correctif, j'admets également l'exploitation par les administrations publiques d'objets quelconques de la production intégrale en cas de nécessité,

Digitized by Google

c'est-à-dire en cas de plus grand avantage social. Ce principe a, du reste, été admis déjà par l'*Alliance* sous la forme que lui avait donnée Émile de Laveleye. Chacun sent la nécessité de garantir la société contre certaines associations de producteurs; je citerai comme exemples les nombreux travaux publics effectués par la municipalité de Londres.

Capacitariat productiviste généralisé. — C'est l'instruction actuelle qu'il s'agit d'accroître et d'améliorer indéfiniment dans le sens du plus grand avantage social, selon les possibilités du moment et tenant compte des activités sociales disponibles que chaque administration communale devrait en tout temps chercher à connaître le mieux possible. Le parti libéral a toujours voulu l'instruction la plus répandue; qu'il continue à le vouloir avec méthode, dans le sens d'un productivisme intégral judicieux, en créant des capacités destinées à répondre aux besoins de la société universelle et avec l'idéal d'arriver un jour au capacitariat généralisé. Chacun peut ici professer l'opinion qu'il peut avoir sur la matière et l'opportunisme qu'il croit être de circonstance, mais ayons en vue cette formule d'aboutissement et proclamons-la.

Principe de la proportionnalisation des droits politiques à la valeur sociale de la productivité de chacun. — C'est une sorte de vote plural productiviste à introduire dans la législation à l'époque où il serait déterminable, mais n'ayant rien à voir avec le vote plural diffus actuel et valant incomparablement mieux qu'un vote plural qui ne serait que capacitaire et ne tiendrait pas compte du travail utile de l'individu. J'ai qualifié de monstrueux le suffrage universel pur et simple à l'époque où il fut discuté au Parlement, mais je l'ai admis comme un pis aller momentanément nécessaire. Dans aucune sphère de l'activité humaine autre que la politique on ne donne le même droit d'intervention à l'incapable qu'au capable et dans les affaires on intervient au vote proportionnellement à la part qu'on y a et qui constitue dans l'occurrence une forme de capacité : c'est le vote plural commercial.

Digitized by Google

En régime social productiviste, on devra aussi politiquement intervenir au vote en raison de la valeur sociale de la part de productivité que l'on aura su prendre. Je convie donc le parti libéral à proclamer ce principe, il me paraît être le seul juste en cette matière.

Assurance de la vie aux invalides de tous genres et aux involontairement inoccupés. — Qui ne s'occupe de cette question et qui conteste encore qu'il ne soit juste d'arriver un jour prochain à cette solution? Déjà actuellement, dans nos pays, on ne laisse plus sciemment personne mourir de faim, mais ce sont encore souvent les bons et généreux qui paient pour les mauvais et égoïstes. D'autre part, on crée partout des sociétés d'assurances, des sociétés de secours mutuels, etc., qui amèneront dans la société une inextricable complication. De plus, il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des oubliés, des abandonnés. On voit donc que l'unification s'imposera de toute façon tôt ou tard : c'est ce que je convie le parti libéral à proclamer dès maintenant afin d'avoir l'avenir pour lui. Si le temps qu'il faudra pour arriver à ce résultat est encore indéterminé, si on l'apprécie différemment selon les opinions, il faut rechercher néanmoins la voie sûre la plus prompte; on n'ira jamais trop vite pour obtenir ce bien immense, mais il faut rester productiviste, c'est-à-dire pratique, possibiliste.

Accroissement éventuel de l'impôt. — Pour capacitarier graduellement davantage, pour assurer graduellement la vie aux invalides et aux involontairement inoccupés, il y aura vraisemblablement lieu d'accroître graduellement l'impôt. Cette question est à travailler, la limite pratique est à déterminer. En tout cas, le principe : fixation du chiffre de l'impôt en vue de permettre d'arriver graduellement à l'obtention de ces résultats humanitaires, devrait être proclamé par le parti libéral. Je l'y convie.

Unification de l'impôt. — Qui peut nier que partout la tendance, la réalisation même ne soit en ce sens? Quelle simpli-

Digitized by Google

fication ! L'impôt sur le revenu n'existe-t-il pas depuis longtemps dans quantité de pays, même n'est-il pas déjà unique dans nombre de communes de ces pays? Y a-t-il encore un libéral qui oserait prétendre que l'impôt ne devrait pas être perçu proportionnellement au revenu ou à la fortune des individus, qu'il devrait être comme il l'est aujourd'hui perçu plus que proportionnellement pour les pauvres et moins que proportionnellement pour les riches? Proclamons donc le principe de l'unification de l'impôt et recherchons les voies et moyens pratiques pour la réaliser un jour et aussi vite que l'on pourra. C'est ce que je réclame du parti libéral.

Impôt unifié payable à la mort. — En proposant comme aboutissement l'impôt payable à la mort, je ne touche pas au principe d'hérédité. Je demande qu'après avoir substitué à l'inextricable complexité de tous nos impôts, l'impôt unique sur la fortune ou sur le revenu, tel qu'il existe déjà chez des nations plus instruites et plus avancées que la nôtre, au lieu de rendre cet impôt recouvrable annuellement on commence, par exemple, par le rendre recouvrable tous les deux ans seulement, puis tous les cinq ans, puis tous les dix ans et finalement recouvrable une seule fois par vie d'individu, au moment où celle-ci vient de s'éteindre. Envisagé de cette façon, l'impôt payable à la mort n'est autre chose qu'une forme de recouvrement de l'impôt unifié, et c'est la vraie façon de l'envisager. Mais il est évident que si un jour la pratique permet d'en arriver là — et inéluctablement on y arrivera selon moi — on ne se préoccupera plus alors de rechercher quel peut être le revenu du contribuable à chaque année de sa vie, on ne se tourmentera plus et on ne le tourmentera plus à ce sujet, on le laissera vivre tranquille et l'on se bornera simplement à constater quel est le chiffre de sa fortune au moment même de sa mort. On multipliera ce chiffre par le coefficient d'imposition qui aura été adopté et l'on aura ainsi la somme que doit payer le contribuable à sa mort : tel serait l'impôt unique une fois payable par vie d'individu. Je n'ai pas la naïveté de demander, pas plus pour cette mesure que pour

Digitized by Google

les précédentes et celles qui suivent, que l'on reconnaisse qu'elle est actuellement d'application pratique; je convie seulement le parti libéral à proclamer que si un jour cet impôt unique et son mode de recouvrement unique deviennent praticables, il considérera ce résultat comme un des plus élevés auxquels puisse aboutir la société et qu'il fera tout ce qu'il pourra en vue d'y arriver.

Impôt successoral réitéré. — Le principe de la non perpétuité de l'hérédité est dès maintenant inscrit dans les lois de différents pays et y a reçu application par l'établissement d'un impôt sur les successions, ce qui fait qu'une fortune, indéfiniment transmise et ne se reconstituant pas, finit par s'éteindre. Et il existe une tendance manifeste à accroître cet impôt, notamment en Angleterre.

De plus, partout l'impôt successoral est établi à un taux d'autant plus élevé en ligne collatérale que l'héritier s'éloigne davantage du défunt, c'est-à-dire à mesure que leur consanguinité diminue.

Mais n'est-il pas évident que ce qui est reconnu juste et vrai pour la transmission d'une fortune en ligne collatérale doit également l'être en ligne directe? Le premier transmetteur d'une fortune est évidemment l'édificateur de celle-ci et plus de fois cette même fortune est transmise, fût-ce en ligne directe exclusivement, comme la consanguinité avec l'édificateur est diminuée, n'y a-t-il pas lieu, en principe, de suivre cette fortune dans ses transmissions successives et de fixer, à chaque transmission, le taux de son imposition au moins proportionnellement au degré d'éloignement de l'héritier avec l'édificateur productiviste de cette fortune.

Cela paraît incontestable et je demande au parti libéral de proclamer ce principe, en même temps que le désir qu'il a de trouver les moyens d'en faire l'application.

Principe comptabiliste. — Rien ne fausse plus les appréciations que l'on se fait de ce que sont, en essence, la fortune et la richesse et de ce que doivent être les moyens légitimes à

Digitized by Google

employer pour y atteindre, que la notion de l'argent qui apparaît en tout et dénature tout.

Les hommes pourraient régler les transactions qu'ils effectuent entre eux pour se procurer tout ce dont ils ont besoin d'après le principe comptabiliste dont voici l'application sous sa forme la plus simple :

A chaque opération transactionniste, le demandant présente à l'offrant un compte de poche, officiellement garanti, portant au crédit un chiffre suffisant pour pouvoir effectuer la transaction, l'offrant y inscrit au débit l'import de l'opération en même temps que, sur son carnet à lui, le demandant inscrit la même somme au crédit.

Si on admet la continuité du système que j'ai exposé ailleurs, on reconnaît que, de cette façon si simple, la monnaie peut être entièrement exclue de la société et que, d'autre part, chaque homme se trouve avoir ainsi un compte qui le représente indéfiniment dans sa vie transactionniste, c'est-à-dire dans sa vie active et sociale.

En dehors des immenses avantages résultant de la suppression de la monnaie, ce que je trouve d'éminemment moral et vrai, au point de vue social, dans le principe comptabiliste, comme celui de l'impôt unifié et de l'impôt successoral réitéré, c'est l'individualisme extrêmement marqué et la représentation de la réalité exacte des situations qui en résultent : chaque homme, à chaque jour de sa vie, par les actes qu'il accomplit, sent qu'il est lui-même, qu'il devra compter sur lui-même et que ses enfants plus encore que lui devront compter sur eux-mêmes; il a ainsi la conscience qu'il est un facteur social au même titre que tous les autres hommes, que dans la société le privilège ne saurait être que temporaire et que l'égalité du point de départ, pour le bonheur de l'humanité, régnera un jour sur la terre pendant toute la période où celle-ci demeurera clémente pour l'homme. Je demande donc au parti libéral qu'il proclame comme étant éminemment désirable l'application du principe comptabiliste, et qu'il fasse ce qui est en son pouvoir pour rendre cette application possible.

Digitized by Google

Morale sociale. — Si l'accroissement du bien-être matériel et intellectuel de l'homme social moyen doit être considéré comme un bienfait public indéniable, n'en résulte-t-il pas que chacun doit vouloir ce qui y conduit et ne pas vouloir ce qui y fait obstacle? C'est ce que je propose de proclamer.

Introduction des bases du déterminisme universel dans l'enseignement primaire obligatoire. – La science qui doit amener la productivité sociale à son maximum d'intensité, de qualité et de diversité, est aussi celle qui nous révèle les grandes vérités indiscutées admises par tous les peuples éclairés et qui nous permettront un jour de comprendre entièrement l'univers : c'est la science positive, dont les lois indéfectibles ne peuvent manquer d'acquérir bientôt leur forme définitive et constituent dès aujourd'hui le déterminisme universel. Est-il possible que l'on enseigne encore à la jeunesse, sous forme de religion et comme étant des vérités qu'ils doivent admettre sans discussion, des éléments intellectuels presque aussi variables que les peuples eux-mêmes et repoussés d'ailleurs chez chaque peuple par une partie de la population, alors que les grandes vérités universelles et indiscutées de la science ne lui sont pas enseignées! Peut-on comprendre qu'il existe encore en ce moment, dans nos pays civilisés, des hommes qui, ayant appris un catéchisme religieux quelconque destructif de la raison, n'aient pas appris celui de la science qui doit le contre-balancer et ignorent jusqu'au sens de ces bases fondamentales du déterminisme universel :

Matière, éther, énergie;
Formes diverses de la matière ou éléments matériels;
Principe d'association des éléments matériels;
Force, masse, temps, espace, mouvement;
Loi de la gravitation universelle;
Principe de l'unité des forces;
Principe de la conservation de la matière et de l'énergie!

Est-ce bien dans le XX^e^ siècle que nous allons entrer et est-il bien vrai qu'appuyé sur ces mêmes bases l'homme,

Digitized by Google

par son industrie, crée actuellement presque tout ce dont il fait usage et génère par synthèse la matière organique; que, sans intermédiaires, il fait franchir l'espace à sa pensée, qu'il emmagasine sa voix et crée une énergie qui révèle les mystérieuses profondeurs des objets! Hommes qui voulons être vraiment hommes et de l'époque où nous vivons et qui constituons le parti libéral, proclamons donc devant le monde entier que nous voulons que les grandes vérités de la science, universelles, immuables dans leur essence, si pas dans la forme qu'elles revêtent actuellement, deviennent enfin l'apanage de tout homme qui a une vie à parcourir, un labeur à accomplir, une curiosité à satisfaire, une pensée à fixer, une conscience à tranquilliser.

Idéal de l'égalité du point de départ. — Si la science et l'industrie, en même temps que l'instruction, continuent progressivement à s'améliorer, à s'accroître et à se diffuser universellement, et plus vite que ne s'accroît la population, ne voit-on pas que, par le fait, on aboutira *nécessairement*, dans toutes les directions sociales et dans tous les pays, à une production tellement perfectionnée et développée que l'homme le moins doué, non seulement cessera d'être exposé à tomber dans la nécessité et à devoir travailler sans trêve ni relâche pour vivre, mais encore qu'il jouira à sa naissance d'une certaine fortune et pendant et après sa vie active d'un certain temps disponible en rapport avec sa productivité.

Si quelques privilégiés héréditaires doivent s'en trouver plus mal que maintenant, parce qu'ils ne jouiront plus de fortunes exceptionnelles, un pareil état de choses n'en est pas moins un idéal auquel tout le monde doit souscrire : la misère, le dur et long labeur bannis de l'humanité; tout homme sûr de jouir au moins de la vie!

C'est « l'égalité du point de départ » comprise de cette manière que je convie le parti libéral à proclamer, alors qu'il aura proclamé les principes qui sont destinés à en amener un jour la réalisation. Tous les travailleurs, ouvriers, artisans, employés, commerçants, industriels, artistes, bourgeois peu-

Digitized by Google

vent trouver dans ces principes et dans cet idéal de quoi leur donner satisfaction, et le parti libéral, en les proclamant, peut espérer voir les masses arriver définitivement à lui, tandis que les doctrines de réaction ou d'irréalisation se trouveront peu à peu délaissées.

Puisse le parti libéral, dans sa recherche des moyens d'assurer à tout jamais son existence, voir luire enfin la lumière de la réalité moderne, celle de la réalité prochaine comme celle de la réalité lointaine! Puisse-t-il se décider à pratiquer franchement désormais une politique de raison et d'avenir, une politique à la fois scientifique et humaine!

Votre bien dévoué,
E. SOLVAY.

Bruxelles, le 26 octobre 1898.

Digitized by Google

LETTRES D'HOMMES

VII

M. Remy Hartel à Mme de Mondale.

Ma chère amie,

Pourquoi faut-il que je sois loin de vous en un pareil moment? Pourquoi mon affectueux conseil, que vous me faites la bonne amitié de solliciter, ne puis-je vous le dire et vous le justifier de vive voix, assis que nous serions tous deux devant le feu clair, nos fauteuils bas très rapprochés dans le grand salon toujours sombre, plus obscur et mélancolique encore par ces hâtifs crépuscules d'automne? Votre lettre alarmée, votre douleur nerveuse m'ont bouleversé, ma bonne amie.

Que je voudrais être auprès de vous! Et que j'aurais cependant besoin de réfléchir avant de vous répondre, tant vos questions impliquent de gravité et de soucis; mais je suis, par contre, impatient que les choses que je vais vous dire viennent consoler et apaiser vos justes angoisses.

Depuis plus de trente ans que je suis le compagnon et le spectateur, le confident aussi de votre vie, j'en ai su les douleurs comme les joies. Les douleurs, hélas! en furent très grandes et trop nombreuses pour la belle et haute âme que vous êtes.

Puisque les circonstances actuelles réveillent des chagrins d'autrefois, il faudra bien que nous reparlions d'un passé très triste. Nous avions fait ensemble l'accord tacite de ne jamais

Digitized by Google

effeuiller dans nos paroles ces fleurs douloureuses du souvenir d'événements qui vous éploraient comme ils m'attristaient. Toutefois le cruel hasard des choses a rallumé le feu éteint de ces souffrances. Il n'appartient pas à moi d'éviter ce supplice auquel vous êtes en cette heure soumise.

Si Charles de Mondale, votre mari, vous a trahie il y a vingt ans, si son amour crut trouver en ce temps-là plus d'enivrement et de voluptueux imprévu auprès de la passion romanesque à laquelle le sollicitaient les coquetteries et un peu les perversités de Mme Brandot, — pardonnez, mon amie, si je suis forcé de redire devant vous ce nom qui ne fut plus prononcé depuis l'époque fatale, — qu'il ne connaissait de charme, de tendresse et de dévouement auprès de la parfaite, et aimante, et belle épouse que vous étiez, cette erreur, depuis, fut expiée, pardonnée, presque oubliée.

Il fallut le plus cruel des hasards, je l'ai dit, pour raviver une blessure cicatrisée.

Henri, votre fils, m'écrivez-vous épouvantée, aime Mlle Brandot; il vous a fait part de ses intentions de l'épouser; il a poussé très loin les choses déjà. Et lorsqu'il vous a parlé de tout cela, vous avez eu un immense coup au cœur, une révolte, un ressouvenir de toute votre honte jalouse, de toute votre affliction d'autrefois et vous avez dit non, vous avez crié à votre enfant votre volonté très ferme d'empêcher ce mariage, votre opposition catégorique. Mais vous n'avez donné à ce malheureux aucune raison, vous l'avez laissé dans la plus douloureuse et cruelle des incertitudes. Par votre silence sur les motifs qui vous dictaient une aussi énergique improbation, qui sait, mon amie, si vous n'avez pas effleuré d'un doute le cœur tendrement épris et confiant de votre fils? Ce serait mal si cela était et je me permets ce reproche, avant tout. C'est vous dire, — vous avez imploré toute ma franchise et des avis sincères, — c'est vous dire que je ne partage pas l'entièreté de vos intentions, surtout que je regrette, mais que je comprends, vos premiers mouvements de colère et de défense.

Digitized by Google

Ce que je dois toutefois approuver, c'est le soin prudent que vous avez eu de tenir jusqu'à nouvel ordre tout le monde, et surtout votre mari, étranger à ce conflit, l'obligation que vous avez, sans la justifier, donnée à Henri d'avoir à garder un secret scrupuleux. On ne doit pas être témoin des luttes intimes, des combats de votre cœur et il faut que l'on sache seulement ce que vous aurez décidé. Car il n'y a pas à le discuter : en pareille occurence vous êtes maîtresse intégrale des événements et c'est une récompense que la Providence accorde à la dignité de votre vie en même temps qu'elle est un châtiment à la faute de votre mari, que vous voilà *seule* appelée à statuer sur le sort de deux êtres : votre fils et la fille de votre rivale de jadis.

Votre lot serait enviable, s'il n'était étrangement douloureux.

Car vous ne devez pas un instant oublier que vous tenez en le seul pouvoir d'un oui ou d'un non, en la seule volonté de votre bon plaisir le bonheur ou la vie — que sait-on ? — de deux enfants dont l'un est ce qui vous est le plus cher au monde et dont l'autre, chrétiennement, vous doit être de toute indifférence, n'étant responsable de rien dans le mal que vous a fait sa mère.

Comment les choses se sont passées ? Je le devine sans peine : c'est la vie, cela, le hasard de tous les jours.

Votre fils n'a jamais rien su de l'amour de son père pour Mme Brandot ; il n'a rien su de votre désespoir immense et de votre grand sacrifice de bonté lorsque, découvrant votre malheur, vous fîtes, au profit surtout de votre bébé, de ce Henri grand comme un petit ange alors, sans plus, abandon de toute jalousie, de toute colère, de tout votre amour bafoué et outragé et il n'a pas su quelle beauté et quelle grandeur il y eut dans votre pardon. Vous avez quitté avec Charles et avec votre enfant cette ville où vous aviez connu un jour une souffrance plus atroce que toutes les autres et vous êtes venue vous rebâtir un nouveau bonheur dans cette campagne si jolie et gaie en été, si mélancoliquement douce et apaisée en cette saison.

Digitized by Google

Depuis ces vingt ans tout était oublié. Charles était le mari le plus fidèle et tendre; Henri avait grandi en bonté, en beauté, en affection : c'était un homme parti pour le grand combat de la vie, où il faisait de glorieuses premières armes; et moi j'étais, plus vieux et plus attaché encore, resté le bon ami fidèle que vous aimiez à avoir souvent auprès de vous... Tout ce bonheur devait donc une fois encore être fracassé?

Oui, je vois tout se passer selon la loi du destin inévitable : M^lle^ Erandot est jolie, captivante; Henri la rencontre au hasard d'une fête, d'une promenade, d'un dîner. On se parle, on se plaît, on s'admire — en silence le premier jour, en se le disant le lendemain et l'on est embarqué pour le souriant voyage d'amour...

Oh! oui, je vous aperçois d'ici pleurer, ma chère amie. Oui, vous avez aimé aussi...

Henri ne sait rien. La jeune fille parle à sa mère de ses rêves, de ses espoirs. Celle-ci se souvient à peine, en tout cas croit que tout est oublié, ne voit aucun obstacle au plus heureux des projets. Il ne s'agit pas d'elle enfin, ni de M. Charles de Mondale, ni de vous-même. Il s'agit de sa fille et de celui qui s'en est épris. Ils seront heureux; elle encourage, elle approuve les pensées de son enfant et elle accueille les avances du vôtre.

Ma chère amie, c'est M^me^ Brandot qui a raison contre vous. C'est elle qui prend les choses au point de vue de la raison et de la vérité. Elle agit pour le cœur de sa fille; n'avez-vous pas peur d'avoir manqué d'agir pour le vôtre et non pour celui de Henri?

Car je crois que rien n'est définitif et que puisque votre sûre amitié vient réclamer de moi un sage avis, c'est que celui-ci peut peser sur une décision que vous hésitez à prendre seule et dont vous n'osez assumer toute la responsabilité. Vous me faites de l'honneur, ma bonne amie, et vous faites grande joie à mon vieux cœur dévoué.

En toute franchise je vous écris bien vite : ne dites rien! ne dites rien! Laissez Henri à son rêve, à ses projets adorables.

Digitized by Google

Laissez-le parler à son père comme il vous a parlé à vous-même. Charles ira trouver Mme Brandot. Il lui fera une demande officielle. Ils se verront seule à seul..... après vingt ans. Ne vous alarmez pas! Je vous promets que leur entretien sera bref, courtois, strictement borné à l'objet qui l'aura provoqué, — rien de plus.

M. de Mondale sortira de chez Mme Brandot, sans que ses doigts gantés aient effleuré cette main qu'on disait si fine et si belle naguère; le salut de congé sera des plus cérémonieux. Ce seront deux étrangers très corrects qui se trouveront heureux d'avoir conclu un arrangement que chacun espérait. A partir de ce jour ils ne se reverront plus jamais en tête-à-tête, se rencontreront selon les inévitables exigences des cérémonies nuptiales, des relations que leur situation de presque-parenté leur créera, mais ce sera tout. Vous-même n'aurez que de bien lointains rapports avec la belle-mère de votre fils : si lointains soient-ils, j'admets qu'ils vous seront pénibles; mais n'est-ce pas le beau privilège d'une mère de pouvoir souffrir pour ses enfants? Et de tout cela il arrivera que vous aurez fait le bonheur de deux jeunesses qui s'adorent et qui vous adoreront pour cela même!

Et vous auriez un instant la pensée de vous montrer rebelle à tant de bonté?

Mais ce serait détruire follement toute la grandeur et la beauté de votre magnanimité d'autrefois, aux jours du drame. Ce serait révéler une jalousie dont on s'était accordé à admirer l'absence chez vous et qui serait à la fois ridicule par sa tardive manifestation et méchante, parce qu'elle nuirait, non plus à vous-même ou aux coupables, mais à d'autres qui sont innocents des fautes dont vous avez eu à souffrir.

Votre mari au surplus ne doit jamais rien connaître de vos hésitations de ce moment; car il faut que l'entièreté de votre abnégation et de votre oubli lui rende plus admirable que jamais votre grandeur d'âme : il y va de toute l'estime, de tout l'amour — oui, tout l'amour! — qu'il a, depuis vingt ans, pour vous, ma bonne amie.

Digitized by Google

Ne m'en veuillez pas trop si je vous sermonne un peu durement : je sais que vous réfléchirez à tout ceci et qu'en fin de compte, lorsque vous aurez abandonné votre premier mouvement, qui a été le mauvais, pour adopter le suivant qui est celui que je vous montre et que vous avez déjà décidé, j'en suis sûr, avant de recevoir cette longue lettre, vous me serez reconnaissante de toute ma franchise, si brutale soit-elle.

Mais mon affection pour vous est si entière et dévouée, vous le savez, et celle que j'ai vouée à votre cher fils n'est pas moins sûre et complète, que vous ne voudrez pas me causer le chagrin trop grand d'une erreur comme celle que j'ai craint un instant de vous voir commettre à la première lecture de votre billet désespéré. Il y a plus d'honneur et surtout plus de joie intime à s'humilier un peu pour le bonheur des autres qu'à opposer un rigide égoïsme — si justifiable et légitime soit-il — aux indulgences et aux concessions qu'exige ce bonheur dont on est l'artisan obligé.

Ma chère amie, écrivez-moi bien vite que Charles a fait sa démarche officielle auprès de Mme Brandot, que tout est en bonne voie; surtout affirmez-moi que vous êtes bien heureuse et que dans deux semaines, lorsque je vais pouvoir aller auprès de vous autres, ce seront deux fiancés que je serrerai dans mes bras.

Vous verrez, je suis capable de trouver encore deux grosses larmes dans mes yeux bien vieillis.

Je vous renouvelle, ma bonne et chère amie, l'assurance de toute ma respectueuse et fidèle affection.

REMY HARTEL.

Digitized by Google

XIII

Harry Mill à M. le comte de Bricey-Montbars.

Monsieur le comte,

C'est un malheureux, un affolé, un pauvre homme éperdu qui s'adresse au puissant, riche et heureux que vous êtes. Et il vient pleurer et supplier et demander un peu de pitié.

Depuis bien des soirs, je vous vois, assidu, aux représentations du Cirque Royal. Cette ponctualité dans votre présence à une place toujours identique dans le couloir d'entrée, où votre élégance et le sourire satisfait de votre visage étaient par tous remarqués et admirés, ne laissa pas que d'attirer ma propre attention. Des camarades,—il en est toujours que ces besognes occupent, — des amies de Betsy Mill éveillèrent mes premiers doutes; ce fut avec des craintes angoissantes que je me mis à faire dès lors un guet de toute minute. Je ne m'en cache pas : j'ai eu des lâchetés, j'ai fait des choses dont mon honnêteté se révolte; mais on veut me tromper, se jouer d'un amour qui est trop immense et confiant. Et il faut que pour cela on ne me juge pas trop mal. J'ai fouillé dans des tiroirs, visité des poches, j'ai fureté en cachette partout où je pourrais trouver, savoir..... Hélas! je n'ai que trop appris !

Betsy vous aime, ou tout au moins s'est laissé griser aux paroles que vous lui avez dites, hâtivement, dans les courts moments où vous l'avez pu rencontrer, durant les entr'actes, au sortir de sa loge, dans un coin des couloirs; elle s'est prise au sortilège de vos regards, de vos promesses. Les fleurs qu'on jetait à ses pieds pendant que toute la salle l'acclamait, venaient de vous, elle le savait, et sa reconnaissance est aujourd'hui qu'elle est prête à offrir ses lèvres à votre baiser.

Digitized by Google

Moi, monsieur le comte, j'aime Betsy depuis neuf ans. Elle n'a encore aimé que moi au monde; mais je vous jure que ce furent de sincères et délicieuses amours. Pour la première fois l'un de nous deux est prêt à trahir l'autre..... Mais le malheur n'est pas irréparable encore. Et je suis venu vers vous avec des paroles humbles, et des prières attendries, et des larmes suppliantes presque..... Songez à tout ceci, monsieur le comte.

Il y a neuf ans, j'étais un jeune homme de vingt ans, tout heureux, tranquille, presque riche. Mes parents espéraient faire de moi un homme de bien, un homme d'honneur : on m'avait envoyé suivre des cours dans la grande ville, loin de la ferme où s'était écoulée mon enfance paisible et joyeuse.

J'ai rencontré un soir Betsy comme je sortais d'un cirque forain. Nous nous sommes parlé; elle attendait son père, un de la troupe. Elle accepta de me revoir ainsi, quelques instants, tous les soirs; elle voulut bien que nous nous disions quelques mots, que je lui presse les mains. Elle était toute jeune, et très douce, et très belle. Nous nous sommes aimés de la sorte, chastement, durant un mois, sans chercher d'autre bonheur que celui de nous rencontrer quelques minutes sous un réverbère, près du Cirque, après la représentation. Au bout d'un mois elle m'annonça qu'elle partait, que nous ne nous reverrions plus. Je n'avais jamais songé qu'un tel malheur pût nous arriver : elle, elle avait des larmes suspendues au bout de ses cils et serrait ma main bien fort dans les siennes.

Quand la troupe partit, moi, monsieur le comte, je l'ai suivie. On m'a accepté, comme domestique d'abord. J'ai fait le plus rude des apprentissages. Elle-même, enfant de la balle, commençait à s'initier au métier.

J'ai été pitre en débutant, l' « Auguste » que chacun bafoue, le ridicule idiot, risée de tous. Mais on m'aimait. C'était si bon, si tendre et si complet notre bonheur.....

Le père mourut et, depuis lors, nous ne nous sommes plus quittés et notre amour fut plus ineffable de jour en jour. La

Digitized by Google

chance aussi nous est venue. Les *Mill* sont un numéro qu'on se dispute à prix d'or; la vedette et le triomphe chaque soir : on nous envie, on nous admire.

Mais que nous importait tout cela, du moment que nous nous aimions toujours ?

Et Betsy était chaque jour plus affectueuse, fidèle et jolie. Voilà neuf ans que tout au monde m'est devenu indifférent pour ne plus vivre que dans l'ivresse de cet amour complet et très cher. Que m'importe de n'être qu'un vagabond pérégrinant de ville en ville, si, rentré dans notre chambre, je peux serrer sur mon cœur celle qui est toute ma vie et ma pensée ici-bas ?

Mais voilà que je vais peut-être perdre tant de joie et de bonheur.....

Betsy, pour vous, monsieur le comte, que peut-elle être autre chose que le caprice d'un instant, qui vient, passe, et qu'on oublie ? Que vous sert d'être aimé d'elle un jour alors que tant de femmes, et des plus grandes et des plus belles, sont prêtes à s'honorer de vos faveurs ? Betsy n'est qu'une pauvre enfant qui s'est laissé éblouir et griser, qui oublie qu'elle incarne tout pour le malheureux que je suis : laissez-la moi, monsieur, laissez-la moi : j'ai tant besoin qu'elle m'aime !

Et puis j'ai si peur..... si peur pour elle !

Vous ne saurez jamais combien on souffre quand on est malheureux comme je le suis à cause de vous; vous ne saurez jamais quelles luttes il me faut tragiquement livrer à moi-même !

Souvenez-vous un instant, monsieur le comte. C'était hier soir. Vous occupiez votre place coutumière. Fringant, joli, fleuri d'une rose pimpante, vous avez souri à Betsy quand nous sommes entrés en piste. Oh ! moi aussi je souriais, je souriais des lèvres, mais mon cœur était broyé de rage et de désespoir : que voulez-vous ? je suis le pantin de parade. Chaque jour, à l'heure dite, il me faut faire mine avenante et saluer en toute grâce mille personnes venues pour applaudir Harry et Betsy Mill, les plus forts gymnastes connus !

Digitized by Google

Vous avez souri avec affectation. J'épiais le regard de Betsy : il était brillant, heureux, plein de désirs, oh! je l'ai bien vu, et il se rivait tenacement sur vous.

Il ne vous a pas quitté de tous les instants où nous sommes restés dans le cirque. Le vôtre et son sourire n'ont pas abandonné la grâce avenante de la pauvre enfant...

Durant qu'elle se balançait tout au haut de la coupole, accrochée à la barre de son trapèze, durant tous ses souples mouvements d'audace, de légèreté, de force et d'adresse, c'était vous qu'elle contemplait. Pendant ses repos, alors que moi-même, inconscient de mes actes, tout à la douleur cruelle de vous surveiller tous deux, je me contorsionnais, pendu par les poignets, les pieds, les hanches, les dents, voltant, me relevant, me ployant, m'efforçant à d'inouïs équilibres, à des girations échevelées, — c'est toujours de vous à elle que s'échangeait la sympathie très tendre des sourires.

Souvenez-vous encore, monsieur le comte. L'orchestre s'était tu. Nous devions accomplir le téméraire achèvement de nos exercices, ainsi que chaque soir. Tout le monde, ému, dressait des visages épeurés vers le scintillement de nos maillots rouges pailletés. Nous étions suspendus par les chevilles, nos têtes balancées l'une vers l'autre, et je voyais, plus tragique toujours, votre incessant sourire.

Hep!... Un frisson dans tout l'amphithéâtre; Betsy avait abandonné le frêle appui du trapèze et, tournoyant par deux fois sur elle-même, lancée d'un bout à l'autre du cirque, était venue accrocher ses mains à mes mains...

N'est-ce pas, monsieur le comte, que vous avez connu comme tout le monde à ce moment une sensation d'horrible angoisse en voyant que Betsy manquait mes bras, que ses mains ne trouvaient pas les miennes?... Ce qu'il m'a fallu d'énergie subite et de chance aussi — oh! oui — pour tendre assez vite, malgré tout, mon bras et rattraper quand même l'un de ses poignets qui avaient été si près de m'échapper!

Quels cris, quelles acclamations lorsque ce coup de fortune

Digitized by Google

eût rassuré les terreurs un instant affolées!... Ce vous fut à tous les deux l'occasion de vous câliner bien exquisément, à distance, par la caresse de vos yeux amoureux.

Puis les fleurs coutumières lancées à Betsy, vos mains clair-gantées applaudissant avec affectation... Ai-je souffert! M'avez-vous fait souffrir!

Mais voici, monsieur le comte, ce que j'ai voulu vous dire. Si Betsy a manqué de s'effondrer sur le sol de la piste, si Betsy a frôlé hier soir d'aussi près la plus affreuse des morts, c'est que j'ai sciemment refusé à ses mains le secours des miennes et que j'ai sciemment voulu provoquer cet accident.

Mais aussi je l'aime trop, vous dis-je. Et cela l'a sauvée une fois. Cela pourra-t-il la sauver encore ce soir, demain, tous les autres soirs où je vous verrai encore lui sourire et elle vous répondre? Cela me sera-t-il permis encore de trouver, au moment précis où il la faut, la force — et d'avoir encore la chance surtout — de rattraper son corps lorsqu'il est si près de subir le sort tragique que je viens de lui réserver par la seule volonté de mon châtiment jaloux? J'ai eu le courage et le bonheur hier d'éviter un malheur que j'avais décidé tout d'abord de provoquer. Cela pourra-t-il durer, surtout jusqu'au jour prochain où je saurai que Betsy a succombé à votre irrésistible tentation?

Pour elle, pour moi, monsieur le comte, évitez tant d'horreur.

Vous devez rencontrer Betsy aujourd'hui, je le sais. Aujourd'hui, à cinq heures, dans une chambre d'hôtel. Je sais quel hôtel : vous voyez que tout m'est connu de mon malheur. Mais tout n'est pas irréparable.

Je ne ferai pas d'esclandre; je ne saurais trouver la force de dire un mot de reproche, à plus forte raison de menace, à Betsy. Je veux qu'elle ignore toujours que j'ai eu conscience de la trahison par laquelle elle a manqué de briser notre bonheur... C'est sur vous que je compte donc, Monsieur, pour terminer tout ce cauchemar qui m'affole.

Digitized by Google

Vous n'écrirez plus un mot à Betsy, vous ne viendrez plus une seule fois au cirque, vous ferez en sorte que la pauvre enfant ne vous rencontre jamais plus. Elle ira tout à l'heure à l'hôtel et ne vous y trouvera pas. Elle vous cherchera des yeux ce soir et son sourire n'aura plus l'atroce tendresse que je lui devine depuis une semaine, et dès demain Betsy aura pour vous un peu de mépris avant que l'oubli ne vienne — ce qui sera bientôt, grâce à tout mon amour.

Et ce peu de mépris, monsieur le comte, sera la petite vengeance à laquelle j'ai quelque droit, veuillez l'avouer.

Que si, néanmoins, vous persistez et si vous me volez cette après-midi ce qui est ma seule raison d'être sur cette terre, je n'ose vous promettre d'avoir encore, monsieur le comte, le bonheur — et la chance — de sauver Betsy au moment de sa chute...

Moi-même je n'ai qu'à interrompre durant un dixième de seconde la tension des nerfs qui m'accrochent au trapèze pour venir me fracasser la tête aux côtés de Betsy mourante — et tout cela sous vos yeux, qui ne souriront peut-être plus.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous assurer de mon humble dévouement.

HARRY MILL,
artiste au *Cirque Royal*.

(D'une série publiée par PAUL ANDRÉ.)

Digitized by Google

NOTRE PEUPLE

Une de nos jeunes revues (*La Revue Mauve*, Nos du 25 juin, 25 août, 10 septembre) a institué récemment sous ce titre : « L'âme belge », une enquête sur notre race, sur ses aptitudes et son caractère. Tout en rendant justice à ces études, dont quelques-unes sont d'un grand intérêt, il nous a paru qu'il restait des traits à accentuer, des vertus à mettre en plus vive lumière, des lacunes et des travers à expliquer. C'est l'objet des lignes qui vont suivre.

Il y a, en outre, un enseignement pour le présent à faire sortir de ces considérations sur notre peuple. Cet enseignement, nous essayons de le dégager.

Courageux, énergique, très épris d'indépendance, tel apparaît le Belge dès l'aube de son histoire. Il montre ces qualités dans sa longue résistance à l'invasion romaine, et l'on sait comment César en témoigne ; mais aussi le manque d'entente, l'étroit particularisme furent dès lors le défaut de la race. Les Éburons et les Trévires refusent de marcher contre Rome. Les Nerviens, sans attendre leurs alliés aduatiques, se jettent sur l'ennemi et se font exterminer, après quoi Aduatiques, Éburons, Trévires sont successivement assaillis et décimés.

Toute notre épopée communale, si étonnante par l'indomptable persévérance que mirent Gand, Bruges, Liége, Bruxelles, Ypres à s'assurer les libertés nécessaires, fut marquée par ce même esprit d'exclusivisme qui amena l'asservissement commun ; nos princes réussirent toujours à entrechoquer les

Digitized by Google

jalousies ou les intérêts adverses, pour armer nos cités l'une contre l'autre. Plus tard, dans la lutte contre l'Espagne, la défection du Hainaut et de l'Artois, alors que nos provinces allaient triompher, rejette tout le pays sous le joug de Philippe II.

Mais si ce défaut, le Belge l'a conservé à travers les temps et, comme on le verra, le manifeste encore, ses qualités d'autrefois il les a également gardées. L'endurance et le courage militaire sont devenus, dans les luttes pacifiques de nos jours, énergie et persévérance. Notre nation les a à un degré éminent. Qu'il suffise de mentionner qu'eu égard à sa population, elle est devenue rapidement le centre le plus commerçant et le plus industriel du globe, et que des derniers rangs où elle était, il y a cent ans à peine, elle s'est élevée rapidement jusqu'au premier.

Ces traits de caractère, à quoi le Belge les doit-il? Au fond commun où puisèrent ses ancêtres, et qui manifeste sa même vertu dans toutes les nations teutones et anglo-saxonnes : Angleterre, Allemagne, Suède, Norvège, Hollande. S'y joint l'action du climat et du sol; sans leur accorder cette influence prépondérante que leur donnait Montesquieu, il faut se garder de les négliger. Notre climat froid, très humide avant le défrichement des forêts qui couvraient le pays, est encore plutôt hostile avec ses hivers prolongés et ses périodes de pluies, et ne permet pas la vie constante en plein air, source de gaieté, de sociabilité et d'insouciance dans le Midi ensoleillé. Il nous faut maisons bien closes, vêtements chauds, chère abondante, d'où la vie de famille, la vie repliée sur elle-même, que d'aucuns exagèrent, poussent jusqu'à l'isolement, voire l'insociabilité. On est frappé de constater parfois quelle existence recluse mènent certains d'entre nous, à qui pourtant la fortune a été propice. Ils vivent sur eux-mêmes, confinés en un cercle étroit de relations, heureux seulement dans le silence et le commerce des objets familiers et des visages connus. Beaucoup sont réservés, peu communicatifs, d'un abord presque hostile. Si l'on parvient à percer cette barrière, on est souvent étonné et charmé de trouver des esprits cultivés,

Digitized by Google

bien informés en quelque spécialité qu'ils ont prise à cœur et dont l'entretien est cordial et plein d'intérêt.

Si, d'ailleurs, l'habitat dans un climat plus froid, tend incontestablement à rendre la race plus fruste, il est équitable d'ajouter qu'un pays qui a vécu pendant deux cents ans sous des maîtres durs et rapaces, et qui a été en même temps pillé et saccagé à cinq reprises par des invasions, a besoin d'une longue paix avant de manifester les qualités d'une culture raffinée; celle-ci n'est encore que sporadique; dans la masse, peu de souplesse, peu d'élégance; ses propensions sont souvent brutales, la populace bruxelloise a manifesté maintes fois ses instincts de dévastation. Les âmes et les corps sont plutôt lourds et les qualités natives de force et d'énergie se traduisent aisément en gloutonnerie et en licence. Gens du Midi s'assemblent pour chanter, danser, pérorer en plein vent ou écouter les légendes de la veillée. Gens du Nord quand ils s'assemblent, il leur faut manger et boire. Dîners d'apparat, tant flamands que wallons, dans nos campagnes et dans celles de nos villes que le sobre génie latin n'a pas touchées, sont des agapes interminables où l'on boit autant que l'on mange. Et l'on mange énormément. Interrogez les convives, ils confesseront volontiers qu'un plantureux repas abondamment arrosé est le comble de la félicité. C'est la religion de beaucoup; la salle à manger, ornée, brillante, en est le temple, dont la cuisine et la cave sont les assises. Le culte compte des dévots par centaines de mille; il n'est guère de pays où l'on voie autant de rubicondes trognes et de bedaines arrondies.

Ce n'est pas que le Belge n'ait d'hommage que pour ces seuls autels. Aucun art n'est plus sensuel que le sien. Le peuple qui a conçu cet art n'est pas leste et grivois comme ses voisins du Sud, mais plutôt cru et abondant en propos licencieux et scatologiques. Les chansons populaires, surtout dans les centres industriels, en témoignent avec un entrain débridé. Notre peuple ne connaît d'ailleurs ni Malthus, ni sa doctrine; énergique et volontiers libidineux, il est naturellement prolifique. Son territoire a la plus dense population du globe. Il y étouffe, peut-on dire, aussi déborde-t-il sur ses voisins. Les

Digitized by Google

trois départements du nord de la France comptent six cents mille Belges. A Paris, à Londres, à Berlin, en Russie, dans l'Argentine, il a abondamment essaimé et il est à parier qu'il repeuplerait aisément la terre s'il restait seul pour cette belle tâche.

Son sol pittoresque et varié, son atmosphère tamisée d'humidité, ont dans le domaine de l'art, développé ses dons tout au moins en peinture; mais comme le Belge est aussi sculpteur, musicien, architecte éminent et que la terre, ni l'air n'y ont guère d'influence, il faut bien admettre que ces facultés il les tient d'un antique héritage. Si l'on considère la variété et l'abondance d'œuvres d'art qu'a produites depuis cinq siècles ce peuple peu nombreux, et que par toute l'Europe il a répandu ses œuvres et ses artistes, il faut convenir qu'aucun autre, sauf l'Hellène, n'a montré des qualités si diverses ni ne les a pratiquées avec tant de constance et tant de succès. On le prétend d'ailleurs apparenté aux Hellènes (1), qui étaient, comme nos ancêtres, des gens du Nord de haute taille, aux cheveux blonds et aux yeux bleus; ils conquirent la Grèce sur des peuplades autochtones et longtemps donnèrent aux héros et aux dieux de leur Panthéon ces attributs caractéristiques de leurs aïeux conquérants.

Le Belge ou plutôt le Flamand, car par un singulier privilège, c'est incontestablement la région flamande qui a produit le plus d'artistes et les plus grands, pratique autant que les anciens Hellènes tous les arts d'expression plastique; par contre, il est remarquablement inférieur dans ceux qui sont de la pensée et du verbe : l'éloquence, la littérature, la philosophie. Pourquoi? Le climat en est-il cause? Toujours en plein air, dans l'agora, aux bains, au théâtre, les Grecs vivaient en groupes; l'art dramatique, la poésie, la rhétorique se développèrent nécessairement; les citoyens tous les jours assemblés, étaient tout portés à discuter de la chose publique, l'éloquence naquit. Quand la politique chômait, les phénomènes de cette nature en face de laquelle ils vivaient tout

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1898, « Le peuple grec ».

Digitized by Google

le jour, attiraient forcément leur attention, l'observation fit éclore les sciences, fit naître la philosophie, enfin, des spéculations métaphysiques de plus en plus vastes remplacèrent la mythologie des ancêtres.

Est-ce au climat que le Belge doit de n'avoir ni orateurs éminents, ni grands philosophes, ni grands poètes, et que le sens littéraire, l'amour du livre soient si peu développés qu'il suffit à Bruxelles d'une vingtaine de librairies, tandis que huit mille débits de boissons y suffisent à peine ? Faut-il admettre que la race n'est pas douée? Problème bien difficile à démêler. Le Belge pense lentement, a-t-on dit. Non seulement la pensée est lente, mais l'expression en est trop souvent terne, le vocable approximatif, hésitant : chose, machin, affaire reviennent avec une déplorable fréquence, sans parler de l'accent flasque et lourd, trop souvent, dont ces choses sont dites. Il n'y a guère de salons où l'on cause, et dans les réunions d'hommes, un interlocuteur à saillies, avec ce trait brillant et ce panache qu'ont si fréquemment les méridionaux, est ici bien rare; nos Parlements traînent leurs discussions dans une langue banale, le fond valant d'ordinaire mieux que la forme, arguments souvent solides, souvent serrés, mais d'où les envolées et les éclats de passion sont absents. Un discours aux vues larges et d'une belle langue est un événement. Et ce niveau, tout modeste qu'il soit, est encore descendu en ces dernières années et tombe parfois aux coups de gueule, à l'invective, aux pratiques et au vocabulaire des meetings.

Mais si le Belge pense lentement, par contre, il rumine sa pensée et pense longuement en son particulier, grâce à quoi, s'il est certain qu'il n'a guère la parole prompte ni le mot juste, il finit par penser juste et par trouver, comme on dit, le joint. C'est pourquoi il est fréquemment sage, du moins en bande, pour retourner le mot virulent de Baudelaire. Et parce qu'il est sage en bande, il veut des lois équitables et comme base de toute législation, même tolérance, même liberté, même justice pour tous. C'est parce qu'il pense lentement, froidement, méthodiquement qu'il fut en Europe le premier des peuples libres. Avant les Anglo-Saxons et les Italiens,

Digitized by Google

nos communes stipulaient ou conquéraient leurs franchises. La charte fameuse de Grammont date de 1068 et en répétait déjà de plus anciennes. A défaut d'autre idéal, le Belge eut au moins celui de vivre en homme libre, de parler, de penser librement, de ne relever que de chefs, d'échevins, de juges élus par tous, de n'obéir qu'à des lois consenties par tous, de ne payer d'impôts que ceux que ses mandataires approuvaient. Et cet ensemble de droits paraît bien le plus bel idéal auquel un peuple puisse prétendre, du moins en tant que peuple.

Les Latins, plus brillants, plus littéraires, qui pensent et parlent vite — l'un d'eux a même dit que beaucoup ne pensent que quand ils parlent — ont de l'abondance et de l'éclat. Mais ils se grisent de mots, s'emballent sur des impressions superficielles provoquées par des discours à panache où évoluent les phrases sentimentales et les mots éclatants, ils prennent aisément des résolutions rapides, se retournent de même et vont, avec une sorte d'insouciance, de la servitude à l'anarchie et du despotisme à la licence. Et peut-être est-il permis de remarquer que leurs époques les plus brillantes sont celles où ils ont été tenus par la main la plus rude. C'est qu'apparemment leur génie national s'accommode du joug, le nôtre exige la liberté et ne s'épanouit qu'à son souffle.

Pratique et sensé, parce qu'il pense lentement, le Belge est en même temps énergique et étonnamment industrieux. Son histoire en témoigne à chaque page. C'est dans nos provinces que l'industrie refleurit d'abord, après que se furent arrêtées ces formidables chevauchées de peuples qui firent crouler l'Empire de Rome, et dont les incursions des Normands sur nos côtes marquent le dernier élan. Dès qu'elle peut respirer, notre industrie se groupe en corporations. Longtemps avant les croisades, la Flandre avait quatre métiers organisés. Le commerce vint soutenir et fortifier l'industrie. Du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, Bruges, Damme, Anvers voient affluer les denrées de toutes les mers, trente-quatre nations y ont leurs comptoirs par où s'exportent à leur tour nos produits : draps, toiles, tapisseries, meubles, armes, orfèvreries, œuvres d'art, tout le travail d'un peuple dont l'industrieuse activité prenait les

Digitized by Google

devants sur toutes les nations. L'opulence était partout, l'instruction répandue, nos écoles et nos universités parmi les premières du monde savant, les arts dans tout leur éclat.

L'étranger vint, le Bourguignon d'abord, qui, à la tête de ses soudarts et soulevant, hélas! nos cités l'une contre l'autre en attisant leurs jalousies, abat et saccage successivement Ypres, Liége, Dinant, Bruges, Gand. Puis vint l'Espagnol, vinrent les discordes religieuses, vinrent les armées du duc d'Albe et de Farnèse, aussi sauvages que les Bourguignons. Pendant un demi-siècle le pays est à feu et à sang, l'industrie émigre, le commerce s'enfuit, les champs restent en friche, la richesse disparaît, l'art, dernier culte d'un peuple infortuné, meurt longuement d'épuisement et de misère. L'Espagne précipite la ruine et l'étouffement de nos tristes provinces en consentant au traité de Munster qui leur barre l'Escaut, ferme leurs ports au profit de la Hollande et interdit tout commerce avec le dehors. Et toujours de nouvelles guerres; à cinq reprises, et sous prétexte de s'attaquer à l'Espagne ou à l'Autriche, la France envahit le pays, l'accablant d'impôts et de réquisitions, brûlant sans vergogne nos plus belles cités et nous arrachant deux provinces. C'en était fait; ce peuple devait achever de mourir; partout l'abandon, la détresse, l'incurie, l'ignorance, partout des couvents et des pauvres. Seule l'agriculture avait gardé quelque vigueur, progressant malgré tout et entretenant une vie dolente sur un sol que, pendant deux siècles, toutes les grandes nations avaient ravagé. Enfin, arrivèrent les soldats de la République en sonnant la délivrance! Mais leur premier soin fut de nous saigner encore : 80 millions comme impôt de guerre; des réquisitions jusque dans les moindres villages; les hôtels de ville, les églises, les châteaux, les bibliothèques, les abbayes pillés ou brûlés; ce qui restait de chefs-d'œuvre enlevé, pour orner les demeures et les musées de France. Après quoi, l'Empire de sa main de fer fit manœuvrer la conscription, enleva au pays cent-soixante mille de ses enfants et les envoya mourir sur tous les champs de bataille du monde.

Or, et c'est ici qu'il en faut venir, ce pays épuisé par tant

Digitized by Google

de soldatesque meurtrière, par tant d'exactions, de pilleries et d'iniquités commises par la force, les fleuves fermés, la misère, l'ignorance et la crainte partout, plus arriéré maintenant qu'aucun de voisins, lui qui si longtemps les avait précédés, le voilà enfin, par un coup de chance, par un enchaînement heureux d'événements, rendu à lui-même.

Obéissant à l'instinct séculaire de la race, son premier soin est de se donner la constitution la plus libérale de l'époque et bientôt, toutes ses énergies natives se réveillent, son initiative et son activité se retrouvent. Il est le premier sur le continent à établir les chemins de fer. L'industrie chez lui renaît de toutes parts, le commerce reprend le chemin de toutes les mers, l'Escaut est affranchi à jamais, Anvers redevient un des premiers ports du globe. En 1830, le tonnage reçu y était de 120,000 tonnes; en 1897, il monte à plus de 6 millions (1). La science est remise en honneur; Plateau, Houzeau, Stass, Van Beneden, De Laveleye deviennent des illustrations européennes. Et en soixante ans, en moins de deux générations, ce peuple réalise ce miracle de mettre sur pied une industrie plus puissante que celles de l'Italie et de l'Espagne réunies, de pousser son commerce à plus de 5 milliards de francs par an, dépassant ceux de l'Espagne et de l'Italie réunis, celui de l'Autriche, celui de la Russie. N'est-ce pas un réveil prodigieux et qui montre quelles qualités d'endurance et d'énergie sont en cette vaillante race?

On cite l'Anglo-Saxon et l'Américain pour leur activité commerciale et industrielle, mais si l'on consent, comme c'est de toute justice, à tenir compte des populations respectives, il se trouve que dans le champ clos de l'industrie et du commerce, le Belge dépasse aujourd'hui l'Anglais et l'Américain (2).

Dans les sports qui exigent la force et l'endurance, nous devenons leurs rivaux; Bruges et Gand ont battu à l'aviron

(1) *Développement de la marine marchande*, par A. LECOINTE, ingénieur maritime, page 7.

(2) D'après le bulletin officiel déposé tous les ans à la Chambre des communes : *Statistical abstract for the principal et other foreign contries* 1897, la

Digitized by Google

tous les champions du continent, il leur reste à se mesurer avec ceux de la Tamise. Nos escrimeurs tiennent tête aux meilleures lames de France. Notre agriculture et notre horticulture dépassent tous leurs concurrents. Dans les arts, le Belge laisse les Anglo-Saxons loin derrière lui ; on parcourrait toute l'Angleterre et toute l'Amérique sans trouver une ville comme Bruges, une place égalant en beauté celle de l'hôtel de ville de Bruxelles. Nos écoles de peintres, de sculpteurs redeviennent célèbres, nos sociétés chorales triomphent partout où elles se mesurent avec l'étranger. En art, le tempérament national est naturaliste et sensuel, facilement débridé, amant de la vérité vraie, des belles carnations, du coloris éclatant, des sonorités tempétueuses, de tout ce qui vit, brille et vibre, tempérament fougueux et optimiste, cherchant la joie, l'animation, le bruit des fêtes, des kermesses, passionné pour tout ce qui est pompe et chatoiement, cavalcades, ommegancks, processions, cortèges. C'est par excellence un peuple heureux de vivre et d'agir, de boire, de manger, de croître et de multiplier, et d'envoyer ses enfants à travers le monde, clai-

valeur tota'e du commerce, importation, exportation et transit compris, est (traduite en francs) :

Pour l'Angleterre	fr.	17,306,000,000
— la France		8,920,000,000
— les États-Unis		7,698,000,000
— la Belgique		5,127,000,000
— l'Autriche		4,735,000,000
— la Russie		2,956,000,000
— l'Italie		2,376,000,000
— l'Espagne		1,578,000,000
— la Suisse		1,553,000,000

Ces chiffres portent sur 1894, les statistiques comparatives n'étant rentrées que jusqu'à cette date. Ils donnent, par tête d'habitant, une valeur commerciale de :

Belgique	fr.	850
Suisse		510
Angleterre		480
France		235
États-Unis		154

Le Belge a donc un plus haut coefficient commercial que l'Anglais et l'Américain réunis.

Digitized by Google

ronner partout ses œuvres, son art et sa débordante activité. Ne vient-il pas de réveiller l'immense Congo de sa séculaire léthargie, d'y faire pénétrer ses explorations et ses comptoirs jusqu'aux extrémités du réseau fluvial, et d'étonner tous ses concurrents d'Afrique par la vie donnée en vingt ans à cette colossale conquête? Certainement, cette race est une des plus fortes, des plus vaillantes. Et elle ne le sait pas assez! Elle n'a pas pris suffisamment conscience de son mérite éminent! Par un reste de l'esprit craintif et humilié qu'avaient répandu deux siècles d'attentats et de contraintes, nous n'osons pas nous affirmer et faire comprendre aux nations plus puissantes par le nombre que c'est à peu près le seul point par où elles nous dépassent et qu'il en est beaucoup où nous les dépassons.

C'est à cause de cette inconscience que le sentiment national, l'esprit patriotique ne sont pas développés chez nous comme ils devraient l'être. Ne va-t-on pas jusqu'à le railler, disant qu'il n'y a point de peuple belge, que le nom et la chose sont une création artificielle de la diplomatie, comme s'il était de nos jours un grand État qui ne fût construit plus que nous de pièces rapprochées; la Grande-Bretagne formée de quatre tronçons : le Gallois, l'Écossais, l'Irlandais, l'Anglo-Saxon; l'Allemagne, l'Autriche qui sont des échiquiers de peuples; la France faite de Provençaux, de Bourguignons, de Picards, de Bretons, de Flamands et de dix autres races agglomérées par la conquête; la Suisse avec vingt-deux cantons d'origine disparate, aux législations divergentes et parlant quatre langues : l'allemand, le français, l'italien et le roumanche, ce qui n'empêche pas l'esprit patriotique d'y être admirable.

Il est, au contraire, peu de nations dont les origines soient aussi fondues que les nôtres, dont les provinces aient une histoire aussi entremêlée et dont, depuis quinze siècles, tant d'événements aient joint les destinées. Flamands et Wallons nous avons montré à travers le passé le même amour des travaux pacifiques, le même esprit d'indépendance, le même courage civique et les annales de Liége repètent celles de Gand. Nous avons lutté et pâti sous le joug des mêmes maîtres; nos mains se sont entrelacées dans les mêmes détresses; Flamands

Digitized by Google

et Wallons nous formons désormais un seul faisceau de racines d'où sortent la grandeur et la prospérité communes.

Unis maintenant sous un drapeau et conduits par des princes à qui l'avenir de la nation tient visiblement à cœur, nous marchons d'un pas assuré et rapide dans la voie largement tracée devant nous. Ce qui nous manque, nous pouvons le conquérir en route. Ne voyons-nous pas déjà dans ce pays, qu'on accuse de ne cultiver que les seules sciences pratiques, la science pure réunir tout un cercle de fervents dans d'admirables instituts récemment fondés à Bruxelles? Ne voyons-nous pas la littérature, le théâtre, la poésie s'éveiller, grâce aux efforts d'un groupe où brillent des noms que l'étranger même connaît et honore? D'ailleurs, dans l'abondance un peuple se polit et s'affine spontanément. Sa richesse privée et publique s'affirme par l'instruction, par l'hygiène, plus répandues, par les monuments et les œuvres d'art surgissant dans toutes les cités ; par les subsides accordés aux sciences, tandis qu'à leur tour les arts et les sciences font avancer en culture la nation qui les accueille. Et quand on mesure le chemin parcouru depuis soixante ans dans toutes les voies où notre pays marque sa civilisation croissante, aucun espoir ne semble désormais interdit à un peuple, qui a tant de dons innés et tant de vaillance pour les mettre en œuvre.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des ombres à ce tableau, ni que rien ne puisse compromettre cette fortune. L'esprit de particularisme est toujours là, agissant ou empêchant d'agir, suivant son intérêt à courte vue; c'est à lui, c'est à nos campagnes, ignorantes aujourd'hui de tout un passé d'épreuves et de maux, et ne voyant que leur satisfaction immédiate, que nous devons de garder, au mépris de tant d'avertissements, l'organisation militaire la moins solide et la plus arriérée de l'Europe. Quoique ayant été si longtemps les victimes de la force, nous nous refusons aveuglément à protéger notre prospérité actuelle, confiante en des traités dont la fragilité est criante et alors qu'il n'est plus un seul traité datant de trente ans qui n'ait été violé ou déchiré, alors que ceux mêmes qui ont consenti à

Digitized by Google

celui dans lequel nous mettons tout l'espoir de notre existence nationale, nous avertissent de sa caducité (1). Mais une œuvre récente appelle avec trop d'autorité l'attention sur le « péril national » pour que nous croyions rien pouvoir ajouter à ce noble et vigoureux plaidoyer.

Il nous échoit, à nous, de ramener l'attention sur un autre danger. Un mal sorti des entrailles de la nation, c'est-à-dire de sa prospérité même et de son tempérament sensuel, s'est développé et tient en échec, plus qu'on ne semble encore le croire, l'avenir de la race et les heureux destins ouverts devant ses fils ; c'est le fléau de l'alcool que nous signalons une fois de plus. Et en le visant, au risque de provoquer à nouveau les sourires et les doutes qui accueillirent il y a quinze ans nos premières dénonciations et nos premiers assauts, nous croyons rendre à notre pays le plus signalé service que nous soyons en état d'apporter, comme notre humble contribution à son bon renom et à sa grandeur future. On sait pourtant aujourd'hui à quel point le fléau s'est développé et ce qu'il fait de victimes ; hôpitaux, prisons, asiles d'aliénés, dépôts de mendicité remplis, tous ces enfants anormaux, malingres, idiots, épileptiques, pauvres êtres d'autant plus pitoyables qu'ils sont innocents, et dont la charité essaie, hélas ! avec angoisse, de faire des hommes ; les violences et les meurtres dus à l'alcool devenus quotidiens et remplissant nos journaux de leurs répétitions funèbres, et puis tant de misères avouées ou secrètes, tant de familles ruinées ou dispersées, tant de belles intelligences perdues, tant d'artistes avortés ou mourant prématurément, enfin, pour tout dire, l'honneur et la puissance de la nation menacés dans leurs sources mêmes. Car l'alcool s'attaque non seulement au corps, mais aussi à l'intelligence, mais encore aux générations à naître ; il détruit tout sur son passage ; d'un homme énergique fait un impulsif veule qui n'a plus d'âme que pour son vice ; d'une nation énergique ferait bientôt un peuple décadent, énervé, se faisant battre partout par les nations sobres qui auront à temps prévenu et refoulé

(1) *Le péril national*, par le général BRIALMONT, voir pages 13 et 14.

Digitized by Google

cet autre péril national, au lieu de le laisser durer pour remplir les coffres de l'État et, comme l'invoque une loi récente, « pour venir en aide à l'agriculture ».

Espérons que ce pays de bon sens placide et de résolution lente mais ferme, qui est le nôtre, saura parer au danger ; qu'il préviendra le péril du dehors en exigeant une armée vraiment à la hauteur de sa tâche ; qu'il veillera au péril intérieur en refrénant ce monstre de l'alcool qu'on laisse encore librement s'attaquer à l'âme et aux entrailles de notre peuple. Et conscient de sa valeur, que ce peuple s'attachera à développer de plus en plus les rares vertus qui ont fait durer sa race depuis vingt siècles à travers tant d'épreuves et de misères, qui l'ont maintenue contre tant d'assauts de la force, vertus qui s'épanouissent aujourd'hui en une magnifique floraison bien digne d'exalter notre fierté et notre patriotisme.

ÉM. CAUDERLIER.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS SUR LA FAILLITE DE L'IDÉAL

A Henry Gauthier-Villars.

I

M. Brunetière, après avoir, à tort ou à raison, constaté la faillite de la science, annonça naguère, par une persévérance qui lui parut sans doute ornée de tous les caractères de la nécessité systématique, la renaissance de l'idéalisme.

D'idéalisme à idéal il n'y a pas loin. Ce n'est cependant point à propos de M. Brunetière que je voudrais marquer la défaveur qui commence de tomber sur le mode de penser qu'il préconise, et les raisons qui peuvent faire que l'on se réjouisse de cette défaveur. L'attrait qu'il y a de ruiner les considérations apostoliques du tenant de l'idéalisme ne m'a point ému. Aussi, lorsque je le citerai pour le contredire, ce ne sera que parce que sa personnalité offre le symbole essentiel de ce que la mort du doctrinarisme a laissé d'inquiétude dans l'esprit bourgeois. M. Brunetière est un *representativ-man;* il figure une vertu : par profession point savant, point artiste, il fait son motif de vivre d'en proposer un aux hommes de la nation. En lui s'élève à l'apogée l'effort de la moralité française ; par lui triomphent l'esprit bourgeois et les professeurs. Il défend l'idéalisme mieux que tout autre ; il est notre Balfour, et quand il s'en prend à son sujet favori, sa langue est solide comme ailleurs et sa logique plus forte que souvent, puisqu'elle donne à l'erreur l'apparence de la vérité, tandis

Digitized by Google

que d'ordinaire, moins excellente sans doute mais non moins paradoxale, elle se contente de tirer la vérité des apparences de l'erreur.

Ceci n'est point pour moi, mon lot n'est pas aussi beau : je vais défendre une cause à laquelle mon habileté seule aura fait défaut, si elle ne paraît pas telle que je l'ai dite.

Je ne doute pas que l'on ne m'accorde mon premier point, et ce sera le plus aisé. M. Brunetière a tout d'abord trois grandes qualités. Ce ne serait rien, mais je dis trois qualités qui, se favorisant entre elles, ne sauraient manquer de triompher.

A triompher le portent son amour et sa science du raisonnement et un certain esprit guerrier, la poursuite de l'assuré, une inquiétude. A plusieurs même, il ne faudrait pas être mieux pourvu de raisonnements que M. Brunetière pour chérir leur inquiétude, s'y tenir et l'alimenter d'elle-même; au contraire, où M. Brunetière se montre philosophe achevé, c'est dans l'effet de sa troisième qualité, savoir le vif désir de ce que saint Thomas nomme excellemment « cette intuition agréable que je dis contemplation ».

M. Brunetière veut un système pour la joie et l'élévation qu'il éprouve de le contempler.

Mais démêlez bien qu'à tant que faire et prendre un système, ce que M. Brunetière obtiendra par le moyen de sa logique investigatrice, M. Brunetière le veut tel qu' « agréable et intuitif ». Il faut premièrement que ce système puisse être embrassé d'un seul regard de l'âme : voilà pour l' « intuition »; et, ceci est pour le « jucunda », il faut que ce système, comme le Dieu du saint, satisfasse les profondes aspirations de l'homme passionné, en sorte de lui offrir un idéal.

Car M. Brunetière est passionné, et comme tous les passionnés, quand ils savent comparer l'étendue de leurs passions à la petitesse de la terre, il est pessimiste. Il a même parlé de la « vulgarité » de l'optimisme, et je conviens que l'optimisme est vulgaire, parce que le peuple est médiocre.

M. Brunetière, étant pessimiste, enseigne que « ce n'est pas la mort qu'il faut craindre, mais la vie, parce qu'elle est

Digitized by Google

mauvaise et que les jouissances que l'on croit qui nous en consoleraient ne servent qu'à nous en faire sentir toute la vanité ». De plus, il constate que notre instinct, depuis un temps immémorial, nous porte malheureusement à la vie et à ses manifestations, et il conclut que le principe de toute morale doit être d'échapper à nous-mêmes et de réformer nos instincts.

II

Pourquoi donc ne pas supprimer la vie elle-même ? Ce n'est point par foi catholique, car M. Brunetière n'est pas de ceux qui invoquent les commandements de Dieu. C'est que le suicide est contraire aux enseignements de la morale. Qu'est-ce que le principe des enseignements de la morale ? C'est (car le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* croit aux causes finales) de vivre en vue de la fin pour laquelle on est né. Or, si l'on est né, ce ne peut être afin de se suicider, car se suicider, ce n'est pas seulement mourir, mais encore ne pas avoir vécu ; or, ne pas vivre est contraire à la fin de la naissance.

Vivre est donc la cause finale de naître ; et mourir est la cause finale de vivre, M. Brunetière le dit. Donc, retenez bien que vivre est la cause de naître, mais que vivre est contre la cause de vivre. On naît pour vivre, et on vit pour mourir ; on naît pour mourir, mais il faut vivre. Voilà qui est certain ; mais pourquoi ne pas vivre le moins de temps possible ?

M. Brunetière saurait sans doute le dire, mais ses arguments marqueraient en lui et nous une conviction moins grande du devoir vivre que celle qui nous est imposée par notre penchant naturel, par lequel nous avons déjà, à tort ou à raison, le sais-je, une si forte tendance à croire la vie durable après la mort. Montaigne l'a dit : « Nature mesme nous achemine béants après l'éternité, pour le service de la continuation de son ouvrage ». Et le vers du romain pourrait servir de devise à plusieurs :

Et propter vitam, vivendi perdere causas.

Mais voilà précisément ce que M. Brunetière condamne. Il est ennemi de la nature et ne trouve en elle la semence de rien

Digitized by Google

de ce par quoi nous valons ; il le dit expressément. Et, à vrai dire, ce n'est pas tant de la vie qu'il est ennemi que du penchant qui nous y porte naturellement. Car enfin la vie n'est qu'un substratum : voyons ce qu'y voudrait mettre M. Brunetière.

Il est idéaliste ; Auguste Comte l'était aussi, à le bien prendre. Mais M. Brunetière n'est point, comme Comte, humanitaire. Car Comte faisait consister la fin de la vie dans l'amour, dont il ne trouvait d'objet suffisant que l'Humanité ; et pour lui, l'amour était autant un but intrinsèque qu'un moyen. M. Brunetière, au contraire, ne voit dans la tâche sociale de l'individu qu'un moyen de libérer l'Humanité des nécessités de notre nature. Car il veut la fuir en tout, pour mieux et plus d'idéal encore, savoir cet idéal, ne reconnaître pour existant réellement et n'aimer « que ce qui existe d'une manière permanente et durable ».

On pourrait demander à M. Brunetière s'il existe quelque chose de permanent et de durable, si ce « permanent et durable » est aussi connaissable, et à supposé admis les deux premiers points, si ce « permanent et durable » n'est pas inaccessible à la possession de nous qui sommes, et sous l'angle de l'histoire et des siècles, et quant à la vie de notre individu et quant à celle de notre espèce, et dans le même instant de nous-mêmes, rien moins que permanents et durables.

Voilà à quoi M. Brunetière n'a pas répondu. Mais voilà aussi de quoi il n'est pas besoin que je m'embarrasse pour mon raisonnement, non plus que de cette proposition que je pourrais faire, touchant la nécessité pour le « permanent et durable », — s'il existe un durable et un transitoire, — d'avoir été seule cause du transitoire ; et de la remarque qui s'ensuivrait, que ce qui dérive d'une seule cause ne *participe* pas, mais procède directement de la nature de cette cause, et que, par conséquent, si le transitoire est peu désirable, le permanent l'est d'autant moins qu'il est plus durable.

Je l'ai dit, je ne veux point m'embarrasser de ceci ; cependant, notons en passant, pour y revenir tout à l'heure, ces

Digitized by Google

deux points : premièrement, que M. Brunetière semble s'être porté de prime abord vers le « permanent et durable » plutôt pour sa nature de permanabilité et durabilité, que dans l'augure de toute autre propriété y afférente; secondement, que M. Brunetière, s'il ne s'est pas enquis de savoir si le permanent et durable nous est accessible, ne peut néanmoins mettre en doute qu'il ne nous l'est pas parfaitement ; et que, par conséquent, la question est à examiner, si la recherche du « permanent et durable », — que je veux bien qu'à un certain point de vue elle apporte en notre moi un élément d'unité, comme toute recherche, d'ailleurs, — n'est pas, différemment, et comme toute recherche, d'ailleurs, un élément de trouble, voire de désespoir, en nous. Or, j'insiste : qu'on ne dénature point ma pensée. Elle n'est pas de déplorer un certain trouble qui s'élève dans l'âme au détriment de l'esprit béat et de la vie végétale, mais il importait de constater que le fait de confesser la recherche morale du « permanent et durable » comporte en lui-même une contradiction du premier chef, et que cette recherche entraîne nécessairement, à elle seule, et en raison directe de son intensité, le contraire de son objet. Voilà qui est au moins fâcheux pour celui qui, par amour de l'unité, s'est retranché tout le reste. Ajoutez qu'il serait d'ailleurs tout à fait illogique de rechercher l'idéal sans l'unité, et les deux sans tenir tout le reste pour ennemi. On ne peut qu'en tomber d'accord, et c'est même le seul point qui ait réuni tous les philosophes.

Nous y reviendrons tantôt, mais présentement allons à un petit passage d'un texte de M. Brunetière où celui-ci fait sans le savoir son propre procès : « Apportons-nous en naissant les semences de quelques vertus? C'est une question, et pour ma part je serais plutôt tenté de le nier : nos « qualités » seules me semblent naturelles, toutes nos « vertus » me paraissent acquises. Mais ce que nous trouvons très certainement en nous, ce sont les germes de tous les vices... »

On ne trouve aucun vice, ni ses germes ni ses traces, dans les écrits de M. Brunetière, et le lecteur y a relevé avec moi toutes les qualités d'un bon philosophe. Or, M. Brunetière est

Digitized by Google

idéaliste, c'est à l'idéalisme que j'en veux, et l'idéalisme est compagnon des vertus, il en est la cause et le forgeron par essence, de même que le naturalisme se fonde sur la notion des qualités : c'est donc aux vertus de M. Brunetière que je m'en prendrai, c'est d'elles qu'il tire ce que je veux montrer pour erreurs.

Nos qualités, au dire de M. Brunetière, sont donc innées en nous, et nos vertus, elles nous viennent par l'éducation, c'est-à-dire du milieu où nous vivons. J'ajouterai que nos qualités, en tant qu'elles-mêmes, ne sauraient être mauvaises. Maintes de nos vertus, au contraire, peuvent paraître fort condamnables aux yeux de la sagesse, car enfin les idées et les sentiments du milieu où nous vivons ne sont pas toujours d'accord avec la sagesse. La preuve, c'est que nos qualités, par exemple d'être un animal singulièrement apte à remplir ses principales fonctions, comme la compréhensive, la digestive, la reproductive, elles sont appréciées dans tous les pays, de tous les hommes et de tous les philosophes, tellement que ceux mêmes d'entre les philosophes qui souhaitent réduire le plus possible l'exercice d'une fonction, apprécient néanmoins la capacité de cette fonction; et l'on ne peut être prêtre si l'on est castrat (1).

L'universalité de faveur dont jouissent les qualités est loin de s'étendre aux vertus. Tel peuple ignore une vertu que tel autre admire et que tel autre condamne; quant aux philosophes, je n'en parle pas, il n'y a point de sujet qui ait suscité plus d'opinions différentes. Mais sur nos trois peuples et leurs trois avis, il y en a au moins deux qui ont tort. L'un sera, si vous voulez, le peuple dont la vertu est en Patagonie ou à Haïti; mais le second, pourquoi pas celui dont la vertu est à Genève?

Qui des deux a tort, de celui qui tient pour vertu qu'on aime le spectacle de la beauté, même et surtout si cette beauté est celle d'un beau corps nu de femme, ou de celui qui tient pour

(1) Cette constatation (sur les qualités) montre qu'il y a au moins certains degrés d'absurdité que la pensée humaine n'a jamais atteints; et ici, exceptionnellement, ce défaut d'absurdité n'est pas dû à un défaut de force ou de persévérance.

Digitized by Google

méchante action que la même femme se laisse voir et pour vertu qu'elle meure plutôt (1)?

Tous deux ont raison : il y a vertu, puisque acquis, dans les deux cas; mais quelle vertu choisir?

M. Brunetière va nous le dire.

On n'échappe point à son temps; quelques-uns le modifient, l'avancent d'un demi-siècle, lui font prendre conscience de lui-même ou canalisent en eux le courant de son énergie. C'est tout, et c'est beaucoup, et plus que d'y échapper. Mais ce n'est point y échapper, c'est seulement le posséder et, comme de tout ce que l'on possède, en être possédé.

Or, quant aux vertus, les temps n'ont pas essentiellement changé depuis la Réforme. Nos vertus sont protestantes comme elles étaient païennes sous la Renaissance et aussi dans Athènes avant Platon. Et le catholicisme lui-même est devenu protestant, puisqu'il n'y a plus de secrétaires apostoliques dans le genre de Pogge, ni de papes dans le genre de Léon X, ni de ceux qui, à l'exemple du grand Clément VII, protégeraient des moralistes dans le genre de Machiavel, ni de jésuites dans le genre de Molina, ni de prêtres dans le genre de génie de Rabelais ou d'aucune autre sorte de génie vital : Joseph de Maistre fut le dernier grand esprit qui œuvra pour le catholicisme intégral.

Quelle vertu choisir? M. Brunetière ne peut y échapper : il choisira la vertu de son temps, qui la tient de Genève.

III

Rappelons que M. Brunetière veut à son usage une conception du monde, telle qu'intuitive et agréable. Intuitive, mais agréable.

A le bien prendre, toute vérité est agréable à un philosophe, parce qu'il aime à contempler la vérité. C'est dans ce sens que l'entendait saint Thomas. Il convient cependant de noter que, d'abord qu'il s'agit de morale, une vérité sera désa-

(1) Voyez la mort de Virginie, dans Bernardin de Saint-Pierre.

Digitized by Google

gréable, même à un philosophe, si elle choque les plus intimes préjugés et affections de l'âme. C'est pourquoi c'est une bonne méthode, si l'on aborde la morale en philosophe, que de commencer par faire table rase. Ceci ne va pas sans des combats, d'angoissantes instabilités ; même, après y avoir réussi, certains ne l'osèrent avouer, par respect humain : ainsi Descartes, qui prétendit toujours n'avoir fait table rase qu'à l'exception de la morale et de la religion. Par laquelle affirmation, sans doute mensongère, ce grand génie offensait l'une et l'autre.

Dès que le philosophe a fait table rase, toute conclusion vraie ne saurait que lui plaire, parce que c'est selon elle qu'il édifiera la conception de son motif de vivre.

Ce motif sera toujours unitaire, car que vaudrait un motif qui, indiquant la recherche du noir, porterait également à la recherche du blanc, qui détruit le noir ?

Il peut contenir le principe de divers buts à une même vie, mais il ne sera unitaire que si la poursuite de chacun de ces buts favorise l'accession de tous. Je dis favoriser et non ne pas contrarier, car dans cette seconde alternative il y aurait deux motifs de vivre. Or, je dis que si l'on admet deux motifs simultanés de vivre, ou si seulement on admet deux motifs de vie desquels il faut en choisir un, aucun de ces motifs de vivre ne sera unitaire. En effet, vivre en faveur de l'un (à raison d'une certaine et quelconque quantité de force), c'est ne pas vivre (à raison de la même quantité de force) en faveur de l'autre ; or, ce qui a permis de ne pas vivre en faveur de l'un aurait aussi bien permis de ne pas vivre en faveur de l'autre, et dès lors plus de motif de vivre ; sinon, que l'on admette que l'un est plus fort que l'autre, qu'il éloigne donc nécessairement de l'autre, ce qui revient au manque d'unité dans chacun des motifs.

Je dis quatrièmement qu'un motif de vivre ne sera pas encore unitaire s'il ne porte qu'à un seul but, car il faut qu'il ait, en outre, les quatre qualités suivantes : premièrement, que ce but ne soit pas inaccessible, auquel cas le motif de vivre serait tel que contraire au devoir vivre, donc contradictoire

Digitized by Google

en lui-même, donc sans unité ; secondement, que ce motif de vivre ne suscite aucun effet, parmi ceux que son accession contient, qui soit contraire au principe de sa poursuite; troisièmement, que la possession du but indiqué par le motif de vivre offre en elle-même un principe assez général et intime pour donner une réelle unité à l'âme considérée comme ensemble de relations avec l'univers; quatrièmement, que la poursuite elle-même du but indiqué par le motif de vivre soit favorable à l'unité de l'âme, car sinon l'âme aurait deux motifs, le but et la poursuite du but; deux motifs, et partant, comme je l'ai démontré tout à l'heure, aucun qui soit unitaire.

De l'énoncé des qualités qui font qu'un motif de vivre est unitaire, il résulte qu'il n'y a de motif absolument unitaire qu'à une vie elle-même unitaire dans le temps, c'est-à-dire à une vie, sinon éternelle, au moins qui, ayant commencé, ne finira pas: d'où il s'ensuit que la durée du motif lui-même doit être infinie dans le futur.

C'est ce que M. Brunetière a senti. Cet homme d'un grand désir s'est tout d'abord porté vers le « permanent et durable ».

« En pensant à quelque petit fait, difficile à observer, vous le voyez blanc et vous l'interprétez en faveur de votre amour; un instant après vous vous apercevez, qu'en effet il était noir, et vous le trouvez encore concluant en faveur de votre amour. » Cette remarque de Stendhal explique que M. Brunetière se soit fait motif de vivre du « permanent et durable », sans s'être enquis des attributs de celui-ci, ni de son accessibilité, ni de son existence.

Ne suffit-il pas du désir pour croire?

Par l'amour qu'a M. Brunetière de l'éternité, il érige cette éternité en idéal. Aussitôt il voit comme la vie est opposée à l'idéal, comme l'homme qui s'efforce vers l'amour éternel doit diminuer en soi la part de la nature. L'*Imitation* le dit magnifiquement : « *Et omnis æstimatio, quantulacumque minima, in valle nihilitatis meæ submergatur et peribit in æternum.* » Et encore : « *Amor vult esse sursun, nec ullis infimis rebus retineri.* » En effet, et réciproquement, la faculté d'amour de M. Brunetière s'est portée vers l'idéal, parce que cette construction

Digitized by Google

éloigne des petites choses de la vie. Elle répond au goût que M. Brunetière a des vertus ascétiques par lesquelles on se gare des déceptions, en considérant par avance la vie comme mauvaise.

J'ai cité l'auteur de l'*Imitation*, mais il n'opposait la nature à l'idéal que pour autant que l'idéal participe de la révélation qui est absolue et divine. Or, M. Brunetière ne tient nul compte du miracle de la révélation; disons-le en passant, il a tort, car sans la révélation, c'est une absurdité que d'opposer l'idéal à la nature. Elle produit du bon et du mauvais et rien de ce qui existe en dehors de la révélation ne peut avoir de source en dehors de la nature, car il faut choisir entre la nature et le miracle. Et précisément, je n'ai fait ici, jusqu'à présent, que démontrer combien la notion de l'idéal est naturelle. D'autres pourront expliquer que cette production de la nature est parmi les mauvaises. Qu'il me suffise d'indiquer comme quoi M. Brunetière entend que les jeunes esprits se tournent vers l'idéalisme et comme quoi il n'en est rien.

IV

M. Brunetière invoque premièrement Wagner et les symbolistes, ceux-ci dans le même rapport que le premier. Il invoque aussi Dumas fils, dont je ne puis parler, parce que je n'ai rien lu de lui, et qui d'ailleurs paraît un peu bien mort pour qu'on en parle à propos de renaissance. Mais on a annoncé longtemps avant M. Brunetière le triomphe de Wagner. De quelle renaissance parle-t-on? Le triomphe de Wagner, mais c'est de l'histoire ancienne. Demandez aux disciple de Nietszche.

Si je n'ai pas lu Dumas, par contre, j'ai lu et je connais les principales œuvres des poètes dits symbolistes, et je n'y vois pas du tout ce qu'y trouve M. Brunetière. A vrai dire, les symbolistes aiment le symbole, qui est l'idée, et, de l'aveu même de M. Brunetière, ils ne se différencient par là d'aucun poète précédent digne du nom de poète; et, à vrai dire, — Hugo en eût fait la remarque — dans idéalisme il y a idée;

Digitized by Google

mais M. Brunetière n'a jamais voulu dire, sans doute, que d'être idéaliste, c'est aimer les idées, car il n'y a d'opposé à l'idéation que l'imbécillité, et, dans ce sens, je ne sache pas de philosophe qui ne prétendrait être idéaliste. Ce qui a valu aux symbolistes leur nom, c'est la recherche de l'analogie et de la transposition : le symbole est une de ces transpositions, celle de l'image concrète étendue jusqu'à faire naître l'image d'un sentiment ou celle d'un phénomène objectif plus général que celui de la primitive image concrète. Le goût caractérisé des symbolistes pour la transposition se retrouve encore dans l'emploi qu'ils font de l'allégorie, que l'on confond souvent avec le symbole et qui n'en est que le contraire, comme l'a fort bien montré le plus distingé de leurs théoriciens M. Albert Mockel.

Il n'y a point d'idéalisme dans les images de M. Kahn, ni dans l'hiératisme las et résigné de M. de Régnier, et il y a beaucoup d'individualisme, et rien que de l'individualisme, dans la philosophie de MM. Vielé-Griffin, Verhaeren, Stuart Merrill, Quillard, Retté. Ce sont là cependant les principaux poètes symbolistes. M. Brunetière est mal tombé.

M. Brunetière parle ensuite de l'idéalisme de Puvis de Chavannes. Cela est enfantin. Faudra-t-il apprendre à M. Brunetière que le dernier en date des peintres de génie qui se soient fait une réputation universelle par des « compositions allégoriques » — Arnold Böcklin ! — n'a jamais fait que l'apologie du paganisme le plus intense et le plus pur?

Enfin, M. Brunetière termine en citant l'extension du socialisme comme une preuve de la renaissance idéaliste. Or, en dehors des idées purement économiques, il n'y a pas de théorie qui ait à l'heure actuelle moins de succès que le socialisme. Les jeunes hommes de la précédente génération subirent l'influence de Schopenhauer, mais ceux de la présente subissent l'influence de Nietzsche, qui demande le rétablissement de l'esclavage.

M. Brunetière ne parle pas des *Petites religions de Paris,* Il a tort, car c'est en général sur des manifestations et des phénomènes de cet ordre que s'est fondé le préjugé courant

Digitized by Google

depuis quelques années d'une renaissance idéaliste. Cet ésotérisme à bon marché, aussi superficiel que les éphémères revendications de Péladan (1) et consorts, n'a jamais eu cependant la centième partie de l'intensité de vie à laquelle atteignirent les écoles de 48, — combien révolues, depuis ! L'insuffisante information d'un Nordau seule a pu y dénoncer un symptôme.

Il y a, au contraire, à l'heure présente, si l'on observe les derniers venus, dans la morale comme dans la philosophie et la littérature, de sûrs avertissements d'une renaissance païenne. Et l'on pourrait ajouter d'une renaissance individualiste, si l'on admet que la morale de la génération précédente a trouvé son expression dans l'œuvre du grand humanitaire de la rue Monsieur-le-Prince, mort un peu avant l'aube du jeune homme que nous voyons dans la correspondance de Comte à l'Anglais Hutton, sous ces simples mots : « Un de vos compatriotes, M. Herbert Spencer, est venu hier me remettre la cotisation de X. (2) ».

Cependant, faut-il se réjouir d'une faillite nouvelle de l'idéalisme ? Peut-être, mais qui oserait l'affirmer ? Il y a bien du charme dans cette parole de Mahomet :

« Ce que j'aime le plus au monde, disait-il, ce sont les parfums et les femmes; mais c'est la prière qui réconforte mon âme. »

BECK DE DRUWEEN.

(1) Il faut d'ailleurs admirer cet artiste.

(2) Je cite de mémoire.

Digitized by Google

A QUOI TIENT LA SUPÉRIORITÉ DES ANGLO-SAXONS ?

Réponse d'un Anglophile à un Anglomane.

I

Le livre de M. Edmond Demolins a été l'un des plus gros succès de librairie de ces dernières années. Ce succès paraîtra d'autant plus significatif, si l'on songe que ce livre, accueilli avec tant de faveur, est un livre qui dit aux Français les plus dures vérités, sans réticence ni ménagement. Et ce succès paraîtra d'autant plus étrange, si l'on songe que ce succès a éclaté, non pas dans une épidémie d'*anglomanie*, ni même dans un accès d'*anglophilie*, mais au contraire dans une période d'*anglophobie*. Que si l'on rapproche de cet indice d'un mouvement de l'opinion, la campagne vigoureuse menée par M. Lemaître en faveur d'un enseignement plus moderne et d'une éducation plus virile et moins artificielle; si l'on rapproche, en outre, de ces deux systèmes les tentatives d'expansion coloniale, l'on sera peut-être amené à conclure que la France est presque rassasiée de contempler son nombril, qu'elle est en voie de faire son examen de conscience, et de prendre conscience aussi des dangers qui la menacent, des dangers extérieurs comme des dangers intérieurs, du péril britannique comme du péril germanique; il semble que la France commence à comprendre qu'il ne s'agit plus

Digitized by Google

de défendre sa suprématie, mais qu'il ne s'agit plus, en vérité, que de défendre tout à la fois son existence politique, et commerciale, et industrielle.

Le succès de l'œuvre de M. Demolins s'explique sans doute par l'actualité et l'intérêt poignants du sujet; il ne se justifie pas moins par la valeur intrinsèque du livre. C'est un livre de foi et de bonne foi. Il est vivant, parce qu'il est vécu. Il est convaincant, parce qu'il est convaincu. M. Demolins abonde en analyses ingénieuses et en comparaisons justes et suggestives, il abonde surtout en observations d'une vérité douloureuse. Je signale, entre beaucoup d'autres, les chapitres sur l'éducation à donner aux enfants et sur l'installation du foyer. Comme ces pages doivent faire rêver tout Français patriote qui voit baisser chaque jour la lumière que la France projette sur le monde et qui voit grandir chaque jour, partout à l'horizon, l'ombre de cet Empire britannique sur lequel le soleil ne se couche jamais.

Tout en admirant l'ingéniosité des comparaisons de M. Demolins, nous n'oserions dire qu'elles soient toutes également justes, nous n'oserions convenir que l'optique de l'auteur ne soit souvent faussée par son engouement pour l'Angleterre. M. Demolins n'est pas seulement anglophile, il est anglomane; il admire tout chez l'Anglo-Saxon. Il se pâme jusque devant ses verrues les moins esthétiques. Voulez-vous des exemples? Je n'ai que l'embarras du choix.

Premier exemple de la partialité de M. Demolins. — Il veut opposer l'école anglaise à l'école française, et il choisit comme type l'école d'Abbotsholme. Sans doute, c'est une belle institution que cette école d'Abbotsholme et ce sont de vilaines casernes que les lycées français. Mais, je vous le demande, est-il bien juste et bien « scientifique » de mettre en parallèle, d'un côté, ce pauvre lycée démocratique et gratuit et, d'autre part, cette école aristocratique qui n'est certes pas accessible à toutes les

Digitized by Google

bourses (non, pas même à toutes les bourses anglaises), école où l'on ne reçoit qu'une cinquantaine d'élèves, où l'on prend six repas par jour, où l'on publie un journal illustré, où les élèves « ont autant de violons que d'appareils photographiques ». N'en déplaise à l'auteur, je connais, même en Angleterre et en Écosse, beaucoup d'écoles démocratiques, d'ailleurs admirables, qui ne publient pas de journal illustré, où les appareils photographiques sont rares, et qui ressemblent beaucoup plus aux casernes françaises qu'à cette idéale école d'Abbotsholme.

Second exemple du parti pris de M. Demolins. — L'auteur voudrait nous faire croire que l'Anglo-Saxon est un rural et que le Latin est un urbain. Et il est vrai, sans doute, que la classe supérieure adore la campagne, qu'elle est animée de l'esprit rural; à cet égard, le beau chapitre du livre classique de Léonce de Lavergne reste toujours vrai à cinquante ans de distance : l'aristocratie anglaise n'a pas encore déserté l'agriculture. Mais est-il également vrai de dire que « l'agriculture n'a pas été abandonnée par la masse » (p. 146). N'est-ce pas induire en erreur des lecteurs français que de leur faire accroire que c'est la France qui est le pays urbain et que c'est l'Angleterre qui est le pays rural — alors que c'est précisément le contraire qui est la vérité vraie, alors que la concentration urbaine a pris des proportions effrayantes, alors que l'exode rural, dans les Iles Britanniques, est devenu le plus inquiétant et, en apparence, le plus insoluble des problèmes (1).

J'ai souvenance que l'année passée d'aimables Français ayant passé des journées délicieuses, au mois de juillet, dans l'Athènes du Nord, par un temps superbe, sans l'ombre d'un nuage, s'extasiaient tous devant moi sur la splendeur du climat écossais. Et il est très vrai que par un radieux soleil d'été, Édimbourg est bien la plus incompa-

(1) Cf. notre article sur l'« Exode rural en Angleterre ».

Digitized by Google

rable capitale qui soit au monde. Naturellement, devant ces exclamations admiratives des Français, les Édimbourgeois laissaient dire et se contentaient de sourire modestement. M. Demolins, qui est du Midi, et qui doit avoir passé en Écosse de délicieuses journées estivales, mais qui ne doit guère avoir hiverné dans *Auld Reekie*, me semble raisonner et généraliser comme ses enthousiastes compatriotes : tout le long de son livre il prend pour la règle ce qui n'est souvent qu'une rare exception.

Troisième exemple du parti pris de M. Demolins. — L'auteur déclare que l'éducation anglaise est une des causes principales de la grandeur anglaise et que cette éducation est bien plus pratique que l'éducation française, bien mieux adaptée aux luttes de la vie. La thèse est en partie fondée et je m'associe *presque* en tous points à la vaillante campagne entreprise par M. Lemaître et par la *Science sociale*. Et pourtant je ne puis m'empêcher de constater ce fait indéniable que l'orientation de l'éducation démocratique, même en Angleterre, se fait dans un sens différent de celui qu'indique M. Demolins, que l'Angleterre elle-même se dirige (lentement, il est vrai) vers le même idéal d'instruction que la France. Si, au lieu de n'étudier que des institutions aristocratiques et spéciales, M. Demolins avait voulu étudier quelques grandes écoles démocratiques comme Heriot 's Hospital 's School ou George Watson 's School (1,600 élèves), peut-être aurait-il abouti à des conclusions différentes. Je viens précisément de passer quinze mortelles journées à corriger quelque dix mille pages in-folio d'examens publics et il me semble vaguement que la tyrannie des examens est en train de devenir un danger pour l'éducation anglaise, tout autant que pour la française. Et quant à la tyrannie de l'enseignement exclusivement classique, M. Demolins croit-il vraiment que l'Angleterre y a échappé ? M. Demolins ne sait donc pas que dans la majorité des universités et des écoles le latin et le grec constituent la base de

Digitized by Google

l'enseignement ! Il ne sait donc pas que pour l'examen du service civil des Indes, qui ouvre une des plus belles carrières qui soit sur la planète, la majorité des candidats se sont bourrés surtout de la moelle substantifique des anciens! N'est-ce pas un fait caractéristique que le titre principal que l'on fasse valoir pour gouverner l'empire du Grand Mogol est d'avoir absorbé une dose suffisante de Cicéron et d'Aristote !

Malgré ces erreurs importantes d'appréciation, ce sont pourtant les observations et les comparaisons de détail qui constituent la valeur principale, je dirais presque la seule valeur du livre de M. Demolins, et s'il fallait juger l'auteur sur l'ensemble l'on ne pourrait que se montrer injuste pour lui. Au point de vue des principes, ce livre, extrêmement intéressant, me semble extraordinairement faux. Autant l'œuvre est suggestive comme analyse, autant elle est décevante comme synthèse. L'auteur dit quelque part contemptueusement que le Français brille surtout dans les travaux de généralisation facile. A cet égard l'auteur est bien Français, dans le meilleur et aussi dans le pire sens du mot. Il a la bouche pleine des formules de la *Science sociale*. Et son livre serait scientifique, en effet, s'il suffisait, pour être « scientifique », de faire tenir toute la science des sociétés humaines dans une formule tellement simpliste qu'elle a tout l'air de n'être qu'un truisme et une banalité.

Car enfin c'est bien par un truisme que M. Demolins prétend nous résoudre le problème de la grandeur anglo-saxonne : je dirai plus, par une naïveté. Il s'agit, n'est-ce pas, d'expliquer cette écrasante supériorité des Anglo-Saxons, qui fait que partout, dans les îles du Pacifique et dans les presqu'îles de l'océan Indien, les compatriotes de Robinson Crusoé savent se tirer d'affaire, réduits à leurs seules ressources ou avec la seule coopération de quelque pauvre Vendredi. Voilà, semble-t-il, un bien formidable problème et qui doit être d'une effrayante complexité. Pour M. Demolins la solution est toute simple: la voici en deux mots. Les Anglo-Saxons sont supérieurs,

Digitized by Google

parce qu'il sont « particularistes » ; en d'autres termes il se tirent d'affaires par eux-mêmes, parce que ... parce qu'ils ne comptent pas sur les autres. Au contraire, les Français sont inférieurs, parce qu'il sont « communautaires » ; en d'autres termes ils s'appuient sur l'État, sur la famille, sur le clan, parce que.... parce qu'ils n'ont pas la force de s'appuyer sur eux-mêmes. La solution de M. Demolins me semble un exemple parfait de ce qu'on appelle en logique une pétition de principe. Jamais on n'a prétendu expliquer avec une aussi imperturbable assurance un problème terriblement compliqué... tout simplement en répétant dans l'explication les termes mêmes du problème. L'opium fait dormir, parce qu'il a une vertu dormitive. Les Anglais sont de forts et de fiers « particuliers », parce qu'ils sont de « formation particulariste ». Les Français sont de misérables parasites de la communauté, parce qu'il sont de « formation communautaire ». Et voilà, monsieur, comme quoi votre fille est muette !

Il me semble que l'un des principaux progrès qu'ait réalisés la sociologie depuis vingt-cinq ans, c'est d'avoir mis en relief le rôle immense que jouent les religions dans la constitution et l'évolution des sociétés humaines... L'importance prédominante des religions sur les destinées humaines est aujourd'hui reconnue par les sociologues les plus sceptiques, autant que par les esprits les plus religieux ; elle est admise par Taine et Tarde ; par Lebon et Marshall, autant que par Leplay et Laveleye. Aussi bien, rien de plus naturel que d'admettre que, par exemple, la religion chrétienne, étant essentiellement lutte intense, discipline de la volonté et des sentiments, conception austère de la vie, doit assurer au peuple qui la croient sincèrement et qui la pratiquent un avantage immense dans la lutte pour la vie. Or, phénomène étrange, M. Edmond Demolins est tellement hypnotisé par sa formule et son antithèse, que lui, catholique croyant et pratiquant, en est arrivé à négliger ce facteur, le plus important de tous dans le développement des sociétés.

Digitized by Google

Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Demolins sur l'immense supériorité des Anglo-Saxons. Passant à peu près une partie égale de l'année dans des pays de langue et de civilisation anglaises et dans des pays de langue et de civilisation françaises, je suis peut-être placé dans une situation favorable pour comparer et pour juger, dans des conditions de mesure et d'impartialité ! Or, chaque année, je suis davantage frappé du spectacle de la vertu, de la vaillance, de la virilité de cette race britannique. A la vérité, voilà deux siècles que cette supériorité britannique s'impose à tous les observateurs consciencieux, compétents et non prévenus. Depuis les *Lettres anglaises* de Voltaire, tour à tour chaque observateur a tâché d'expliquer cette supériorité par une cause différente : Voltaire par la liberté, Montesquieu par le régime réprésentatif et la fameuse balance des trois pouvoirs, Montalembert par l'aristocratie, Léonce de Lavergne par l'esprit rural, Taine, par l'esprit positif et par le milieu, Laveleye par le protestantisme. Je crois avoir lu la plupart des livres consacrés par des Français et des Allemands au problème anglo-saxon. Presque tous me semblent exclusifs, presque tous ne me semblent voir qu'un seul côté de la question. En réalité, la supériorité britannique est chose tellement complexe qu'aucune de ces causes énumérées plus haut, prises séparément, ne sauraient en rendre raison : ni la liberté politique, ni le régime réprésentatif, ni l'aristocratie, ni l'esprit rural ou positif, ni le climat, ni la descendance de Hengist et de Horsa. Il fallait le concours de toutes ces causes et peut-être fallait-il, en outre, la coopération de cette cause mystérieuse : le hasard, la contingence des événements et la conjonction des accidents historiques; il y fallait ce terrible hasard, qui n'est pas seulement, quoi qu'en dise l'orgueil de la raison raisonnante, l'ignorance des causes véritables, mais qui est en réalité une rencontre de causes absolument rebelles à notre intelligence sublunaire et qui n'est peut-être que la main invisible du grand Demiurge dans les choses humaines.

Digitized by Google

II

Sans avoir la prétention d'élucider tout le problème de la supériorité anglo-saxonne dans les limites d'un article de revue, nous ne voudrions nous attacher ici qu'à mettre en évidence un ou deux facteurs trop négligés par M. Edmond Demolins, un surtout : *la situation insulaire*, le plus puissant de tous après le facteur religieux.

Parmi les différentes causes énumérées plus haut et qui ont contribué à former le caractère national, presque tous les observateurs ont fait ressortir surtout l'influence du climat : climat suffisamment tempéré pour n'engourdir aucune énergie, suffisamment rigoureux pour discipliner la volonté, suffisamment sévère pour incliner l'âme à une conception austère de la vie. Sous ce climat pluvieux et brumeux, que nous sommes loin de cette vie du midi, large et aisée, joyeuse et sociable, vie en plein air, en pleine lumière, causeries sur la terrasse d'un café ou d'un jardin ou flâneries au coin d'une place publique ! Sous ce climat, l'Anglais ne saurait trouver le bonheur ni au dehors ni dans le repos. Ne pouvant trouver la jouissance facile, ni dans la nature extérieure, ni dans la société, l'anglais est obligé de se replier sur lui-même, de chercher son point d'appui en lui-même, dans son âme, dans son home. C'est le climat qui est individualiste ou, pour parler comme M. Demolins, qui est « particulariste ». On pourrait presque dire que c'est le climat qui est puritain et calviniste, si le calvinisme n'avait pris naissance aux rives enchanteresses du Léman ; en tous cas c'est le climat qui dispose et prédispose aux leçons de la religion dont l'influence va se surajouter au cours des siècles à la discipline du milieu physique et va créer un milieu moral nouveau aussi rigoureux et aussi rigide que le premier.

Inutile d'insister sur ce facteur ; depuis Montesquieu et surtout depuis Taine, il est devenu l'un des lieux communs de la philosophie de l'histoire britannique. Mais il

Digitized by Google

est un autre facteur que, phénomène étrange, Taine a presque entièrement négligé, que M. Demolins passe entièrement sous silence et dont l'influence a pourtant été plus décisive même que l'influence du climat : je veux parler de la situation insulaire de l'Angleterre. Il est presque permis de dire sans exagération que toute l'histoire de l'Angleterre est contenue dans ce fait qu'elle est une île. De ce fait découlent tout à la fois et les qualités de la race, et les divergences de son évolution politique, et son expansion commerciale et coloniale.

Et d'abord de la situation insulaire de l'Angleterre dérivent les qualités natives de la race. *Car cette situation insulaire n'implique rien moins au début qu'une sélection rigoureuse des barbares envahisseurs*, car elle explique que l'Angleterre a été peuplée et devait être peuplée par les tribus les plus belliqueuses, les plus vigoureuses, les plus individualistes, les plus « particularistes ». Car, en premier lieu, la conquête par mer était incomparablement plus dangereuse et plus précaire que la conquête par terre ; et les envahisseurs successifs, Celtes, Saxons et Normands, qui se sont aventurés sur la mer inhospitalière, dans de frêles esquifs, prouvaient par l'audace même de leur entreprise qu'ils étaient de vraie race de conquérants. En second lieu, et ceci est peut-être plus important encore, la conquête par mer ne pouvait se faire que par petites bandes, et ces petites bandes pour triompher sur les tribus déjà en possession du sol devaient l'emporter d'autant plus par leurs qualités de vaillance, de fidélité et de cohésion qu'elles étaient plus inférieures par le nombre.

En même temps que par sa situation insulaire l'Angleterre ne pouvait être colonisée et conquise que par une sélection et une élite de races belliqueuses et vigoureuses, premier fondement de sa grandeur future, cette même situation insulaire devait rendre très difficile et plus tard devait rendre impossible toute invasion ultérieure, une fois que les envahisseurs antérieurs s'étaient fermement

Digitized by Google

assis et solidement établis sur le sol conquis : circonstance d'une portée incalculable, car elle devait préserver l'Angleterre de toutes les suites du militarisme, de l'absolutisme et de la centralisation ; pour employer la terminologie de Spencer, elle devait empêcher que l'Angleterre ne s'organisât sur le type militaire, elle devait la préparer à s'organiser sur le type industriel. Que si l'on veut bien peser tout ce qui tient dans ces trois mots : militarisme, absolutisme et centralisation, et l'on verra d'un regard toute l'évolution future de l'empire britannique.

Les autres nations continentales ont toujours été plus ou moins *solidaires* des nations voisines. L'Angleterre a poursuivi sa destinée *solitaire*. La France, l'Italie et l'Allemagne sont restées exposées à toutes les invasions de tous les points cardinaux, et leur développement politique en a été sans cesse troublé, arrêté ou précipité. L'Angleterre insulaire a poursuivi seule son orbite politique, sans subir de perturbation par le voisinage des planètes politiques voisines ! elle a pu attaquer les autres, les autres n'ont pu l'attaquer chez elle ; elle est restée inexpugnable derrière ses brouillards et ses rochers. Envahie par les légions des Césars, elle est restée presque seule à ne pas recevoir l'empreinte du colosse romain. Colonisée par des tribus barbares, elle est restée presque seule, pendant des siècles, à ne pas recevoir l'empreinte de la Rome chrétienne. L'invasion normande a été la dernière invasion qu'elle ait eu à subir. A partir de l'invasion normande, l'Angleterre ne va plus subir que les invasions des réfugiés et aventuriers du continent, ouvriers flamands au moyen âge, artisans et commerçants huguenots dans les temps modernes, révolutionnaires politiques dans les temps contemporains, et ces invasions politiques vont être pour l'Angleterre un élément important de progrès industriel et intellectuel.

Or, remarquons ici que la conquête de ces terribles hommes du Nord qui semblait la menacer de toutes les

Digitized by Google

conséquences du militarisme et du despotisme, allait, au contraire, la préserver à tout jamais de leur influence, grâce précisément à ces contingences fortunées et fortuites, grâce à ce hasard que nous signalions plus haut et qui a été un facteur si important dans l'histoire anglaise.

Assurément, si les Normands qui, dès la première heure, écrasèrent de leur talon de fer les vaincus et marquèrent leur œuvre de spoliation en traits indélébiles dans ce livre que les Saxons appelèrent le Livre du jugement dernier ou « Domesday Book », si les Normands s'étaient établis dans l'île, s'étaient retranchés et avaient concentré tous leurs efforts à consolider leur conquête, ils auraient pu étendre leur prérogative royale et préparer de longue main une régime militaire absolu et centralisé. Certes, en raison même de leur infériorité numérique, la tâche était difficile, mais elle n'était pas impossible. Malheureusement ou heureusement, au lieu de se consacrer à leur œuvre de consolidation, les loups de mer se lancèrent dans de folles aventures qui éparpillèrent et épuisèrent leurs forces et qui permirent à de nouvelles pousses sociales de se développer dans l'ombre. Les guerres de France, qui couvrirent de gloire les rois d'Angleterre et qui couvrirent de honte les rois de France, furent en réalité néfastes à la monarchie anglaise, tandis qu'elles préparèrent le relèvement, l'unification et la centralisation de la monarchie française. Pendant que les rois normands et plantagenets se divertissaient en de stériles équipées loin de leur royaume, les communes s'émancipaient. Et en même temps que la monarchie s'affaiblissait, à son tour l'aristocratie se décimait à la fois dans les entreprises lointaines et dans les luttes intestines dont la guerre des Deux-Roses fut le dernier et le plus sanglant épisode. A la fin du moyen âge, l'évolution politique de l'Angleterre était terminée et l'absolutisme royal rendu impossible.

Et pourtant, tant le despotisme royal paraît être l'aboutissant fatal de l'organisation militaire et féodale, précisément à la fin du moyen âge et à l'aurore du XVI^e^ siècle, il

Digitized by Google

semble bien que l'Angleterre va partager le sort des monarchies continentales, va partager leur centralisation et leur despotisme comme rançon de son unité nationale. En effet, quelle incarnation plus puissante et plus tragique de l'arbitraire et de l'absolutisme que le roi Barbe-Bleue et ses deux filles, la reine sanglante et la reine vierge! Mais une fois de plus, par une de ces heureuses contingences du hasard, l'absolutisme royal, au moment même où il se constituait, allait se suicider dans l'acte même par où il croyait affirmer sa toute-puissance. La Réforme religieuse qui était faite par la royauté et qui semblait faite pour la royauté, qui ajoutait à sa puissance temporelle tout le prestige d'une papauté spirituelle, cette Réforme allait se retourner contre ses auteurs et travailler à leur déchéance. Si l'Angleterre était restée catholique, le trône aurait pu s'appuyer sur l'autel, car le trône et l'autel étaient solidaires. Ce pédant de Jacques Ier le savait bien : sans évêques pas de rois. Une société politique tend toujours à se modeler sur la société religieuse, et une atteinte portée à l'autorité spirituelle tôt ou tard devait entraîner la révolution politique.

Or, observons une fois de plus que si l'Angleterre n'était restée inexpugnable grâce à sa situation insulaire, si les tempêtes ne s'étaient pas chargées de briser l'invincible Armada, si le sombre époux de la sanglante Marie avait pu mettre à exécution ses projets d'invasion c'en était fait du protestantisme anglais. Une fois de plus l'Angleterre fut sauvée grâce à sa position. A la fin du règne d'Elisabeth, la révolution religieuse était consommée. Cinquante ans plus tard, l'Angleterre, indépendamment de l'influence et de l'intervention étrangères, allait consommer sa révolution politique : grâce à Cromwell et tout à la fois malgré Cromwell, l'Angleterre était délivrée à tout jamais de l'absolutisme, du militarisme et de la centralisation.

Nous venons de voir que la situation insulaire de l'Angleterre a opéré une sélection naturelle parmi les

Digitized by Google

envahisseurs et explique les qualités natives de la race. Une fois ces premiers envahisseurs solidement installés dans le pays, sa situation insulaire a valu à l'Angleterre l'immunité de toute invasion ultérieure, ce qui l'a préservée des armées permanentes, de l'absolutisme et de la centralisation. Enfin, cette même situation insulaire, quand l'heure sera venue, va donner aux Anglo-Saxons l'empire des mers, l'expansion coloniale, le commerce et la richesse avec tous leurs avantages, sans leur principaux désavantages : car la rigueur du climat et le tempérament religieux ne permettront pas à la race de s'amollir et de s'efféminer au sein du luxe et des plaisirs. Vienne le XIX^e^ siècle et cette primauté commerciale de l'Angleterre va atteindre son apogée, grâce aux conquêtes de la science, car elle sera la première à profiter de ces conquêtes : car cette île des libertés politiques et religieuses est en même temps une île de trésors, car cette île renferme dans ses entrailles en quantités inépuisables un diamant noir que la baguette magique de la science va faire sortir des couches profondes où il était enseveli depuis les cataclysmes géologiques.

Et ici, une dernière fois, voyez un effet des contingences heureuses du hasard. Pourquoi l'Angleterre est-elle devenue la première puissance coloniale? Parce qu'elle était une nation de colons. Sans doute, mais vous répondrez aussi : parce que le hasard l'a voulu. Il est des peuples qui sont arrivés trop tôt dans la carrière coloniale : tels les Portugais, les Espagnols et les Français. Ils ont colonisé à une époque où l'on ne pouvait ni comprendre l'utilité des colonies, sinon comme réserve de métaux précieux, ni connaître les méthodes de colonisation. Ces premiers peuples colonisateurs ont donc commis faute sur faute et ont ruiné et perdu leurs colonies, et, je le répète, les ont perdues parce qu'ils étaient les premiers, parce qu'ils étaient arrivés trop tôt dans la lice. Il est au contraire des peuples qui sont arrivés trop tard : telle l'Allemagne qui, avec toutes les aptitudes colonisatrices,

Digitized by Google

n'a malheureusement atteint son plein développement politique et commercial et n'a pu aspirer à un empire colonial qu'au moment où le monde entier était accaparé et où l'Angleterre avait déjà choisi la meilleure part. Plus heureuse que les premiers pionniers et que les derniers retardataires, l'Angleterre seule est arrivée juste au moment opportun. Sa colonisation efficace ne commence qu'au XVIII^e siècle : elle profite de toutes les fautes de ses devanciers et elle entre dans la carrière au moment où les conquêtes de la science et le développement des moyens de communication vont faire de son empire colonial une source intarissable de richesses et de puissance.

III

Arrêtons-nous un instant à considérer quelques-unes des conséquences du régime de la décentralisation que le climat, la position insulaire et les contingences historiques ont également tendu à développer et à fortifier en Angleterre, et nous verrons que ce régime explique la plupart des divergences entre la société française et la société anglaise — divergences que M. Demolins a si bien décrites, mais dont il a si mal interprété les causes.

Le premier effet de la centralisation en France a été de réduire la noblesse au rôle d'une aristocratie de parade, d'une plèbe servile de courtisans. A mesure que la cour des rois devient plus brillante, la vie se retire de la province et le pays souffre à la fois de tous les maux de l'absentéisme, de l'anarchie et de l'exploitation. Montalembert a peut-être exagéré l'influence de l'aristocratie en Angleterre : ce qui est certain c'est qu'elle a été immense et en somme bienfaisante; tandis qu'en France la noblesse, depuis la Renaissance, a eu pour toute fonction sociale de saigner à blanc un peuple misérable déjà dépouillé par le fisc; au contraire, en Angleterre, l'aristocratie, en continuant de résider sur ses terres, a gardé au peuple ses

Digitized by Google

chefs naturels, magistrats et agriculteurs, elle a gardé vivaces l'esprit rural et l'esprit politique, elle a empêché l'hypertrophie des villes; en un mot, elle a maintenu les conditions qui seules pouvaient rendre possible le *self-government*.

Le second effet de la centralisation en France a été la création d'une bureaucratie étatiste qui a agi dans le même sens que la cour et qui a graduellement absorbé ou atrophié toutes les forces vives et toutes les initiatives, et qui a détourné les classes bourgeoises vers les fonctions parasitaires comme la cour avait détourné les classes supérieures vers les fonctions de parade. A cet égard, il y a eu continuité entre l'ancien régime et le régime moderne : la France républicaine et révolutionnaire n'a fait que continuer la France royaliste. Si l'ancien régime a été davantage épuisé par les fonctions de parade, le régime moderne est davantage apprauvri par les fonctions parasitaires. Tandis qu'en Angleterre se développaient de plus en plus les professions nourricières de la richesse et de la dignité nationales, l'industrie, le commerce et l'agriculture, tandis que les nobles anglais mettaient leur orgueil à être de bons éleveurs et de bons administrateurs, dignes émules du génie de Bakewell, les Français de plus en plus se détournaient vers ces occupations serviles, que l'on a appelées « libérales », sans doute parce qu'elles transforment celui qui les convoite ou qui les remplit en esclaves des hommes et des partis au pouvoir.

On répondra peut-être que cette centralisation a donné à la France des compensations qui semblent presque contrebalancer toutes les pertes et toutes les saignées qu'elle a fait subir au pays. Sans doute, dira-t-on, l'État français a pris des proportions démesurées, mais cet État français est le premier État moderne qui ait assumé et multiplié les fonctions désintéressées, qui se soit institué volontairement le patron des faibles, le protecteur de tous les droits, le gardien de l'idéal, le seul État qui ait organisé l'enseignement public, démocratique et gratuit dans des propor-

Digitized by Google

tions grandioses. En un mot, si l'État français est une machine dispendieuse et compliquée, il n'en est pas moins un instrument indispensable et inappréciable. Aussi bien tous les malheurs publics, toutes les vicissitudes politiques n'empêchent pas que la France ne soit l'un des pays les mieux administrés du monde. Et c'est précisément parce que la France est admirablement administrée, qu'elle a pu être impunément mal gouvernée. Les bienfaits d'une excellente administration ont compensé les maux et les malheurs d'un détestable gouvernement.

Tout de même, l'on pourra répondre que si Paris est la ville-sangsue, qui suce tout le sang vital de la France, il n'est pas moins vrai que cette ville, comme la Rome antique, est tout un monde — *urbs-orbis* — que cette ville est la capitale du monde civilisé, le principal laboratoire du progrès humain, et que c'est bien là une compensation.

Ces affirmations ont sans doute un côté spécieux et certes il faut accorder que nulle part l'art et l'intelligence n'ont atteint le même développement prodigieux qu'à Paris. Mais précisément ce développement extraordinaire, bien loin d'être l'un des bienfaits, l'une des compensations de la centralisation, en est l'une des conséquences les plus graves et les plus insidieuses. Le danger précisément du régime centralisateur et bureaucratique est de développer outre mesure les fonctions intellectuelles et esthétiques, de rompre l'équilibre des facultés humaines, au profit du cerveau et aux dépens du caractère et de la santé physique et morale. La science est assurément la fleur de la civilisation, mais elle n'en est que la fleur, elle n'en est ni la racine, ni la branche verdoyante, ni la sève vivifiante. L'art est certes un luxe admirable sans lequel aucune civilisation ne saurait être complète et harmonieuse, mais il n'en est qu'un luxe et un luxe que ne saurait remplacer les fonctions moins brillantes, mais infiniment plus précieuses. Les facultés intellectuelles et esthétiques, développées au point où elles le sont en France, sont un agent de dissolution morale, car elles amènent une épouvantable

Digitized by Google

consommation de fluide nerveux, elles entraînent un épouvantable relâchement des mœurs; elles sont un danger politique, car elles créent fatalement un prolétariat intellectuel et une plèbe de déclassés toujours prêts à s'insurger contre le pouvoir. Sans doute, il est important pour une nation de faire de beaux livres, de beaux tableaux, de beaux discours; mais quand ces belles choses absorbent toutes les énergies de la nation, elles empêchent de produire de beaux hommes et de grandes actions qui sont infiniment plus précieux que les plus beaux tableaux et les plus éloquents discours. S'il est vrai que l'Angleterre n'a fait ni autant de belle musique, ni autant de belle sculpture, ni autant de belles phrases, elle a tout simplement produit en plus grand nombre les plus beaux et les plus vigoureux exemplaires de l'humanité. C'est pour cela qu'elle est devenue la race conquérante : et elle restera la race dominante dans le monde, quand le peuple français sera réduit au cinquième rang parmi les nations, après les Anglais, après les Américains, après les Allemands, après les Russes; quand le peuple français ne sera plus qu'une quantité négligeable, quand les Français seront devenus tout à la fois les Grecs et les « Graeculi » des temps modernes et les Romains de la décadence : Grecs du siècle de Périclès par leurs incomparables qualités intellectuelles et artistiques; « Graeculi » par le relâchement des mœurs, l'instabilité et l'incapacité à se gouverner; Romains de la décadence, c'est-à-dire victimes tour à tour du despotisme et de l'anarchie.

CH. SAROLEA.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

La première semaine parlementaire n'a pas été bien féconde en surprises. Les chefs d'emploi sont les mêmes et dans les mêmes attitudes ; le reste du personnel a peu changé. Attendons des débats plus intéressants que ceux qu'a soulevés la validation des élus, pour épiloguer sur le rôle de nos législateurs.

Il est toutefois un incident qui a eu plus de retentissement que la majorité ne l'aurait voulu ; il a trait aux manœuvres employées à Tournai pour assurer la victoire catholique. S'il faut en croire certains récits, la pression électorale aurait dépassé là-bas l'honnête mesure des marchandages électoraux, et si l'on rapproche de certains détails, particulièrement savoureux, l'histoire de la distribution de pommes de terre à Waremme et celle, plus rancie, il est vrai, des saucissons d'Alost, on arrive à constituer un petit catéchisme du « parfait député » qui rendrait jaloux nos voisins de France et même d'Outre-Manche. Sans vouloir philosopher sur certains égarements, que l'ardeur des appétits explique trop bien, ainsi que la tension nerveuse de cette période caniculaire où se brassent les élections chez nous, il est permis pourtant de constater sans plaisir que la notion de l'honneur tend à s'obscurcir chez de très braves gens, privément incapables d'une félonie, lorsque la chasse aux mandats est ouverte, et que ce n'est pas là peut-être la plus louable révélation que nous devions au régime parlementaire.

Faut-il conclure maintenant de ces faiblesses, bien humaines, que le régime parlementaire est le pire de tous, et que l'auto-

Digitized by Google

cratie est encore préférable à « ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal » ?

Non certes, mais qu'on explique de la sorte l'indifférence croissante, pour ne pas dire plus, des intellectuels de notre génération pour tout ce qui touche à l'ordre politique, et on aura peut-être raison.

Je n'en veux d'autre preuve qu'un livre qui a paru il y a quelques mois et que je me reproche de n'avoir pas analysé plus tôt. Ce livre est évidemment une œuvre de conviction et de franchise. Celui qui l'a écrit avait mille bons motifs pour n'en rien faire, et ce n'est pas un spectacle peu réconfortant que celui d'un homme qui sacrifie des liens multiples, des intérêts évidents, peut-être des sympathies, à l'irrésistible besoin de dire ce qu'il considère comme étant la vérité.

M. Raphael Simons (1) est docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, licencié en sciences sociales. Il a tous les parchemins qu'on peut conquérir par un travail méthodique et sagement canalisé selon le vœu des lois. De plus il est, ce qui ne gâte rien depuis 1884, catholique affirmé et même démonstratif; il a une parole chaude et une plume facile, c'est-à-dire tout le bagage dont se doit lester le candidat aux plus hautes fonctions.

Mais M. Simons appartient à la démocratie chrétienne, et ce dernier détail de son signalement lui a fait perdre toute l'avance que lui assuraient les titres énumérés plus haut. Car, si la qualité dont se targue M. l'abbé Daens offre des charmes périlleux en terre flamande, elle est, à Liége, particulièrement faite pour attirer, à celui qui l'accepte, les foudres du conservatisme omnipotent. Cette vieille cité épiscopale semble destinée à rester toujours le fief de quelqu'un. Elle a, pendant cinquante ans, obéi au signe de tête d'un homme, qui fut d'ailleurs très grand et très digne de sa puissance; en 1894, elle s'est humiliée devant l'éphémère popularité d'un autre homme, dont les écarts de langue font perdre de vue la foncière honnêteté et la culture littéraire, sinon politique; demain,

(1) *Synthèse sociologique*. Liége, Th. Bovy.

Digitized by Google

l'entr'acte radico-socialiste clos par quelque coup de tam-tam qui n'étonnera personne, la crosse, l'anneau et les clefs repasseront, vraisemblablement, entre les mains des successeurs de ces représentants du droit divin, qui courbèrent leur ville sous dix siècles d'impérieuse volonté.

Mauvais milieu pour les schismes et les initiatives trop personnelles que celui-là! Liége est de toutes les villes belges celle où il est le plus osé de ne pas penser comme tout le monde en matière politique. Et si l'on daigne songer que la Belgique est la terre moutonnière entre toutes, il devient difficile de supputer le degré de génuflechissante passivité auquel se trouve réduit, sur les bords de la Meuse, le malavisé qui veut goûter l'âcre joie de dire ce que lui inspire une conception, nettement individuelle, de la chose publique.

On excusera ce trop long couplet, où il entre une part involontaire de réminiscences intimes. M. Simons m'excusera plus que tout autre, lui qui a dû ruminer souvent de telles cogitations. Car j'imagine que celui qui a écrit *Synthèse sociologique* s'est, par là même, au camp catholique, condamné aux suprêmes renoncements et aux métaphysiques contemplations. L'action lui est interdite et la posture d'un *outlaw* assignée. S'il portait la tonsure, il ne trouverait pas une chapelle où officier; dans la vie civile même, les sujets de dépit ne doivent point lui manquer.

Avouons d'ailleurs, que M. Simons a laborieusement édifié son propre sépulcre moral. Son rêve n'est pas simplement celui d'un indiscipliné; c'est la clameur vibrante d'un révolté (1), qui a préféré la théorie à la satire. La *Divine comédie* de ce passionné, c'est un monument de sociologie où bien des defauts de plan et de structure apparaissent, mais derrière lequel on devine un homme qui pense et qui sait ce qu'il veut.

Je tenais à accumuler toutes ces justices qu'il faut rendre à M. Simons afin d'avoir, ensuite, le droit de médire à l'aise de son ouvrage. M. Simons est un collectiviste chrétien. Il croit que la doctrine de Marx peut fort bien se concilier avec la foi

(1) Voyez notamment, p. 80, 138, 140.

Digitized by Google

dans l'au-delà, cette foi fût-elle même soumise à certains dogmes et à certains rites : « Il y a vingt siècles, dit-il, que « l'Évangile a formulé les droits et les devoirs de l'humanité, « vingt siècles qu'il a présidé à la marche progressive de l'élite « humanitaire (*c'est* humaine *qu'il entend?*) et sa morale est « toujours vivace et actuelle. L'humanité n'a pas ressenti un « seul besoin moral en ces vingt siècles, qui n'ait trouvé dans « la morale évangélique sa formule toute préparée (p. 121) ». Au surplus, les idées collectivistes n'ont jamais été antipathiques aux plus purs observateurs de la doctrine de Jésus, notre ami Abel l'a montré ici même dans d'excellents articles (1), et M. Simons ne fait pas difficulté de le confesser à son tour : « D'un pôle à l'autre le socialisme coalise les « masses, mettant à la base de ses plans de rénovation réelle- « ment synthétiques une plus juste coïncidence entre travail « et profit; *le christianisme social fait un énergique effort pour « le rejoindre* (p. 335). »

Voilà la meilleure originalité du livre de M. Simons. Non pas que d'autres n'aient marqué avant lui les aspirations communes des chrétiens selon les Pères et des disciples de Marx; mais je ne sache pas qu'on ait jamais mis pareille franchise dans l'aveu démonstratif d'une vérité qui exaspère les esprits conservateurs de droite.

Pour le surplus, M. Simons a respecté les errements coutumiers des théoriciens du socialisme. Il phrase plus qu'il ne chiffre, et quand il chiffre, il le fait avec une hautaine insouciance, taillant, rognant, amputant ce qui le gêne, faisant, par exemple, abstraction de la petite épargne, de plus en plus formidable, pour établir sans nouveauté d'argument la concentration des capitaux et celle de la propriété terrienne. Je ne citerai qu'un exemple, mais topique : En invoquant les statistiques belges, M. Simons, après MM. Vandervelde, Langerock et consorts, affirme que le nombre des cultures en faire-valoir direct a décru proportionnellement de 1848 à 1880; il ne s'est même pas aperçu — car je ne suspecte pas sa bonne foi — que la plus récente des statistiques ne tenait pas compte

(1) Voir *Revue de Belgique*, livraisons d'avril et mai 1898.

Digitized by Google

des propriétaires exploitant une part indivise, ce qui nous retire tout élément sérieux de comparaison avec la première. L'examen des créances hypothécaires, que je fis jadis d'assez près, me donna des résultats bien différents de ceux qu'invoquent parfois les collectivistes. Je crus y lire la preuve formelle d'un progrès social, dont l'individu bénéficiait sûrement. Que devient alors cette « internationale des capitaux » dont M. Simons a repris jusqu'à la dénomination à nos adversaires socialistes, et comment imaginer une marche évolutive, nous conduisant en ligne droite à la mise en commun des instruments de travail?

Comment? M. Simons essaie de nous le révéler à plusieurs endroits de sa *Synthèse*, mais sans sortir du nébuleux de constatations imprécises. Tantôt il croit que le régime nouveau « sera la résultante logique de la constitution libre des « groupes, harmoniquement composés, sans que la contrainte « doive entrer en jeu pour en assurer le fonctionnement, le « milieu économique et surtout moral étant supposé radicale- « ment différent du nôtre en ses aspirations et ses tendances « (p. 77) ». Tantôt il demande à l'État (cette planche de salut de tous les rêveurs à bout de déceptions dans le réel) de préparer l'ère nouvelle en faisant la reprise progressive des terres « sans aucune commotion (p. 97) ». Ce qui ne l'empêche pas d'exiger de cet État, dont les envahissements actuels ne paraissent pas lui suffire, de signer sa propre destitution à une certaine échéance, celle qui nous apportera « un individua- « lisme organisé, un individualisme de groupes où les senti- « ments égoïstes et concurrents seront étouffés dans la masse « des aspirations identiques concentrées vers l'action com- « mune et harmonique (p. 78) ». Ainsi, c'est de l'excès même de centralisation que, pareil à certains sociologues, M. Simons attend la désagrégation administrative, qui est plutôt dans les aspirations d'un bon libéral (p. 181 et suiv.).

Car, et c'est là, en sous-ordre du reste, une autre singularité de ce livre « de bonne foi »; on y respire une atmosphère de chez nous, et malgré les imprécations et les rêves où l'esprit d'Israël se trahit sans grand charme de lecture, on sent chez

Digitized by Google

ce courageux croyant un sincère amour de la liberté pour tous, que cette liberté cherche à s'épanouir dans l'ordre politique ou dans l'ordre moral (1). Après avoir revendiqué « la libre « expansion des conviction religieuses ou philosophiques » sans distinction d'Églises, M. Simons s'exprime noblement sur l'avenir de la science et le rôle de l'instruction publique, et lequel d'entre nous hésiterait à corroborer des déclarations comme celles-ci : « Donner au peuple une idée scientifique de « la complexité sociale à laquelle il est de plus en plus mêlé ; « lui faire comprendre que cette complexité ne s'accommode « pas des changements violents et soudains, que la société ne « se retourne pas comme un vêtement, ne serait-ce pas lui « éviter bien des désillusions et prévenir bien des mouvements « intempestifs qui ont fait rétrograder la société. Le même « enseignement donnerait une base scientifique à la nécessité, « au moins actuelle, des inégalités sociales, comme aussi à « l'utilité essentielle de l'organisation par l'association et la « solidarité pour expulser les derniers vestiges de l'absolu- « tisme (p. 229) ».

Sur la question de l'organisation politique il va de soi que les contacts ne sont pas fréquents entre le libéralisme et les vues de M. Simons. Pourtant celui-ci, dont on ne conçoit pas très bien les sympathies républicaines (p. 216), se déclare adversaire actuel du S. U., et ce pour des motifs qui ne me déplaisent pas tous. Il y voit un leurre pour ce qu'il appelle en termes vraiment excessifs « la partie la plus honnête de la population (p. 80) ». Mais, nous aussi, nous estimons que les démagogues, même libéraux, leurrent le peuple en lui montrant dans le S. U. l'insigne magique de sa soudaine libération. Et ce n'est pas le S. U., qui nous irrite, c'est le malpropre usage que des politiciens, comme il en est partout, en feront certainement, dès qu'ils l'auront obtenu : « L'organisation du « S. U., lit-on dans *Synthèse sociologique*, s'opérera naturel-

(1) Voici qui sonne 1830 plutôt que 1898 : « Rien ne divise plus les esprits « et ne contribue plus à déséquilibrer les affaires gouvernementales que les « dissensions religieuses. Ne serait-il pas utile pour tous que les cultes fussent « une affaire locale, etc. (voir p. 184) »

Digitized by Google

« lement lorsqu'il actera les volontés non plus individuelles, « mais sociales, lorsqu'il sera l'organe des groupements par « la représentation des intérêts ». Il nous semble qu'en dehors même des programmes de parti, nous avons entendu M. Prins faire des déclarations analogues et ce avec l'assentiment des libéraux de toutes nuances. Ai-je donc forcé le trait en disant que M. Simons, tout collectiviste chrétien qu'il paraît-être — je n'ose dire : qu'il croit être — a certaines affinités d'âme avec nous?

En somme, ce livre qui m'a intéressé et dont je réprouve bien des pages et toute la conclusion, ce livre devrait être lu (1). Il est bourré de convictions jetées fiévreusement au vent, débordant de colères, qui s'apaiseront avec les années, et riche de visées théoriques, que l'expérience réduira à leur plus simple expression, c'est-à-dire à bien peu. Mais il atteste des lectures étendues, quoique hâtives, et une force de penser; et puis il vibre et notre jeunesse ne sait plus vibrer.

Foi catholique ou foi sociale, peu m'importe en ceci, si l'on croit à quelque chose plutôt qu'à quelqu'un. Hélas! notre génération ne croit qu'à quelqu'un, et ce quelqu'un c'est elle-même. La morale du Parc-aux-Cerfs est le plus souvent la sienne, et elle n'entend pas, au loin, les grondements du Futur.

M. WILMOTTE.

(1) Un reproche qui paraît puéril et qui ne l'est pas : la correction des épreuves a été mal faite et le volume fourmille de mots mal orthographiés ou composés de travers. Des phrases en deviennent peu intelligibles.

Digitized by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — Cette fois nous avons eu la grande rentrée, la vraie, non que les premiers frimas eussent préparé le public à cette solennité, mais simplement parce que c'était la date, et que la tyrannie du calendrier est la seule qu'on accepte sans murmure en ces temps soi-disant égalitaires, que ce soit M. Vandenpeereboom qui nous l'impose, en nous laissant geler les pieds le 2 novembre et en grillant nos bottines le 3, ou bien que nous obéissions au signal des imprésarios de tout plumage.

Donc, grande rentrée à la Monnaie et sur les scènes de comédie et de drame. La Monnaie a donné l'*Or du Rhin*. La presse, après les indiscrétions de la veille, a eu les admirations effarées du lendemain. Nous est avis qu'il faut en rabattre. On est loin, très loin non seulement de Bayreuth, mais même de Berlin, de Leipzig ou de Francfort. L'*Or du Rhin* est monté et joué comme un opéra français, avec une mise en scène approximative et un style plus italien que germanique. Quelques preuves : la scène merveilleuse où Albérich poursuit de roc en roc les fuyantes ondines, qui toujours lui échappent, est simplement escamotée; l'amoncellement des heaumes, des hauberts, des vases forgés avec l'or du Rhin, sur le corps charmant de Freya qu'ils doivent totalement couvrir, suivant l'antique usage germanique, est remplacé par un simulacre ridicule; l'arc-en-ciel du dernier tableau est un simple jeu de verres de couleur; en Allemagne, il devient une *réalité* et les dieux s'engagent dessus pour se rendre au Walhalla... Voilà des détails nullement secondaires. Nous en négligeons bien d'autres. Les décors sont ordinaires; l'architecture du Walhalla déroute, et quant au truc des ondines, il fait songer à ces poupées de bazar suspendues à un fil élastique, leur permettant de rebondir verticalement, plutôt qu'à la savante machinerie d'Outre-Rhin. En revanche, l'interprétation est bonne, quoique sans éclat. Seuls, Albérich et Mime émergent, et Loge (Imbart de la Tour) s'efforce à une originalité qu'on peut juger discutable. Seguin est parfait dans les perpétuelles hésitations de Wotan. Donner fait

Digitized by Google

piètre figure et les géants ont bien de la peine — et cette peine, c'est du talent — de nous empêcher de sourire. Le mythe est rapetissé ici aux proportions d'un conte de nourrice. Que diable, messieurs les directeurs, nous ne sommes pas venus cette fois pour entendre *Hänsel et Gretel!...*

Le snobisme a fait un gros succès à tout cela. Il serait moins déplaisant — et les nobisme bruxellois l'est plus encore que le snobisme parisien — s'il savait comprendre et récompenser les efforts surhumains de M. Mouru de la Cotte au NOUVEAU THÉATRE.

Nous n'avons pas de fétichiste enthousiasme pour ce directeur bien moderne; nous ne goûtons ni sa reprise de *Célimare le bien-aimé,* ni même la production de M. Dieudonné dans les *Vivacités du capitaine Tic*. Salle, public, troupe répugnent là-bas à la grosse fantaisie du Palais-Royal, qui appelle plutôt des interprètes vieillis sous le harnais, une bonbonnière et un monde de fêtards et de petites dames. Le Musée Castan est — chose bizarrement contradictoire — devenu un lieu d'austérité. Et c'est pourquoi il faut se résigner à n'y jouer que de l'Ibsen, du Hauptmann, peut-être des pièces créées par Antoine et françaises, sinon de goût, du moins d'auteur.

A cet égard, les choix de ce début de saison ont été, en général, heureux : les *Tisserands*, l'*École des veufs* auraient dû trouver plus riche chambrée qu'ils ne l'ont fait, surtout que l'interprétation et la mise en scène en étaient hautement méritoires.

Au PARC et au MOLIÈRE on a donné quelques nouveautés intéressantes. *Mon enfant* ici, et là-bas l'*Aînée* sont de l'or engrangé pour les directeurs. En revanche, il ne faudrait plus recommencer cette série à la noire par laquelle débuta la direction nouvelle au premier de ces théâtres, les *Marquis de Villemer* et autres Ohnet-tetés ont vécu.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉDIT DE NANTES

Sous ce titre, M. Édouard Belleroche, l'ancien président de la Société belge de secours de Londres, vient de publier chez Vaillant-Carmanne, à Liége, un in-16 de 50 pages. Ce coquet petit volume renferme, entre autres documents, la traduction d'un discours prononcé en anglais par notre concitoyen à New-York, le 13 avril dernier. Pourquoi à New-York et pourquoi le 13? Tout simplement parce que la métropole américaine, qui fut autrefois la Nouvelle-Amsterdam, possède une société de Huguenots, et que celle-ci avait résolu de célébrer, de concert avec ses coreligionnaires du vieux monde, le 300e anniversaire de la signature de l'Édit de Nantes.

Parmi les invités qui répondirent favorablement à leurs frères d'Amérique, un Gueux de Belgique pouvait d'autant moins manquer que nos compatriotes eurent une très large part à la fondation de New-York, dont l'un des faubourgs porte le nom de Hoboken, emprunté à la banlieue d'Anvers, et que l'une des baies qui s'étendent devant l'immense cité s'appelle aujourd'hui encore la baie des Wallons. A ces souvenirs géographiques s'en joignent d'autres, mais, comme ils n'ont aucune espèce de rapport avec l'Édit de Nantes, nous croyons agir sagement en les laissant de côté. On s'était partagé les rôles. M. Belleroche devait exposer les circonstances qui amenèrent en 1598 la promulgation d'un édit en faveur des Huguenots de France. Il s'attacha dans ce but à l'historien Michelet et s'appliqua, en s'aidant d'auteurs plus récents et de documents inédits, à compléter son récit. Aller à Michelet, le professeur du Collège de France révoqué en 1842 pour excès d'indépendance et de franchise, c'eût été une heureuse inspiration, si le génie de cet auteur ne l'avait pas poussé trop souvent à exagérer la valeur des hommes et des choses de son pays. Après son admirable livre sur la *Réforme*, vint

Digitized by Google

son livre sur la *Ligue et Henri IV*, qui est plus faible. Le chapitre XXV surtout, qui traite de l'Édit de Nantes. On y cherche en vain de ces pages vivantes, colorées qui vous subjuguent et vous entraînent; quelques lignes seulement résument l'Édit en ces termes :

« C'était bien moins que la paix de Charles IX et d'Henri III. « Celle de Henri IV ne défendait pas (les Huguenots); elle les com- « promettait, les forçait (contre un roi livré à leurs ennemis) de « devenir une faction. »

C'est dur, c'est cruel, mais c'est vrai, et l'on comprend parfaitement que M. Belleroche ait lâché ici Michelet, ne voulant pas et ne pouvant pas dire aux Huguenots américains en pleine figure : « Chers amis, vous vous êtes trompés de date, c'est en 1885 et non « pas maintenant que vous auriez dû nous convoquer, l'anniversaire « trois fois séculaire de la promulgation de l'Édit de Nantes ne « disant rien à personne, tandis que sa révocation en 1685 contient « tout un monde d'enseignements profonds. »

C'est ce que firent cependant les Huguenots d'Allemagne, en déclinant l'invitation d'assister au congrès de New-York. Les Huguenots français vinrent. Seraient-ils venus s'ils avaient été priés, en 1885, à un congrès américain ayant pour but de célébrer la révocation de l'Édit de Nantes? Nous croyons bien que non, et en voici la raison. Ils repoussèrent en juillet 1884 l'idée d'un congrès protestant à tenir l'année suivante à Bruxelles. « Je trouve votre idée de « congrès détestable », écrivait le savant Henri Bordier au non moins savant professeur universitaire bruxellois Alphonse Rivier, « et je crois même que la commémoration de la révocation ferait le « plus mauvais effet ». M. Bordier parlait-il en son nom personnel ou exprimait-il la manière de voir de la Société de l'histoire du protestantisme français, dont il était l'un des membres les plus actifs et les plus influents? Nous ne l'avons jamais su. Mais tant est-il que les Huguenots belges, convaincus du mauvais accueil qui attendait leur projet en France, y renoncèrent aussitôt, non sans regret toutefois.

Nous le comprenons d'autant mieux que l'Édit de Nantes, qui octroie la liberté de conscience sans la liberté du culte, ne donne pas à la patrie d'Henri IV le droit de glorifier quoi que ce soit et de se proposer en exemple aux autres nations, comme si elle avait remporté en 1598 une première victoire de l'esprit moderne sur le fanatisme et la férocité du moyen âge. Quant à la révocation de l'Édit de Nantes, c'est bien autre chose. Cet acte despotique fait de la France, un peu malgré elle, il est vrai, la bienfaitrice du reste du monde. Le monde ne l'a point oublié. C'est pourquoi il sourit si volontiers à ses succès et souffre de ses erreurs et de ses folies. Voilà certes l'une des conséquences de la révocation de l'Édit de Nantes que Louis XIV

Digitized by Google

n'avait pas rêvée et à laquelle on ne saurait assez applaudir. Que veut-on aujourd'hui? Établir et consolider la fraternité internationale. Eh bien! ce sont les sociétés de Huguenots répandues dans le monde entier qui, dans ce but, auront fait plus que l'empereur de Russie avec sa proposition d'un désarmement général. On a fraternisé à New-York au mois d'avril dernier et, en s'en revenant, les Huguenots anglais tout au moins auront pu dire comme le poète Adalbert de Chamisso, Français et Prussien à la fois : « J'ai deux patries et je les aime d'un même amour. »

CHARLES RAHLENBECK.

Digitized by Google

DE L'ESPIONNAGE

I

De la manie de l'espionnage.

Un homme honnête et d'une intelligence moyenne, s'il n'est pas aveuglé momentanément par le coup de folie d'une passion dominatrice, se gardera bien d'entrer en relations avec ces agences louches qui se mettent, moyennant finance, au service des maris jaloux ou qui entreprennent à forfait la libération de l'un ou de l'autre conjoint peu satisfait de son lot. Si l'on n'a pas perdu tout bon sens, on ne manquera pas de se dire qu'il n'y a aucun fonds à faire sur des êtres assez vils pour se faire de la trahison un métier. Qui trompe l'un, doit nécessairement tromper l'autre. Dans le monde réel, j'entends dans le monde des travailleurs, — en dehors de ce rastaquouérisme dont le théâtre moderne ne cesse de nous entretenir, comme si c'était le seul et véritable monde — on ne rencontre guère d'exemple de gens suffisamment veules pour avoir recours à l'espionnage. Il faut, pour élever cette turpitude à la hauteur d'une institution, un mélange de bêtise et d'immoralité inconsciente qui est le produit très spécial de la suggestion exercée sur notre pauvre entendement par l'exercice du pouvoir. Dans les sphères artificielles, dites gouvernementales, les hommes disparaissent derrière les institutions, et la malhonnêteté d'un acte est masquée par l'irresponsabilité de celui qui le commet. Il se trouve toujours des formules toutes faites pour justifier les accrocs à la morale.

Digitized by Google

Tantôt c'est une triste nécessité où se trouvent acculés les gouvernements en vue de servir les intérêts supérieurs de la Patrie; ou bien ce serait folie de se laisser prendre au dépourvu alors que les autres nations employent, bien à regret sans doute, ces moyens perfides d'information. Bref, il y a entente générale, ce serait mieux dire complicité générale! La diplomatie ne va jamais sans son cortège nécessaire d'agents secrets. Espions, mouchards, agents provocateurs, ce sont les abcès à fleur de peau de la société, symptômes irrécusables d'une certaine décomposition interne.

Dans une étude antérieure (1), je me suis attaché à démontrer l'influence démoralisatrice de l'État sur la conscience publique. J'ai relevé l'antagonisme continuel qui existe entre la morale vraie et la morale d'État. Ne serait-il pas temps de demander aux gouvernants de toute espèce de mettre dans leurs actes cette vulgaire honnêteté, cette simple bonne foi que l'on exige des particuliers. Qu'il n'y ait plus de distinctions entre les vertus privées et les vertus publiques. N'est-on pas fatigué encore de toutes ces hontes qui s'abritent derrière les symboles? Renonçons donc une bonne fois au fétichisme atavique; cessons de parler par métaphores, sinon nous risquons de ne plus nous comprendre.

Laissons là et le Drapeau et l'Image de la Patrie en deuil, et la balance infaillible de la Justice et tous ces grands mots qui empêchent de juger le fond des choses à la lumière de la Raison. Quelle est la faute, quel est le crime qui n'ont pas été excusés, je dirai plus, justifiés, glorifiés par la raison d'État?

Depuis les horreurs de l'Inquisition jusqu'aux cruautés de la Terreur, tous les crimes collectifs qui constituent le martyrologe de l'humanité, ont trouvé leur excuse dans cette fameuse raison d'État qui est la plaie des gouvernements. La raison d'État est une espèce toute particulière de folie engendrée par l'idée abstraite du bien général dans ce pauvre cerveau humain, à la fois si grand et si misérable!

(1) *De la cause profonde du malaise social.*

Digitized by Google

Il y a danger de déraison chaque fois que l'être humain perd la notion de responsabilité qui doit être le corollaire indispensable de celle du libre arbitre.

Il y a danger de déraison, dis-je, parce qu'il n'y a plus de critère pour juger les actes. Quand les conséquences d'une faute retombent directement sur l'auteur de cette faute, il y a tout lieu de croire que celui-ci réfléchira mûrement avant de la commettre. Après avoir été puni une première fois, il est à peu près certain qu'il ne retombera pas dans la récidive, à moins qu'il ne soit un être antisocial et, comme tel, passible de la justice. Mais si, abrité, protégé par l'irresponsabilité, ce privilège maudit du pouvoir, vous pouvez impunément violer toutes les règles de Justice et de Morale, non seulement vous échappez vous-même aux prises de la Raison, mais vous contribuez à effacer chez les autres toute notion de justice et de morale.

Il n'y a qu'une sauvegarde pour la société : c'est la responsabilité, non pas seulement morale, mais matérielle du pouvoir. A ce point de vue, il est indéniable que la meilleure forme de gouvernement est le régime parlementaire constitutionnel, soit monarchiste, soit républicain : le nom importe peu. Ce qui importe, c'est le plus ou moins de responsabilité attachée à l'exercice du pouvoir. Et cette garantie existe quand il est confié à un ministère responsable vis-à-vis de l'Assemblée et, par suite, de la Nation. A ce point de vue, notre système de gouvernement reste comme un des types les plus perfectionnés créés par l'ingéniosité humaine. Il ne nous manque que de le rendre plus effectif par l'application de plus en plus stricte de la responsabilité ministérielle.

Mais toutes les formes de gouvernement, si parfaites soient-elles, n'atteindront pas leur but, qui est le bien commun, si elles ne s'appuyent pas sur ce qui fait leur force et leur moralité : *une bonne opinion publique*. Il y a un lien étroit entre l'opinion publique et le gouvernement. Celui-ci a beau être l'émanation de la Nation; comme tout organisme dans le cosmos, il n'évolue pas en dehors de la Nation. Il agit sur elle et celle-ci, à son tour, réagit sur lui. Il améliore ou dété-

Digitized by Google

riore son milieu qui exerce sur lui la même influence. C'est à la classe intelligente qu'il appartient de former l'opinion publique, et quand je dis la classe intelligente, je ne veux pas parler des classes les plus riches. A mesure que l'humanité progresse, il se fait une sélection de plus en plus délicate et intellectuelle dans la société. L'esprit scientifique, la valeur morale des individus, en dépit des déclamations connues sur le veau d'or, gagnent de plus en plus une autorité légitime sur les masses. Je n'en veux pour preuve que l'influence toujours grandissante de la presse, la diffusion rapide de l'instruction et, surtout, la disparition graduelle de l'esprit de soumission et d'humilité dans la foule. On doit le reconnaître, il y a maintenant une tendance, somme toute, salutaire à ne reconnaître d'autre supériorité que la supériorité intellectuelle. Ce n'est qu'avec un ricanement sceptique que le peuple s'incline devant les favorisés ou de la fortune ou de la naissance. Il faudrait être aveugle pour méconnaître la tendance égalitaire de notre époque, et cette tendance, si l'on va au fond des choses, n'est que l'émancipation graduelle de la Raison générale. C'est le triomphe de la logique sociale. L'homme veut évincer le hasard. Il se refuse à reconnaître d'autres lois que celle de sa raison. L'égalité sociale est impossible, évidemment, mais la tendance à l'équilibre social est une loi de progrès.

Le meilleur moyen de servir son pays, et mieux l'humanité, c'est de lutter dans la mesure de ses forces pour le triomphe des idées de justice et d'honnêteté. C'est, en un mot, de travailler à former *une bonne opinion publique*. Quand on examine d'un œil désintéressé ce qui se passe autour de soi, on est vite convaincu que les notions de chacun *(exceptis excipiendis)* sur l'honnêteté particulière sont fermes, profondes et, en même temps, claires et invariables. Vous entendez dire souvent : « C'est un parfait honnête homme. » Quel est le sens de ce vocable? L'idée d'honnêteté ne va pas sans celle de vérité. Certains philosophes ou idéologues ont beau dire : « Vérité au delà des frontières, erreur en deçà », il n'en est pas moins certain que chacun a au fond de soi un idéal d'honnêteté et que le vrai ne peut se séparer, du beau ni du bien. Quelle que soit

Digitized by Google

l'habileté d'un sophiste, il ne parviendra pas à prouver que le mensonge, c'est-à-dire la négation consciente du vrai, puisse être un attribut de l'honnêteté. Il ne parviendra pas à prouver non plus qu'il est permis, tout en restant honnête homme, d'inciter les citoyens à mentir ou à trahir. D'où vient, cependant, que tous les gouvernements encouragent la délation, se servent de la délation, la récompensent? Ils ont à leur solde des fourbes dont le métier est de trahir, et ces fourbes sont d'autant mieux rétribués par l'administration qui les emploie qu'ils sont plus habiles à mentir.

La raison de cette antinomie est, à mon sens, l'état de guerre permanent dans lequel se trouve l'humanité. En vertu de cet adage : *Primum vivere, deinde philosophari*, tous les gouvernements, tous, entendez-moi bien, qu'ils soient tyranniques, aristocratiques ou républicains, démagogiques même, ont recours à ce méprisable procédé d'attaque ou de défense. Cet état de guerre explique, sans les justifier, les ruses, les artifices, les mensonges, les trahisons auxquels on est forcé d'avoir recours pour sauver son existence. Aucun peuple n'est sorti encore du stade militaire, en dépit de l'affirmation hardie d'Auguste Comte. Le stade métaphysique ou critique n'a pas suivi la forme de civilisation militaire : il coexiste avec celle-ci, et la forme positiviste ou scientifique ne se substituera pas à cette antique phase de la civilisation avant qu'aient disparu les préjugés de *patrie*, de *théologie* (1) et de *classe*, qui sont la cause de l'état de guerre permanent auquel ne peut se soustraire l'humanité.

Travailler à la disparition de ces préjugés, c'est le seul moyen logique de contribuer à la marche du progrès. Dans un livre admirable, *Introduction à la science sociale*, le plus grand philosophe de notre siècle, j'ai nommé Herbert Spencer, a montré qu'il est impossible d'aborder et de résoudre les problèmes de la sociologie sans se dépouiller d'abord des préjugés de l'*éducation*, du *patriotisme*, de *classe*, *théologiques* et *politiques*,

(1) Je dis de *théologie* et non de *religion*, le sentiment religieux étant essentiellement humain. (Voir HERBERT SPENCER, *Les premiers principes*, chap. V : Réconciliation.)

Digitized by Google

et dans toute son œuvre immense, il n'a émis nulle part une plus belle idée, plus pratique, plus sensée. Plus tard, je pense, ce grand penseur, ce génial homme de bien sera mis au premier rang des philosophes du XIX^e^ siècle. Il figurera parmi les quelques hommes qui ont bien servi l'humanité. On reconnaîtra qu'il a été, suivant la forte expression de M. Giddings, un des bons serviteurs de l'Espèce. Actuellement, bien que grandement apprécié dans le monde lettré ou savant, il n'est pas encore placé, loin de là, au rang qu'il devrait occuper. Ses ouvrages dépassent, du reste, la portée moyenne et sont trop spéciaux. Il n'est pas populaire comme Victor Hugo, par exemple, parce qu'il s'adresse à la raison. Victor Hugo parle surtout au sentiment et fait travailler l'imagination.

II

Une affaire d'espionnage sous la Convention.

J'ai dit que tous les gouvernements, fussent-ils démocratiques, démagogiques même, se servent d'espions, d'agents secrets pour se renseigner sur les menées de leurs ennemis. Dans cette célèbre Convention même où, cependant, certains Montagnards poussaient jusqu'à l'extrême le maintien des principes (1), il y eut des séances entières consacrées à la dénonciation de prétendues conspirations révélées par des agents secrets et, finalement, on reconnaissait que tous les partis avaient été dupés par ces habiles, mais peu scrupuleux stipendiés. Rien n'est plus instructif, à cet égard, que les séances des 7 et 8 décembre 1792, où le parti montagnard se couvrit de ridicule en dénonçant la grande conspiration du ministre Roland, dupé qu'il fut en cette occasion par l'espion Achille Viard.

Le procès de Louis XVI allait commencer. Les passions

(1) Rappelons que Robespierre est l'auteur de la fameuse maxime : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe*. Ces mots, du reste, ne sont pas exacts. Voici textuellement ce que Robespierre a dit dans la séance du 13 mai 1791 : « Périssent les colonies (*il s'élève de violents murmures*) s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire, votre liberté. » Et en cette circonstance il avait raison !

Digitized by Google

étaient tellement excitées que presque journellement on s'invectivait de la manière la plus grossière au sein même de la Convention. Il n'était pas rare de voir un député, mis hors de lui par les vociférations des tribunes, tirer l'épée et en menacer ses adversaires (1). Parfois, l'un ou l'autre exalté s'avançait dans l'hémicycle et menaçait de se brûler la cervelle comme le fit Ruamps (2). Or, au moment où s'ouvrait le procès de Louis XVI, à cette époque où Marat, tous les jours, dénonçait une conspiration nouvelle dans l'*Ami du Peuple*, un incident à la fois dramatique et comique mit une fois de plus aux prises Montagnards et Girondins. Mais cette fois, après une lutte des plus violentes et des scènes mouvementées, où tous les partis s'injurièrent avec leur maëstria habituelle et où les tribunes, comme toujours, jouèrent leur rôle anarchique, le tout se termina au milieu d'éclats de rire et de lazzis et à la grande confusion de la Montagne.

C'était dans la séance du 7 décembre 1792. Elle avait débuté d'une façon très calme. Des rapports, des pétitions, la lecture de certaines pièces, tirées de l'armoire de fer et relatives à Dumouriez, avaient occupé vaguement l'attention de l'assemblée. Une députation des districts d'Amboise et de Château-Renaud avait été ensuite admise à la barre pour présenter ses doléances au sujet de la cherté des grains. Le président Barère lui avait adressé une de ces allocutions abondantes et banales dont il avait le secret et, finalement, le renvoi au comité d'agriculture avait été décrété quand, soudain, le député Grangeneuve, membre du comité de sûreté générale, prend la parole et dénonce à l'assemblée un fait singulier. Un ordre signé Bazire a été déposé sur le bureau du comité de surveillance, ayant pour objet de convoquer certains membres pour une affaire importante. Le comité de surveillance était aux mains de la Montagne qui y formait le groupe le plus actif et le plus audacieux, bien qu'il n'y eût pas la majorité. L'ex-capucin Chabot était le chef de ce groupe. A peine ce fait

(1) Voir la séance du 11 avril 1793, une des plus typiques.
(2) Séance du 12 juin 1794.

Digitized by Google

est-il signalé que Tallien, Chabot, Marat veulent étouffer la discussion. On feint d'abord de tourner la chose en plaisanterie. Ce billet de Bazire a tout simplement pour but d'inviter ses collègues à manger un dindon en compagnie. Mais Grangeneuve insiste. Le billet de Bazire porte : « Pour entendre la dénonciation d'une affaire importante ». Après maintes tentatives d'obstruction de la part de Marat, Tallien et Ruamps, Chabot est forcé de monter à la tribune et d'avouer que la minorité du comité de surveillance a examiné en comité secret, à l'insu de ses autres collégues, une dénonciation à charge du ministre Roland. Le dénonciateur est un agent secret nommé Achille Viard, employé par différents ministres des affaires étrangères et, notamment, par Lebrun. Sa dénonciation est à la charge de l'abbé Fauchet et du ministre Roland, qui paraissent être en rapport avec les émigrés. Le but de cette conspiration est de sauver Louis XVI.

Patatras!... tout est perdu, la mèche est éventée. Indignation de Legendre, de Montaut et autres fanatiques de la Montagne qui sont souvent les dupes de ces pince-sans-rire (1) de Chabot et Tallien. Le terrible complot est révélé. Comment mettre la main sur les coupables désormais? En ce moment éclate un nouveau pétard qui met le comble au désarroi général. L'un des enfants terribles de la Montagne, Merlin (2), attire l'attention de l'assemblée sur d'autres pièces en possession de Chabot et, notamment, sur une lettre adressée au président de la Convention et interceptée par Chabot. La situation se complique. En vain, Marat, Legendre, Chabot supplient leur collègue de ne pas lire la lettre, de ne pas révéler ce terrible secret d'État; en vain le malheureux Legendre, qui s'embourbe de plus en plus, jure qu'il est sur le point de mettre la main sur les coupables, que c'est lui qui est chargé du soin de les faire arrêter, un des secrétaires du bureau, ce fin matois de de Fermont, qui a lu par-dessus l'épaule la fameuse lettre, en donne un court résumé, et la majorité de la

(1) Chabot, Tallien, Julien Delaunay étaient les intrigants de la Convention. Ils affichaient l'austérité des principes pour cacher leur jeu.

(2) Le *Moniteur officiel* ne dit pas si c'est Merlin de Thionville ou de Douai.

Digitized by Google

Convention, alléchée par la consternation de la Montagne, décrète qu'il en sera donné lecture. Marat s'exclame : « C'est une perfidie, c'est une trahison ! » Montaut gémit : « Tout est perdu, les traîtres vont s'échapper ! »

de Fermont, sur l'ordre de l'assemblée, donne connaissance du factum suivant :

« Paris, 6 décembre, an IVe de la Liberté.

« Citoyen Président, n'ayant point l'honneur de vous connaître et ne connaissant aucun député à la Convention, un de mes amis m'a donné votre adresse. Je vous prie de lire la lettre ci-jointe à votre assemblée. »

(Sans signature.)

Autre lettre de la même écriture :

« Paris, 6 décembre.

« Citoyen Président, les citoyens Narbonne, Malouet, John Waris et Williams demandent à la Convention d'être les défenseurs officieux de Louis XVI ; vous avez décrété qu'il paraîtrait à la barre ; nous l'y accompagnerons avec une garde que nous avons rassemblée et qui est de douze mille hommes, bons républicains qui ne veulent pas la mort de Louis XVI. »

(Signée.)

Un moment de stupeur accueillit la lecture de cette pièce évidemment apocryphe. Des éclats de rire fusèrent de divers côtés ; seuls les Montagnards (genre Legendre) ne comprenaient pas cette gaieté et criaient à la trahison, n'est-ce pas, à un siècle d'intervalle, le coup de foudre de la fausse lettre Henry? Cependant, de Fermont fait observer qu'ayant été avec Malouet dans le Comité de marine, il connaît sa signature et il atteste que celle-ci est fausse. Il ajoute : « Malouet est un grand gueux en révolution, mais je ne le crois pas assez bête pour avoir écrit une lettre de ce genre. » Plusieurs membres s'approchent pour vérifier les signatures ; ils en confirment la fausseté. Chabot, honteux et confus, sent le besoin de s'excuser et raconte longuement comment il s'est laissé prendre.

Digitized by Google

En ce moment, Barbaroux demande la parole. Il apprend à l'assemblée qu'un inconnu a invité un de leurs collègues, Viger, premier suppléant de Maine-et-Loire, à écrire à Marat sous les noms de John Waris et Williams. Ce sont les mêmes noms que ceux de la lettre de Chabot.

Viger, traduit à la barre, confirme le fait et raconte que se trouvant à dîner avec un inconnu, celui-ci lui proposa de communiquer à Marat un rapport sur les subsistances dont Viger était l'auteur et de signer John Waris. Lui-même écrivit une autre lettre sous le nom de Williams. Cette coïncidence frappe tout le monde. Marat, interpellé, commence par nier avoir rien reçu. Finalement, il le reconnaît. On est sur la trace du faux. La Convention ordonne l'arrestation immédiate d'Achille Viard et le fait comparaître à la barre. La Montagne, de son côté, obtient la comparution du ministre Roland. Mais Marat qui, tout énergumène qu'il était, ne manquait ni de flair ni de finesse, se retourne immédiatement et accuse formellement les modérés d'avoir ourdi cette intrigue. Il est soutenu par les tribunes. L'assemblée décrète que Marat, accompagné de deux membres, ira chercher les documents incriminés. Nouvel incident! Les deux membres désignés sont Buzot et Tallien. « Un de chaque bord », ricane Marat avec son sourire sardonique que d'aucuns appelaient satanique. Mais Buzot, le grave, le généreux, l'intrépide Buzot se refuse énergiquement à accompagner Marat. Il ne veut absolument pas se commettre avec celui qu'il appelle un assassin. Finalement, un huissier est délégué pour le remplacer et Marat sort au milieu des applaudissements des tribunes au moment précis où Roland entre. — Les applaudissements cessent. — Tableau!

Après des scènes inénarrables, au milieu des vociférations de l'assemblée, des hurlements des tribunes, on finit par procéder à l'interrogatoire de Viard. Celui-ci, avec un cynisme et une désinvolture incroyables, fait peser les soupçons tour à tour sur l'abbé Fauchet, sur le ministre Roland et, finalement, sur Mme Roland. Immédiatement il est décrété qu'elle aussi comparaîtra à la barre pour expliquer son intervention en

Digitized by Google

cette affaire. L'interrogatoire de Viard continue, habilement mené par le secrétaire de Fermont qui, décidément, est un maître homme. Peu à peu, aux plus incrédules, se dévoile la fourberie de l'espion qui a trompé tout le monde. Il est impossible, même pour les plus fanatiques et les plus naïfs des Montagnards, de nier qu'ils ont été victimes d'un traître. La dénonciation est un tissu de mensonges et la lettre de Narbonne et consorts un faux à n'en pas douter.

Mme Roland, sur ces entrefaites, la belle et célèbre Mme Roland, est arrivée à la Convention. Elle fait son entrée au milieu des applaudissements, et tous se taisent. Les interpellations cessent, les injures ont pris fin, le silence s'est rétabli. Elle répond aux questions qui lui sont posées avec une sérénité et une dignité tranquilles qui font une profonde impression sur l'assemblée. Elle se disculpe facilement des insinuations lancées contre elle, et quand elle a fini sa déposition, des applaudissements éclatent partout. Admise aux honneurs de la séance, elle traverse la salle au milieu des murmures d'admiration. Pauvre femme! ce fut l'un de ses derniers triomphes !

Quant à l'affaire Viard, elle fut enterrée et l'on ne s'en occupa plus. Dans la séance du 10 décembre, la Convention décréta l'arrestation définitive de l'espion et renvoya son affaire à l'examen d'un tribunal. Ce malheureux fut compromis plus tard dans la conspiration Catherine Théos et de Batz, et guillotiné le 18 juin 1794. Il figure dans le rapport d'Élie Lacoste, du 26 prairial, en qualité d'agent royaliste. Il était accusé d'avoir fait circuler de faux assignats dans la prison de Port-Libre, où il était détenu. Son rôle dans cette prétendue conspiration est, somme toute, insignifiant, et c'est à peine si l'on en parle. Malheureusement pour lui, Robespierre était intervenu une seule fois dans la séance du 7 pour l'accabler. Il s'était borné à dire, après l'interrogatoire de Viard : « A coup sûr, l'un des coupables, c'est l'homme qui vient de répondre. » Le *Journal officiel* ajoute cette mention : « Achille Viard rit et salue Robespierre. » Or, Robespierre avait la mémoire longue.

JULES VIEUJANT.

Digitized by Google

L'INSENSIBLE ÉVOLUTION

PREMIÈRE PARTIE

I

Un dimanche de mars, sombre et doux, il y avait de la pluie en l'air qui ne se décidait pas à tomber. Malgré la fraîcheur du vent d'ouest qui soufflait sur la ville, on sentait déjà que ce n'était plus l'hiver.

Les cloches de l'église Saint-Lazare sonnaient les vêpres lourdement ; sur les gros pavés sertis d'herbe, des femmes en noir glissaient, silencieuses, les yeux baissés sur leurs paroissiens.

La tristesse planait sur la petite cité bourguignonne, une tristesse de vieille date, qui n'attend rien et ne se souvient pas. Il y a des villes, comme des familles qui semblent vouées au malheur.

Depuis la guerre de 1870, deux catastrophes avient achevé la ruine du pays : le grand hiver d'abord, puis la faillite du banquier Louisot, qui était allié par sa femme à toute l'aristocratie d'X... et des environs. Une banqueroute de cinq millions pour une ville de six mille âmes! Cela avait tué le commerce. La haute bourgeoisie et la noblesse, saignées à blanc, presque deshonorées, ne pouvant plus ni sortir, ni recevoir, se terraient dans leurs vieilles maisons du Cours des Capucins et de la Grande Rue. Il n'y avait plus ni mariages ni naissances; mais

Digitized by Google

chaque fois qu'une famille du pays perdait quelqu'un de ses membres, elle prenait le deuil et ne le quittait plus. On ne bâtissait pas, on ne réparait pas : ce qui s'écroulait tombait pour toujours. La petite ville se mourait sans bruit, sans révolte, comme une chose, non comme un être. Son agonie résignée avait la mélancolie d'une agonie de religieuse au fond d'un cloître.....

Le dimanche n'est gai nulle part, mais là il oppressait comme un cauchemar.

D'une vieille petite maison de la Grande Rue, deux jeunes gens, frère et sœur, vêtus du noir mat des deuils profonds, sortirent, et se dirigèrent vers la Tour de l'Horloge, appuyés l'un sur l'autre. Au bourdonnement lourd des grosses cloches, se mêla presque aussitôt une sonnerie argentine.

« La cloche du couvent ! murmura la jeune fille, nous serons en retard pour la bénédiction... »

Ils se hâtèrent de dépasser le porche, et poussant, sur le côté gauche de la rue, une grande porte de chêne clair verni, ornementée de ferrures, ils pénétrèrent dans l'ombre profonde de la chapelle des Ursulines. La petite nef était pleine de fidèles ; l'air chargé des vapeurs de l'encens et de la chaleur des cierges y était étouffant. On ne voyait de là que l'envers de l'autel, l'aumônier officiant pour la communauté, dont une immense grille de fer peinte en noir et voilée à demi d'un rideau noir le séparait, ainsi que le public.

A travers la grille, on apercevait la chapelle réservée aux religieuses et aux élèves, vaste, haute et claire, toute neuve, et presque joyeuse avec ses bancs et ses chaises de chêne blanc verni, ses grandes murailles blanches fraîchement consacrées, ses vitraux verdâtres, sa tribune de pierre, ajourée comme une dentelle.

Les deux jeunes gens prirent place dans un rang de chaises sans regarder autour d'eux, d'un air un peu timide, mais habitué aux choses et aux êtres du lieu. On chantait le *Tantum Ergo* ; l'enfant de chœur agita trois fois la crécelle d'usage

Digitized by Google

en temps de carême, puis, la bénédiction donnée, des voix aiguës de jeunes filles se mêlèrent aux sons grêles de l'orgue, et tandis que le cantique final déroulait ses interminables couplets, coupés d'un refrain monotone, des chaises grincèrent sur les dalles de marbre, il y eut un sourd brouhaha de pas étouffés, mêlé au crépitement des chapelets et des rosaires, et la foule s'écoula.

Dehors, le jour tombait; le ciel semblait plus bas, plus lourd, plus morne. Le frère et la sœur suivirent la Grande Rue en silence, pénétrés par la tristesse ambiante; le refrain monotone du cantique les poursuivait, résumant pour eux l'universelle mélancolie; et docilement ils le ressassaient, sans chercher à en vaincre l'obsession :

Vous êtes toute pure,
Sans tache et sans souillure,
Marie, ah! descendez des cieux,
Venez et recevez nos vœux.....

Soudain la fanfare du collège déboucha bruyamment, précédée d'une bande de gamins; les jeunes gens se rangèrent sur le trottoir pour les laisser passer. Deux à deux, les collégiens défilèrent, échangeant des regards sournois avec une pension de petites filles qui venaient en sens inverse. Les passants s'arrêtaient, quelques têtes parurent aux fenêtres; la musique soulevait sur son passage une gaîté éclatante qui tomba brusquement lorsqu'elle se tut, au détour de la rue du Collège.

Le frère et la sœur se remirent en marche avec un léger soupir, vite réprimé; reprenant leur promenade de tous les dimanches, ils traversèrent la place du Marché, rentrèrent dans la Grande Rue et gagnèrent la place du grand Cours. Arrivés là, ils parurent hésiter, et se regardant pour s'interroger, ils virent qu'ils avaient tous deux les yeux pleins de larmes. La jeune fille s'arrêta :

« N'allons pas plus loin, Roger, dit-elle, je ne m'en sens pas le courage.

Digitized by Google

— Moi non plus, murmura le jeune homme; d'ailleurs, à quoi bon? Allons nous asseoir là haut. »

Lentement ils montèrent le large escalier qui conduit à la promenade du grand Cours et s'assirent sur un banc, dans l'ombre humide du crépuscule. Ils restèrent là longtemps sans parler : ils ne se débattaient plus contre la tristesse des choses, semblant, au contraire, prendre un amer plaisir à s'en imprégner davantage, par la vue de tout ce qui les entourait... C'était, d'un côté, la place, avec la statue de Vauban, bronze sur granit, entourée de vieilles maisons de commerce aux enseignes immuables : à gauche, la banque O'Bonnell, le pâtissier Sœur, le café Dyver, la quincaillerie Duval, l'hôtel Canut; à droite, la teinturerie Vizou, peinte en vert criard, le bourrelier Tontaine, l'épicerie Finet et la petite boutique blanche de Mme Gonin, pâtissier-glacier, au coin de la Grande Rue... et tous, et toutes, que le frère et la sœur devinaient là, où l'éloignement ne leur permettait plus de les voir, mettant les noms sur toutes les boutiques comme sur tous les visages, tant la petite ville où ils étaient nés, où ils avaient passé leur enfance et leur prime jeunesse, leur était connue jusqu'au moindre pavé.

De l'autre côté, une rampe de fer semblait fermer la promenade sur un abîme : en s'approchant, l'illusion se dissipait, on voyait le double escalier descendant à une promenade plus basse, de plein pied avec les rues environnantes. Un sourire passa sur les traits des jeunes gens devant ce singulier effet de perspective. Ils n'en étaient pas rassasiés; ce vide leur donnait une intense sensation de l'inconnu, dont le même désir les dévorait. Ils se perdirent dans cette contemplation. Mais tout à coup, la jeune fille se redressa, secouant le joug mystérieux qui l'accablait et, prise d'une hardiesse subite, formula leur commune pensée dans un cri de révolte :

« Partons!... Laissons cette ville en deuil d'elle-même... Allons-nous en loin des tombes, vers la vie, vers la joie! Nous sommes trop jeunes pour mourir, notre agonie serait trop

Digitized by Google

longue, je ne pourrais résister au désir de l'abréger. Il y a des endroits qui sont dangereux pour moi ; un beau jour, le vertige m'y prendrait. Je ne m'accoude jamais au mur du petit Terreau, je ne monte jamais aux Alleux, sans penser aux malheureux qui cédèrent jadis à la tentation de l'abîme ; je les vois, roulant dans le vide, morts avant de s'écraser au fond du gouffre. J'ai peur de la mort, je la hais et je la désire... J'ai peur des vipères endormies au soleil en travers des chemins ; j'ai peur des rochers suspendus comme des menaces monstrueuses sur le bord des routes obscurcies par leur ombre néfaste. Je vis dans l'attente pleine d'horreur d'une fin violente et prématurée, dans l'angoisse de l'inévitable !... Roger, emmène-moi, emmène-moi !... L'existence est un fardeau trop lourd que je ne peux plus porter. Et cependant, nous sommes jeunes et forts ; le mal qui a emporté nos pauvres parents et notre grande sœur Germaine ne nous a pas atteints, nous pouvons encore nous enfuir... plus tard, il serait trop tard, la résignation viendrait peut-être, et je ne veux pas me résigner, je veux vivre... je veux vivre ! »

Elle acheva ces mots en sanglotant, éperdue de détresse ; tout son être, broyé d'ennui, se révoltait contre l'écrasement final, se refusait à l'acceptation de la destinée.

Tandis qu'elle parlait d'une voix ardente qu'il ne lui connaissait pas, le jeune homme se sentait frémir et vibrer de la même douleur, de la même émotion ; une flamme lui montait du cœur au visage et ranimait ses yeux tendres d'adolescent :

« Ma petite Odette, ma petite sœur chérie, ne pleure pas, je suis si heureux ! Tu viens d'exprimer mes pensées les plus secrètes, mes désirs les plus intimes mieux que je ne le ferais moi-même... Mais je n'aurais jamais parlé de cela le premier, tu sais pourquoi... et puis, je me disais : malgré l'ennui qui la dévore, au fond elle se plaît peut-être ici, tout l'y attache, elle y est née, ses parents y sont morts... on ne peut pas emporter des tombes...

— Non, mais des souvenirs, interrompit Odette, celui de mes parents est là pour l'éternité. »

Digitized by Google

Elle mit en parlant la main sur son cœur, d'un geste simple et doux. Dans l'ombre croissante, sa blanche figure de blonde se détachait nettement, ferme et pleine, et son frère l'embrassa d'admiration sur ses yeux clairs, purs comme ceux d'un enfant, sur ses bonnes lèvres d'un rose atténué, sur son front candide, tout près de ses cheveux pâles.

Elle s'abandonnait tendrement, heureuse de ces caresses délicates qui lui réchauffaient l'âme. Elle ne se souvenait pas à ce moment qu'il n'était que son frère d'adoption, pauvre enfant abandonné, recueilli par ses parents, sur leur seuil, un soir d'hiver.

Plus âgée que lui de dix-huit mois, elle avait joué longtemps à la grande sœur avec le pauvret, comme Germaine avec elle, lui donnant la main dans la rue, plus tard le conduisant au collège, l'aimant d'une affection sereine de gentille fillette qui n'a jamais vu que du bonheur autour d'elle. Puis, brusquement, le petit abandonné avait grandi, s'était développé, dépassant ses sœurs adoptives de toute la tête, et les rôles s'étaient renversés. Il était devenu le protecteur des fillettes dans les longues promenades qu'ils faisaient ensemble dans les environs de la ville, si dévoué, si attentif, que le père et la mère les laissaient partir tous trois sans crainte pour des journées entières. Mais Germaine se lassait si vite qu'elle cessa peu à peu de les accompagner; dès lors, Odette et Roger vécurent seuls, en petits sauvages, dans la campagne lointaine, tous leurs jours de congé.

Ils songeaient à cela maintenant, enlacés et pensifs, dans l'obscurité froide du grand Cours désert. Ils revivaient ces jours charmants de leur enfance et les jours terribles qui leur avaient succédé : la mort de Germaine, celle du père et de la mère, survenues à moins d'un an d'intervalle, tous trois enlevés par la maladie du pays, la phtisie laryngée, la phtisie galopante, qui vous emporte en quelques semaines ou en quelques heures, le terrible mal des climats trop vifs, particuliers aux pays montagneux et boisés. Ils gardaient encore la stupeur affreuse du dernier deuil, datant de six mois; mais déjà, depuis la mort de

Digitized by Google

Germaine, la tristesse lugubre de la ville avait envahi la maison pour toujours. D'ailleurs, rien n'avait changé autour des orphelins; la plaque de cuivre portant le nom du Dr Gérard restait clouée au-dessus de la sonnette, et la même bonne servait les repas aux mêmes heures, sous la suspension à gaz de la salle à manger.

Mais cette uniformité de vie, cette continuation des habitudes anciennes ne leur donnait pas un moment d'illusion. Ils sentaient chaque jour plus vivement leur malheur et leur isolement. Ils avaient pour tuteur un médecin chargé de famille et d'occupations, qui s'était empressé de faire émanciper Odette dès qu'elle avait atteint sa dix-huitième année, et ne s'inquiétait plus de ses pupilles que pour la forme.

« Nous sommes libres, répéta Odette, notre liberté nous impose le devoir de songer nous-mêmes à notre avenir. Occupons-nous de toi d'abord. Tu vas passer ton baccalauréat cet été; admettons que tu sois reçu; tu feras ta philosophie au collège, tant bien que mal, pour rester un an de plus auprès de moi. Ensuite, tu t'en iras faire tes études de médecine à Paris, ainsi que le désirait mon père. Ce sera long... cinq ans au moins, plus un an de service militaire. J'aurai alors plus de vingt-cinq ans... Il est vrai que je te verrai aux vacances... Mais quelques mois de bonheur pour des années de solitude et de chagrin, cela ne me paraît pas une compensation suffisante; car je resterai seule, moi, pendant ton absence! Ici, on ne se marie pas, il n'y a plus d'hommes; les jeunes filles sont vouées au célibat ou au couvent. Le célibat, lorsqu'on vieillit entouré de famille, quand on peut être aimé et se dévouer; le couvent, lorsque la vocation vous y attire, ou que le désespoir vous y pousse, passe encore... Mais le célibat solitaire, Roger! Mais le cloître, dont le nom seul vous agite d'un frisson d'horreur..., la mort lente dans le silence et l'abandon, dans l'angoisse d'un crucifiement de toutes les heures! Gravir la vie comme un calvaire, portant la croix du renoncement..., vider jusqu'à la lie un calice dont rien ne saurait adoucir l'odieuse

Digitized by Google

amertume, et duquel le cœur soulevé s'abreuve malgré lui !... Non, Roger, non, de cela je ne me sens pas capable.

Ainsi, nous partirons ensemble ; je vendrai la maison, les meubles superflus ; nous irons nous installer à Paris avec les plus belles choses et les plus chers souvenirs, et nous y vivrons joyeux et tranquilles, en attendant l'heure où le destin nous désignera à chacun notre route.

— Notre route sera la même ! fit le jeune homme avec enthousiasme, pourquoi nous séparer ? Ne sommes-nous pas tout l'un pour l'autre désormais ? Crois-tu que mon affection n'égale pas la tienne ?... Nous ne sommes pas très riches, mais je travaillerai tant, que nous le deviendrons ! Odette ! je te rendrai au centuple ce que toi et tes parents vous m'avez prodigué de soins et de tendresse... Nous aurons d'abord chevaux et voitures, avec un bel hôtel dans le quartier des Champs-Élysées,... je serai le plus célèbre, et toi la plus jolie ! Et puis, nous achèterons un château aux environs d'ici, pour y passer l'été. Alors, quand nous reviendrons nous asseoir sur ce banc où nous sommes, quand nos rêves d'aujourd'hui seront devenus des réalités, que dirons-nous, Odette ?

— Mon Dieu, répliqua la jeune fille en souriant, nous nous embrasserons comme aujourd'hui, c'est ce que nous pourrons faire de mieux !... »

Très enfants, n'ayant pas d'autres pensées que celles qu'ils venaient d'exprimer, ils éclatèrent d'un bon rire, contents d'avoir arrangé la vie à leur convenance ; et s'étant encore embrassés dans la nuit complice, ils s'en allèrent chancelants, les yeux vagues, comme grisés d'espoir.

II

Le départ étant décidé, ils voulurent dire adieu à tous les détails de leur vie passée.

« Par où commençons-nous ? demanda Roger, tandis qu'ils se souhaitaient le bonsoir sur le seuil de leurs chambres.

Digitized by Google

— Par le commencement! répondit Odette avec la belle humeur qui lui était naturelle avant leurs malheurs; par le temps où nous étions tout petits. Il faut que nous retrouvions toutes nos sensations d'autrefois, pour les emporter dans l'avenir. Qui sait?... Ce sera peut-être la meilleure de nos joies futures!... »

Elle ne croyait pas si bien dire, et son frère en l'écoutant imita son sourire légèrement railleur. Ils avaient maintenant une confiance illimitée en eux-mêmes et dans la destinée qu'ils s'étaient attribuée, ne songeant même pas à faire la part de l'imprévu. C'était une chose si simple! aller à Paris, vivre ensemble, devenir riches, et revenir plus tard, pour mieux savourer le bonheur d'alors en se retrempant dans les anciennes tristesses!...

« Nous sommes de fins jouisseurs, reprit Odette, sans se douter que sa bouche innocente prononçait une énormité. Nous avons su comprendre la Nature, elle fut notre amie; et si elle n'a pu calmer nos chagrins, ni adoucir notre ennui, c'est peut-être que nous n'étions pas d'âge à voir en elle une consolatrice; elle est trop paisible pour notre vivacité d'adolescents, trop réfléchie pour notre inexpérience, trop vieille enfin pour notre jeunesse. Nous l'aimions comme les petits enfants aiment les vieillards, ayant les uns et les autres le même détachement des intérêts de ce monde, les uns, parce qu'ils ne savent par encore, les autres, parce qu'ils ont oublié...

— Tu es pleine de bon sens et d'esprit, fit Roger avec admiration.

— Toi, tu es plein de cœur, répliqua la jeune fille attendrie. »

Elle lui passa les bras autour du cou, d'un geste à la fois confiant et protecteur, baisa, sans se presser, son visage teinté finement d'une pâleur rosée, ses lèvres fraîches, ses cheveux courts et frisés, d'un blond d'or; puis, le poussant dans sa chambre avec une subite brusquerie de gamine, rentra dans la sienne, où elle s'enferma.

Le lendemain, ils se levèrent de grand matin; le jour était encore indécis.

Digitized by Google

« Je vais te conduire au collège, dit Odette, tandis qu'ils trempaient leurs « flûtes » beurrées et croustillantes dans leurs tasses de café au lait ; puis, je m'en irai au couvent. Je serai en retard, comme toujours, alors, je ne pourrai pas entrer dans les salles d'attente ; je descendrai la rue Verte, j'irai sonner à la porte du couvent pour entrer par le tour ; mais la sœur Hélène-Marie ne voudra pas m'ouvrir, elle aura reçu des ordres, tu comprends..., je serai obligée de m'en retourner, et je prendrai pour revenir le chemin des écoliers, comme avec Germaine, le chemin de ronde qui contourne les jardins du couvent. Je m'accouderai au petit mur qui domine la route de Cousin, et je resterai là aussi longtemps que mes souvenirs m'y retiendront.

— Alors, nous ne prendrons pas de plus haut ? demanda Roger, notre petite enfance dans les jupes de maman, nos jeux de bébés avec Germaine, nos stations sur les genoux de notre père, lorsqu'il nous racontait de si drôles d'histoires, toujours les mêmes ?... Nous ne rouvrirons pas notre vieil alphabet mordillé, déchiqueté comme par une bande de rats ? Nous ne poserons pas nos doigts hésitants sur le clavier du vieux piano pour y retrouver nos premiers essais de musique, les airs de la méthode...

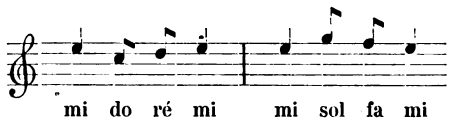

— Nous ne tracerons pas d'une main malhabile des chiffres informes sur l'ardoise incommode ? Nous ne réciterons pas, dans la pénombre du baldaquin paternel, le compliment péniblement appris pour le premier de l'an. Nous n'alignerons pas un soir nos souliers dans la cheminée pour les visiter le lendemain dès l'aube, le cœur battant d'espoir et d'émotion ? Nous ne tirerons pas timidement la manche de ta mère, comme en visite chez une vieille dame bavarde, en lui disant : « Maman, allons-nous en ! » Enfin, nous ne verrons pas tomber la neige pour la pre-

Digitized by Google

mière fois sur le balcon, tandis que derrière nous la famille, assise autour d'un bon feu, rit de notre étonnement naïf... Tout cela, Odette, nous l'avons vécu ensemble, appris et aimé ensemble!... Tout cela m'émeut jusqu'à l'âme, quand je me souviens que j'étais destiné à l'abandon, à l'assistance publique, à la bassesse, à l'ignorance, à la honte, et que j'ai, en vous, trouvé une famille sur laquelle j'ai déjà versé autant de larmes qu'elle m'avait donné de sourires et de caresses...

— Cher petit frère! fit Odette, je t'aime pour tous ceux que nous avons perdus. Mais voilà qui est fait, tu les a évoquées, ces premières années de notre petite enfance, ton cœur vient de les faire revivre... N'en parlons plus et poursuivons notre programme. »

Ayant mis leurs chapeaux et leurs gants, ils sortirent; seulement, au lieu de se donner la main, ils marchèrent côte à côte, comme de grands enfants très sages.

A la porte du collège, ils se quittèrent. Roger entra.

Lui, n'avait guère ici que des souvenirs de prisonnier plein de rancune contre la prison dont il va s'évader.

Que de larmes versées dans cette laide cour, aride comme une cage de fauves, ravagée par des jeux brutaux, des batailles féroces de jeunes bêtes captives! Que d'heures d'ennui désespéré dans ces salles d'étude sombres et malpropres! Que de désirs sauvages de liberté envolés par ces fenêtres ouvertes sur la campagne, l'horizon, l'infini, l'inconnu!...

Roger exécrait le collège; il y avait bien quelques amis, le grand Labre, le petit Duclot, Verdun, le jeune professeur de littérature, d'autres, moins intimes. Mais tout cela n'était pas de la vie, il n'y retrouvait aucune sensation de douceur et de contentement. L'idée qu'il était en prison empoisonnait tout ce qu'il aurait pu avoir de joies d'enfant studieux, d'élève intelligent. Un voile de mauvaise humeur tombait sur sa jolie figure dès qu'il avait franchi la porte; il s'aigrissait dans son ennui, devenait égoïste et dur, se fâchait avec les vieux professeurs et tourmentait le pion. Rentré à la maison, il s'enfermait des journées

Digitized by Google

entières dans sa petite chambre à bricoler, à démonter un tas de choses qu'il abandonnait ensuite, se lassant vite de tout ce qui n'était pas la nature, le dehors, l'indépendance... Ah! l'indépendance des routes qui mènent partout! la liberté des montagnes silencieuses, l'immensité de l'horizon où se perdait son âme insoumise!...

Tandis qu'il songeait à cela, la tête dans son pupitre, pendant la leçon d'histoire, une ombre, à côté de lui, cheminait dans son rêve... Odette, sa fidèle compagne, Odette, sans laquelle il ne lui était pas possible de se souvenir au delà, Odette, inséparable de la Nature, dont elle était la prêtresse enthousiaste.

Il aurait cru lui voler quelque chose en poursuivant sa rêverie sans elle, et s'en tint là, cherchant, pour s'en distraire, à se rappeler son premier amour ou plutôt son premier caprice d'adolescent timide, de potache rougissant, Rose Mutin, une petite ouvrière qu'il se plaisait à suivre au sortir du collège, roulant dans ses doigts humides d'émotion un billet naïf et extraordinairement brûlant, qu'il osa un soir lui glisser dans la main.

Et vainement il se creusait la tête pour obéir à sa sœur, il ne trouvait à se remémorer que son horreur du collège, son amour de l'indépendance et son caprice pour la petite Rose Mutin.

III

Odette avait fidèlement exécuté son programme : ne pouvant pénétrer en élève dans ce couvent cloîtré qu'elle avait quitté depuis un an, elle s'était appuyée sur le petit mur qui bordait la route, le long des jardins, et se couvrant les yeux de ses mains pour ne pas voir la gaîté des Chaumes, la montagne ensoleillée qui se dressait en face d'elle, concentra sa pensée sur son passé d'écolière.

Elle arriva dans la septième classe, traça ses premiers bâtons sur ses cahiers tachés d'encre, en tirant la langue. Elle passa rapidement en sixième et en cinquième, étant une petite élève

Digitized by Google

correcte, douce et studieuse, sans caprices et sans volonté. La mère supérieure l'appelait son Chou-chou ; on la traitait encore en bébé. Sa vie personnelle commença à partir de la quatrième classe : elle avait huit ans et elle portait le ruban de moire verte des congréganistes de l'Enfant Jésus. Elle avait déjà beaucoup lu, beaucoup appris, mais peu réfléchi. Sa nature s'affirma ; elle se sentit des goûts à la fois sérieux et rêveurs. Cachée dans son pupitre, aux heures d'étude, elle s'absorbait dans son atlas, faisant, en imagination, des voyages au long cours dont elle ne se lassait pas. Elle était toujours la première en style et en dessin ; en même temps, son esprit ardent et vif s'éloigna de toute idée abstraite, sans rien perdre de sa droiture naturelle. Jusque-là, elle était trop jeune pour quitter les jupes de sa mère, ce fut à cette époque que commencèrent les grandes promenades avec Roger, au cours desquelles il l'initia à ses propres études. Elle se passionna pour la philosophie, et cette forme du matérialisme, qu'il fut de mode d'intituler « l'Art pour l'Art », fit en son cerveau enthousiaste des ravages irréparables.

Au couvent, elle voyait peu sa sœur Germaine qui était en première classe, mais à la maison, la nonchalance maladive de la jeune fille l'influençait lentement. Seule, elle eût aimé un travail sérieux, une exactitude scrupuleuse dans ses devoirs d'écolière ; la paresse incurable de Germaine la gagna en la décourageant.

Ainsi son frère et sa sœur lui donnèrent une seconde personnalité, et l'âge ingrat aidant, elle fut prise d'un grand dégoût de l'étude et du couvent ; elle eut alors des mauvaises notes et des punitions qui l'exaspérèrent sourdement contre ses maîtresses. Elle avait l'habitude de dire que tous ses malheurs dataient de son entrée dans cette quatrième classe qu'elle fut forcée de doubler. Cependant, elle fit sa première communion à dix ans à cause de sa sagesse et de sa bonne tenue, ce qui l'obligea, plus tôt qu'elle ne s'y attendait, à quitter les « Vertes » pour entrer selon la coutume dans les « Violettes », les terribles

Digitized by Google

« moyennes », toutes dans l'âge ingrat, toutes laides, envieuses et méchantes.

Ah ! ses bonnes petites Vertes ! ses petites amies qu'elle quittait trop tôt, dans sa précocité intellectuelle, tandis que son cœur restait si simple et si enfant !... Elle passait ses heures de récréation à regarder dans la cour des Vertes ses amies restées là, insouciantes, si heureuses d'être encore des petites, que des larmes de regret lui en venaient aux yeux.

Autour d'elle, les Violettes jouaient brutalement, à des jeux bêtes qui ne l'amusaient pas, ou bien se promenaient par bandes avec la mère Marie-Jésus, en causant de choses qui ne l'intéressaient pas.

Oh ! le bon temps où la mère Saint-Ladislas, la maîtresse des Vertes, leur racontait de si jolies histoires, naïves et touchantes !... Le temps où l'on cherchait des bêtes à bon Dieu dans les lilas pour les mettre dans une petite boîte avec des feuilles fraîches qui sentaient bon !... Et son cœur se serrait dans l'angoisse de l'irréparable.

A ce moment, des troubles imprécis lui vinrent, des rougeurs subites, de vagues désirs, toutes sortes d'étrangetés qu'elle mettait sur le compte de son dépaysement.

Cette année-là, elle entra dans la troisième classe, et Germaine quitta le couvent. Alors elle se sentit toute seule, elle fut obsédée de tristesses sans causes, qui étaient peut-être des pressentiments. Les dimanches surtout lui étaient horribles...

Arrivée à cette période de ces souvenirs, Odette découvrit ses yeux noyés de larmes et regarda les Chaumes, la montagne ensoleillée, qui lui représentaient jadis la liberté et l'inconnu immense. Oh ! ces dimanches du couvent, entre les vêpres et le salut, pendant l'étude !... Oisive, elle s'accoudait à son pupitre, et sa pensée rêveuse s'envolait par les fenêtres ouvertes sur l'espace.

Dieu ! Que l'air était doux à respirer ! Le soleil sentait bon, une mélancolie enivrante tombait du ciel bleu avec des chants d'oiseaux. Le jardin des mères se pâmait de chaleur, toute sa

Digitized by Google

végétation précipitée par-dessus les murs, les terrasses croulantes, comme pour fuir en hâte l'ombre étouffante de la prison.

La pensée d'Odette franchissait les cours des élèves, arides et mornes comme un désert, escaladait les hautes murailles avec la verdure exhubérante du jardin des mères, allant vers le soleil, et gravissait la montagne attirante, la montagne trompeuse. Elle se promenait parmi les petits sapins, parmi les bruyères de la lande et, parvenue au sommet, elle se mêlait à la gaîté des promeneurs affluant autour du kiosque de musique, se pressant contre les petites boutiques, tendues d'étoffe rouge, des fêtes en plein vent.

On avait tenté de ressusciter la ville morte par cette gaîté hebdomadaire, attractive et factice.

Oh! la joie de ce soleil, de cette musique, de cette foule et de ce beau ciel! Comme elle rendait plus lourde, au contraire, et plus écrasante la sombre tristesse de la petite ville, au retour, dans les rues mortes où l'herbe croissait comme sur des tombes abandonnées!... Oh! ce sortir du salut, avec l'obsession des cantiques monotones, ces crépuscules de dimanche, dont l'ennui ne se dissipait qu'au seuil de la maison paternelle, le refuge et la consolation!

De plus en plus Odette aimait la maison; elle ne voulait plus sortir en ville, le jeudi, ayant toutes les rues en horreur. La maison et la campagne, maintenant tous ses rêves allaient là.

Et elle travailla davantage pour sortir du couvent plus tôt. A quinze ans, elle était passée dans les « Bleues ». Devenue une grande, déjà coquette, elle avait à présent des amies qui lui confiaient leurs petits secrets d'amour. Elle ne passait plus ses récréations à regarder les Vertes : plusieurs générations avaient passé dans la cour des petites, elle ne connaissait plus les nouvelles. Ses anciennes amies, devenues Violettes à leur tour, la jalousaient, parce qu'elle portait le ruban de moire bleue des Enfants de Marie avec toute la dignité d'une jeune personne sur le point de choisir sa vocation.

Digitized by Google

Les religieuses l'attiraient ; la mère supérieure ne l'appelait plus « mon chouchou », mais elle l'entretenait en particulier, cherchant à la séduire par la tentation des saintes joies du cloître.

Devant ce petit manège, Odette restait impénétrable et froide; l'horreur de la prison gonflait son cœur comme celui de son frère. Un dernier souvenir fermait derrière elle les portes du couvent qu'elle ne devait plus jamais franchir... la mort de Germaine, la terrible surprise du malheur, la catastrophe imprévue et soudaine.

Odette revécut ce triste jour avec les mêmes sanglots; elle vit le blanc cercueil porté par six anciennes élèves du couvent, vêtues de robes blanches, la tête couverte de longs voiles; elle vit ses compagnes défiler deux par deux, en uniforme et voilées de blanc. Elle suivit cette route atroce du cimetière, que deux fois encore elle devait parcourir, l'âme déchirée par de nouvelles douleurs. Elle rentra avec sa famille en deuil dans la maison marquée par la mort d'un sceau ineffaçable.

Le cimetière était si brutalement ensoleillé, la route si blanche, le ciel si rayonnant, qu'elle avait pris à cette époque-là le soleil et la nature en grippe. Un silence de tombe s'était appesanti sur la maison paternelle, où deux fois de plus la mort passa depuis. Et de ce temps terrible, Odette se souvenait à peine. Elle avait tant pleuré, dans les bras de son frère, qu'elle ne se rappelait que ses larmes. Ils ne s'étaient plus senti vivre; la douleur les emportait vers le même horizon funèbre, sans leur laisser le temps de reprendre pied dans la vie.

Lorsque la stupéfaction du dernier deuil avait fait place au sentiment de leur abandon et de leur isolement, ils avaient seulement commencé à renaître, à comprendre, à exister.

Tandis qu'ils se reposaient de tant de chagrins dans une mélancolie douce, absorbante et monotone, la vie reprenait en eux ses droits lentement, et leur âme, depuis deux ans prisonnière de la mort, s'impatientait. Un sourd désir de gaîté, d'oubli, leur gonflait le cœur; ils n'aimaient pas moins leurs chers

Digitized by Google

disparus, ils les regrettaient autant qu'au premier jour, mais leurs dix-huit ans chantaient en eux d'irrésistibles chansons.

Il était onze heures et quart; Odette reprit le chemin du collège; son frère l'attendait sur la porte, ils rentrèrent ensemble à la maison et déjeunèrent en face l'un de l'autre, dans la salle à manger étroite et longue, un peu sombre... Puis, Roger retourna au collège, et Odette se livra à ses occupations ordinaires de jeune fille et de petite maîtresse de maison. Elle compta le linge de la dernière lessive, le rangea dans les armoires, fit l'inventaire de la vaisselle et de l'argenterie, reprisa quelques pièces de linge, et s'étant interrompue pour manger à la fenêtre son goûter favori, du pain avec du sucre, elle acheva sa journée en étudiant son piano.

Roger, revenu à quatre heures, monta dans sa chambre, où il s'évertua à démolir son réveil-matin pour en étudier le mécanisme. Après dîner, tandis qu'il préparait ses devoirs pour le lendemain, Odette alla trouver la bonne dans sa cuisine, pour l'aider à finir son ouvrage, toujours comme autrefois, lorsqu'on avait besoin d'elle pour faire une partie. La bonne se nommait Marie, et, suivant la naïve et touchante coutume du pays, elle portait aussi le nom de ses maîtres; on l'appelait la Marie Gérard. C'était une brave fille de la campagne, la peau dorée par le soleil, les cheveux sans couleur, relevés à la chinoise, bien plaqués avec de l'eau autour de son petit front bas, la taille carrée et solide. Elle avait tout un répertoire d'expressions drôles, et savait une foule de chansons morvandelles. Elle était entrée toute jeune dans la maison, et s'était juré, à la mort de ses maîtres, de ne jamais quitter « les enfants ». Cependant, elle n'avait pas tout à fait trente ans, et sa vivacité naturelle lui rendait plus lourde qu'aux orphelins cette atmosphère de douleur éternelle. Sa gaîté bruyante ne demandait qu'une issue pour s'échapper.

« Allons Marie, dépêche-toi, lui dit Odette en entrant, nous allons faire une bonne partie !

— Pauvre petite ! fit la bonne avec commisération, je don-

Digitized by Google

nerais je ne sais quoi pour vous voir rire comme dans le temps !... En faisions-nous, tout de même, des vies de bâtons de chaise !...

— Chante-moi toutes tes chansons, dit la jeune fille en la caressant.

— Toutes, mademoiselle ? Nous y passerions la nuit !

— Alors, celles que je préférais, tu dois t'en souvenir, Marie... moi je ne sais plus. »

Sans se faire prier, tout en lavant sa vaisselle, la bonne se mit à chanter, d'une voix nasillarde et monotone, les interminables complaintes du Morvan.

D'abord celle de la fille qui veut absolument se marier :

Mais ma fille, y n'ont point de lit!

objecte la mère, avare et prudente comme une vraie montagnarde.

Mais, mémé, is ont des canis (petits canards)

répond la fille avisée.

Plumez-les donc, vendez-les donc, mériez moué donc!
Lo poutant temps, poutant temps, mémé,
Lo poutant temps de me mérier.

La mère réplique qu'elle n'a pas d'édredons, et la fille de répartir :

Mais, mémé, is ont des ougeons (petites oies)
Plumez-les donc, vendez-les donc, mériez moué donc!
Lo poutant temps, poutant temps, mémé, etc., etc.

Tout le ménage morvandiau y passe...

Et celle du moine qui s'étant levé trop tôt, sur son chemin rencontra une fille à marier, qu'il confessa bon gré mal gré :

Trop matin s'ils sont levés les moines,
Trop matin s'ils sont levés.
— Mais que dirai-je à ma mère
Quand elle apprendra cela?

demande la pauvrette.

— Vous lui direz, ma mignonne,
Que je vous ai confessée.
Trop matin s'ils sont levés les moines,
Trop matin s'ils sont levés.

Digitized by Google

Enfin, la célèbre complainte d'Héloïse et Abélard :

C'est Héloïse, hélas! sans équipage!

Roger montra sur le seuil de la porte son fin visage, surpris et amusé.

— Viens donc, Roger! cria Odette, nous allons danser la Chiberli, il faut que la fête soit complète, la fête des adieux...

Docilement, Roger se plaça en face de sa sœur, et ils commencèrent à chanter, en lançant les pieds en avant l'un après l'autre, de façon à frapper réciproquement la semelle de leurs souliers en mesure, à peu près comme dans la bourrée auvergnate :

Chiberli, Chiberla, on dit qu'elle o malade,
Chiberli, Chiberla, on dit qu'elle en mourra.
Et la la la la la la la la la!
Et la la la la la la la la la!

Puis, comme ils avaient chaud, après avoir dansé, la bonne leur servit du vin et de l'eau sur la table de la cuisine, et ils chantèrent la chanson d'adieu des joyeux buveurs bourguignons :

A boire, à boire, à boire!
Nous quitt'rons-nous sans boire?
Non!
Les Bourguignons n'sont pas si fous
Que d'se quitter sans boire un coup.

Et comme tout le passé de ces trois êtres tenait dans ces quelques chansons, et comme ces airs naïfs, tout imprégnés de la gaité et de la bonhommie bourguignonnes, évoquaient dans leurs âmes simples l'ombre de ce passé mort, ils tombèrent tous les trois dans les bras l'un de l'autre en sanglotant.

(*A suivre.*) CAMILLE DE VÉRINE.

Digitized by Google

LA COLONISATION DE LA BELGIQUE[1]

Qui sommes-nous? D'où venons-nous?

Il y avait, à la fin de la période géologique quaternaire, à l'extrême nord-nord-ouest du continent européen, un golfe de l'Océan où venaient se déverser plusieurs cours d'eau descendant des plateaux de la région que l'on nomme actuellement l'Artois. La science géologique a donné à ce golfe le nom de mer Flandrienne, et cette mer couvrait les deux tiers des Flandres actuelles (2), depuis Ypres jusqu'à Termonde.

Étendus en de larges nappes, les cours d'eau qui s'y jetaient remplissaient des vallées immenses (3).

Par un phénomène qui se répète depuis le commencement de l'époque géologique moderne (4), la croûte terrestre se sou-

(1) En étudiant les origines et le développement de notre civilisation j'ai été amené, incidemment, à rechercher comment le sol belge a été peuplé et colonisé. M'aidant des travaux de MM. WARNKŒNIG-GHELDOLF, *Histoire de Flandre;* CHOTIN, *Études étymologiques du Hainaut;* G. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique;* D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe* et *Recherches sur l'origine de la propriété;* VANDERKINDERE, *Bulletin de la Société d'anthropologie* de Bruxelles; A. BEQUET, *Annales de la Société archéologique* de Namur, etc., etc., j'ai essayé d'établir, dans les notes qui suivent, une chronologie de la colonisation de la Belgique.

(2) *Mouvement géographique* des 24 janvier et 26 septembre 1897.

(3) Pour se représenter les vallées des fleuves de la Flandre à cette époque, aux environs de Gand, par exemple, il suffit de surélever, par l'imagination, le niveau actuel de ces fleuves de 1 mètre et de constater que la Lys, à gauche de la colline de Saint-Pierre, ne formait qu'une nappe d'eau jusqu'à Afsné, Tronchiennes, Mariakerke et Akkerghem, avec un îlot central occupé par les fermes dites primitivement *Hasselt*, plus tard *Assels*.

(4) Le *Mouvement géographique* du 26 septembre 1897 place à 12,000 ans le commencement de l'époque moderne.

Digitized by Google

levait lentement dans nos régions : la mer Flandrienne se retirait peu à peu et les fleuves la suivaient dans sa retraite vers le nord.

Ce retrait amena l'apparition successive des hauts-fonds qui ont formé les collines sablonneuses de Thourout, Eecloo, Ursel. Ces collines se sont boisées et, à leur droite, resta pendant plusieurs siècles un estuaire fluvial qui s'étendait depuis le Zwijn actuel jusqu'aux embouchures du Rhin.

Les rivières qui venaient se rencontrer au fond de cet estuaire et s'étalaient entre les innombrables îlots formés par les anciens bancs de la mer Flandrienne (1) étaient la Lys, l'Escaut, la Dendre, le Rupel. En amont, les crêtes de partage entre ces rivières étaient couvertes d'une forêt épaisse que les Romains nommèrent *Carbonnaria*, charbonnière, et qui fut « éclaircie et morcelée (2) » peu à peu et à travers les siècles. L'aurochs et l'ours vivaient dans cette forêt et, le long des cours d'eau, le castor établissait ses colonies en toute sécurité.

Sur les dunes et les sables de l'ancien golfe Flandrien on rencontrait la flore maritime (3). Entre les îlots, à la surface des marécages, flottait une végétation très dense qui, descendant et pourrissant au fond de l'eau, y formait des couches alternantes de tourbe et de vase.

Plus au sud et vers l'est s'étendait la région des forêts ardennaises, profondément déchiquetée par la Meuse et ses affluents, et inhospitalière au premier chef.

***

Les premiers hommes qui habitèrent ce pays étaient des

(1) Il faut se représenter l'estuaire de l'Escaut, *à partir de Gand* jusqu'aux embouchures de la Meuse et du Rhin, comme un bras de mer analogue aux criques actuelles de la Zélande.

(2) God. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique*, p. 546, 547 ; Chotin, *Études étymologiques du Hainaut*, p. 47 et suiv. ; Duvivier, *Le Hainaut ; Mémoires de la Société des sciences du Hainaut*, 2e série, t. IX, p. 23 et suiv.

(3) « *Menapii paludes incolunt et silvas humilis densæque materiæ et spinosæ* », dit Strabon. Les Ménapiens habitent des marécages et des forêts formées d'essences petites, touffues et épineuses.

Digitized by Google

Finnois (1). Ils connaissaient le feu et l'art de modeler la terre pour en faire des vases; mais ils en étaient seulement à la période de civilisation dite de la pierre. Des silex leur servaient d'outils et d'armes pour lutter contre les animaux sauvages (2).

Ils commençaient la colonisation de ce sol nouvellement émergé, ils occupaient les berges des fleuves et prenaient possession des îlots. Leurs huttes étaient construites sur pilotis à une certaine distance du rivage (3) et ils cherchaient dans les forêts et les eaux les animaux et les fruits dont la chair ou la pulpe faisait leur subsistance.

César dit qu'on prétendait qu'il y avait encore, de son temps, dans les îles formées par les embouchures du Rhin, des peuplades qui ne se nourrissaient que de poisson et d'œufs (58 av. J.-C. Livre IV, chap. IX, *De bello gallico*).

***

Les Finnois furent expropriés par des colonisateurs d'une race différente.

Ces hommes nouveaux connaissaient l'art d'ensemencer la terre pour lui faire produire à volonté des graines comestibles et des plantes utiles, l'art de travailler les métaux par le feu et celui de tisser des étoffes et de confectionner des vêtements par l'enchevêtrement de fibres végétales ou de la laine des brebis.

C'étaient des agriculteurs (4).

(1) C'est du moins là l'hypothèse traditionnelle (voyez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*). Mais nous n'ignorons pas que dès 1863 Broca soutenait d'autres thèses et que Virchow se basait, bientôt après, sur l'étude des crânes d'Eugis et de Cro-Magnon pour combattre la théorie en question et reléguer l'occupation finnoise au rang des vieilles fables. *Adhuc sub judice...*

(2) On a recueilli des outils de silex dans toutes les parties de la Flandre et de la Belgique du Nord (voir notamment le *Bulletin de la Société d'anthropologie* de Bruxelles).

(3) C'est la manière de construire leurs abris habituelle aux hommes sauvages (cf. BREHM, *Les races humaines*). Quand il n'y a pas de grottes naturelles, ils construisent leurs villages dans les lacs et les marais (stations lacustres et palustres).

(4) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, I, p. 44: AD. PICTET, *Les origines indo-européennes*, essai de paléontologie linguistique.

Digitized by Google

Ce qui les avait forcés à quitter leur pays d'origine, c'était l'accroissement de la population par l'extension des familles.

Cet accroissement dérivait, évidemment, d'une sécurité plus grande et de l'abondance des ressources alimentaires. Mais il résultait aussi, de cette abondance même, un trop-plein d'habitants qui devait, par une émigration continuelle, chercher de nouveaux pâturages et de nouvelles terres à cultiver (1).

C'est vraisemblablement vers le XX^e^ siècle (2) avant notre ère que la race des Indo-Européens a commencé à se répandre en Europe.

Les rameaux qui la composaient, ont, à travers les siècles, retenu de leur origine commune des mots ou des racines de mots qui se sont perpétués jusqu'à nous, dans les langues du Nord comme dans celles du Sud, en prenant parfois des significations dérivées mais très claires. Telles sont, par exemple, les racines *vic* (*vicus*, *wijk*), maison ; *reks* (*rex*, *rijk*), roi, chef ; *agro* (*ager*, *akker*), pâturage ; *porco* (*porcus*, *varken*), cochon (3).

Les premiers de ces Indo-Européens qui, après avoir peuplé les rives du Danube, de tous ses affluents et ensuite le Rhin et le Rhône, ont « vraisemblablement (4) » occupé la Gaule, notre pays et l'Angleterre, étaient les Liguses ou Ligures.

Les Finnois durent céder devant une civilisation supérieure ; mais ils ne disparurent pas tous. Les uns émigrèrent vers le nord, les autres restèrent dans le pays, dans la condition d'esclaves, et l'atavisme produit encore des individus qui ressemblent physiquement aux Lapons (5).

***

C'est en vertu d'une règle très naturelle que les hommes, en

(1) Cf. G. DE MOLINARI, *La viriculture*, chap. III et IV.

(2) Cf. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, I, p. 291, 318.

(3) D'ARBOIS, *op. cit.*, II, p. 203 et suiv.

(4) D'ARBOIS, *op. cit.*, I, p. 308 ; II, p. 215. La bibliographie du sujet est dans l'ouvrage de MERINGER, *Indogermanische Sprachwissenchaft*, collection Goeschen. Leipzig, 1897.

(5) TACITE (*Germania*, traduct. Panckoucke, p. 148, 154), il y a dix-huit cents ans, reconnaissait déjà chez les Aestiens (au bord de la Baltique) et chez les Finnois (Finlande) des descendants des races primitives de l'Europe.

Digitized by Google

arrivant dans un pays pour le coloniser et en se fixant sur les bords des rivières, donnent à ce pays des noms que leur suggère l'aspect même du sol ou d'autres particularités de leur prise de possession; souvent aussi des noms qui leur rappellent le pays d'où ils viennent (1).

Les Ligures qui vinrent se fixer chez nous adoptèrent aussi quelques qualifications que les Finnois leur transmirent (2). C'est ainsi qu'ils conservèrent, peut-être, aux deux principales rivières du golfe de Gand des noms finnois signifiant eau : *Skalt* (*Scaldis* en latin de Jules César, *Schelde*) et *Lek* (3) (*Leggia*, *Legia* en latin dans les chartes, *Leie*).

Mais les nouveaux colons fournirent eux-mêmes aussi des noms géographiques qu'on retrouve dans toute l'Europe centrale et occidentale (4).

Tel le mot *Rodano* (de la racine *rot* (5), qui court), qui a servi à qualifier le Rhône en France, comme le ruisseau la Rhosne passant à Renaix, comme le ruisseau du Roannay dans la province de Liége, comme le Rodano en Italie. On a aussi la ville de Roanne, en France et, chez nous, le hameau Roanne, près du village la Gleize.

Le mot *Isara* (la rapide, la sacrée) a formé le nom de la rivière *Isère*, les noms de lieux Isiers, Isières en Belgique et en France, l'*Isar* et peut-être le *Weser* en Allemagne, l'*Yser* dans la Flandre occidentale et l'Oise, également en France, qui porte, dans César, le nom d'*Isara* (6).

On attribue aux Ligures les cités lacustres de la Suisse et du

(1) JULES CÉSAR (*De bello gallico*, livre V, chap. XII) fait déjà cette dernière remarque à propos des Belges qui ont colonisé l'Angleterre.

(2) HOUZEAU, *Géographie physique*, citée par KURTH, *La frontière linguistique en Belgique*.

(3) Il y a encore des *Lek* ailleurs, notamment en Hollande et en Souabe.

(4) Nous adoptons les opinions de M. D'Arbois de Jubainville. *Op. cit.*

(5) M. Chotin rappellait déjà que la langue grecque a le mot *roós* qui fait *roûn* à l'accusatif. *Op. cit.*, p. 59.

(6) D'Arbois de Jubainville attribue aussi aux Ligures le suffixe *antia*, *entia* pour désigner des cours d'eau. Il y avait une rivière dite *Absentia*, dans la Flandre zélandaise, d'après les chartes de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand.

Digitized by Google

nord de l'Italie (1). Il se pourrait donc aussi que, parvenue en Flandre, cette race ait continué à vivre dans des agglomérés palustres, où les habitants se mettaient à l'abri des fauves; mais il y avait certainement déjà des champs et des pâturages sur les berges, sur la terre ferme.

Ce sont les Ligures, dans tous les cas, qui, ayant, dans leurs explorations du sol vierge de l'Europe occidentale, rencontré les colonies de castors, ont été frappés du degré de sociabilité atteint par ces quadrupèdes; à ce point qu'il ont donné le nom du castor (*bhebhru*, brun. d'où *bever*, *biber*, *biver*, *bièvre*, à des milliers d'endroits).

***

Après les Ligures, à partir du VII^e^ siècle avant notre ère, ce sont les Keltes (2) qui obtiennent la prépondérance sur toute l'Europe occidentale.

Indo-Européens comme leurs prédécesseurs, ils ont, à leur tour, laissé de nombreuses traces de leur séjour dans la topographie de notre pays. Il y a plusieurs séries de noms qui forment comme autant d'étapes dans leur colonisation.

Le suffixe *lar*, allongé en *lara*, puis en *laere* est le mot indo-européen le plus ancien pour indiquer l'habitation, le foyer de l'homme, et nous pouvons penser que ce sont les Keltes de la première invasion, sinon les Ligures, qui ont créé les noms de lieux qui se terminent ainsi (3).

Rien que dans les Flandres, le nombre des noms de lieux terminés en *lar* est considérable; mais, dans leur orthographe actuelle, les noms de *Bottelaere*, *Saffelaere*, *Vorsselaere*, *Lichtelaere*, *Knesselaere*, etc., etc., ne nous rappellent plus

(1) Toutefois l'opinion de HELLIG, *Die Italiker in der Poebene*, est que les cités lacustres du Nord de l'Italie furent édifiées par les Italiotes, c'est-à-dire par des Indo-Européens.

(2) Nous écrivons Keltes pour déterminer la vraie prononciation; ce sont eux que les Grecs ont appelé *Galates*, les Romains : *Galli*, et les hommes du Nord : *Wallach*, *Walch* (D'ARBOIS, *op. cit.*, II, p. 393 et 420). Voir aussi la *Revue encyclopédique Larousse*, livraison du 5 novembre 1898.

(3) Voir KURTH, *op. cit.*, p. 288. Ce mot *lar* se rencontre dans tous les pays keltiques (*lers*, *leur* et *liers* en Wallonie et en France).

Digitized by Google

que vaguement leur assonance primitive, puisque les premiers écrivains qui devaient les inscrire sur les parchemins qui nous sont parvenus, ne se sont certainement pas piqués d'exactitude dans leur transcription phonique (1).

On peut remarquer encore que les noms en *lar* sont accolés à des territoires plus élevés que les terres avoisinantes, à des endroits sablonneux, à des îlots au milieu des marécages (2) ou à des clairières au milieu des forêts; d'où la probabilité de leur occupation par les premiers colons.

Après les noms de lieux en *lar* viennent les noms terminés par *magus* (champ), *dunum* (fort), ou plutôt par *mag*, *dun* (la finale *us*, *um* paraissant d'origine latine) (3).

Ces désinences sont keltiques et elles ont continué à faire déterminer des endroits, même après que le pays était déjà soumis aux Romains; car on trouve des noms composés de *dunum* et *magus*, dont le premier membre est évidemment romain : *Augustodunum*, *Cæsaromagus*, *Claudiomagus* (4).

***

Les Romains ont continué la colonisation de notre pays après les Keltes. Leurs armées conquérantes arrivèrent ici vers l'an 57 avant Jésus-Christ. Le général qui les commandait a écrit le récit de ses exploits. C'est donc le premier document où il soit question de la Belgique et de ses habitants.

On voit, dans les *Mémoires de César*, que les Keltes de la première invasion avaient déjà, de son temps, été supplantés

(1) Le mot *Bottelaere*, par exemple, viendrait de *Puotlar* (VAN LOKEREN, *Chartes et documents de Saint-Pierre*, p. 42) qui a une apparence barbare bien plus prononcée. A rapprocher de Polleur, près de Verviers, et de Pollaere, près d'Alost.

(2) On trouve le niveau 6, 7 à Saffelaere, Ruylaere, Kerselaere, Bastelaere, Meirelaere quand le niveau des environs est 4 ou 5.

(3) Cf. D'ARBOIS, II, p. 121, 256 et suiv. Les noms de lieux qui, dans les premiers documents écrits, en latin par conséquent, se terminent par l'une de ces désinences sont excessivement nombreux, tant en Belgique qu'en France et en Allemague. Nous comptons, par exemple, neuf *Noviomagus* au moins, dont Noyons, Nymègue, Neumagen, etc.

(4) Cf. D'ARBOIS, *Propriété*, p. X et 154.

Digitized by Google

par d'autres, tout au moins dans les régions situées entre le Rhin, la mer, la Seine et la Marne.

Ces Keltes nouveaux sont les Belges (de *Bolg*, *Volg*, peuple).

Ils viennent des pays situés au nord du Danube (1), d'où ils ont été chassés au IIIe siècle de notre ère par des peuplades d'origine indo-européenne comme eux, mais appartenant à un autre rameau. Ils sont donc arrivés en Gaule et se sont superposés aux anciens Keltes jusqu'à la Seine et la Marne (2).

Les Belges que César a rencontrés au nord de la Seine diffèrent, dit-il, de leurs anciens congénères gaulois par une évolution du langage et des mœurs. Ils appartiennent à la civilisation indo-européenne du Nord. Ce sont des Teutons (3) (de *tê-ûto*, la cité) et ce mot a servi à caractériser, depuis lors, tous les peuples de l'Europe centrale et occidentale. Il a été employé, d'ailleurs, par les Latins avant celui de Germain (4), pour caractériser les peuples situés au nord de l'Italie, au delà des Alpes.

***

Les Belges étaient partagés en plusieurs peuplades, et, à l'époque où commence l'histoire écrite de la Flandre notamment, ces peuplades habitaient des régions que les indigènes

(1) D'Arbois de Jubainville, II, p. 294, 326. César (livre II, chap. IV) dit expressément que les Belges sont venus de la Germanie, après avoir traversé le Rhin.

(2) D'Arbois de Jubainville, II, p. 295. Ils firent la conquête de la Grande-Bretagne au IIe siècle avant notre ère.

(3) La Teutonie comprend presque toute l'Europe du Nord. La langue des Franks qui, les premiers, durent créer l'orthographe teutonique, es tappelée par eux : *lingua thiutisca*, d'où l'on a fait théotisque, tudesque, etc. Le *deutsch* ou allemand moderne, le *dietsch* ou néerlandais du moyen âge, l'anglo-saxon ne sont que des dérivés, des dialectes de cette langue primitive, ainsi que nous le verrons plus loin.

(4) Le mot *germain*, qui ne se rencontre en premier lieu que dans César, est le produit de la latinisation d'un mot teutonique où l'on trouve *heer*, *har* ou *whar* (armée) et *man* (homme). Et il est plus que probable que quand les Romains de César ont demandé aux premiers Teutons qu'ils ont combattus qui ils étaient, ces hommes ont répondu qu'ils étaient des « guerriers ». De là on est arrivé à l'application générale du mot *germain* à tous les hommes de race étrangère qui habitaient au nord de l'Italie.

Digitized by Google

distinguaient par les particularités naturelles générales qu'elles présentaient. Celles de ces qualifications que César a consignées dans ses *Mémoires*, et que, faute de les comprendre, il a appliquées non aux territoires, mais à leurs habitants, sont facilement explicables (1).

Le long de la mer du Nord, par exemple, régnaient les marécages salins et les tourbières. Ce sont les *Moeres*, dont l'écrivain latin a fait *Morini*.

A droite des Morins, le long de la Lys et au nord du confluent de la Lys et de l'Escaut, s'étalaient de vastes étendues d'eau recouvertes de plantes aquatiques, parmi lesquelles il s'en trouvait une particulièrement utile aux premiers hommes. C'est la graminée connue sous le nom latin de *Glyceria fluitans*, et, dans les langues germaniques actuelles, sous le nom de *mannagras*. Ce pays est donc le pays du *mann*, *menn*, couvrant l'eau (*nap*) (2), d'où *manapia*, et en latin *Menapii* (3).

Plus au nord, ce sont les embouchures du Rhin et de la Meuse avec des bancs et des îles mouvantes, c'est l'eau mauvaise (*Bet-awe*) d'où *Batavi*.

A l'est des Ménapiens et des Bataves, ce sont les bruyères sablonneuses (*Heyde*) (4), et les hommes (*Bour*, *Bor* ou *Bar*) qui les habitent sont les *Heydeboren*, ou Éburons.

*
* *

Quand César quitta définitivement la Gaule (en l'an 49 avant J.-C.), il y laissa huit légions en observation; mais elles étaient cantonnées bien au sud de la Ménapie. De sorte

(1) On pourrait étendre ces recherches étymologiques à toute la région belge, mais nous n'en avons pas le loisir.

(2) *Nap* signifie eau, d'après les *Nomina geographica neerlandica* et KURTH, *op. cit*, p. 435. Meenen (Menin), Meensel, Mentocht, Membach, etc., proviennent, semble-t-il, de la même racine que Menapii.

(3) Pour la situation du territoire des Ménapiens, voir SCHAYES; *La Belgique avant et pendant la domination romaine*, I. p. 36; DE VLAMINCK, *Messager des sciences historiques*, 1887, p. 354, 558.

(4) Le mot *heijde*, *heid* est absolument fréquent tant en Flandre qu'en Wallonie C'est un signe qu'il a été créé par les colonisateurs qui ont occupé toutes les parties de la Belgique.

Digitized by Google

que ce ne fut que sous Auguste que la soumission réelle des Belges eut lieu. C'est alors aussi que commence l'organisation administrative de la Gaule romaine d'en deçà du Rhin.

Les Ménapiens, confondus avec les Morins, constituèrent une des nations ou cités (*civitas*) avec Cassel (*Castellum*) pour chef-lieu (1). Cette cité faisait partie de la province que l'on nomma la seconde Belgique et qui avait pour capitale Reims.

Les successeurs d'Auguste étendirent la conquête latine au delà du Rhin, et l'empire romain alla, à un moment, jusqu'à l'Elbe (2).

Mais si, par plusieurs siècles de contact, la civilisation germanique s'imprégna beaucoup des progrès réalisés par la civilisation latine, elle ne fut pas transformée par elle. Les Belges du nord restèrent des Teutons par les habitudes et par la langue, et les événements qui se passèrent pendant la domination romaine ne firent qu'affirmer cette différenciation des habitants du pays flamand d'avec leurs anciens congénères, les Gaulois du sud.

Car le travail de transmigration auquel la Germanie était en proie depuis des siècles ne cessait pas. La poussée des peuples, de l'Est vers l'Ouest et du Nord au Sud, amenait toujours de nouvelles tribus sur les bords du Rhin et dans la Belgique. L'occupation romaine favorisa même ces superpositions d'hommes, parce qu'elle y trouvait son profit par l'accroissement de la population, l'extension de l'agriculture et du commerce et le rendement des impôts.

Pendant le temps même où César commençait à parcourir notre pays pour le subjuguer, les Germains d'en deçà du Rhin subissaient la poussée de deux peuples, les Usipes et les Tenctères, qui avaient franchi ce fleuve après avoir été refoulés eux-mêmes par les Suèves, lesquels habitaient la Prusse actuelle. Ces Usipes et ces Tenctères arrivèrent ainsi dans la Ménapie et en occupèrent une grande partie.

(1) César avait mis les Morins et les Ménapiens dans la dépendance des Atrebates (Arras); Auguste en fit une cité à part (D'ARBOIS, *Propriété*, p. 37 et 40).

(2) Drusus, en l'an 10 avant Jésus-Christ, alla jusqu'à l'Elbe et jusqu'au Jutland (TACITE, *Annales* et *Germania*, édit. citée, p. 127, 168).

Digitized by Google

Aussi, la bataille que livra César en l'an 55 avant Jésus-Christ eût-elle lieu non pas contre les Belges mêmes, mais contre ces envahisseurs, dont le général romain évalue le nombre à 430,000 (1). Il ajoute que cette foule demandait surtout des terres (2) pour remplacer celles que les Suèves (3) leur avaient prises.

La Ménapie, à mesure que son sol se relevait (4), offrait des territoires de plus en plus étendus propres à la culture et elle était, à la fois pour les conquérants et pour les peuplades du Nord, un champ de colonisation très recherché à cause de la fertilité de ses terrains d'alluvion.

Les légionnaires romains retraités s'y établirent en grand nombre, les chefs des armées y importèrent de nombreux colons et des Germains libres, venus du Nord, s'y fixèrent continuellement, soit avec l'assentiment des Romains, soit le plus souvent sans doute, à l'insu des maîtres du pays ou malgré eux.

Tibère, au dire de Tacite et de Suétone, déporta (en l'an 8 avant J.-C.) à la droite de la Meuse des milliers de Suèves et de Sicambres qui avaient été réduits à merci (5).

On trouve encore qu'Agrippa (50 ans après J.-C.) plaça des Ubiens (venus de Cologne) en Ménapie (6), que les Usipes et les Tenctères refirent l'expédition que César avait arrêtée (7).

Puis, ce fut au tour des Frisons (58 ans après J.-C.), enfin

(1) *De bello Gallico*, livre IV, chap. XV.

(2) *Ibid.*, liv. IV, chap. VII.

(3) Ces Suèves (*Suebi*) étaient des hommes qui voyageaient, qui se déplaçaient, des nomades, *schweebende* (cf. *Histoire générale*, de LAVISSE et RAMBAUD, t. I, p. 59).

(4) D'après M. Rutot (Congrès archéologique de Gand, 1896) la formation de la tourbe a duré jusque pendant la domination romaine. On a trouvé dans cette tourbe des monnaies et des poteries gallo-romaines allant jusqu'en 278 après Jésus-Christ.

(5) Cf. la discussion entre MM. Gantrelle et Vanderkindere (*Bulletin de l'Académie royale*, 1886, n° 2) et Kurth. On pense que les villages de Zweveghem et de Zwevezele, au nord et à l'est de Courtrai, sont des sièges de Suèves.

(6) TACITE, *op. cit.*, p. 111.

(7) IDEM, p. 117.

Digitized by Google

des Franks, qui, eux, arrivèrent en si grand nombre que la domination romaine dut leur céder la place.

***

Les Franks apparaissent au nord de la Flandre, dès l'année 260, époque à laquelle ils envahissent la Batavie (1); plus tard on les refoule, ils reviennent; puis on les autorise à s'établir entre l'Escaut et la Meuse (anno 350) (2), et c'est alors que se plaça un fait d'une portée considérable, dont les siècles n'effaceront plus les effets.

Nous voulons parler de l'établissement de la frontière linguistique qui divise la Belgique en deux parties, avec une netteté telle que cette frontière ne peut avoir été fixée que par un gouvernement organisé et possédant des moyens d'action puissants (3).

Les Romains, en présence de l'envahissement croissant de la Belgique par les Teutons, les ont cantonnés dans le nord et les ont empêchés de dépasser une certaine limite vers le sud. Peut-être est-ce l'empereur Maximien qui décréta ce cantonnement (anno 286-305), puisque des textes lui attribuent formellement le fait d'avoir établi des colonies de Franksen Gaule (4).

(1) SCHAYES, *op. cit.*, III, p. 27 (cf. THONISSEN, *La loi salique*, introduction, p. 19). Il est probable que cette peuplade septentrionale s'est donnée ce nom de Frank (libre) pour protester contre l'asservissement de ses voisins du sud à la domination romaine. Cf. *Histoire générale du* IV^e^ *siècle à nos jours*, par LAVISSE et RAMBAUD, t. I, p. 114 et suiv.

Puisque la géologie place un envahissement marin au III^e^ ou au IV^e^ siècle, envahissement qui aurait, entre autres, créé l'Escaut oriental (RUTOT, Congrès archéologique de Gand et *Mouvement géograqhique* du 2 mai 1897), il semble que ces Franks ont été chassés alors de leurs territoires et que, venus du *Saeland* (qui est encore actuellement un arrondissement de la province d'Overyssel), ils sont descendus vers la Belgique.

(2) DUVIVIER, *op. cit.*, p. 32.

(3) M. Godef. Kurth (p. 429 et 548) pense aussi que la frontière linguistique ne s'est établie que vers la fin de la domination romaine et que c'est la forêt charbonnière qui a servi de limite. Mais, alors même que cette forêt se serait étendue de l'est à l'ouest de la Belgique, encore n'explique-t-on pas, de cette manière seulement, comment la frontière suit sensiblement, sur la carte, une ligne géographique horizontale, même à travers la forêt.

(4) L'empereur Constance Chlore (306) amena des Franks et des Frisons jusqu'aux environs d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, de Langres; mais uniquement pour cultiver les propriétés des Gallo-Romains. D'ARBOIS, *Propriété*, p. 106.

Digitized by Google

Cette limite, qui a fini par former la frontière linguistique entre le flamand, dérivé du teuton, et le français, dérivé du latin, commence par 50° 45 de latitude Nord et par 3° 30 Est du méridien de Paris, au territoire neutre de Moresnet et suit, à partir de là, un parallèle de l'Est à l'Ouest pour aboutir à l'océan en France, aux environs de Boulogne (1).

La ligne n'est pas absolument droite, parce que la colonisation teutonique a poussé des pointes assez loin en-dessous de la frontière (2); mais le temps a restitué à la langue romane tous les territoires situés au sud de la frontière et les noms teutoniques se sont transformés, tout en restant très transparents.

Ce qui montre bien que la frontière linguistique résulte d'un acte d'autorité imposé par un gouvernement à des peuples soumis à sa domination (3), c'est le fait qu'il y a, dans la zone du cantonnement et dans la direction Est-Ouest, au moins trois ruisseaux (en Flandre, entre Enghien et Grammont et près d'Audenarde, et en France, près de Lille) qui portent le nom de *Marcq* ou *Maerkebeek*, mot qui signifie limite en teuton et que, dans la même zone, plusieurs endroits habités portent le même nom (*Langhemark*, *Cortemark*, *Marckegem*, Marcq près Boulogne, Marcq-en-Bareuil, *Marcke-Kerkhem*, *Maercke*, Marchipont, Marquain, Marche lez-Écaussines, etc.).

Les Teutons, nous l'avons déjà constaté, ont aussi pénétré dans les Ardennes par la Meuse et ses affluents et y ont créé des établissements; mais les invasions en masse qui ont amené le cantonnement se sont arrêtées, dans la province de Liége, à la limite naturelle située entre le sable du Limbourg et les roches de la Meuse.

(1) La frontière linguistique existe aussi en Alsace, en Suisse, en Italie; mais là elle paraît avoir été établie uniquement par les obstacles naturels du terrain.

(2) On trouve assez généralement que, dans la zone de limite et dans la direction est-ouest, le tracé de la séparation suit tantôt le cours des rivières et ruisseaux, tantôt la crête des montagnes et collines. La remarque peut facilement se faire sur les cartes au 40,000e du dépôt de la guerre. C'est que la colonisation commençait toujours par les berges des rivières et des ruisseaux. Les deux langues se rencontraient sur les sommets.

(3) La géodésie était pratiquée par les Romains, puisque déjà du temps de César et d'Auguste des géomètres avaient été chargés de faire l'arpentage ou le cadastre de l'empire (D'ARBOIS, *Propriété*, p. 7).

Digitized by Google

Dans la région de l'ouest, au contraire, le sol n'offrait pas cette différenciation naturelle, et il fallut employer des moyens artificiels pour reléguer les Franks dans le nord.

***

Les Franks, que l'on a ainsi cantonnés dans le nord de la Belgique actuelle, étaient des agriculteurs comme tous les Indo-Européens; mais ils aimaient, plus encore que les Keltes, les fermes isolées qui, avec un personnel plus ou moins nombreux, pouvaient se suffire à elles-mêmes.

Quand un de ces fermiers colonisateurs, dans ses pérégrinations, trouvait un endroit à sa convenance il lui donnait un nom qui indiquait qu'il en prenait la propriété pour lui-même et pour tous les membres de sa famille. Il employait le mot *gahem* (1), que l'on peut rapprocher du flamand moderne *geheim* et qui a le sens de « être chez soi », il le faisait précéder de son nom propre et il intercalait entre ce nom et la finale *gahem* le radical *ing*, qui détermine la descendance, la famille, les héritiers (2).

Les noms de villages actuels qui sont formés de cette façon tant en Allemagne qu'en Flandre sont déjà fort nombreux, mais les lieux-dits ou hameaux qui rappellent cette colonisation franque sont presque innombrables. Ils sont éparpillés d'une façon assez inégale dans le nord de la Belgique. Assez rares dans le Limbourg (3) et la Campine, ils sont plus fréquents le long des affluents du Rupel. Puis il pullulent dans

(1) Le mot *ham*, qui se rencontre sans préfixe dans tous les pays occupés par les Indo-Européens, nous paraît être le nom sous lequel les premiers colonisateurs de cette race ont désigné les endroits qui étaient déjà habités quand ils sont arrivés. Le quartier dit Ham, à Gand, est, d'après nous, celui qui a été habité par les Finnois.

(2) Il est à remarquer que ces noms de lieux nous amènent à la notion combinée de la propriété individuelle et du droit successoral.

(3) Le Limbourg est une province où des représentants de tous les dialectes teutons se sont établis. On y trouve les terminaisons nettement allemandes et frisonnes (*üch*, *um*, *heim*) à côté des terminaisons franques et néerlandaises. C'est, en effet, le pays où les colons de toutes ces races qui avaient franchi, de gré ou de force, le Rhin et la Meuse ont, souvent, cru être obligés de s'arrêter, parce qu'ils n'auraient rien trouvé à l'ouest au delà des sables de la Campine.

Digitized by Google

les vallées fertiles de la Lys et de l'Escaut, et c'est là surtout que l'on a éprouvé le besoin de cantonner les envahisseurs. Le confluent de la Lys et de l'Escaut, Gand, contient à lui seul : Wondelghem (1), Evergem, Westergem, Koolegem, Royghem, Akkerghem, Meerhem, Dronghem, Duttegem, Westrem, Ayghem, Ottergem, Petegem.

Il est curieux que le pays de Waes actuel soit dépourvu de noms formés par la désinence *ingahem* : cela donne lieu de croire que les premiers Francs envahisseurs n'ont pas voulu pénétrer dans les marécages et les îlots du delta de la Lys, de l'Escaut, de la Dendre et du Rupel (2), qui, cependant, étaient déjà peuplés, ainsi que nous le savons, par les noms en *lar*.

***

Les chaussées ou voies empierrées (3) constituent les ouvrages les plus apparents que les conquérants romains ont réalisés pour coloniser et améliorer notre pays.

Il est de notoriété que les légionnaires appliquèrent, partout, les loisirs de la paix à construire des routes stratégiques qui, dans la pensée première, devaient assurer la domination de Rome en facilitant le déplacement des troupes.

Ces routes étaient construites en matériaux durs, et, dans nos contrées germaniques, elles reçurent des habitants les noms de *straat* ou *heirweg* (chemin militaire). Ces noms se sont conservés pour beaucoup d'entre elles, de même que le mot chaussée et ses transformations dans le pays wallon.

Cassel était le centre de civilisation le plus important de la Morinie-Ménapie. Mais Bavai, qui était la capitale des Nerviens, a été la première métropole des établissements romains dans la Belgique. C'est de là, notamment, que partait la grande chaussée maîtresse qui se dirigeait de l'Escaut vers la

(1) Wondelghem vient de Gundelghem, Gunther-ing-gahem; ainsi de suite pour les autres.

(2) Peut-être le même envahissement marin qui avait chassé les Francs du Salland avait-il rendu le pays de Waes dangereux ou inabordable?

(3) ROULEZ, *Les voies romaines de la Belgique*, et VAN DESSEL, t. IV de la *Belgique avant et pendant la domination romaine*, par Schayes; *Ypriana*, par VANDENPEEREBOOM, t. III, p. 19 et suiv., et l'ouvrage déjà cité de M. Gauchez.

Digitized by Google

Meuse et le Rhin en passant entre la forêt charbonnière et la forêt des Ardennes. De cette route partaient des embranchements dans toutes les directions.

Les Romains élevaient, le long de ces routes et à leurs entrecroisements, des postes militaires, camps permanents ou simples relais, qui devinrent, pour la plupart, des centres agglomérés.

Les indigènes du nord donnèrent aux camps permanents le nom teutonique de *burg;* et c'est ainsi que toute la côte de la Germanie, depuis Boulogne jusqu'à l'Elbe, est jalonnée de noms de lieux composés du mot *burg*. Ils sont particulièrement nombreux dans l'ancienne Ménapie et Batavie, depuis Bourbourg (*Broucburg*) jusqu'à Rheinburg sur le vieux Rhin (1).

Les trois ou quatre siècles de domination romaine effective n'ont guère transformé la population du nord de notre pays. Les indigènes sont restés Teutons dans leur langue et dans leurs allures, parce qu'ils ont toujours formé l'immense majorité des occupants.

Ils ont subi la supériorité des officiers romains et de leurs soldats, ainsi que des fonctionnaires de la machine administrative impériale; mais comme, rapidement, en ce qui concerne les légions d'occupation, celles-ci furent composées d'autochtones mercenaires qui trouvaient dans les exercices militaires et les profits qui en résultaient un dérivatif à leurs goûts en même

(1) La possibilité de faire remonter à la civilisation romaine la plupart des noms de lieux qui, en Teutonie, se terminent par *burg* résulte de diverses conjectures.

Mais il est incontestable aussi que le même mot *burg* a servi à dénommer les châteaux-forts seigneuriaux que le moyen âge féodal a vu ériger de toutes parts.

Dans tous les cas, ce n'est pas la difficulté consistant à élever des fortins et d'autres édifices en pierres qui a pu arrêter les Romains. Car les ruines des monuments élevés par eux en Hollande, par exemple, loin de toute carrière, sont incontestables et nombreuses.

La multiplication des *castra* ou burg eut probablement lieu à partir du IIIe siècle, à l'époque où commença réellement l'invasion germanique qui aboutit à l'élimination des Romains. On essaya d'enrayer cette invasion par des *burgi*, conjointement avec le cantonnement. Le *Oudeburg* de Gand nous paraît dater des Romains.

Digitized by Google

temps qu'un moyen d'existence (1), il nous paraît certain que ces légionnaires ne connaissaient, en fait de latin, que les commandements militaires et que le peuple civil n'en connaissait rien (2).

Cependant, on peut et on doit admettre que certains mots latins sont passés dans la langue topographique des Teutons conquis; mais ils sont excessivement rares dans la zone au-dessus de la ligne de séparation linguistique.

Tel paraît être le mot *kouter*, qui signifie une étendue de champs cultivés et vient, selon toute vraisemblance, du latin *cultura* (3).

Non loin de Gand, nous avons le hameau de *Quatrecht*, dont le nom paraît dérivé du latin *Aquaetra jectus* et qui nous fait supposer qu'à cet endroit une des chaussées établies par les Romains avait un passage d'eau sur l'Escaut (4).

Nous avons déjà trouvé que, dans la région située au-dessus de la frontière linguistique, il y a des noms de lieux composés

(1) La *Notice des dignités de l'Empire romain*, qui est postérieure à la division de l'Empire, (a° 395 ap. J.-C.) signale l'existence d'une légion composée de Ménapiens en Thrace. Cf. *Histoire générale* citée, p. 58.

(2) Les chefs seuls ont appris l'utilité de l'écriture et se sont, probablement d'assez bonne heure, entourés de scribes latins, ce qui les forçait aussi à comprendre cette langue. Cela leur a assuré leur supériorité sur leurs concitoyens et leur a permis de lutter d'autorité avec les empereurs romains, ou même de se faire nommer empereurs par leurs soldats.

Le Ménapien Carausius put, en 287 après Jésus-Christ, se proclamer empereur en Bretagne et traita d'égal à égal avec ses collègues de Rome.

(3) Cf. KURTH, *op, cit.*, p. 410, et VERCOUILLIE, *Etymologisch Woordenboek*.

(4) Comme Maestricht (*Mosætrajectus*), Utrecht (*Ulteriustrajectus* ou *Ultrajectus*). Cette chaussée qui passait à Quatrecht n'est pas sur la carte archéologique de la Belgique de M. Van Dessel. On pourrait vérifier si elle ne venait pas de Munte ou de Bottelaere en passant par Gontrode pour rejoindre la chaussée de Lokeren à Anvers. On trouve beaucoup de lieux-dits avec le suffixe *straete* dans cette direction. C'est d'ailleurs la partie la plus élevée du pays de Waes.

Remarquons aussi que, vers Anvers et au delà d'Anvers, dans la direction d'Utrecht précisément, il y a encore des passages d'eau : *Zwyndrecht*, *Kieldrecht*, *Beirendrecht*, *Ossendrecht*.

La première mention diplomatique de Quatrecht (sous le vocable *Quætatrecht*) mentionne un quai établi à cet endroit, ainsi qu'un péage. Or, au début du moyen âge, l'autorité a tout fait pour maintenir les situations qui existaient sous l'Empire romain.

Digitized by Google

de noms latins et d'une désinence keltique, ce qui, assurément, détermine la date de la fondation de ces endroits.

Dans la région teutonique, il y a aussi, incontestablement, des noms de lieux dont l'origine est contemporaine de l'occupation latine. Nous en trouvons un à Gand même, *Blandin* (1), qui est le domaine où fut établie plus tard l'abbaye de Saint-Pierre.

Les endroits qualifiés *Caestre* (près de Courtrai, de Hal, etc.) dans la région flamande sont, en tous cas, très clairement datés aussi et indiquent des agglomérés qui se sont formés autour des *castra* établis le long des chaussées, tout comme il y a des chastres, châteaux, casteaux, etc., dans la région wallonne.

***

Une tribu de Franks, qui avait son siège au nord-est des embouchures du Rhin, devint prépondérante à partir du IVe siècle de notre ère. Elle portait la dénomination de *Saliens* (2) et elle se rendit maîtresse absolue du pays au nord de la frontière linguistique avant le commencement du Ve siècle. Vers l'année 439, le principal de ses chefs, Clodion, avait le centre de son gouvernement à Dispargum (Duisbourg en Brabant (3).

L'Empire romain, à ce moment, était en train de se désa-

(1) Du nom de famille ou gentilice *Blandius* ou *Blandinus*, comme Blandain, Blandigny dans les pays romans. Cf. KURTH, *op. cit.*, p. 521, et D'ARBOIS, *Propriété*, p. 163.

(2) Il y a lieu de croire que les noms de lieux terminés en *zele* (corruption de *sala*, demeure) ont été créés par les Franks saliens. Cf. KURTH, *La frontière linguistique*, p. 281, 542; *Nomina geographica neerlandica*, II, p. 352. Ils sont, chose remarquable, comparativement plus nombreux dans le pays de Waes qu'ailleurs. Ils émaneraient donc d'une génération de Franks postérieure à celle des noms en *inghem*. Le mot *sake*, qui signifie *chose* dans le sens de MA *chose*, MON *domaine*, est frank également; il se trouve dans la loi salique et a servi à faire des noms de lieux : Kemzeke, Moerzeke, etc. Le nom de Semmerzaeke, écrit dans les premiers documents Cimbersaka, rappelle-t-il une colonie de Cimbres?

(3) CHOTIN, *Étymologie du Brabant*, p. 93; THONISSEN, *op. cit.*; *Histoire générale*, de LAVISSE; DUVIVIER, *op. cit.*, p. 25.

Digitized by Google

gréger. Divisé en deux parts depuis l'année 395 (mort de Théodose), il avait subi, peu après, une poussée générale des peuples du nord vers le midi (Alains, Vandales 406-409), et ce courant avait été lui-même coupé transversalement, comme par une lave volcanique, par la course des Huns (a^c 451), qui se transportaient, eux, de l'est à l'ouest.

L'empire d'Occident, avec Rome, tomba aux mains des Ostrogoths en l'année 494. Le midi de la Gaule fut occupé par les Burgundes dès l'année 457 et par les Wisigoths en l'année 461.

Il était resté dans le nord, autour de Soissons, une sorte d'enclave où commandait un latin, fictivement pour le compte des anciens empereurs. Les Franks avaient continué à descendre vers cette enclave. Clodion arriva à Tournai (1), puis à Cambrai, puis jusqu'à la Somme (448).

Clovis, enfin, attaqua Siagrius, le possesseur de l'enclave, en l'année 486 et le vainquit. L'ère latine était close dans toute la Gaule et une civilisation nouvelle allait s'élaborer sur les ruines de la civilisation latine.

Ce fut la féodalité. Elle fut créée dans l'empire frank, lequel, à un moment, couvrit toute la Germanie, la Gaule et l'Italie.

***

Les peuples teutons, installés dans l'Empire romain, étaient, comme nous l'avons dit, restés rebelles à l'emploi de la langue

(1) C'est alors, très probablement, que le Hainaut et l'Artois ont été surtout envahis par des colonisateurs teutons qui, franchissant la frontière linguistique, ont créé les noms de lieux, que le retour du latin, sous la forme du roman, a transformés plus tard. Tels sont ceux des noms en *ignies* qui viennent de *inghem* et que l'on rencontre dans le Hainaut et dans le nord de la France.

Les colonisateurs en *inghem* n'ont pas pénétré dans la vallée de la Meuse au delà de Liége, parce qu'elle ne leur offrait pas d'espaces aussi facilement cultivables que ceux des pays plats. Elle était, d'ailleurs, redevenue sauvage et déserte à la fin du IV^e^ siècle, par suite de la disparition des riches propriétaires romains des *villæ* de la Hesbaye et de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Des invasions sauvages avaient tout détruit. Cf. BEQUET, *La Belgique avant et pendant les invasions des Francs*, *Annales* de la Société d'archéologie de Namur, 1886.

Digitized by Google

latine (1). On ne se servait de cette langue que dans les milieux ecclésiastiques et, dans les milieux civils, quand il fallait mettre quelque chose par écrit.

Il se forma, néanmoins, à la longue, une orthographe teutonique, parce qu'il fallait bien écrire les mots de cette langue qui n'avaient pas d'équivalents latins.

On trouvait même indispensable, quand le mot teuton était plus précis que cet équivalent latin, de rappeler le mot original, et il n'est pas étonnant, avec la variété des dialectes, des patois, qui surgissait de la variété d'origine des habitants, que l'orthographe des mêmes mots teutons dans les documents latins soit si extraordinairement variable. Sans compter que les copistes postérieurs, qui ne comprenaient plus ces mots, les ont, quand la lecture du manuscrit original était devenue difficile, encore altérés (2).

L'étude de la formation de l'orthographe teutonique est très intéressante, mais nous ne pouvons nous y arrêter (3).

(1) Sidoine Appolinaire constate, dès 474, que le latin n'était même plus employé beaucoup par l'aristocratie, dans notre pays. Il est certain que la justice s'administrait en langue vulgaire ; car comment exiger des citoyens, qui composaient les tribunaux, la connaissance du latin? Il est avéré aussi (voir Augustin Thierry, notamment) que le gouvernement des rois francs mérovingiens et carlovingiens fut essentiellement teutonique, et que le latin n'a été employé dans les documents que parce que c'était une langue complètement formée et la seule que l'on enseignait dans les écoles.

On voit, par le capitulaire de 860, que le roi Charles le Chauve et le roi Lothaire II ont donné leur approbation au texte de cette loi en en prononçant une grande partie en langue théotisque.

(2) C'est ce qui fait que tant de mots teutons, dans la loi salique, comme dans les autres lois barbares, comme dans les capitulaires des rois francs, sont devenus incompréhensibles.

Augustin Thierry raconte, dans les *Récits des temps mérovingiens*, que le roi Hilpéric (561-584) inventa un caractère nouveau pour rendre le son teutonique *w* qui, effectivement, avait donné beaucoup de tracas à ceux qui, jusque là, avaient voulu le rendre avec les caractères de l'alphabet latin.

Les Romains, à commencer par César, avaient également beaucoup de difficultés pour interpréter en latin les sons teutoniques comme le *û*, prononcé *ou*, comme le *ch* guttural. On voit dans tous les ouvrages et documents latins anciens les hésitations des écrivains à l'égard de ces sons inconnus.

(3) Voir à ce sujet les dissertations de VREDIUS : *Historia comitum Flandriæ* (I, p. 324 et suiv.). Après les mots teutons qui émaillent les lois des barbares, on trouve dans PERTZ (*Monumenta Germaniæ, Leges*), une formule de renoncia-

Digitized by Google

Mais les Franks continuèrent à subir insensiblement l'ascendant de la civilisation romaine par l'éducation cléricale qui était exclusivement latine. Et cette influence aboutit à la romanisation du pays où les Teutons n'avaient été admis, depuis le cantonnement, qu'à titre exceptionnel ou à titre de vainqueurs, heureux de pouvoir imiter les vaincus.

Tout ce qui était au sud de la frontière linguistique se romanisa donc (1). Et le latin, dégénéré par son contact avec l'ancien kelte et avec le teuton, devint la langue romane qui, elle-même, constituée par une infinité de patois,

tion au paganisme portée à l'année 743, et une loi de l'année 827 dont voici un fragment :

De homino libero ut potestatem habeat ubicumque voluerit res suas dare.

That ein iouuelihc man frier geuualt have so vuar er uuilit sachun sinu cegevene.

Voici aussi le serment prêté en 842 par Louis le Germanique et qui est la traduction, en teuton, du serment que tous les traités de l'histoire de la langue française donnent comme premier document de langue romane :

In Godes minna ind in thes christianes folches ind unser bedhero
Pour de Dieu l'amour et pour du chrétien peuple et du notre (tous deux)
gealtnissi, fon thesemo dage frammordes, so fram so mir Got gewizci indi
le maintien, de ce jour au loin, aussi loin que à moi Dieu sait et
madh furgibit, so haldih tesan minan bruodher, soso man mit
force donnera, ainsi je tiendrai ce mien frère, de la manière que l'on, en
rehtu sinan bruodher scal, in thiu, thaz er mig sosoma
raison, son frère doit garder, à la condition que lui à moi la même chose
duo, indi mit Ludheren in nohheiniu thing ne geganga, the minan willan
fasse et avec Lothaire en aucune chose je ne m'engagerai, qui à ma volonté
imo ce scadhen werhen.
à lui dommage serait.

On peut sur ce texte qui, d'ailleurs, paraît avoir été copié très fautivement (*madh* pour *macht*, *duo* pour *doun*, *doen*, *ce* pour *te*), faire de curieuses déductions sur la formation ultérieure des langues néerlandaise, anglaise et allemande.

(1) Le fait que la langue des Franks dominateurs, c'est-à-dire le teuton, n'est pas restée la langue de tous les pays qu'ils ont enlevés aux Romains provient de ce que, en dessous de la frontière linguistique, artificielle ou naturelle, les Teutons n'avaient été admis par les Gallo-Romains que comme des sujets ou esclaves, tandis qu'au nord de la frontière linguistique, dans leur pays d'origine, les Teutons colonisaient pour leur propre compte. Au-dessus de la frontière, ils formaient la majorité de la population ; en dessous, ils ne formaient que la minorité.

Digitized by Google

finit, à la longue, par se diviser en deux branches principales (1).

***

La toponymie de la Belgique s'est surtout complétée pendant la période de la domination franque, à mesure que la colonisation s'étendait par le défrichement des forêts (2).

Des noms de lieux caractéristiques, à ce point de vue, sont ceux terminés par *rode* (3), dans la partie teutonique, et par *sart*, dans les régions romanes. On trouve, aux environs de Flobecq, le Mont de *Rhodes* d'un côté de la frontière linguistique, et Rober*sart*, de l'autre; de même à Waterloo : *Rhode*-Saint-Genèse et Boeris*sart*, et à Wavre : *Rhode*-Sainte-Agathe et Rixen*sart*, etc., etc.

Notre pays avait bien changé depuis César et il ne pouvait plus suffire de désigner ce vaste territoire des Flandres, par exemple, par la seule qualification de *Menapii*. Les circonscriptions administratives s'étaient multipliées, mais elles tiraient encore leur nom des caractéristiques topographiques du terrain. Les partages du royaume frank entre les fils des rois Clovis et Clothaire avaient fait adopter les dénominations de Austria, c'est-à-dire *oude streek* (ancien pays), Niustria ou *nieuwe streek* (nouveau pays). Les Belges du nord furent, comme de juste, compris dans l'*oude streek*, dans le pays d'origine des Franks.

La côte de l'ancienne Ménapie était le pays des plaines par

(1) La langue d'*oc* et la langue d'*oïl*. Voir la *Grammaire française* de BRACHET et DUSSOUCHET, cours supérieur, l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, par PETIT DE JULLEVILLE, et WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés de la Belgique*. Tome VII, introd. p. II. Le wallon, qui est un patois roman, est rempli de mots d'origine teutonique, parce qu'il était, de tous les patois romans, le plus en contact avec les patois teutons.

(2) On peut actuellement faire de très intéressantes études sur les transformations des noms des lieux en compulsant les inventaires imprimés des chartes et documents les plus anciens qui sont parvenus jusqu'à nous. Les travaux de Willems, Desmet, Chotin, Grandgagnage ont, pour la Belgique, ouvert la voie en cette matière à M. Kurth.

(3) Le mot teutonique *rod* est devenu Rœulx, Roux, etc., dans la partie romanisée de la conquête franque.

Digitized by Google

excellence, *Vlaanderen* (1). Et le *Mempisc* (Ménapie) était divisé en de nombreux cantons, *gau* ou *pagus*. Il y avait le pagus curtracinse, le pagus gandense, le pagus rodanense (de Rodenburg, aujourd'hui Aerdenburg en Zélande). L'ancien estuaire de la Lys et de l'Escaut était le pays du limon (*Waes*) (2).

Au nord de Gand, de même que sur le littoral, l'endiguement et l'irrigation des polders et des moeres avaient nécessité la création d'association de propriétaires, des espèces d'administrations collectives, *ambacht* (3), qui constituèrent les régions des *vier ambachten* ou Quatre Métiers, le métier de Furnes, le métier de Bourbourg, etc.

Au-dessous du Mempiscon, il y avait le pagus *Ainau* ou *Ainegauw* (pays arrosé par la rivière la Haine). A droite de l'Escaut, s'étendait le pays des forêts (Brac-bant) (4). Et, au-dessus du Brabant, se trouvait le pays du sable (*de zandstreek*, *Texandria* Tessenderloo, près de Hasselt), etc., etc. (5).

***

A mesure que la population devenait plus dense et que les déplacements étaient plus fréquents, toutes les parcelles de terre reçurent des noms appropriés à leur aspect, à l'utilité qu'on en retirait, aux singularités que l'on y découvrait et c'étaient là des points de repère nécessaires, dont beaucoup devinrent, par la suite, des noms d'agglomérés, de villages, de hameaux.

C'est ainsi que le territoire flamand est semé de mots qui rappellent la nature aquatique, marécageuse du sol : *meer*,

(1) Du mot kelte-teuton *plarô* (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, p. 371) ou du latin *planariæ*, KURTH, *op. cit.*

(2) KILIAEN, *Etymologicum linguæ teutonicæ*, v° wase.

(3) Mot kelto-teutonique. D'ARBOIS, *op. cit.*, p. 339. Confér. WARNKOENIG-GHELDOLF, op. cit., II, p. 146.

(4) DUVIVIER, *op. cit.*, p. 31. La terminaison *bant* vient de *ban* et indique le territoire sur lequel s'exerce l'autorité.

(5) Nous répétons que nous n'avons pas le loisir de multiplier ces recherches. Nous laissons aux spécialistes ce travail assez agréable par les découvertes auxquelles il conduit.

Digitized by Google

wal, broek, moer, poel, beek, vliet, lede, vijver. La région wallonne a quelques équivalents.

Les éminences et les montagnes sont des *donck, euvelh, berg,* thier ; les vallées : *dael,* vaux, val ; les bois et les forêts sont *hout, bosch, loo,* raing, fays ; les champs, les pâturages communs, les prairies sont des *meersch, akker, veld, driesch, nisse,* tri, trixhe, trieu ; les endroits sauvages et incultes sont des *woestyne, eremo* (*arm*), wastine, fagne ; les hameaux sont des *wijck,* coron ; les gués : *voorde,* wez, welz ; les fermes closes : *schoot,* menil : les haies séparatives : *hage,* etc., etc.

La colonisation féodale, à son tour, crée les noms en *court* (*curtis*) au sud de la frontière linguistique, et les noms en *hove, hoeve* au nord. Ce fut surtout l'Artois, comme on peut le voir sur les cartes géographiques, qui se couvrit de fermes de ce genre.

Enfin, la conversion des habitants à la religion catholique (à partir du VII^e^ siècle) et la multiplication des villages et des hameaux autour des établissements monastiques a donné naissance aux *kerke,* église ; *capelle,* chapelle ; *munster,* moustier (*monasterium*) ; *kruys,* croix ; *sint,* saint, etc., etc. La Flandre occidentale et les bords de la mer sont celles des parties de notre pays qui doivent le plus à cette période de la colonisation de la Belgique, grâce aux efforts des monastères pour mettre en valeur leurs immenses domaines.

On arrive ainsi au XI^e^ siècle à peu près, et les générations qui ont suivi n'ont plus eu qu'à conserver l'héritage toponymique de leurs ancêtres.

MAURICE HEINS.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE DEUCALION

Ordinairement, quand il est question du déluge grec, on n'a en vue que l'épisode connu des *Métamorphoses* d'Ovide. Sous cette forme la légende de Deucalion a souvent été citée à cause des éléments communs qu'elle présente avec le récit du déluge biblique. Il y a entre les deux une ressemblance incontestable; aussi a-t-on généralement cherché dans la tradition grecque une réminiscence authentique de la grande catastrophe mentionnée par la Bible.

Cette ressemblance n'a cependant aucune base sérieuse : le récit mosaïque fut noté après le retour des Israélites de l'exil; Ovide composa ses *Métamorphoses* vers le commencement de notre ère. Ces deux témoignages, d'un âge si inégal, ne se laissent que difficilement placer l'un à côté de l'autre; on ne peut en aucun cas leur assigner une valeur égale.

Mais il y a plus. *C'est l'Orient qui a donné au mythe de Deucalion la forme qu'il a dans Ovide et qui y a introduit peu à peu les éléments par lesquels il ressemble à la Bible.* Quoique les mythes de la Grèce n'aient jamais été notés systématiquement, les informations concernant la légende de Deucalion sont assez nombreuses pour nous permettre de suivre son développement d'une manière relativement satisfaisante et de séparer les éléments anciens des éléments plus récents. C'est le but que je me suis proposé ici (1).

(1) Le matériel bibliographique de cette question est loin d'être volumineux. C'est même un fait étonnant que la science allemande s'en soit si peu occupée. L'étude la plus connue sur le déluge, c'est DIESTEL, *Die Sintflut und die Flutsagen des Alterthums* (Berlin, 1876). L'auteur indique à grands traits le

Digitized by Google

I

Comment le récit d'une vaste inondation est-il venu s'attacher au nom de Deucalion?

Les sources les plus anciennes pour la religion grecque, Homère et Hésiode, ne mentionnent aucune catastrophe de ce genre. Quant à Deucalion, il est déjà mentionné dans un fragment d'Hésiode, comme « le frère d'Hellen ».

Hérodote (I, 56) est un peu plus explicite. Les Hellènes, dit-il, demeuraient autrefois en Thessalie, sous le commandement de Deucalion et d'Hellen. Chassés par les Cadméens, ils allèrent s'établir plus au sud, dans la contrée qui fut plus tard, d'après Hellen, appelée *Hellas*.

D'après cette étymologie, l'émigration eut lieu sous Hellen; le fait historique du moins avait peu à peu pris cette forme dans l'esprit du peuple. Hellen était le véritable ancêtre des Hellènes. L'imagination populaire paraît toutefois s'être moins occupée de lui que de Deucalion. C'est ainsi que le caractère de celui-ci subit, dans le cours des siècles, diverses modifications : il sort de cette évolution comme le créateur de la seconde race humaine.

Diestel a essayé d'expliquer pourquoi la légende a donné ce rôle à Deucalion. « Deucalion, dit-il, dut nécessairement exterminer dans sa nouvelle patrie les habitants primitifs, pour pouvoir fonder dans la suite une race nouvelle. »

Cette conjecture — car ce n'est que cela — est toute gratuite. Pourquoi Deucalion aurait-il dû exterminer les habitants primitifs? Les ilotes de Sparte prouvent suffisamment que cette extermination, loin d'être « indispensable », ne se

développement historique de la légende de Deucalion, mais avec tant d'erreurs de détail que son ouvrage ne peut être employé qu'avec la plus grande réserve. ANDREE (*Die Flutsagen, ethnographisch betrachtet*. Braunschweig, 1892) travaille, pour le déluge grec, d'après Diestel, dont il s'exagère la valeur. PRELLER (*Griech. Mythol.*, 4e Aufl., 1894) fournit une indication excellente des sources. Quoique mettant bien en lumière le rapport de chaque information avec la légende ultérieure, son exposé reste confus. Il n'a pas non plus toujours observé l'ordre chronologique.

Digitized by Google

pratiquait en réalité pas toujours. Diestel semble, du reste, ne pas se préoccuper des modifications postérieures que subit le caractère de Deucalion. Cependant, ce qu'il importe d'éclaircir, c'est toute la carrière mythologique du personnage, la dernière forme dans cette évolution découlant nécessairement des phases précédentes.

Un fait mythologique ne naît pas brusquement. Si l'esprit populaire, à un moment donné, a attribué à Deucalion la création d'une nouvelle race d'hommes, il est évident que ce changement n'a pu se produire que sous l'influence d'un courant, qui travaillait depuis longtemps l'imagination populaire en faveur de Deucalion.

Les étapes de cette transformation se laissent reconstruire au moyen d'indications éparpillées dans la littérature; quoique maigres et incomplètes, les informations que nous possédons sont suffisantes pour établir que le peuple prenait plaisir à donner de l'extension à certain côté du caractère de Deucalion. Ce côté, c'étaient les qualités dont il était doué pour fonder, pour former, pour créer.

On ne saurait apporter d'autres preuves de l'existence de cette tendance que les effets mêmes qui en résultèrent.

C'est ainsi que nous voyons peu à peu s'établir un rapport plus étroit entre Deucalion et le véritable ancêtre des Hellènes. Dans Hésiode, Deucalion n'est que le *frère* d'Hellen; dans Hérodote, il est devenu le *père* ou *le père nourricier* d'Hellen.

Si cette information était isolée, on pourrait attribuer la divergence à une distraction, à une erreur commise par l'auteur; mais elle est parfaitement corroborée par les témoignages ultérieurs. Il importe donc de l'examiner en rapport avec les autres faits, qui appartiennent au développement progressif du caractère de Deucalion. Celui-ci, à partir du V^e^ siècle, remplaça Hellen comme père de race. Le logographe Acusilaos, ainsi que Platon, appelle Deucalion « le père de la race des Hellènes » (1).

(1) PLATON, *Timæus*, 22 A (PRELLER).

Digitized by Google

La tendance qui travaillait l'esprit populaire se dessine nettement dans ces deux modifications successives : d'abord Deucalion se rapproche d'Hellen, puis il prend sa place. Deucalion devient ainsi lui-même le fondateur d'une race nouvelle.

A quelle cause l'esprit populaire obéit-il en modifiant de la sorte le caractère de Deucalion ?

Cette transformation remonte très haut. Le germe s'en trouve notamment, déjà dans Hésiode. « Zeus, dit-il, donna à Deucalion une race de guerriers, en les lui faisant ramasser du sol comme des pierres (1). » Voilà qui annonce déjà l'épisode des pierres jetées de la légende ultérieure.

Ce passage d'Hésiode attribue encore le grand rôle à Zeus. Néanmoins, la part que prend Deucalion à ce travail de création, a quelque chose d'actif et de personnel. L'intervention de celui-ci a été une raison suffisante pour que l'imagination populaire lui attribuât certain pouvoir créateur. Ainsi poussé, Deucalion put supplanter Hellen comme véritable père des Hellènes; de la même façon il arriva au rôle qu'il devait remplir dans la légende du déluge.

Il y avait peut-être d'autres faits encore qui vinrent accentuer les qualités créatrices de Deucalion.

Deucalion était fils de Prométhée. Celui-ci passait, dans la croyance populaire, pour avoir façonné ou créé des hommes. Selon Pausanias, on montrait encore au premier siècle de notre ère, près de Panopée en Phocide, la hutte de Prométhée, ainsi que des quartiers de roc, couleur d'argile « dont l'odeur faisait penser à celle du corps humain (2) ».

Les témoignages littéraires à l'appui de ce mythe ne vont, à la vérité, que jusqu'au IVe siècle (3); il ne s'ensuit pas encore qu'il ne soit pas plus ancien. Au moment où on le notait, il avait déjà sa forme définitive; mais ce seul moment de développement complet avait été précédé d'une longue

(1) HÉSIODE, fragm. 135 chez Strabon, VII, 322 (PRELLER).

(2) V. PRELLER, p. 82. Preller traduit, chose très singulière, « l'odeur de la *chair* humaine », comme si l'on avait affaire à des cannibales. Le texte grec a : χρώς = 1° peau; 2° corps.

(3) PRELLER, *Ibid.*

Digitized by Google

période de formation : aussi la conception de Prométhée, créant ou façonnant des hommes, doit-elle remonter bien plus haut. Or, le caractère du père montre une affinité incontestable avec les qualités, que l'imagination populaire accorda au fils dans la suite des temps. Il faut presque nécessairement conclure à une influence directe du mythe de Prométhée sur celui de Deucalion ; leur étroite parenté, du reste, ne pouvait guère échapper au peuple dans son travail mythogénique.

C'est pour la même raison sans doute que Prométhée reçut une place dans la légende de Deucalion, du moins dans les formes plus jeunes, où il apparaît comme le *conseiller de son fils*.

II

Pindare est le premier auteur qui mette Deucalion en rapport avec une catastrophe causée par l'eau :

« Puisses-tu, dit le poète (1), prêter ta langue pour la ville de Protogeneia où, par la volonté de Zeus qui roule le tonnerre, Pyrrha et Deucalion, descendus du Parnasse, établirent leur première demeure! Sans s'unir l'un à l'autre, ils fondèrent une race de pierre formant un même peuple, et les hommes de cette race furent appelés *pierres*..... On dit qu'une eau torrentielle submergea la terre noire, mais que l'art de Zeus fit aussitôt refluer l'inondation vers le sein de la mer. »

Ce passage montre la légende toute formée. Les traits principaux s'y dessinent nettement : l'action de l'eau, le débarquement sur une montagne et la transformation des pierres, avec Deucalion comme auteur. Quelque lâche que soit encore le lien entre les différentes parties, le nœud existe, notamment dans le rapport de succession établi entre la catastrophe et la création de la nouvelle race humaine.

L'existence de ce rapport au V^e^ siècle ressort du texte de Pindare. Néanmoins, son contemporain Hérodote, tout en s'occupant de Deucalion, garde le silence au sujet de l'inondation. Est-ce une preuve que la légende n'était que de forma-

1) *IX^e^ Olympique*, vs. 68 et suiv.

Digitized by Google

tion récente et n'avait pas encore eu le temps de se répandre? En tous cas, il sera prudent d'admettre, que le trait de l'inondation ne s'est joint aux autres éléments de cette légende que peu avant le Ve siècle.

Il y a lieu de s'étonner de l'apparition brusque de ce trait, et l'on serait tenté d'y voir un emprunt fait à l'étranger. Dès qu'il s'agit d'une vaste inondation, on tourne involontairement le regard vers le monde sémitique. Bien plus encore pour les Grecs que pour tout autre peuple : la Grèce a été à toutes les époques de son histoire en contact avec les Orientaux et a pu leur emprunter, sans difficulté, mainte légende, mainte conception religieuse.

Il y a cependant des faits qui plaident plutôt pour le caractère autochtone de la légende de Deucalion : c'est que la Grèce possédait d'autres légendes de catastrophes causées par l'eau. La plus importante est celle d'Ogygès ou Ogygos.

Preller ne la mentionne qu'en passant et en note, ce qui semblerait indiquer qu'il la juge sans importance. Cependant, est-elle tellement à négliger?

Nous ne la possédons, à la vérité, que dans une rédaction de troisième main. Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine qui vivait au IIIe siècle, la reproduit d'après un ouvrage perdu du chronologue Julien l'Africain. La source première fut Acusilaos.

« Nous prétendons, dit Eusèbe, qu'Ogygès, qui donna son nom au premier déluge parce qu'il avait échappé à la destruction générale, vécut lors de la sortie d'Égypte du peuple de Moïse... Après Ogygès, à cause de la destruction générale causée par le déluge, l'Attique actuelle resta sans roi jusqu'à Cécrops, pendant 189 ans... Ainsi, des 1,028 ans qui s'écoulèrent, comme je l'ai exposé, depuis Moïse et Ogygès jusqu'à la Ire olympiade, la première année eurent lieu la Pâque et la sortie des Hébreux et, en Attique, le déluge d'Ogygès (1). »

Les Grecs connaissaient en outre la légende, beaucoup plus jeune à la vérité, de Dardanos, qui dut s'enfuir de Samothrace

(1) *Præparatio evangelica*, X, 10.

Digitized by Google

à cause d'une vaste inondation et atteignit la Troade sur un radeau ou sur une outre (1).

Preller (2) explique le nom d'Ogygès comme une seconde forme d'Ὠκεανός, et veut traduire : « le très vieux » *(der Uralte)*. La haute antiquité de cette légende semble découler de la grande précision qui distingue le récit d'Eusèbe, quoique, comme père de l'Église, il dût nécessairement dans ses écrits mesurer le temps d'après des faits appartenant à l'histoire des juifs.

Voilà un point, du reste, que la science paraît considérer comme un fait acquis; on n'a pas non plus mis en doute le caractère autochtone de la légende d'Ogygès.

On remarquera que l'inondation, dans ces deux légendes, est renfermée dans d'étroites limites. Eusèbe n'est pas seul dans la littérature grecque à parler d'Ogygès et de la catastrophe; d'après d'autres auteurs, Ogygès aurait été roi de Béotie, et l'inondation est souvent représentée comme sortant du lac Copaïs (3). Dans Eusèbe, le « déluge » n'a lieu qu'Attique, et ces termes indiquent suffisamment comment il faut entendre « l'extermination générale » dont il parle.

Précisément, cette localisation exacte fournit un certificat d'origine. Des événements locaux, voilà ce qui donna naissance à des légendes semblables. Il n'y a aucune raison pour admettre, sans une ombre de preuve, avec Lenormant (4) que l'imagination populaire aurait appliqué à des désastres locaux « les traits qui couraient dans les dires populaires sur le déluge primitif qui s'est produit avant la dispersion et la séparation des ancêtres des deux races, Sémites et Ariens ». De pareilles réminiscences n'existent, pour ce qui concerne la Grèce, que dans l'imagination de Lenormant. Comme il conclut très bien, la légende d'Ogygès se rapporte probablement à une crue extraordinaire et subite du lac Copaïs; quant

(1) ROSCHER, *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, s. v. Dardanos.

(2) *Op. cit.*, p. 31.

(3) LENORMANT, *Les origines de l'histoire d'après la Bible*, p. 432, 433.

(4) *Op. cit.*, p. 439.

Digitized by Google

à la légende de Dardanos, elle doit être basée sur un événement analogue, local, mais réel.

La Grèce comptait donc également, dans son trésor de mythes et de fables autochtones, des légendes rappelant de grandes inondations. Quoique les preuves historiques au sujet de ces catastrophes fassent défaut, on peut être certain que les événements, dont s'était emparée l'imagination populaire, appartiennent à l'histoire du sol grec.

C'est une légende pareille, qui semble s'être attachée au nom de Deucalion vers le Ve siècle. Les Grecs de l'âge mythopæique ne devaient nullement faire appel aux souvenirs poétiques d'un peuple étranger. Si l'inondation d'Ogygès appartient spécialement à la Béotie et à l'Attique, et celle de Dardanos à Samothrace, le mythe de Deucalion possède un caractère tout aussi local, et cette circonstance est en même temps la preuve de son origine grecque, sans emprunt aucun de l'extérieur. La Thessalie fut le théâtre de l'inondation dont parle notre légende. Les témoignages littéraires permettent de l'établir avec certitude.

III

L'arrivée sur une montagne est un des traits principaux de notre légende. Ce point devait nécessairement avoir toujours un caractère plus ou moins flottant : le mythe pouvait, par exemple, se répandre au delà de ses limites primitives, ou encore les Hellènes, venant à se déplacer, pouvaient le transplanter dans une contrée nouvelle, où il était exposé à des modifications. Tout produit de l'imagination populaire a, du reste, une tendance à s'adapter au milieu.

La légende de Deucalion se rattache généralement, comme nous l'avons vu dans Pindare, au Parnasse; voilà son siège principal.

Les variantes sur ce point fournissent des jalons qui nous permettent de la suivre dans son développement historique.

Selon quelques auteurs, Deucalion atterrit sur le mont Othrys, en Thessalie. Hellanicus, un logographe du Ve siècle,

Digitized by Google

ajoute qu'il alla de là se fixer à Cynos, en Locride; aussi fait-il de Deucalion un roi de Thessalie (1).

Cette variante est moins ancienne que le texte de Pindare. Cependant elle vaut la peine qu'on s'y arrête un instant.

L'Othrys nous reporte à la demeure antérieure des Hellènes. En effet *Hellas* ne désignait, à l'origine, qu'une ville en Thessalie; puis, aux temps homériques, la partie méridionale de cette province; plus tard encore, la Grèce centrale en opposition avec le Péloponnèse, jusqu'à ce qu'enfin, après les guerres médiques, la dénomination de *Hellas* comprît la totalité des provinces grecques (2).

On reconnaît sans peine dans la variante fournie par Hellanicus une forme ancienne de la légende. De la Thessalie, les Hellènes s'étaient dirigés vers le sud, et le mythe de Deucalion, lequel se rattachait à l'histoire de leur race, les avait suivis dans ce déplacement. Il y a donc des raisons historiques pour considérer l'Othrys comme une version plus ancienne, le Parnasse, au contraire, comme une transformation ultérieure.

Cette substitution paraît cependant s'être produite de très bonne heure : Pindare mentionne déjà le Parnasse. A cette époque donc, les deux formes existaient l'une à côté de l'autre; dans la suite, la forme primitive ne tarda pas à céder devant la forme plus jeune.

Sur un autre point encore, qui touche au caractère local de notre légende, il existait également des divergences, notamment au sujet de l'endroit fondé par Deucalion : Pindare parle d'*Oponte*, le chef-lieu de la Locride, non loin du golfe d'Opónte; selon Hellanicus, au contraire, ce serait *Cynos*, la localité qui servait de port à Oponte, à soixante stades de là.

(1) V. fr. 16 (*Schol. Pind. Ol.*, IX, 26).

(2) LÜBKER, Reallexikon, s. v. *Hellas*. Cette explication n'est cependant pas d'accord avec ARISTOTE, *Météor.*, I, 14 : « Le déluge de Deucalion s'est étendu sur toutes les contrées helléniques et parmi celles-ci sur la Vieille-Hellade. La *Vieille-Hellade* est dans le voisinage de Dodone et de l'Achéloüs, car ce fleuve a souvent modifié son cours. Les peuples qui habitaient autrefois ces contrées, étaient les *Selloi* ainsi que ceux qui, autrefois appelés *Graikoi*, s'appellent actuellement *Hellènes*. » La source où Aristote a puisé ces renseignements est inconnue.

Digitized by Google

Ces deux localités, voisines de la Thessalie, font encore partie de la légende telle qu'elle existe au Ve siècle. Au temps de Pindare et d'Hellanicus, le souvenir de la Thessalie était donc encore vivace. Dans la suite, ce souvenir s'effacera de plus en plus, mais nous pouvons sans aucun doute voir dans ces anciennes formes des indications au sujet de la route que la légende avait suivie.

Dès que les Hellènes furent établis dans la Grèce Centrale, le mythe de Deucalion s'attacha au Parnasse et se serra de plus en plus étroitement autour de son nouveau siège.

Pindare mentionne le « Parnasse » sans plus, mais les formes plus récentes sont plus précises.

Le Parnasse, c'est-à-dire la chaîne du Parnasse, s'étend à travers la Doride et la Phocide pour finir, sous le nom de Kirphis, dans le golfe de Corinthe. Il est vrai qu'on désignait également sous le nom de Parnasse la crête, haute de 7,500 pieds, de la montagne; mais même celle-ci a deux sommets, le *Tithorea* au nord-ouest, et le *Lycoris* au sud-ouest. L'imagination populaire s'arrêta au dernier. C'est sur le Lycoris, tourné vers Delphes, que Strabon (1), au Ier siècle, fait aborder Deucalion. La version ne rappelle plus en rien la patrie thessalique : Cynos et Oponte ont disparu de la légende; nous voyons, au contraire, *Lycorée*, sur le mont Lycoris, revendiquer l'honneur d'être la ville la plus ancienne et d'avoir Deucalion comme fondateur. La forme originale de la légende ne s'éteignit cependant pas sans laisser de traces, et c'est par une survivance d'un passé lointain qu'on montrait encore à Cynos, du temps de Strabon, le tombeau de Pyrrha.

Il semble qu'il y a lieu d'opposer certaine défiance au texte de l'Athénien Appolodore qui mentionne encore (2) l'Othrys un siècle et demi avant Jésus-Christ, comme si le souvenir de la montagne thessalique eût perduré dans la mémoire populaire. Cela ne serait guère admissible. La vie grecque se concentrait presque entièrement dans la Grèce centrale, et

(1) STRABON, IX. 418
(2) PRELLER, p. 85, note 1.

Digitized by Google

l'Attique n'avait avec la Thessalie que des rapports peu suivis.

Comment l'Othrys eût-il pu, d'ailleurs, se maintenir à côté du Parnasse, qui occupait dans la vie des Grecs une place si importante ? Dès que la montagne sacrée par excellence fit partie du mythe de Deucalion, l'Othrys devait nécessairement s'effacer, de même qu'Oponte, plus éloigné, avait dû céder devant Lycorée, voisine du Parnasse. Et voici qui nous confirme dans cette défiance : Apollodore, dans sa *Bibliothèque mythologique* (I, 7, 2) fournit de notre légende une seconde rédaction où il n'est plus question de l'Othrys. Dans cette rédaction plus complète et pour laquelle la précision dans le détail est une garantie d'authenticité, c'est bien au Parnasse qu'atterrit Deucalion. Apollodore était un savant, bien au courant de l'histoire et de la littérature de son pays ; comme grammairien, il avait fourni des commentaires sur Homère, Pindare, Aristophane et d'autres poètes. Les lectures étendues dont il fait preuve, doivent nous engager à la prudence : car l'histoire même de la légende de Deucalion donne la presque certitude que la science d'Apollodore concernant l'Othrys lui est venue par les livres, et non pas de la tradition orale.

IV

Avant de passer aux rédactions de date plus récente, nous devons encore examiner un élément singulier de notre légende : les *pierres jetées*.

Les sources anciennes sont avares d'information au sujet de la manière dont se fit la seconde création. Hésiode ne parle que de pierres « ramassées » par Deucalion. Pindare est encore moins explicite : « Sans s'unir l'un à l'autre, dit-il, Deucalion et Pyrrha fondèrent une race de pierre ».

Ces indications laconiques sont complétées et précisées par un fragment d'Acusilaos : « Pyrrha, dit celui-ci, jeta les pierres derrière elle (1) ».

(1) PRELLER, p. 85.

Digitized by Google

Cet acte, considéré isolément, ne s'explique guère; mais il appartient à un cycle d'idées qui se retrouvent aussi bien dans la religion des Grecs anciens que dans les croyances superstitieuses modernes. Considéré à la lumière des faits que le folklore a recueillis de nos jours, cet élément de la légende de Deucalion acquiert une signification.

Les Grecs s'expliquaient l'origine des hommes de différentes façons : quelques individus étaient nés de l'union des dieux avec des filles de mortels; d'autres étaient sortis des forces élémentaires de la nature, des arbres et des rochers; enfin, Zeus et Prométhée s'étaient occupés à créer ou à façonner des hommes. L'origine autochtone fut invoquée plus particulièrement par les fondateurs des différentes races.

« Notre grande mère la Terre » est une expression courante encore aujourd'hui. Non pas seulement en vertu de la conception biblique, d'après laquelle Jéhovah façonna le premier homme du limon de la terre; la même croyance se retrouve dans la mythologie de différents peuples. Une légende germanique rapporte que le premier roi des Saxons, Aschanes, naquit d'un rocher du Harz (1). Dans un conte islandais moderne, on demande à une jeune fille « de quel rocher elle tire son origine (2) ». Les juifs aussi, dit Grimm, auraient connu une création au moyen de pierres. Enfin, ce mythe paraît également exister chez les Peaux-Rouges d'Amérique (3).

Cette conception appartient donc au fonds de croyances communes à toute l'humanité.

C'est sur la même conception, l'existence d'une certaine affinité entre hommes et pierres, qu'est basée la croyance à la transformation d'hommes en pierres. Dans les légendes et contes il suffit pour cela qu'une magicienne, qu'une sorcière vous touche de sa baguette. Tel qui n'observe pas certaine défense, partage aussitôt le sort de la femme de Loth dans la Bible.

(1) GRIMM, *Deutsche Mythologie*, p. 474.
(2) LIEBRECHT, *Zur Volkskunde*, p. 352.
(3) MULLER, *Americanische Urreligionen*, cité par LIEBRECHT, *loc. cit.*

Digitized by Google

Cette conception mythologique, relative à l'origine de l'homme, introduisit dans la légende du déluge grec un jeu de mots curieux, qui a été noté par Pindare. L'esprit populaire établit déjà de bonne heure entre λᾶας (= pierres) et λαοὶ (= peuple) certain rapport basé sur la ressemblance tout extérieure du son. C'est pourquoi Pindare parle d'une « race de pierre », et « les hommes de cette race », dit-il plus loin encore, « furent appelés *pierres* ». Hésiode lui-même avait mentionné cette « race de pierre », mais son laconisme ne permet pas d'affirmer catégoriquement que ce jeu de mots existait déjà dans ce temps-là. Cette étymologie populaire fut conservée plus tard : nous la rencontrons également chez Apollodore et chez Ovide.

Reste la manière dont Deucalion et Pyrrha se servent des pierres.

Ce trait de notre légende se retrouve, identiquement le même, chez certains peuples primitifs. Guillaume de Humboldt l'a noté au cours de ses voyages sur l'Orénoque supérieur. D'après la tradition des *Macousis*, le seul homme qui survécut au déluge jeta des pierres derrière lui et repeupla ainsi la terre. Les *Maipouris* racontent également qu'un homme et une femme échappèrent à la destruction générale en se réfugiant sur le mont Tamanaca ; quand les eaux se furent écoulées, les survivants lancèrent au-dessus de la tête des noyaux de palmier; les noyaux jetés par l'homme devinrent hommes, ceux jetés par la femme se changèrent en femmes (1).

Jeter derrière soi est un acte dont la signification s'explique par le folklore. L'humanité, à tous les degrés de la civilisation, a toujours connu cet acte magique. L'enfant auquel on a arraché une dent, la jette par-dessus sa tête en prononçant certaines paroles incompréhensibles et incomprises, mais qui avaient à l'origine le caractère sacré de la formulette magique (2).

(1) ANDREE, *op. cit.*, p. 121, 122.
(2) WUTTKE, *Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart*, § 250.

Digitized by Google

Dans les contes populaires qui appartiennent au thème de Jason, le jeune homme qui s'enfuit jette, sur l'ordre de sa compagne, — toujours la fille d'un roi puissant ou d'un sorcier — tour à tour au-dessus de sa tête, trois objets : ceux-ci deviennent aussitôt des obstacles qui obligent le père à cesser la poursuite.

Voici un remède populaire basé sur le même acte magique. Pour guérir les verrues, dit le peuple, frottez-les trois fois avec un os de mort trouvé, et jetez-le ensuite au-dessus de la tête sans regarder (1). Cette pratique est, du reste, familière aux rebouteurs de village (2). Pour la comprendre, il faut remonter aux conceptions des sauvages et des arriérés. L'homme primitif s'imagine qu'il est entouré de malins esprits qui l'épient constamment, afin de le faire échouer dans tout ce qu'il entreprend. Dans une affaire de quelque importance, il cherche par conséquent à donner le change à ces esprits et le plus souvent par le non-accomplissement, la suppression d'un acte ordinaire. Cela déroute l'esprit, conçu par l'homme primitif d'après sa propre image. C'est le but auquel tend, entre autres, encore le chercheur de trésor quand il garde un silence absolu. Celui qui se sauve en toute hâte, après avoir lié la fièvre, n'a garde de se retourner, évidemment pour que le malin esprit aux aguets ne le reconnaisse pas et n'essaie pas de le suivre. Deucalion et Pyrrha jettent au-dessus de la tête sans regarder : c'était pour eux également une condition indispensable pour réussir.

(*La fin au prochain numéro.*) AUG. GITTÉE.

(1) WUTTKE, *op. cit.*, § 513.
(2) WUTTKE, *op. cit.*, § 522.

Digitized by Google

EN CARAVANE

Dans les premiers jours de mars, nous quittions Tumba. Nous avions trois semaines de route environ avant d'atteindre Popokabaka par le district des Cataractes et celui du Kwango oriental. Notre caravane, forte de quarante-deux porteurs noirs, se composait de trois Européens, dont deux tout nouveaux en Afrique, des bleus comme on dit là-bas. Après avoir longé pendant quelques instants la ligne du chemin de fer, la longue théorie noire fit un brusque coude vers le sud. Dès ce moment, commençait pour nous la vie d'Afrique, la vraie celle-là, dans la brousse, par monts et par vaux. La première étape devait être courte. Et d'ailleurs qu'importait! Pleins de notre vigueur d'Europe, nous étions avides de voir et de goûter le charme d'une existence riche en sensations inconnues.

Généralement, au Congo, on se met en route très tôt, à l'aube, afin d'atteindre le point d'arrivée avant les fortes chaleurs de la journée. Cette fois, les préparatifs, les formalités à remplir, l'organisation de notre caravane nous avaient forcés à attendre l'après-midi. Il faisait très chaud.

Le pays que nous traversons est accidenté. Nous sommes dans la région des monts de Cristal. Les montées et descentes se succèdent sans interruption. La tête de notre caravane est très loin déjà. Les porteurs jalonnent la route à suivre, à une distance considérable. Des souvenirs de lectures passées me reviennent en voyant ces torses nus sommés d'une charge, surgissant tout à coup de la brousse ou y disparaissant brusque-

Digitized by Google

ment. Ou bien encore c'est la tache blanche du casque de l'un de nous apparaissant au-dessus des hautes herbes.

La brousse est très haute. Les herbes nous dépassent souvent et se referment sur notre tête en une voûte dans l'étroit sentier que nous foulons. On y étouffe. Tout autour, dans le paysage inondé par la lumière crue du soleil, la brousse s'étend à perte de vue, tantôt clairsemée et jaune sur les côtes brûlées, tantôt dense, drue et verte dans la plaine, dissimulant traîtreusement les marais ou les repaires de fauves. L'aspect du pays est plutôt désolé. De loin en loin une petite partie boisée en rompt la monotonie aride. Ce n'est pas là la luxuriante et puissante végétation tropicale. Nous nous attendons à être largement dédommagés dans la suite. Nous cheminons d'un pas allègre. Tout à coup le ciel se couvre et brusquement une forte averse s'abat, violente mais très courte. Nous sommes à la saison des pluies et nous savons que, chaque jour, le ciel va nous gratifier de ces fraîches ondées.

Nous approchons d'un village après avoir traversé une petite rivière aux eaux rougeâtres, sur un pont de singes. Village très petit. Quelques chimbèques! Le chef, à notre approche, a jugé bon de décamper ou se cache. Est-ce par peur ou pour s'éviter l'ennui de recevoir des blancs? Nous faisons halte. L'endroit est vraiment pittoresque. Des palmiers d'un développement magnifique se dressent de tous côtés. Nous installons notre campement et choisissons pour la nuit le meilleur chimbèque. Le noir qui nous le cède, le balaie rapidement au moyen d'une tige feuillue.

On ne trouve pas en Afrique des auberges à tous les coins de route, et arrivé à l'étape il faut s'absorber dans les graves questions de cuisine. Les boys déballent les cantines, on allume des feux et on compose le menu.

Pour positives qu'elles soient, ce sont là des contingences inévitables.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, nous reprenons notre marche. La brousse est si épaisse et si serrée qu'elle nous

Digitized by Google

fouette le visage. Le coup d'œil n'est pas plus intéressant. La végétation est rabougrie et éparse. Nous traversons le Kwilu; la rivière est large et roule impétueusement des eaux gonflées par les pluies. J'ai remarqué, souvent, la couleur spéciale des rivières, au Congo. Les eaux sont chargées, sombres, ambrées comme celles du fleuve Congo, ou bien encore d'un rouge brique caractéristique et fort accentué. Cela tient probablement à la nature ferrugineuse des contrées traversées. Le passage du Kwilu se fait sur un pont de singes qui a bien besoin d'une remise à neuf. Il penche d'une façon inquiétante : le capita de notre caravane ne permet le passage qu'à un homme à la fois. On s'avance avec précaution. Un plongeon dans la rivière serait grave. Ce diable de courant vous enlèverait en un rien de temps. Le passage de la caravane est long et nous nous voyons obligés de couper notre étape en deux. Nous arrivons vers 11 heures à une partie boisée. Nous nous arrêtons, en attendant, pour reprendre la route, que la chaleur du soleil, ce terrible soleil d'Afrique, se soit un peu adoucie. Vers 4 heures nous repartons et, peu après, apparaît flottant joyeusement dans l'air, le drapeau étoilé. Nous approchons de Banza Makouta, un poste de l'État. L'accueil du chef de poste est cordial. C'est un clerc, un noir de Sierra-Leone, à la tête fine et intelligente. Le poste a bon aspect. L'habitation de son chef est grande, spacieuse; les murs sont en paille tressée. Elle est défendue par une clôture en bois qui borde un fossé creusé tout autour pour empêcher l'entrée des animaux malfaisants, des serpents surtout. Des deux côtés, à quelque distance, s'étendent les chimbèques des travailleurs, le quartier des soldats, le tir, et, complément significatif, un petit édicule solidement construit de forts pieux, le *bloc*, bien connu des récalcitrants, oublieux du respect dû à l'autorité de l'État.

Nous allons nous mettre à table quand une rumeur se répand dans tout le poste. Des soldats amènent prisonniers le chef d'un village voisin et sa femme.

Il s'était produit, récemment, quelques faits d'indiscipline

Digitized by Google

parmi les porteurs réquisitionnés pour la montée des charges vers Léopoldville. Le *mfumu* (chef) en question, responsable vis-à-vis de l'État de la désertion des porteurs qu'il avait levés dans son village, avait fort mal répondu aux observations du chef de poste et n'avait rien trouvé de mieux, pour exprimer sa mauvaise humeur, que de faire tirer sur le soldat qui lui avait été dépêché. Pour agraver l'affaire, lorsque les soldats se présentèrent pour l'appréhender ils se blessèrent les pieds aux brochettes qui avaient été dissimulées sournoisement dans le sentier.

Interrogé, notre homme, dont la figure aux petits yeux sanguinolents s'allonge d'une sorte de végétation grisâtre en guise de barbe, accroupi sur le sol, se livre à des protestations véhémentes, se contorsionne, frappe de sa main droite le dos de sa main gauche, geste que font les noirs pour justifier de leur innocence, bref se défend comme un beau diable.

Les soldats racontent l'incident, exhibent les trous que les brochettes leur ont faits aux pieds. Sur l'ordre du chef de poste, le mfumu est empoigné, *manu militari*, enlevé et fourré au bloc, pour y méditer sur certaines vicissitudes et attendre que l'autorité l'envoie villégiaturer au camp de Bolobo.

Cette petite scène d'un goût particulier ne pouvait manquer d'intéresser vivement des nouveaux venus peu au courant des choses d'Afrique.

On sait que, en échange de la protection que l'État leur accorde, les indigènes sont tenus à des prestations de différentes natures. Certain village fournit des porteurs; un autre des soldats; tel autre encore est préposé à l'entretien, à la conservation des ponts, etc. L'État reconnaît ce qu'on appelle au Congo les chefferies indigènes. Le chef reçoit un carnet, où sont consignées ses obligations, et une grande médaille portant en exergue la devise de l'État Indépendant : « Travail et progrès », ce qui, soit dit en passant, suggéra à un voyageur étranger la réflexion que les Belges ont un fonds tout spécial d'ironie.

Digitized by Google

Et c'est une chose vraiment curieuse, le prestige de l'État, « Boula Matari », comme disent les noirs. Boula Matari, c'est la puissance organisée, l'autorité, l'administration mystérieuse et redoutable devant laquelle l'indigène s'incline avec peur. Il s'en fait, d'ailleurs, une idée plus précise dans ce qui est bien significatif de la puissance de l'État, la force publique.

Le soldat, avec son fez, sa ceinture rouge sur l'uniforme bleu, son fusil Albini, est pour le Congolais le plus effectif représentant de la force de l'État. Aussi il faut voir l'incroyable autorité du militaire, supériorité dont il a une idée excessive souvent, dont il abuse quelquefois. Lorsque le soldat passe dans un village, il ne demande pas, il exige et se fait obéir avec une promptitude étonnante, alors que le blanc lui-même n'a rien pu obtenir ou n'a eu ce qu'il désirait que difficilement.

J'ai entendu raconter, plus tard, par un chef de poste de l'Uelle, comment un gradé noir avec quelques hommes, installés dans un poste, avait pu tenir en respect, mater vraiment, tout une région turbulente que les blancs avaient désespéré de réduire complètement. On se demande fréquemment comment une poignée d'Européens (il y en a actuellement à peine 1,600 dans tout le territoire), perdus dans cette immensité du Congo, au milieu d'une population noire énorme, parviennent à s'y maintenir.

Il est incontestable que les sentiments du noir pour le blanc ne sont pas d'une tendresse bien vive. L'Européen est le maître, l'homme puissant. On redoute la force de ses armes, on le craint, mais on ne l'aime pas. Il faut alors des facteurs bien remarquables pour assurer sa domination. C'est, d'une part, son prestige de blanc et surtout la prise de possession hors ligne du pays par l'administration de l'État. On a l'impression, après l'expérience directe d'un voyage là-bas, d'une poigne de fer qui se serait abattue sur la contrée avec une efficacité telle, qu'en un espace de temps insignifiant, l'ordre, la tranquillité règnent où les premiers explorateurs avaient constaté un état incessant de guerre, de rapines, de violences affreuses.

Digitized by Google

Les expéditions de race à race, les querelles sanglantes entre tribus, pour des vétilles, ont presque complètement disparu.

La domination de l'État Indépendant s'est assise aussi rapidement, grâce à la sécurité qu'elle donne aux populations victimes et tout particulièrement à un système de répression foudroyante de toute violence ou infraction aux lois.

Nous goûtons à Banza-Makouta un fruit, le safou, d'un goût assez fort, qu'on mange cuit et salé. Pour en apprécier la saveur il faut un peu d'entraînement, paraît-il.

Nous quittons le poste, le lendemain, par une allée bordée de bananiers de belle venue; nous traversons le village, qui se trouve à proximité, au milieu de la curiosité stupéfaite de la population accourue pour voir passer les blancs. Nos porteurs échangent des plaisanteries avec les villageois. Nous passons.

Brusquement, le porteur qui marche devant moi m'arrête en me disant : « Prends garde! » Une colonne de fourmis flanquée de ses éclaireurs se déroule en travers de la route. Je fais une enjambée. Un moment d'inattention et on serait envahi.

Nous allons avoir, ce qui ne s'était pas encore produit, les émotions de la traversée d'un marais. Il nous faut patauger dans l'eau douteuse ou chevaucher un noir. Des porteurs vont déposer leurs charges de l'autre côté et viennent nous prendre. On se hisse sur le dos ou les épaules de ces montures bipèdes. Les noirs s'avancent d'un pas lent et prudent pour ne pas glisser sur le fond boueux et nous culbuter dans l'onde impure.

Il se dégage de ce marais une forte odeur de fauve. Des éléphants ou des buffles s'y sont probablement vautrés la nuit dernière. Nos porteurs nous font remarquer que la brousse est couchée, piétinée et que les jeunes palmiers et les bananiers qui bordent la route sont lamentablement saccagés. Ils nous expliquent, avec une mimique expressive, que les éléphants (*zamba*) ont passé par ici. Nous rencontrons un grand nombre de villages, installés invariablement près d'un bois, à proximité d'un cours d'eau. Parfois, au large de la route, les porteurs nous en indiquent d'autres que nous ne voyons pas; ils sont

Digitized by Google

cachés par les arbres, enfouis complètement sous la verdure. Notre caravane en croise d'autres transportant des charges de caoutchouc qui descendent du Kwango vers Tumba. Les noirs nous saluent. C'est un feu roulant de « M'boté » (bonjour) sur toute la ligne, se succédant avec une variété de tons comiques, depuis la basse profonde jusqu'à la voix grêle des jeunes garçons. Nous gravissons une côte. De la solitude, le bruit du tambour s'élève très net et précipité. Le capita nous regarde, attend qu'on l'interroge. Il nous apprend que, dans un village, un malheureux, un « n'doki », accusé d'avoir mangé l'âme d'un trépassé, subit l'épreuve du poison et souffre pendant qu'on danse autour de lui. Il doit en être ainsi, car les nègres ne dansent pas le matin. La fête commence le soir et se déchaîne pendant toute la nuit.

Nous arrivons enfin à l'étape, fatigués, baignés de sueur. C'est insupportable de se sentir le corps moite incessamment, jour et nuit. L'excitation et l'éreintement du voyage, par des chemins difficiles, nous ont couverts d'une transpiration abondante. C'est un besoin et une volupté de changer complètement de linge et de vêtements. Cette fois, nous campons dans un village assez important. Les cases sont bien construites, bien assises et confortables, évidemment au regard de ce que j'avais expérimenté jusqu'alors. La curiosité que nous excitons est extrême. Toute la population mâle est là, accroupie en cercle, à distance, et suit en silence, les yeux écarquillés, la bouche béante, les évolutions des boys qui préparent notre repas. Je me lève. Aussitôt la bande se ramasse comme un seul homme et fuit dans toutes les directions au milieu des éclats de rire. Nous avons les chimbèques les plus beaux. Le propriétaire du mien s'est empressé d'enlever le fétiche, accroché à la paroi. Il l'emporte en essayant de le dérober à ma vue. Je distingue, cependant, une hideuse figure, entourée de loques et sculptée dans le bois.

On nous offre en vente des poules et des œufs. Les poules sont d'aspect plutôt chétif et les œufs de moité moins gros

Digitized by Google

que les nôtres. Nous nous étions munis de tissu pour les échanges à faire sur la route. L'argent ne s'est pas encore introduit dans ces pays bienheureux, ce qui n'empêche nullement l'indigène d'être rapace dans ses relations commerciales. Nous achetons quelques poules, après marchandage, à raison de deux brasses d'indigo-drills, par poule. Au moment où on mesure l'étoffe, le chef du village fait son apparition. Je constate avec stupeur la déformation de sa jambe gauche. C'est tout à fait, à s'y méprendre, la jambe de l'éléphant. Cette comparaison mentale m'éclaire immédiatement. Le malheureux est atteint d'éléphantiasis. Le spectacle est peu attrayant : les maladies de peau sont fréquentes chez les noirs et affligent trop souvent aussi les Européens d'Afrique.

Les nègres sont en contact continuel avec la terre, leur bonne mère! Un noir, dès qu'il a du loisir, et il en a toujours beaucoup, s'accroupit ou se couche. Il applique inconsciemment le précepte oriental : « Il vaut mieux être assis que debout et couché qu'assis ».

Le villageois avec qui j'ai traité trouve que je n'ai pas mesuré assez amplement ses deux brasses. Il proteste avec une volubilité assourdissante. Le chef intervient énergiquement en faveur de son sujet. Pour mettre fin à l'algarade, je recommence l'opération en écartant les bras autant qu'il m'est possible de le faire sans me démolir. Mon homme jette sur moi des regards méfiants.

Je remarque un noir qui explore attentivement les pieds d'un de ses congénères. Il manœuvre un petit bâton taillé en pointe tranchante et s'occupe à une extirpation attentive de ces insectes indiscrets, les chiques, qui s'installent sans vergogne, pénètrent dans la chair du noir et de l'Européen, sans préférence.

L'adresse des nègres pour découvrir la retraite de l'insecte est extraordinaire. Lorsqu'on a maille à partir avec les chiques, il faut laisser à un noir le soin de vous en débarrasser, opération où il excelle. En essayant soi-même on s'expose à laisser dans

Digitized by Google

la plaie la poche à œufs de la puce. Il en résulte un abcès gênant et douloureux.

La nuit passée dans le chimbèque, sur le lit de camp, ne vous laisse guère de souvenirs moelleux. On s'habitue rapidement à la courbature et, pour ma part, je n'ai jamais eu à me plaindre des familiarités fâcheuses de la vermine, dont on vous fait volontiers un épouvantail. L'odorat n'est pas flatté dans ces palais africains, mais la délicatesse est inopportune dans ces conditions spéciales de vie.

Le soir tombe très vite. A 6 heures, il fait sombre. Nous soupons, à l'extérieur, aux lueurs d'une bougie et d'un cercle de feux autour desquels les noirs mangent et se chauffent. Les insectes, attirés par la lumière falote de notre luminaire, s'abattent sur nous en escadrons volants. C'est incroyable ce qu'il y en a et de toutes tailles, de toutes formes. Ils semblent animés d'un goût très vif pour notre potage qui se transforme en bassin de natation. C'est drôle, mais peu ragoûtant, et ça dégénère vite en agacement.

Nous sommes sur pied de bonne heure. Nous continuons nos pérégrinations par un chemin pierreux. Les noirs marchent sur les cailloux, qui leur chatouillent rudement la plante des pieds, avec infiniment de précaution. Le temps est merveilleux. Nous pénétrons dans la forêt. Décidément le paysage nous favorise beaucoup plus. Autour de nous s'élèvent de hautes murailles d'une végétation impénétrable. Les fleurs abondent. Des parfums exquis montent des taillis épais. Il y a des orchidées et d'autres fleurs aux formes bizarres et éclatantes. Les hautes futaies superbes de majesté surgissent d'un enchevêtrement inouï de lianes qui enlacent les troncs, les amplifient, les rendent plus orgueilleux encore. Un arbre abattu et noirci par la foudre barre net la route. La caravane fait un détour.

On entend des cris étranges d'oiseaux qu'on ignore, d'animaux qui, dans leur fuite, froissent brusquement les lianes et les branches. On s'arrête quelques instants pour jouir de

Digitized by Google

l'ombre et de la fraîcheur bienfaisantes. On pense un peu. On se sent si loin, si étranger ici. On songe que chaque journée vous enfonce d'un pas de plus dans cette Afrique mystérieure et redoutable.

La mélancolie, une mélancolie douce, sans amertume encore, s'empare de vous. La pensée s'évade et rentre au foyer qu'on a quitté. Un sentiment de vague regret s'infiltre insidieusement dans votre âme, malgré la résolution qu'on a prise énergiquement de ne pas se laisser attendrir.

Des lianes interminables courent à ras du sol, zèbrent la route, se balancent dans les airs. Les pieds s'embarrassent. On écarte de la main les lianes et les branches basses qui menacent de vous blesser la figure, de vous éborgner. La pluie est tombée copieusement pendant la nuit. Sous bois, le chemin détrempé, la terre grasse humide font chanceler l'allure. Il y a des descentes raides. On assure sa marche en se cramponnant aux hautes herbes. Un porteur maladroit tombe bruyamment, s'aplatit piteusement sous sa charge, au milieu des rires et des huées. Les agréments continuent; après les glissades qui menacent de vous démolir, il faut s'impatienter au bord des mares ou des bourbiers infects. Les noirs ont une mémoire locale merveilleuse. Ils savent comment le chemin se continue dans l'eau et n'en perdent pas la trace dans les détours considérables qu'ils font avant de reprendre la terre ferme.

Livrés à nous-mêmes, nous eussions pataugé à ne plus nous y reconnaître.

Une nouvelle étape devait nous conduire à N'Gombé, poste de l'État. La veille, pour corser les incidents de la promenade, nous avions eu des difficultés avec nos porteurs: quelques-uns avaient déserté. Il n'est pas rare que le porteur rencontre son village en cours de route. Le sentiment du devoir et la perspective d'un doux *far niente* se livrent combat dans son âme, et ma foi, c'est bien souvent le premier qui a le dessous. Je comprends que ça manque de charme de véhiculer trente ou trente-cinq kilogrammes sur la tête ou sur l'épaule et qu'il soit bien

Digitized by Google

plus agréable de rentrer chez soi, s'y laisser vivre, fumer et boire le malafu.

Les noirs portent invariablement de la même façon. Ils se servent d'une sorte de panier, la moutête, de forme longue, tressé en lianes fines et solides et terminé par deux tiges flexibles, généralement des tiges de bananier. La charge, caisse, ballot, malle, etc., est ficelée dans la moutête. Pour en assouplir le poids, le porteur se garantit le crâne par une sorte de petit coussin rond. Il assure sa marche au moyen d'un long bâton qui devient, quand il s'arrête un instant, un point d'appui pour la moutête. Celle-ci est munie d'une planchette, creusée de manière à caler la charge sur l'extrémité du bâton. Afin d'éviter les chocs, lorsque le porteur dépose son fardeau, il se courbe un peu, en porte le poids sur les deux tiges flexibles et le laisse descendre sur le sol sans secousse.

Quand le porteur est essoufflé, il fait entendre un petit sifflement particulier. L'énergie physique du nègre est incroyable. Sous le soleil ardent, par des chemins détestables, gravissant des côtes, traversant des marais, il va, portant sa charge pendant des heures entières, s'arrêtant à peine. On s'étonne de le voir gai, causer, plaisanter et atteindre l'étape d'une allure légère, sans fatigue et vaquer allègrement à ses petites affaires. Lorsqu'on a pérégriné en Afrique, on sait l'effort incroyable qu'exige des Européens une étape de quelques heures. La plus longue de tout notre voyage a été de huit heures. Ça compte double sous ce ciel épuisant. On arrive éreinté, énervé, dévoré par la soif et on envie la résistance sans pareille de l'indigène. Il est vrai de dire, aussi, que le portage abîme les populations. Il opère des coupes sombres dans les générations excédées par la continuité d'efforts hors mesure. L'État se préoccupe de parer à ces conditions déprimantes. Depuis que le chemin de fer met en communication rapide le Pool et Matadi, c'est-à-dire le haut Congo et l'océan, les transports s'effectuent de plus enplus par eau. Les charges expédiées à Léopoldville par train, embarquées à bord des

Digitized by Google

steamers, sont transportées, en remontant le Congo, son grand affluent le Kassai et le Kwango, à Popokabaka, d'où le caoutchouc descend par la même voie. Ce projet n'a eu un commencement de réalisation que tout récemment, après l'inauguration du chemin de fer.

Plus d'un Européen, au Congo a été frappé de cette énergie du nègre. Nous nous en étonnons, parce que là-dessus, comme sur bien d'autres points encore de même nature, nous sommes farcis de préjugés. On se trompe lorsqu'on accuse irrémédiablement l'Africain de mollesse et de nonchalance. Ces gens vont pieds nus et quand il le faut, s'il s'agit surtout de leur intérêt, ils portent toute une journée. Les courriers font des trottes stupéfiantes. Si le nègre avait autant de ressort moral qu'il a d'énergie physique, il constituerait une race exceptionnelle. Peut-être bien n'est-ce qu'une question de temps ? Les lois inéluctables de l'évolution ouvriront probablement le noir à la conscience.

Nous passons à N'Gombé une nuit troublée par les aboiements des chacals qui rôdaient dans le voisinage de la station. Nous n'avons pas été mal reçus par le chef de poste, un clerc, Sierra-Leonais, lui aussi. C'était cocasse de l'entendre parler et surtout prononcer l'anglais.

Le matin de bonne heure nous nous hâtons vers Kinsalla; cette étape fut pénible. La route devient de plus en plus impraticable. Nous traversons des villages. Aux alentours, dans la brousse errent des porcs aussi noirs que leurs maîtres. Des plantations de manioc, d'arachides s'étalent avec la régularité de nos champs cultivés. Nous avons des descentes abruptes, extrêmement difficiles et devant nous, à quelque distance, se dresse une hauteur dont l'ascension nous promet de l'agrément. La côte est nue, ravinée à souhait par les eaux et chauffée infernalement par un soleil implacable. Pas un arbre pour nous donner un peu d'ombre. Il faut grimper ça sans halte pour échapper rapidement aux rayons brûlants. Les pierres, le sol glissant, la raideur de la montée nous exténuent. Nous voilà

Digitized by Google

là-haut, hors d'haleine ! Ouf ! quel soulagement. Devant nous, dans la direction du nord, c'est une galopade de hautes collines. Le relief est tourmenté, nu, désolé. La lumière du soleil, haut dans le ciel, s'abat crûment sur le paysage, n'épargne aucune ombre, n'estompe aucun détail. L'œil se fatigue dans cette étendue morne, dure, que borne un horizon chauffé à blanc. On détourne le regard vers le spectacle riant de la forêt qui s'étend à nos pieds et que nous allons traverser. Insensiblement, nous descendons sous les arbres puissants. Il fait sombre sous les frondaisons touffues. Tout se tait dans la forêt. Il semble que l'harmonie du silence s'est imposée à tous les êtres vivants qu'elle renferme. La marche de notre caravane est imperceptible. Plus bas une gentille petite rivière clapote doucement. Ses rives sont bordées de plaques pierreuses, si régulièrement installées, qu'on les croirait dallées par la main de l'homme.

La rive droite du Congo, à certain endroit entre Boma et Matadi, avait attiré mon attention par une disposition identique. J'éprouve profondément, une fois de plus, ce sentiment de tristesse vague qui m'avait déjà envahi lorsque je pénétrais sous bois. En Afrique, la nature est belle, intéressante toujours, souvent grandiose, rarement gracieuse ou charmante. On ne sent pas, comme dans les sites d'Europe, cette communication, cette émotion intime qui crée un lien de sympathie imprécise entre l'homme et le milieu qui l'entoure. On a la sensation d'un refus, d'une hostilité presque dans cette beauté sauvage et impénétrable. Peut-être aussi, se souvient-on que de cette terre féconde s'élèvent des germes de mort, la fièvre maligne et sournoise qui désorganise et tue souvent.

Le matin nous étions partis par un temps admirable. Du sommet d'une colline, dans un ciel superbe, nous avions vu le soleil se lever derrière les nuages amoncelés comme des cimes neigeuses. On eût dit un glacier majestueux surgissant dans sa blancheur étincelante sur un fond d'éblouissante lumière. Plus nous nous rapprochons du Kwango proprement

Digitized by Google

dit, plus nous nous familiarisons avec l'exubérante flore tropicale.

Nous passons à côté d'un village défendu par de solides palissades très élevées. Nous ne voyons personne. Tout autour des cactus achèvent de lui donner une attitude tout à fait rébarbative. Nous traversons un étang très vaste sur un pont en soliveaux, perché sur de hauts pilotis. Des nasses sortent à moitié de l'eau. Une pêcherie indigène est installée là. Dès notre arrivée à Kinsalla nous sommes entourés par une foule de noirs, ébahis. Le mfumu nous serre la main. Il disparaît et nous amène une toute jeune fille qu'il nous présente. Il nous explique qu'elle est malade et nous prie de la guérir. Pour les noirs, tout blanc est un peu Ganga Bouka, c'est-à-dire sorcier, médecin. La pauvre enfant a d'affreuses sarnes, larges comme des pièces de cent sous, au-dessus des chevilles. Elle tient une calebasse, cassée en deux, à demi-remplie d'eau, où elle plonge de temps en temps la main pour asperger ses plaies. Elle a peur de nous. On la couche sur l'herbe. Elle tremble de tous ses membres et se met à pleurer. Près d'elle des noirs la rassurent par des paroles affectueuses, la plaisantent de sa terreur. Elle subit sans crier, le lavage, à l'eau phéniquée, de la plaie, puis l'application sur la chair rongée à vif de plusieurs couches de teinture d'iode. On lui bande les jambes et on l'emporte. Le chef nous fait cadeau de deux poules. C'est la seule viande fraîche qu'on mange en route, pour varier le régime de conserves. Les boys, avant de les déplumer, plongent les poules dans l'eau chaude. Nous nous régalons ce soir de biftecks de poule.

La région dans laquelle nous pénétrons, à notre départ de Kinsalla, est curieuse. On franchit une petite rivière sur un pont de singes et on poursuit la route sous bois, par un joli sentier gentiment ombragé et bordé de fleurs. L'air est embaumé. C'est délicieux. La caravane débouche dans une vallée profonde, en forme de cirque. De toutes parts, comme s'il ne pouvait y avoir d'issue, des murailles couvertes d'arbres, de taillis. Au milieu de la teinte verte se révèlent des plaques

Digitized by Google

rocheuses d'un gris d'acier. Au centre, à notre gauche, sévère et altier, surgit un superbe rocher isolé; on s'imagine l'entassement régulier d'immenses dalles par la main des géants. Un aigle s'élance d'un vol tranquille et plane sur notre tête, sans crainte. On lui envoie un coup de feu. Il s'éloigne sans aucune hâte. Plus loin, une hauteur est dominée par une manière de château-fort. La ressemblanee est frappante. Plusieurs fois, pendant le voyage, les roches s'offrent à nos regards sous cette forme étrange.

Nous constatons une animation singulière sur la route. De tous côtés, les indigènes semblent se diriger vers un point. Des femmes, le lobe de l'oreille percé par un bâtonnet, de gros anneaux de cuivre aux jambes, qui leur alourdissent la marche et la rythment d'un bruit métallique, passent. Elles portent sur le dos, courbées en avant, de grands paniers ou sont empilées des choses ou bien encore une dame-jeanne pleine de malafu. Des hommes libres, à l'allure fière, la couverture sur l'épaule, pressent le pas en nous saluant. Quelques-uns portent, à la mode nègre, un fusil à piston sur l'épaule, en équilibre, la crosse en arrière. D'autres ne se trouvant pas assez noirs, se sont noircis figure et corps, d'autres encore ont la face peinte en rouge. C'est, paraît-il, une façon d'exhiber un deuil ou manifester un événement considérable.

Nous approchons d'un marché. Nos porteurs accélèrent.

Bien longtemps avant de le voir, on entend et surtout on sent un marché indigène. Oh! cette odeur de nègre. Ça vous pénètre dans le nez, vous force l'odorat, s'en empare obstinément. C'est écœurant, indéfinissable. Lorsqu'on traverse un marché où plusieurs centaines de noirs hurlent, gesticulent, marchandent avec ardeur, les relents qui montent de cette foule, les fumets particuliers des produits indigènes, vous inondent d'une odeur spéciale, l'odeur d'humanité nègre. L'Européen reproche au noir de sentir mauvais. Le noir lui réplique que son odeur est pire.

Il y a de tout en vente. Des sauterelles séchées, de la viande

Digitized by Google

d'un âge respectable, de la chikwangue, du poisson séché, de la bière du cru, êtc. etc.

Les échanges se font avec des perles ou du tissu. Nos porteurs nous ont demandé l'autorisation de faire halte pour s'approvisionner. Nous nous retirons à bonne distance après avoir contemplé ce spectacle curieux. Il y a un brouhaha, un bourdonnement aigu, une animation intense sur cette espèce d'aire battue où le marché a lieu, sorte de carrefour à une multitude de routes. Le noir se livre à son plaisir favori : bavarder. Il entame d'interminables causettes, jacasse à n'en pas finir. Et que peuvent-ils donc se dire, bon Dieu dans ces parlottes? La conversation des noirs est puérile. Elle englobe les détails les plus petits, les plus insignifiants. Des blancs sont arrivés. Toute la journée on en parlera : « Le blanc est venu ! Il est gras, il est maigre. Il a ceci, cela. Il est accompagné par un certain nombre de porteurs. Ou va-t-il ? », et il en est ainsi de tout ce qui frappe leur observation d'enfant. Ce ne sont que de grands enfants, d'ailleurs ! Nous nous fâchons pour ramener nos porteurs et repartir. Nous faisons halte dans un village. Le chef nous apporte un régime de bananes succulentes. Il prétend ne pas avoir de malafu.

Dans l'après-midi, nous traversons, sans nous arrêter, le village de Kiloango et nous filons droit sur la factorie que la « Belgika » a établie, là tout près. Nous stoppons devant un marais. L'orage de la nuit qui nous a empêchés de fermer l'œil, tant il a sévi avec fracas, a transformé ce marais en lac. Un indigène, que le hasard avait amené à cet endroit, se met spontanément à notre disposition pour nous aider à passer sur l'autre bord. Très vigoureusement bâti, il a la figure rieuse et avenante. Il a tordu les trois poils de barbe qui garnissent son menton, et dans ce fil particulier, il a passé de petites perles blanches et bleues. L'effet est drôle.

Nous sommes ravis de l'accueil aimable que nous a réservé le gérant de la factorie. Il nous invite à sa table. Des indigènes, au milieu d'allées et venues incessantes, apportent du caout-

Digitized by Google

chouc ficelé dans des nattes. Ils suivent d'un œil méfiant le mesurage à la coupe et protestent véhémentement lorsque le serviteur noir de la station, préposé à l'opération, emplit, d'un air narquois, trop largement la mesure. L'un d'eux vient offrir en vente un joli petit singe qu'il tient prisonnier dans un long panier cylindrique.

L'habitation de notre hôte et de son adjoint est en pisé et confortable. Dans la brousse, à proximité, s'étend le kraal. Un troupeau de bêtes à cornes de petite taille, du bétail de l'Angola, vient de rentrer de la pâture.

Les bêtes sont dirigées sur Tumba et Léopoldville et alimentent ces centres de viande fraîche.

Le lendemain nous prenons congé de nos hôtes. Nous marchons en plaine. Depuis notre départ de Tumba nous n'avons rencontré que des pentes, malaisées souvent, des côtes pénibles à gravir, dans la forêt ou en terrain découvert.

Notre caravane était attendue à la Malewa (c'est le nom de l'Inkissi à cette partie de son cours) par la baleinière de l'État. Nous prenons place dans l'embarcation qui se détache de la rive au milieu des chants frénétiques des pagayeurs. A l'arrière, un gamin tambourine des deux mains sur la paroi métallique et scande bruyamment la mélopée. Il faut une vigueur très grande à ces hommes pour maintenir la lourde barque dans un courant d'une violence inouie, presque un torrent. Le passage effectué, nous laissons à notre droite les bananeraies d'un village dont les habitants, groupés en foule sous les larges feuilles, nous regardent passer d'un pas rapide. Nous filons sur Tumbu-Many, poste important de l'État; nous y prendrons deux ou trois jours de repos. Les porteurs qui nous accompagnent depuis Tumba ne vont pas plus loin. On nous formera une nouvelle caravane.

(*A suivre.*) ARMAND WINANDY.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Le XXXIX^e^ Salon des Aquarellistes. — Les panneaux décoratifs de M. Richir. L'exposition Édouard Duyck.

La trente-neuvième exposition de la Société des Aquarellistes offre, comme les précédentes, un bouquet de talents nombreux et variés. On s'accorde à la trouver supérieure à celle de l'an passé. Il nous paraît cependant que cette impression est due plutôt à un progrès réparti sur l'ensemble qu'à la présence d'œuvres de premier ordre. Aspect général excellent, mais, à tout prendre, peu de surprises. Parmi les exposants dont les mérites nous sont familiers, aucun ne s'est surpassé. M. Constantin Meunier s'est contenté d'envoyer deux très caractéristiques profils d'ouvriers, qui, pour tout artiste moins fécond et moins puissant, seraient des morceaux de marque. Il y aurait injustice à ne pas louer sans réserve les paysans et les paysannes de M. Jacob Smits : ces figures rustiques, si noblement vraies, apparaissent avec leurs gestes rares, enveloppées d'une ombre austère comme elles, dans une atmosphère qui bouge et qui vit; le *Gamin à la toque* est d'une robuste harmonie; le délicieux sentiment, le dessin superbement « écrit » de la *Femme au chevreau* sont remarquables; mais on ne peut se défendre de préférer la *Mater dolorosa* et l'admirable *Adoration des bergers* de l'an dernier. M. Xavier Mellery, dont les allégories et les dessins d'intérieurs continuent à rester loin de la banalité sans toujours éviter un certain parti pris qui confine à la « manière », ne cherche pas à se renouveler. Et si M. Alfred Delaunois expose une vaste page

Digitized by Google

qui marque un effort, il semble ne pas retrouver, sauf dans le charmant petit cadre où un manteau de béguine accroché à la muraille forme le seul « personnage », les qualités qui font de lui le peintre du silence des cloîtres et des béguinages; le faire de M. Delaunois est, cette fois, moins précis, plus tourmenté, et il ne réussit pas, au même degré, à concilier avec la scrupuleuse minutie du rendu, l'impression de cette sorte d'odeur mystique qui se dégage, d'ordinaire, de ses lavis. Enfin, la vue d'*Asolo* éparpillant sur la colline verdoyante les tendres blancheurs de ses maisons, la marine où deux frégates échangent le *Salut*, ne nous apprennent rien de neuf sur la prestigieuse aquarelliste qu'est Mlle Clara Montalba.

La seule révélation qu'offre aux amateurs belges l'exposition vient d'un invité, M. Gaston La Touche. On a rarement traité l'aquarelle avec une aussi imposante maîtrise. La fragilité du procédé disparaît devant la toute-puissance de l'effet. La *Descente de croix* est rembranesque, non seulement par le ton, mais par le pathétique. *Judas* forme, avec le Christ à qui il donne le baiser de trahison, un groupe dont la tragique silhouette ne s'efface plus de la mémoire. Quant au *Chapitre*, il est difficile d'imaginer mélange plus savoureux de brio dans la facture et de pénétration dans l'observation. Quelle justesse et quelle variété ont les attitudes méditatives des hommes d'église, alignés dans la pénombre vermeille de la lueur des vitraux alourdie par la fumée de l'encens; quel relief ce fond mystérieux donne à la tête émaciée, chenue et dominatrice du dignitaire qui se carre au premier plan dans son camail de pourpre, diplomate et guerrier de l'Église militante !

C'est une tout autre assemblée que nous représente l'artiste hollandais M. Van der Waay : ses amis, réunis le soir, sous la lampe, autour d'une table familière, chargée de verres et de flacons. M. Van der Waay ne pouvait évidemment déployer ici le même prestige que M. La Touche dans sa réunion capitulaire; on ne peint pas un cercle d'amis comme on peint un chapitre de chanoines; mais il apporte dans ce sujet bourgeois les qualités qu'il faut : les groupes sont saisis sur nature, avec

Digitized by Google

une vérité pittoresque et mouvementée, et la lumière poudroyante de la lampe éclaire de bien vivantes physionomies. Moins réussies les deux danseuses en tutu qu'un *Mot cruel* va mettre aux prises; on souhaiterait une finesse plus parisienne à cette scène qui n'a, d'ailleurs, rien de hollandais. M. Van der Waay reprend ses avantages dans l'étude de *Jeune fille* dont la sombre chevelure se noue si voluptueusement en chignon sur la nuque bistrée.

M. Paul Rink expose un *Soir en Hollande* auquel l'architecture enchevêtrée d'un pont de bois donne un caractère original; du même artiste, *Lecture sainte :* la vieille femme, à peu près de grandeur nature, qui lit la Bible, est un prodige d'exécution méticuleuse, et les mains noueuses qui tournent les pages du livre sont aussi étudiées que cette tête ravinée, dont chaque ride a longuement retenu l'attention du peintre. Citons encore parmi le contingent hollandais, M. Haverman (*Soins maternels* est une œuvrette d'un gracieux réalisme) et Mme Henriette Ronner, dont le pinceau toujours jeune et spirituel nous initie aux joies ronronnantes d'une nichée de petits chats.

Espérons qu'il se trouvera un jour un éditeur pour publier les illustrations dont M. Amédée Lynen orna autrefois la *Légende d'Uylenspiegel;* c'est un amusant imagier que M. Lynen, et plein de fantaisie; il dessine avec un goût savoureux les paysages brabançons et les petites gens de chez nous; le coloriage léger dont il rehausse ses croquis les fait infiniment valoir; cabarets, kermesses, paysans badaudant à travers la ville, couples attablés dans les guinguettes de dimanche n'ont pas d'interprète plus verveux. Et il a, jusque dans le paysage, un don de naïveté parfois délicieux; voyez sa *Longue route*, et dites si un album d'étrennes composé de lavis comme celui-là ne serait pas une chose charmante. Qu'elle est gaie, grassouillette et avenante cette *Flamande* court-vêtue! Et quelle vérité dans l'*Arrivée du bateau de pêche!* En des genres très divers, ces œuvrettes sans prétention et sans tapage comptent parmi les plus personnelles de l'exposition. M. Hoetérickx, avec moins de fantaisie, continue à

Digitized by Google

noter, en instantanés d'une touche exacte, le grouillement de la foule dans les rues de Londres ou sur les pelouses du Bois de la Cambre.

M. Bartlett — dont on nous montre un curieux portrait par M. Jungmann, un imagier aussi celui-là plutôt qu'un peintre, — a trouvé pour une *Mère et son enfant* un style remarquable, sans s'écarter de la réalité la plus stricte, ni rien accorder à la convention; peut-être le paysage simplifié qui fuit jusqu'à l'horizon est-il plus réussi encore que le groupe rustique qu'il accompagne si harmonieusement. C'est le style aussi et la riche couleur assourdie qui donnent un cachet superbe au portrait d'homme, dont les contours sont sertis comme ceux d'un personnage de vitrail. Il est à la fois instructif et déconcertant de comparer ces graves productions à celles de deux exposants français, MM. de Cuvillon et Geoffroy. Celui-ci jette sur le papier, en l'effleurant à peine, des saynètes enfantines d'une grâce joliette; celui-là peint à la loupe, avec un poil de martre coupé en quatre, des portraits auprès desquels les plus patientes enluminures gothiques paraîtraient brossées à coups de balai; nos préférences ne vont pas à ces miniatures de grand format; il n'en faut pas moins reconnaître qu'elles témoignent d'un étonnant savoir-faire.

Constatons que nos compatriotes MM. Abry et Romberg paraissent rechercher surtout, à l'exemple de certains artistes français, l'aspect brillant, distingué, « enlevé », et passons au trio Uytterschaut-Binjé-Stacquet. Ou plutôt, comme les trois mousquetaires, ils sont quatre, et à ces trois noms inséparables dans la faveur du public, il faut ajouter celui de M. Cassiers. Les vues de M. Uytterschaut, tout en gardant cette verve de primesaut qui est la fleur de l'aquarelle, sont solides comme des peintures à l'huile; ses *Pommiers* pourraient être signés Courtens. De même que M. Claus, à qui il suffit d'un peu de couleur délayée dans quelques gouttes d'eau pour faire apparaître, à la vive clarté du matin, une famille de canards barbotant au bord du ruisseau, M. Stacquet ne gouache pas et laisse un rôle important au blanc du papier; c'est ce procédé qui donne à son *Moulin de Calvoet* une frai-

Digitized by Google

cheur d'idylle, et qui rend transparentes et mobiles les ombres de ses *Intérieurs*. La pratique de la peinture à l'huile a inspiré à M. Binjé d'autres habitudes ; il corse l'aquarelle, sans lui faire perdre son caractère, d'une facture plus grasse. Un délicat cuisinage de couleurs lui permet d'obtenir des effets plus compliqués que ceux du classique lavis, ainsi qu'en témoignent *Sur le rail* et les *Coins de port* où les navires s'endorment dans l'air embrasé du soir. M. Cassiers reste fidèle à la Hollande qui lui valut ses premiers succès d'aquarelliste. Il aime surtout ce pays pittoresque dans la gaîté claire des dimanches, et il ne manque jamais d'animer de quelques groupes de paysannes en jupes plissées et bonnet blanc les vues, d'une tonalité si fraîche, qu'il rapporte de Vollendam ou de Monnikendam. N'oublions pas de citer, à la suite, M. Paul Thémon, en progrès, sans encore s'être créé une définitive personnalité.

MM. Van Leemputten et Hagemans traitent tous deux des sujets rustiques de grande dimension, le premier avec une précision un peu sèche, le second avec une touche large et noyée qui le fait reconnaître de loin. M. Hagemans a rarement été mieux inspiré que dans le *Marchand de sable* qui, une lanterne à la main, ramène, par une nuit lunaire, la journée de travail terminée, sa pauvre charrette attelée d'un cheval blanc.

Il y a beaucoup de « fleuristes » à l'exposition. La palme revient à M. Théodore Hannon, et surtout à Mme Gilsoul-Hoppe, qui débuta l'an dernier au Cercle : par l'éclat de la couleur, la franchise du coup de pinceau, le goût de la composition à la fois simple et étoffée, ses *Chrysanthèmes* et ses *Roses* annoncent une maîtrise dans un genre où il n'est pas permis d'être médiocre.

***

Nos artistes ont trop rarement l'occasion d'exécuter des travaux du genre de celui que M. Herman Richir exposait dernièrement au Cercle. L'exemple même de M. Richir, qui s'étant jusqu'à présent contenté d'être un portraitiste remarqué, a pu, grâce à l'initiative d'un homme de goût, se révéler

Digitized by Google

décorateur d'avenir, prouve ce que l'on pourrait attendre de nos jeunes peintres si des amateurs avaient plus souvent l'intelligente et généreuse idée de mettre leur talent à l'épreuve. Chargé par un châtelain des environs de Bruxelles de décorer un salon de musique, M. Richir a choisi pour sujet « les Champs-Élysées ». Il s'est inspiré de ce second acte d'*Orphée*, qu'on a appelé « un chef-d'œuvre dans un chef-d'œuvre ». Une composition centrale et onze panneaux en hauteur forment un attrayant commentaire plastique à ce vers du livret dont la mélodie chante dans toutes les mémoires : « C'est le riant séjour de la félicité! » La grande composition représente les jeux des Ames immortelles : drapées de tuniques légères, la chevelure ceinte de bandelettes, elles se livrent, animées par la subtile ébriété de la jeunesse éternelle, à une danse à la fois voluptueuse et mesurée; errants ou couchés dans le paysage aux horizons de sérénité, des éphèbes et de jeunes femmes goûtent le rythme de cette saltation délicate qui semble voltiger sur la prairie d'asphodèles. Les autres panneaux nous font assister à de graves entretiens sous les frondaisons toujours vertes, ou nous montrent, incarnées dans des corps gracieux, des Ombres cueillant des fruits, jouant du tambourin, respirant une fleur; ailleurs, dans la prairie matinale, une corbeille remplie d'une moisson de corolles multicolores est portée par deux Ames, dont l'une, détail charmant, se baisse pour rattacher sa sandale tout en marchant. Comme il sied dans la peinture décorative, l'artiste a négligé les fignolages et les minuties d'exécution pour laisser parler les grandes masses; il a procédé autant que possible par larges tons locaux, et la douceur blonde de l'ensemble a tout juste l'éclat qu'il faut.

Dans ce salon de musique, complété par un élégant plafond de M. Crespin, il y aura plaisir à entendre des mélodies classiques, en laissant errer les yeux sur les Ombres heureuses que le pinceau de M. Richir a douées à la fois des formes exactes de la vie et du vaporeux des créations purement poétiques.

***

Digitized by Google

Il y a quelques jours, en même temps que s'ouvrait, au Cercle artistique, l'exposition des œuvres d'Édouard Duyck, on inaugurait, au cimetière de Saint-Gilles, le très simple monument élevé à sa mémoire. Le statuaire Charles Samuel y a sculpté en bas-relief, sur une stèle de marbre blanc, une adolescente drapée à l'antique; un jeune laurier ombrage la pureté de son profil qui se penche, attendri. C'est la Muse, la Jeunesse ou l'Inspiration. Elle s'avance, et, en passant, laisse, des plis de sa tunique diaphane, s'éparpiller sur la dalle funéraire une offrande de fleurs. A côté d'elle sont gravés ces mots : *Beauté, mon cher souci!* que Duyck inscrivit en tête d'un de ses tableaux, et qui sont comme le résumé de sa vie trop tôt tranchée. Un crayon, une toile, des couleurs, il ne lui en fallait pas davantage pour être heureux. Il n'y eut sans doute pas de chagrin dont il ne se consolât par la douce occupation de tracer de belles images à la ressemblance de ses rêves d'amour ou des paysages qu'il préférait. Jusque sur ce lit où il mourait depuis trois mois, il ne trompait ses souffrances qu'en dessinant; et c'étaient encore des nymphes rieuses, de petites déesses de la joie, des visages enivrés de plaisir, qu'évoquait sa main amaigrie. Quelques années encore, car il avait trouvé sa voie, il allait passer au rang de ces « petits maîtres » que recherchent les raffinés, et qu'ils ont parfois la faiblesse de préférer aux artistes de grande envergure. Il était seul chez nous à avoir certaines qualités de grâce et de caressante intimité; quand il est inspiré, la moindre de ses œuvrettes exhale le parfum de cette « fleur sans racine », de cette séduction qu'on nomme sans l'expliquer : le charme! Dans ses minutes heureuses, les joliesses de la femme, un air de tête, un sourire noyé, les plis gras du col, le « marbre douillet » d'une gorge, le grain fruité de la peau, parfois un sein ou une jambe qui, de la tiédeur des linges, jaillissent provocants et ingénus, n'ont pas de plus délicieux interprète. C'est un amoureux et un poète. Quel subtil baiser de lumière sur les délicates épaules de la jeune fille qui respire un œillet, fleur elle-même par le velouté et la fraîcheur de la carnation! Avec sa maigreur un peu sèche, qu'elle est charmante, cette

Digitized by Google

Baigneuse qui, effarée, les pieds dans le bouillonnement de l'eau, tout le corps en avant, écarte d'une main gracieusée les feuillages du buisson où elle a cru entendre un indiscret! Et cette autre baigneuse, dont un page serre de près la pimpante nudité au bord de la source vaporeuse et complice! Dans ces sujets parfois risqués le peintre apporte une sorte de naïveté dont la grâce même est une pudeur. Le libertinage est absent de ces créations légères, plus tendres que lascives. Effronterie, innocence ou hasard — qui le dira? — l'arrangement des dentelles de la chemise qui laisse à découvert la gorge de cette jolie personne, si savoureusement peinte dans un ton blond, transparent et vermeil, avec, pour seules vigueurs, la chevelure noire et les yeux bruns, des yeux étonnés et candides, où l'on chercherait vainement une intention? Et la rêveuse, alanguie dans un fauteuil d'osier, sous un berceau de verdure: est-ce la chaleur du jour, une phrase du livre qu'elle vient de lire, ou quelque pensée plus secrète, qui fait s'abandonner son jeune corps sous la souple robe grecque, et s'incliner sur la moiteur de l'épaule sa tête rosée, modelée par un pinceau presque câlin?

En pensant à certains dessins de Duyck, je suis tenté de dire qu'il rappelle parfois la grâce souveraine de Prudhon. Mais je craindrais de passer la mesure; le juge qu'il était pour lui-même, l'ami qu'il était pour moi, m'en reprendraient sévèrement. C'était un appréciateur, un critique érudit, voire éloquent; au contraire de beaucoup d'autres, l'enthousiasme avec lequel il parlait des maîtres ne l'induisait pas à annoncer de vastes projets. Il en eut cependant par moments. Le panneau décoratif, *Diane,* noble composition d'une allure sereine et apaisée, montre, malgré des faiblesses, ce qu'il eût pu faire en art décoratif. Il a mieux donné sa mesure dans le portrait. *M. Colyns*, *M. Leborne*, *M^me^ Leborne* sont des pages excellentes par la largeur et la sincérité; des effigies de plus petite dimension sont exquises; trois ou quatre resteront : *M. Spaak*, petit chef-d'œuvre de perspicacité, de finesse scrupuleuse, d'exécution achevée; le peintre *Verhaeren*, dont la physionomie vive et mobile est traitée en pleine lumière, avec les

Digitized by Google

ombres mêmes lumineuses, comme par une bonne fortune du pinceau; et surtout le portrait de jeune femme vue de trois quarts, un bout d'épaule nu; la pureté du dessin, dans ce bijou délicat, se rehausse de la luxueuse distinction de la couleur; les gothiques seuls ont été plus précieux, plus raffinés.

De pareils morceaux ajoutent à la tristesse de sa mort et prouvent que Duyck n'a pas produit tout ce qui était en lui. Il le savait. S'il a eu conscience de son heure dernière, il est mort dans cette pensée douloureuse.

Mais c'est quelque chose enfin que d'avoir transcrit quelques fragments de son rêve, c'est ne pas périr tout entier que d'avoir tracé des formes séduisantes et donné la vie de l'art à des visages aimés ou familiers.

Quand il ne subsistera plus aucun de ses amis pour témoigner qu'il n'y eut jamais de cœur plus loyal, ces toiles charmantes et ces feuilles légères continueront à attester que Duyck était un artiste. C'est pourquoi le statuaire s'est gardé de prostrer dans une banale attitude de désespoir la jeune femme qu'il a sculptée dans le marbre. Sœur des créations du peintre, elle foule d'un pied léger cette tombe presque riante autour de laquelle un rosier grimpant renouvellera tous les printemps la grâce de ses corolles. La mort même a un sourire pour ceux qui ont, ne fût-ce que quelques instants, fait œuvre de beauté.

MAURICE SULZBERGER.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Rome n'est plus dans Rome... La politique n'est plus dans le Parlement; elle est dans nos associations libérales, où se discute la grosse question de la Triple alliance.

Il faut reconnaître que, depuis un mois, il a passé beaucoup d'eau sous les ponts. Ç'a d'abord été l'Association libérale de Bruxelles qui, non sans tiraillements intestins, s'est mise d'accord sur un nouveau projet d'entente de tous les groupes anticléricaux; c'est ensuite la Ligue libérale, qui — date historique — a tenu jeudi 8 décembre sa séance annuelle et dont le président, M. Huysmans, a sonné la même cloche d'alarme et d'appel que le président de l'autre association. Il n'est pas jusqu'au *Peuple*, qui n'ait, mêlant l'ironie et la bienveillance, dressé une oreille favorable à des voix qu'il abominait jadis, et jusqu'à M. Vandervelde, qui a daigné, dans les couloirs de la Chambre, confier à plusieurs journalistes un penchant discret pour des solutions conformes au désir des libéraux bruxellois.

Que va-t-il sortir de ces alléchantes prémices?

L'on ne saurait commenter avec trop de rigueur les paroles dites, ni les tourner et les retourner en trop de sens; car leur signification d'aujourd'hui sera-t-elle celle de demain, et prévaudront-elles contre quinze ans d'histoire nationale?

On me pardonnera ce grain de scepticisme; mais il est de mise à un moment où — dix-huit mois nous séparant de la lutte électorale — il n'est pas besoin de chauffer les esprits, de les meubler d'illusions charmantes, tôt apparues et tôt évanouies. Que l'idée d'une coalition anticléricale soit dans l'air, c'est indiscutable; qu'elle ait fait dans les consciences les plus

Digitized by Google

réfractaires un grand pas, c'est également sûr et avéré à l'heure qui sonne. Comme on l'a beaucoup répété depuis quelques jours, le revirement est dû moins à nos amis qu'à nos adversaires. Certaines vexations inutiles et certaines déclarations intempestives ont plus fait pour rapprocher socialistes et libéraux que quinze années d'administration savamment partiale. La lassitude a donc moins de part que l'indignation à l'attitude des libéraux; c'est les calomnier que de dire qu'ils guettent le pouvoir; il y a belle lurette qu'ils ne comptent plus sur leurs doigts le temps de reste que leurs adversaires ont encore à dépenser.

C'est ce qui explique, d'ailleurs, que le mouvement offensif soit parti de droite et non de gauche. Sans doute, l'opposition socialiste a tiédi dans ses invectivantes interruptions, dans ses vociférantes interpellations à la Chambre. On a vu M. Vandervelde en appeler au Roi de ses ministres dans une péroraison éloquente et d'apparence passionnée; ce fut même pour une haute volonté un bien doux triomphe que celui-là; car jamais l'équité du pouvoir royal et par là même sa nécessité impérieuse, avouée jadis par M. Schæffle, n'ont été reconnues avec moins de réticence par un républicain... Je sais tout cela et que le *Peuple* a mis quelque sourdine aux colères si factices de ses rédacteurs bourgeois contre les bourgeois de toutes nuances (car il ne va pas encore jusqu'à marquer du signe réprobateur les seuls bourgeois qui vont à la messe). Je sais tout cela et je persiste néanmoins à croire que rien de bien décisif, ni le langage de M. Vandervelde, ni l'attitude de ses amis, pris en masse, ni leur langage de paix ne justifie même à demi, la soudaine évolution de quelques chefs de l'armée libérale et leur adhésion solennelle à une coalition, fût-elle passagère, avec les ennemis de la propriété et de la liberté individuelles.

C'est donc au parti catholique que revient le mérite de cette évolution surprenante et de cette adhésion, qui, pour avoir ses effets, devra être suivie de beaucoup d'autres. Et voici où le bât me blesse un peu. Il y a, en effet, dans les rangs libéraux, et des radicaux teintés de jacobinisme, et de simples

Digitized by Google

progressistes, et des libéraux, enfin, si bigarrés que sans aller jusqu'à dire qu'ils pensent autrement les uns que les autres, on doit accorder qu'ils se subdivisent en pelotons innombrables et divers. Je citerai des noms, en tout respect, d'ailleurs, parce que plus significatifs que des formules abstraites, et je dirai que M. Sam Wiener et M. Goblet d'Alviella ne sont pas les mêmes libéraux ligueurs que M. Buls, qui, certes, n'a pas tout à fait le même programme que M. Huysmans et M. Graux; que MM. Hymans et Max, de la *Liberté*, ne sont pas deux têtes sous le même bonnet, qu'enfin, M. Monville représente, sous des similitudes en gros qui vont de soi, une orientation bien personnelle de la politique libérale. Ce que j'avance ici, chacun le sait, et j'y vois, pour notre opinion, la raison d'un grand honneur et, aussi, d'une grande faiblesse.

Irai-je plus loin encore et ajouterai-je ceci : De ce que MM. Goblet d'Alviella, Buls, Hymans, Monville et Max brûlent bien des objets d'adoration, poussent l'abnégation jusqu'à tendre les deux mains à M. Vandervelde et à M. Hector Denis, qui ont meilleure qualité pour cela que leurs amis, va-t-il résulter spontanément, inéluctablement, que les longues files de libéraux obscurs que j'aligne en imagination derrière chacun de ces leaders, feront le même geste, iront du même élan à quelque anonyme socialiste, qui tient de plus ou moins loin le bout du veston de M. Vandervelde ou le pan de l'habit de M. Hector Denis?

Qu'on me pardonne cette forme, moins sévère que je ne le voudrais, que je donne à mon interrogation. Mais elle résume, me semble-t-il, de plus piquante façon la situation actuelle. On ne fait pas l'opinion, on ne la défait pas non plus en un tour de main. Il en résulte que tout l'intérêt des votes émis à la Ligue et à l'Association libérale est celui de savoir si ces votes sont l'écho d'une agitation du dehors, ou s'ils cherchent à produire cette agitation. Dans la première hypothèse, ils ont, à mes yeux, une valeur bien plus effective que dans la seconde. Car si le contre-coup du sentiment public, dont on s'est tant plaint chez nous qu'il n'était plus perceptible, a plus d'une fois ébranlé les bases d'un État, il est, à plus forte

Digitized by Google

raison, capable d'ébranler les résistances de quelques volontés, si tenaces qu'on les imagine. Mais des volontés, une fois modifiées, n'acquièrent pas *ipso facto* la puissance d'impulsion nécessaire pour créer un courant populaire. On l'a bien vu lors de la revision; que d'éloquence dépensée comme l'eau claire avant que la « pierre vermoulue » ait été détachée des soubassements de notre édifice constitutionnel, et nous serions bien lotis si la triplice devait nous donner le même spectacle interminable et surtout la même désolante terminaison.

Car c'est encore là une interrogation qu'en cette chronique, écrite pour des gens qui pensent plutôt que pour d'instinctifs lecteurs au numéro, on m'excusera de poser aujourd'hui: une fois la triple alliance faite et le ralliement des électeurs les plus apeurés accompli, où sera-t-on conduit par les événements? A une victoire partielle en 1900 et à une autre victoire, définitive celle-là, en 1902, les sièges de Tournai, de Verviers et de Waremme étant indispensables pour donner aux alliés une majorité parlementaire. Mais ces alliés de la veille vont-ils se contenter de voter la représentation proportionnelle? Non certes, M. Vandervelde ayant déjà pris la peine de déclarer que pas de R. P. sans S. U. Or, le S. U., c'est, à la Chambre, une moitié, ou à peu près, de socialistes et de démocrates-chrétiens, avec, au Sénat, une majorité cléricale, dont on ne voit pas bien comment se débarrasser. Et quand je dis une moitié de socialistes, je pense évidemment à Liége, à Huy et à Verviers, où les libéraux n'ont plus aucun espoir d'obtenir, fût-ce à un prix douloureux, une part du gâteau électoral, que, pareils à leurs amis du Hainaut, les collectivistes mangeront bien seuls. A Waremme et à Nivelles, ils ne seront guère moins gourmands [1], à moins que la triplice ne

[1] A Bruxelles, il en ira peut-être différemment. Déjà, cependant, M. Vandevelde (*Petit Bleu* du 10 décembre) réclame neuf sièges sur dix-huit! C'est l'ogre qui montre ses dents fraternelles : « C'est pour mieux vous manger, mon enfant ». On me répondra, il est vrai, que, ogre pour ogre, on préfère chez nous celui qui défend M. Lagrange et qui a avec lui les méthodes de la science, à celui qui veut subordonner la science et M. Lagrange à des volontés extérieures. Hélas ! faut-il que les temps soient durs pour que la science ait besoin d'apologistes au Parlement !

Digitized by Google

soit imposée à toutes les fédérations régionales par le Sanhédrin de la rue de Bavière, ce que je juge invraisemblable en me fondant sur le passé.

On remarquera, enfin, que j'ai laissé hors débat jusqu'ici le troisième Pouvoir de la nation ; mais si on conjecture un Parlement plus socialiste que libéral, il faut bien faire entrer en ligne de compte les intentions de ce troisième pouvoir et l'éventualité d'un cabinet dont seraient M. Anseele et peut-être M. Demblon ..

Et pourtant, non. Ainsi comprise, la triplice serait une duperie, dont l'opinion prévoyante des grandes villes ne voudrait point. Les grandes villes sont restées libérales et, plus encore, anticollectivistes. Elles le sont par un sentiment de défense sociale, de sauvegarde personnelle, par le spectacle guérisseur de l'incompétence anarchique que les bourgs industriels leur ont donné et que l'opposition socialiste, chez elles-mêmes, a étalée dans les conseils communaux. Les grandes villes n'accepteront pas sans révolte la perspective d'un gouvernement démagogique, qui, en un tour de main, compromettrait notre sécurité extérieure et notre activité industrielle. Plutôt que de se soumettre à une telle expérience, les grandes villes feraient ce que Liége et Gand ont fait aux dernières élections provinciales ; elles éliraient des cléricaux.

Si l'on veut donc acclimater chez les libéraux de nos métropoles la doctrine de la triple alliance, il faut bien leur persuader, et ce avec preuves à l'appui, qu'elle n'entraînera, dans l'ordre administratif, aucun des bouleversements dont les disciples de Marx nous ont tant menacés depuis dix ans. La politique de revanche anticléricale ne peut être qu'intellectuelle ; elle doit se satisfaire de laïcisation, d'expansion scientifique et de diffusion scolaire ; mais, en matière d'impôts et de lois sociales, elle ne doit ni ne peut consacrer la tyrannie du nombre ; en matière militaire, le service personnel est son maximum, et ce serait déjà bien beau si elle réalisait les quatre ou cinq grandes réformes sur lesquelles tout le monde est d'accord.

Pour cela, il faut qu'il soit entendu, dit partout et admis par

Digitized by Google

tous, que le cabinet futur serait un cabinet libéral, et libéral homogène, si possible; il aurait déjà, le cas échéant, la tâche assez rude, malgré l'expérience individuelle de chacun de ses membres, qu'on sera trop heureux d'aller quérir dans les états-majors du passé. L'exemple des villes est précieux et lève tous les doutes. Voilà trois administrations, à Bruxelles, à Gand et à Liége, qui, sans majorité derrière elles, fonctionnent régulièrement et impartialement depuis plus de trois années et ne paraissent pas devoir céder de sitôt la place aux représentants de l'une ou l'autre fraction extrême qui achèvent de composer le conseil communal de ces importantes cités. A Anvers, la situation est encore plus avantageuse, mais aussi plus précaire pour le libéralisme; ailleurs, c'est le gâchis ou la quasi homogénéité.

J'ai parlé plus haut de l'esprit des grandes villes. Il a ses intransigeances, où il entre, je le concède, un peu d'égoïsme. Les sympathies qu'y recueille la gestion libérale ne sont pas seulement dues à la longue tradition de celle-ci, à des relations et des dévouements de personne, à cette position plus avantageuse où nos amis, moins compromis dans le mouvement coopératif que les Rouges et les Noirs, se trouvent par rapport au petit commerce périclitant; elles sont surtout l'expression du fait, universellement reconnu, que notre parti est le seul qui compte, en nombre suffisant, des administrateurs d'élite, rompus à toutes les exigences des multiples services urbains. Dernier rayon de gloire, un peu mélancolique sans doute, que celui-là : Après avoir été la philosophie des plus nobles esprits au siècle dernier, après avoir dirigé la politique de celui-ci, le libéralisme reste la grande école administrative du siècle futur; si cela ne suffit pas à le consoler de ses défaites et de ses retranchements, c'est qu'il est bien difficile. Or, difficile il ne l'est pas, comme le prouve l'événement du jour où nous le voyons tendre l'autre joue à ses insulteurs de la veille. Soyons chrétiens, mes amis, mais soyons prudents aussi, et passons devant notaire. On verra après...

M. WILMOTTE

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

	Pages.
Ch. Sarolea. A propos du message du czar en faveur du désarmement.	5
Georges Herlant. Les accidents du travail et la responsabilité patronale.	16
Franz Mahutte. Ratage	41
Jules Vieujant. Quand et comment l'idée de la charité fit son apparition dans l'histoire.	49
Alfred Duchesne. La tradition du moyen âge dans Molière	59
Spectator. Chronique sociale.	75
M. Wilmotte. Le mois politique	87

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

Ch Sarolea. L'exode rural en Angleterre	93
Jules Vieujant. Étude sociologique	109
V. Clairvaux. L'écho	135
Léon Dumas. Le surmenage cérébral	139
Alfred Duchesne. La tradition du moyen âge dans Molière	160
Alfred Warnots. Ouvrages d'enseignement.	182
M. Wilmotte. Le mois politique	187

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

E. Solvay. L'avenir libéral 195
Paul André. Lettres d'hommes 217
Em. Cauderlier. Notre peuple 229
Beck de Druween. Réflexions sur la faillite de l'idéal 242
Ch. Sarolea. A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons? 254
M. Wilmotte. Le mois politique 271
Petite chronique. 278
Bibliographie 280

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

Jules Vieujant. De l'espionnage. 283
Camille de Vérine. L'insensible évolution 295
Maurice Heins. La colonisation de la Belgique. 313
Aug. Gittée. La légende de Deucalion 337
Armand Winandy. En caravane. 351
Maurice Sulzberger. Chronique artistique. 368
M. Wilmotte. Le mois politique. 377

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 301 219 2

Digitized by Google